

ACTUALISATION A03

Éléments financiers au 30 juin 2011



SOMMAIRE

ELEMENTS FINANCIERS AU 30 JUIN 2011 DE CREDIT AGRICOLE S.A.	3
Présentation des résultats du 2^e trimestre et du 1^{er} semestre 2011	3
Rapport financier semestriel	77
1. Rapport d'activité de Crédit Agricole S.A. sur le premier semestre 2011	78
2. Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2011	125
3. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle	200
AUTRES INFORMATIONS SUR L'EVOLUTION RECENTE	201
PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SES ACTUALISATIONS	230
CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	231
TABLE DE CONCORDANCE	232

AMF

Le présent document a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 août 2011 conformément à l'article 212-13 de son Règlement général. Il actualise le document de référence déposé auprès de l'AMF le 18 mars 2011 sous le numéro D.11-0146. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Eléments financiers au 30 juin 2011 de Crédit Agricole S.A.

PRESENTATION DES RESULTATS DU 2^E TRIMESTRE ET DU 1^{ER} SEMESTRE 2011

- Communiqué de presse du 25 août 2011

Paris, le 25 août 2011

1^{er} semestre et 2^e trimestre 2011 :

Des résultats solides en ligne avec les objectifs d'Engagement 2014

- **Bonne activité : des équipes pleinement mobilisées**
 - **Des charges maîtrisées**
 - **Renforcement de la solidité financière**

Groupe Crédit Agricole*

1^{er} semestre 2011

Résultat net part du Groupe : 2 408 millions d'euros, + 30,4 % vs S1-10

2^e trimestre 2011

Résultat net part du Groupe : 881 millions d'euros, - 1,8 % vs T2-10

Ratio *Tier 1* : 10,5 % dont *Core Tier 1* : 9,1 %

* Crédit Agricole S.A. et Caisses régionales à 100 %

Crédit Agricole S.A.

1^{er} semestre 2011

Résultat net part du Groupe : 1 339 millions d'euros, + 57,7 % vs S1-10

Ratio *Tier 1* : 11,0 % dont *Core Tier 1* : 8,9 %

2^e trimestre 2011

Produit net bancaire : + 1,1 % vs T2-10 et + 1,4 % (périmètre et change constants)

Résultat brut d'exploitation : + 6,6 % vs T2-10 et + 8,2 % (périmètre et change constants)

Coût du risque : - 5,8 %* vs T2-10

Dépréciation des titres d'Etat grecs : - 202 millions d'euros (avant impôts)

Résultat net part du Groupe : 339 millions d'euros, - 10,6 % vs T2-10

*hors dépréciation des titres d'Etat grecs

Groupe Crédit Agricole

Le groupe Crédit Agricole a réalisé un résultat net part du Groupe de 2 408 millions d'euros au premier semestre 2011, en hausse de 30,4 % par rapport au premier semestre 2010.

Sur le seul deuxième trimestre, le résultat net part du Groupe ressort à 881 millions d'euros, quasi stable (- 1,8 %) par rapport au trimestre correspondant de 2010. Ce résultat intègre les conséquences de la situation financière de la Grèce, tant sur les titres d'Etat grecs que sur la filiale Emporiki. Il reflète également la poursuite de la dynamique commerciale dans l'ensemble des métiers.

Ainsi, le produit net bancaire ressort à un plus haut historique trimestriel à 9 142 millions d'euros, alimenté notamment par la banque de proximité qui représente 61 % des revenus et 56 % du résultat brut d'exploitation des métiers du Groupe. Les Caisses régionales, en particulier, connaissent une forte activité commerciale, doublant quasiment leurs ouvertures de comptes à vue et enregistrant une hausse presque identique (5 %) de leurs encours de crédits et de leur collecte au bilan.

Le résultat brut d'exploitation, au niveau historique le plus haut de 3 824 millions d'euros, affiche une hausse de 5,9 %, confirmant la poursuite du renforcement de l'efficacité opérationnelle, le coefficient d'exploitation baissant de 60,0 % à 58,2 %.

La hausse du coût du risque (+ 13,1%) reflète essentiellement la prise en compte des effets du plan européen en faveur de la Grèce ainsi qu'un renforcement des provisions collectives dans les Caisses régionales et en banque de financement.

En termes de solvabilité, le Groupe Crédit Agricole voit son ratio *Core Tier 1* porté à 9,1 % grâce à sa bonne capacité bénéficiaire.

Crédit Agricole S.A.

Le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A., réuni sous la présidence de Jean-Marie Sander le 24 août 2011, a examiné les comptes du deuxième trimestre et du premier semestre 2011.

Le résultat net part du Groupe ressort à 339 millions d'euros au deuxième trimestre 2011 (contre 379 millions d'euros au deuxième trimestre 2010) et à 1 339 millions d'euros au premier semestre 2011 (à comparer à 849 millions d'euros en 2010).

Ce résultat est l'illustration d'une tendance de fond positive sur le plan opérationnel malgré l'impact ponctuel des mesures décidées en faveur de la Grèce et d'Emporiki, souligne Jean-Marie Sander, président de Crédit Agricole S.A. :

- Poursuite d'une belle dynamique commerciale dans tous les pôles, se traduisant par un produit net bancaire trimestriel record (5 531 millions d'euros) et un plus haut niveau historique du résultat brut d'exploitation (2 201 millions d'euros) ;
- Confirmation de la baisse du coût du risque (923 millions d'euros, soit - 5,8 % hors plan Grèce) ;
- Effets du plan de soutien à la Grèce décidé par les gouvernements européens en juillet (- 146 millions d'euros en coût du risque net d'impôt)

- Impact des décisions de gestion prises concernant Emporiki étant donné la situation financière de ce pays (- 359 millions d'euros d'amortissement de l'écart d'acquisition résiduel sur Emporiki et - 148 millions d'euros de dépréciation d'impôts différés dans les comptes de cette filiale).

Ainsi, le socle de résultats récurrents de Crédit Agricole S.A. reste-t-il, au deuxième trimestre, dans la lignée de celui du premier trimestre. Pour Jean-Paul Chifflet, Directeur général, ces résultats sont solides malgré l'impact de la Grèce. Ils confirment la trajectoire définie dans Engagement 2014 en mars dernier.

Les métiers du Groupe ont continué à enregistrer une activité soutenue malgré un environnement macroéconomique peu porteur, marqué par une faible reprise des économies occidentales, par les inquiétudes fortes sur la capacité des Etats à faire face à leur dette et par des marchés particulièrement nerveux et volatils.

En Banque de proximité en France, semestre sur semestre, les Caisses régionales connaissent une forte activité commerciale, comme mentionné plus haut. LCL voit sa collecte de bilan renforcée (+ 8,8 %) et maintient sa dynamique dans l'octroi des crédits, notamment à l'habitat.

En Banque de proximité à l'international, les revenus progressent de 4,7 % et le résultat brut d'exploitation de 11,2 % semestre sur semestre.

Les Services financiers spécialisés, avec une hausse modérée de leurs revenus, associés à une gestion serrée de leurs charges, améliorent leur efficacité opérationnelle.

Le pôle Gestion d'actifs, Assurances et Banque privée enregistre de belles performances commerciales, marquées par un niveau de collecte nette largement positif : la gestion d'actifs a ainsi collecté 6,5 milliards d'euros d'actifs longs, compensant largement la décollecte sur le monétaire, la collecte nette de la Banque privée et de l'assurance étant respectivement de 2,3 milliards d'euros et de 3,3 milliards d'euros.

La Banque de financement et d'investissement connaît une légère baisse (- 1,6 %¹) de ses revenus par rapport à une référence 2010 particulièrement élevée. La banque de financement maintient (- 1,7 %) ses revenus par rapport au premier semestre 2010, notamment grâce aux performances des financements structurés. La banque de marchés résiste au mieux à la dégradation des conditions tant sur les marchés de dette que sur les marchés actions.

Dans le contexte chahuté des marchés, Crédit Agricole S.A. continue à bénéficier d'une bonne situation de liquidité, grâce à la qualité de sa signature et à la capillarité de son réseau et de ses 25 trésoreries réparties dans le monde (hors France). 90 % du programme annuel d'émissions moyen et long terme sur les marchés (22 milliards d'euros) étaient réalisés début août, et le Groupe disposait d'une réserve de plus de 120 milliards d'euros de réserves de liquidité immédiatement disponibles au 31 juillet 2011.

Le ratio de solvabilité Tier 1 s'inscrivait à 11 %, en hausse de 40 points de base sur le semestre, et le ratio *core tier 1*, à 8,9 %, progressait de 50 points de base à fin juin 2011 grâce à une stabilité des emplois pondérés et à la capacité bénéficiaire sur le premier semestre.

En matière de responsabilité sociale et environnementale, la démarche de progrès initiée et conduite depuis bientôt dix ans au sein du Groupe est validée par le maintien du titre Crédit Agricole S.A. dans les trois principaux indices extrafinanciers : ASPI Eurozone depuis 2004, FTSE4Good depuis 2005 et le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) depuis 2008 (DJSI Stoxx depuis 2008 et DJSI World depuis 2009).

En outre, le Crédit Agricole apparaît au 1^{er} rang français (et huitième mondial) du classement 2011 des 100 meilleures entreprises durables, élaboré par la revue canadienne *Corporate Knights* ; ainsi qu'au 2^e rang français (douzième européen) du classement 2011 des 300 entreprises les moins émettrices de gaz à effet de serre, élaboré par l'ONG britannique Environmental Investment Organisation.

¹ Activités pérennes retraitées de la réévaluation de la dette et des couvertures de prêts

Par ailleurs, au deuxième trimestre 2011, Crédit Agricole S.A. a lancé sa démarche RSE, baptisée FReD, comme il l'avait annoncé dans le plan Engagement 2014. FReD est un dispositif qui s'appuie sur les trois piliers de la RSE (économique, social et environnemental) en associant très largement les collaborateurs à leur mise en œuvre dans l'entreprise. Dès 2011, chaque entité devra afficher ses ambitions et ses objectifs de progrès, qui seront évalués et notés par un auditeur indépendant. Au final, FReD permettra de calculer l'indice de performance sociétale du groupe Crédit Agricole S.A., pris en compte dans la rémunération variable des cadres dirigeants. En 2011, première année de déploiement dite pilote, FReD concerne les 10 entités suivantes : Crédit Agricole S.A., LCL, Amundi, Crédit Agricole CIB, CA-CF, CA Assurances, CA Private Banking, CAL&F, CACEIS et Cariparma.

Agenda financier

10 novembre 2011	Publication des résultats du troisième trimestre 2011
23 février 2012	Publication des résultats annuels 2011
11 mai 2012	Publication des résultats du premier trimestre 2012
28 août 2012	Publication des résultats semestriels 2012
9 novembre 2012	Publication des résultats du troisième trimestre 2012

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE CRÉDIT AGRICOLE S.A.

(en millions d'euros)	T2-11	T2-10	Variation T2/T2	S1-11	S1-10	Variation S1/S1
Produit net bancaire	5 531	5 469	+ 1,1 %	10 835	10 293	+ 5,3 %
Charges d'exploitation	(3 330)	(3 405)	(2,2 %)	(6 606)	(6 567)	+ 0,6 %
Résultat brut d'exploitation	2 201	2 064	+ 6,6 %	4 229	3 726	+ 13,5 %
Coût du risque	(1 125)	(980)	+ 14,8 %	(1 947)	(2 054)	(5,2 %)
Résultat d'exploitation	1 076	1 084	(0,7 %)	2 282	1 672	+ 36,5 %
Sociétés mises en équivalence	269	284	(5,3 %)	710	709	+ 0,1 %
Résultat net sur autres actifs et variations de valeur des écarts d'acquisition	(367)	(414)	(11,4 %)	(366)	(577)	(36,6 %)
Impôts	(587)	(459)	+ 27,9 %	(1 107)	(729)	+ 51,9 %
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	17	3	ns	13	7	+ 85,7 %
Résultat net	408	498	(18,1 %)	1 532	1 082	+ 41,6 %
Résultat net part du Groupe	339	379	(10,6 %)	1 339	849	+ 57,7 %

Le **produit net bancaire** atteint au premier semestre 2011 le niveau record historique de 10,8 milliards d'euros, en progression de 5,3 % par rapport au premier semestre 2010, traduisant le dynamisme commercial de l'ensemble des métiers et leur bonne résistance dans un contexte économique toujours fragile.

Les **charges d'exploitation** restent contenues entre les premiers semestres 2010 et 2011, période sur laquelle elles n'enregistrent que 0,6 % de hausse. A périmètre et change constants, elles restent stables. Le coefficient d'exploitation s'établit à 61,0 % au premier semestre 2011, en recul de 2,8 points sur un an, et à 60,2 % pour le seul deuxième trimestre 2011.

Le **résultat brut d'exploitation** s'établit ainsi au niveau de 4,2 milliards d'euros au premier semestre 2011, en hausse de 13,5 %.

En baisse de 5,2 % par rapport à juin 2010, le **coût du risque** s'établit à 1,9 milliard d'euros sur le semestre, reflétant une baisse répartie sur l'ensemble des métiers à l'exception des Services financiers spécialisés. Par ailleurs, le métier Assurances enregistre une provision de 131 millions d'euros liée à sa participation au plan de soutien de la Grèce. Pour le premier semestre 2011, le coût du risque représente 69 points de base sur encours de crédit contre 85 points de base il y a un an, et consomme ainsi 46 % du résultat brut d'exploitation au premier semestre 2011 contre 55 % un an auparavant. Au cours du premier semestre 2011, il reste principalement concentré sur la Banque de proximité à l'international et les Services financiers spécialisés.

Les créances dépréciées (hors opérations de location financement avec la clientèle) s'élèvent à 21,8 milliards d'euros et représentent 4,5 % des encours de crédit bruts sur la clientèle et les établissements de crédit contre 4,3 % au 31 décembre 2010. Elles sont couvertes par des provisions spécifiques à hauteur de 51,2

%, à comparer à 50,3 % au 31 décembre 2010. Y compris les provisions collectives, le taux de couverture des créances douteuses s'élève à 66,8 %, en hausse de 1 point par rapport à fin décembre 2010.

Le **résultat des sociétés mises en équivalence** reste stable sur un an à 710 millions d'euros au premier semestre 2011, reflétant la forte progression du résultat des Caisses régionales (+ 11,7 % semestre sur semestre).

Le **résultat net sur autres actifs et variations de valeur des écarts d'acquisition** est négatif de 366 millions d'euros au premier semestre 2011, à comparer à une contribution négative de 577 millions d'euros au premier semestre 2010. Il est imputable essentiellement à la dépréciation de l'écart d'acquisition résiduel sur Emporiki au deuxième trimestre 2011 pour un montant de 359 millions d'euros. Pour rappel, la contribution du premier semestre 2010 intégrait l'impact négatif de la cession de 0,8 % d'Intesa Sanpaolo au premier trimestre (pour - 159 millions d'euros) et la dépréciation d'une partie de l'écart d'acquisition sur Emporiki au deuxième (pour - 418 millions d'euros).

Au total, le **résultat net part du Groupe** de Crédit Agricole S.A. sur le semestre s'établit à 1 339 millions d'euros, soit une progression de 57,7 % par rapport au premier semestre 2010. L'impact total des éléments non récurrents liés à la Grèce au deuxième trimestre 2011 atteint 640 millions d'euros (voir tableau ci-dessous).

Pour le deuxième trimestre seul, le produit net bancaire atteint son niveau historique le plus élevé depuis la création de Crédit Agricole S.A. à 5,5 milliards d'euros. Les charges d'exploitation reculent de 2,2 % par rapport au deuxième trimestre de 2010, se traduisant par un résultat brut d'exploitation également record de 2 201 millions d'euros (+ 6,6 % en un an) et un coefficient d'exploitation de 60,2 % au deuxième trimestre 2011. Le coût du risque enregistre quant à lui une hausse globale de 14,8 % par rapport au deuxième trimestre 2010 imputable à la participation de Crédit Agricole S.A. au plan de sauvetage de la Grèce et à la poursuite de l'effort de provisionnement sur la filiale grecque (277 millions d'euros au deuxième trimestre 2011). Après une dépréciation de 359 millions d'euros de la valeur d'acquisition d'Emporiki, le résultat net part du Groupe ressort à 339 millions d'euros en baisse de 10,6 % par rapport au deuxième trimestre 2010.

Impacts non récurrents liés à la Grèce au deuxième trimestre 2011

(en millions d'euros)	Avant impôt	Impact net	Impact net part du Groupe
Impact en coût du risque du plan de soutien à la Grèce	(202)	(165)	(146)
<i>dont Emporiki</i>	(71)*		
<i>dont assurance</i>	(131)		
Dépréciation de l'écart d'acquisition résiduel sur Emporiki	(359)	(359)	(359)
Impact en impôts de la dépréciation d'IDA** chez Emporiki	-	(148)	(135)
Impact total			(640)

* La dépréciation de - 71 m € correspond à 21 % de l'exposition brute en obligations d'Etat grec éligibles au plan de soutien

** Stock d'IDA au 31-12-2010 : 278 m €

LA STRUCTURE FINANCIERE

Au cours du premier semestre 2011, Crédit Agricole S.A. a renforcé sa solidité financière. Ainsi, les ratios de solvabilité ont poursuivi leur progression régulière, en ligne avec les objectifs du plan moyen terme « Engagement 2014 ». Le *Core Tier 1* s'établit au 30 juin 2011 à 8,9 %, soit une hausse de 50 points de base au premier semestre 2011. Le *Tier 1*, à 11,0 %, a augmenté de 40 points de base sur la même période.

Cette progression provient à la fois d'une baisse des emplois pondérés et d'une nette hausse des fonds propres durs. Ainsi, au 30 juin 2011, les emplois pondérés CRD de Crédit Agricole S.A. s'élèvent à 368,4 milliards d'euros, en baisse de 3,3 milliards d'euros (- 0,9 %) par rapport au 31 décembre 2010. Les risques pondérés liés à l'activité (hors traitement des CCI/CCA en emplois pondérés) baissent de 5,9 milliards d'euros dont - 3,8 milliards d'euros d'effet change principalement chez CA-CIB, et malgré l'intégration de nouvelles agences en Italie. Les risques pondérés liés aux CCI/CCA ont vocation à disparaître dans le cadre de la mise en place des garanties « Switch ». Les fonds propres *Core Tier 1* et *Tier 1*, avant déductions, progressent respectivement de 2,5 % et 1,4 % par rapport à fin 2010. Cette hausse significative provient du taux élevé de souscription au paiement en actions du dividende 2010.

Au total, le ratio CRD de Crédit Agricole S.A. s'établit à 13,0 %, en hausse de 20 points de base par rapport au 31 décembre 2010.

Le ratio CRD du groupe Crédit Agricole s'élève, quant à lui, à 11,8 % à fin juin 2011 dont 9,1 % pour le *Core Tier 1* et 10,5 % pour le *Tier 1*. Non floorés, ces ratios s'établissent respectivement à 13,8 %, 10,4 % et 11,9 %.

En matière de refinancement long terme, le programme 2011 de 27 milliards d'euros est en passe d'être achevé avec une composante marché réalisée à 90 % et une composante réseau réalisée à 71 %. Au total, le Groupe a levé 23,3 milliards d'euros, soit 86 % du programme annuel, avec une durée moyenne de 6,5 ans et un *spread* moyen compétitif de 79 points de base contre swap 6 mois.

Face à la crise actuelle de liquidité, les refinancements court terme ont été résistants, démontrant les avantages d'un modèle très diversifié et très capillaire (avec plus de 25 trésoreries dans le monde, hors France). L'accès au dollar est également largement diversifié sur l'Asie et le Moyen-Orient ; il est constamment supérieur aux besoins commerciaux long terme en dollars US. Enfin, la dépendance à la trésorerie en dollars US est limitée à 36 milliards de dollars (25 milliards d'euros), sans rapport avec les réserves de liquidité disponibles (plus de 120 milliards d'euros à fin juillet 2011).

RÉSULTATS PAR PÔLE D'ACTIVITÉ

1. POLE BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE

1.1. - CAISSES RÉGIONALES DE CRÉDIT AGRICOLE

(en millions d'euros)	T2-11	Variation T2/T2	S1-11	Variation S1/S1
Résultat net mis en équivalence (à 25 %)	184	+ 3,9 %	411	+ 7,5 %
Variation de quote-part dans les réserves	16	ns	163	+ 23,6 %
Quote-part de résultats des mises en équivalence	200	+ 9,9 %	574	+ 11,7 %
Résultat net part du Groupe	200	+ 9,9 %	574	+ 11,7 %

La contribution des Caisses régionales au résultat net part du Groupe de Crédit Agricole S.A. est en hausse de 11,7 % au premier semestre 2011 par rapport à 2010 : elle s'établit à 574 millions d'euros.

Au cours du premier semestre 2011, l'activité des Caisses régionales a été soutenue grâce à une dynamique commerciale forte, tout en respectant une croissance équilibrée des crédits et de la collecte de bilan. Ainsi, en ce qui concerne la conquête, les ouvertures de DAV ont quasiment doublé sur un an. Ce trimestre a vu le lancement de *Kwixo*, nouvelle solution de paiement et de transfert d'argent à distance via le téléphone mobile ou Internet, sans coordonnées bancaires.

En ce qui concerne les **crédits**, la croissance des encours est de 5,1 % sur un an ; elle se stabilise au premier semestre 2011 par rapport à décembre 2010. Ainsi, les Caisses régionales ont renforcé leur présence dans le financement de l'économie alors que les encours Habitat progressent de 7,0 % sur un an grâce à une conjoncture de taux plus favorable aux acquéreurs que sur la même période de 2010, se traduisant par le maintien d'un niveau de réalisation élevé malgré une base 2010 exceptionnellement élevée.

Dans le domaine de la **collecte**, la progression des encours s'élève à 3,9 % sur un an, portée par le dynamisme de la collecte de bilan, en hausse de 5,0 % sur cette période. Cette forte progression provient de l'accélération de la progression de la collecte d'épargne (+ 6,2 % sur un an), tirée par les livrets, tandis que la progression des encours de dépôts à vue des particuliers ralentit. La collecte hors-bilan se redresse quant à elle, grâce à la stabilisation des valeurs mobilières au cours du premier semestre 2011, la poursuite de la progression de l'assurance-vie tandis que la décollecte sur les OPCVM monétaires continue de peser.

Cette dynamique commerciale se traduit par la progression sur un an de 3,7 % du **produit net bancaire**² qui s'établit à 6 841 millions d'euros au premier semestre 2011 (le produit net bancaire clientèle progresse de 2,7 % au premier semestre 2011 par rapport à 2010 et de 1,9 % hors épargne-logement). Les commissions progressent de 1,3 % au premier semestre 2011 par rapport au premier semestre de 2010 grâce au dynamisme de la conquête et aux bonnes performances de l'assurance. Les commissions sur valeurs mobilières restent pénalisées par la volatilité des marchés financiers.

² PNB retraité des opérations intragroupe (y compris dividendes de Crédit Agricole S.A. perçus par les Caisses régionales)

Le coefficient d'exploitation hors projet informatique NICE est en baisse de 0,6 point au premier semestre par rapport à 2010, la progression des charges hors NICE étant de 2,5 % au premier semestre 2011 par rapport à 2010.

Le **coût du risque** est en baisse de 5,6 % au premier semestre par rapport à 2010 malgré la forte dotation en provisions collectives ; il s'établit à 48 points de base sur encours. Le taux de couverture y compris provisions collectives s'établit à 109,8 %, en hausse de 3,9 points sur un an. Hors provisions collectives, il s'établit à 67,9 %, stable sur un an.

Au total, au premier semestre 2011, le **résultat d'exploitation** s'élève à 2 352 millions d'euros, en hausse de 7,4 % par rapport au premier semestre 2010.

1.2. - LCL

(en millions d'euros)	T2-11	Variation T2/T2*	S1-11	Variation S1/S1*
Produit net bancaire	980	(1,1 %)	1 968	+ 1,5 %
Charges d'exploitation	(623)	(0,5 %)	(1 235)	(1,2 %)
Résultat brut d'exploitation	357	(2,1 %)	733	+ 6,4 %
Coût du risque	(75)	(8,7 %)	(155)	(13,4 %)
Résultat d'exploitation	282	(0,1 %)	578	+ 13,4 %
Résultat net part du Groupe	184	(1,9 %)	380	+ 11,9 %

* A partir du T1-11, reclassement de charges en PNB concernant les moyens de paiements

Au premier semestre 2011, grâce à une activité commerciale dynamique et un coût du risque en baisse, LCL continue d'afficher de bons résultats. A 380 millions d'euros, le **résultat net part du Groupe** du semestre enregistre une progression de 11,9 % par rapport au premier semestre 2010.

Le **produit net bancaire** s'établit à 1 968 millions d'euros au premier semestre 2011 en hausse de 1,5 % par rapport au premier semestre 2010. Cette progression des revenus s'explique par la croissance des commissions, notamment les commissions d'assurance dommages et emprunteurs qui progressent de 7,5 % et des commissions liées aux crédits immobiliers et entreprises qui augmentent de 32,2 % par rapport au premier semestre 2010. Les marges d'intérêts continuent également d'évoluer favorablement grâce à la bonne tenue des marges liées aux activités de crédits, et malgré la hausse des coûts de refinancement dans un contexte de marché difficile.

Les **charges d'exploitation** sont toujours bien maîtrisées avec une baisse de 1,2 % au premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010 et de 0,5 % au deuxième trimestre 2011 par rapport au même trimestre de l'année 2010.

Le **résultat brut d'exploitation** du semestre ressort à 733 millions d'euros, en hausse de 6,4 % au premier semestre 2011 par rapport à 2010.

Le **coût du risque** est, quant à lui, en forte baisse avec une amélioration de 13,4 % au premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010. Le taux de créances douteuses et litigieuses global s'établit à 2,4 % et enregistre une baisse de 0,4 point sur un an. Le taux de couverture (y compris provisions collectives), à un niveau déjà élevé, progresse de 3,8 points pour atteindre 76,1 % au 30 juin 2011 (96,7 % sur les entreprises).

L'activité commerciale reste, quant à elle, soutenue avec des indicateurs d'activité qui évoluent favorablement. Le lancement de *Kwixo*, nouvelle solution de paiement et de transfert d'argent à distance, et du « Compte à Taux Progressif PRO » exclusivement dédié à la clientèle des professionnels, dynamisent l'offre commerciale.

LCL continue d'avoir une participation active dans le financement des ménages et des entreprises. Les **encours de crédit** augmentent ainsi de 11,4 % sur un an, portés par les crédits à l'habitat dont la forte production permet aux encours de progresser de 17,5 %, et par l'activité entreprises dont les encours progressent de 7,4 %.

Les **encours de collecte de bilan** augmentent également à un rythme élevé (+ 8,8 % sur un an) grâce à une production quatre fois supérieure à celle du premier semestre 2010. Les encours de collecte globaux progressent quant à eux de 4,2 % sur la même période. Par ailleurs, le lancement en avril 2011 d'une émission obligataire de 390 millions d'euros a connu un fort succès et les deux nouveaux emprunts obligataires lancés en juin 2011 ont reçu le même accueil.

2. POLE BANQUE DE PROXIMITE A L'INTERNATIONAL

Les résultats du pôle Banque de proximité à l'international sont marqués ce trimestre par les conséquences de la dégradation de la situation en Grèce, la participation d'Emporiki Bank au plan de soutien à la Grèce et l'intégration dans les comptes des 96 agences italiennes acquises auprès d'Intesa Sanpaolo.

Le **résultat net part du Groupe** du pôle enregistre ainsi une perte de 754 millions d'euros au premier semestre 2011, dont 695 millions d'euros au titre du deuxième trimestre.

Hors Emporiki, le résultat net part du Groupe s'établit à 163 millions d'euros pour le semestre dont + 83 millions d'euros pour le deuxième trimestre, en hausse de 18,8 % par rapport au deuxième trimestre 2010. Le produit net bancaire du semestre enregistre une croissance de 6,2 % par rapport au premier semestre 2010 grâce à l'intégration des 76 agences du réseau Carispezia au premier trimestre et à l'intégration des 96 agences acquises auprès d'Intesa Sanpaolo au deuxième trimestre 2011. Hors effet périmètre, le produit net bancaire du semestre progresse de 0,5 % sur un an tandis que les charges d'exploitation, retraitées des coûts d'intégration (27 millions d'euros sur le semestre), restent bien maîtrisées à + 1,1 % par rapport au premier semestre 2010. Au total, le résultat brut d'exploitation du semestre, retraité de l'effet périmètre et des coûts d'intégration, reste stable à - 0,5 % sur un an malgré une augmentation du coût de la collecte qui pèse notamment sur le produit net bancaire en Grèce.

Hors Emporiki, l'équilibre entre la collecte de bilan et les crédits du pôle se maintient, grâce notamment à l'intégration des nouvelles agences italiennes. Le coût du risque enregistre quant à lui une forte baisse avec une évolution néanmoins contrastée. Si le coût du risque s'améliore en Europe, il se stabilise en Afrique du Nord notamment en Egypte et au Maroc. Hors Emporiki, le coût du risque, à 186 millions d'euros au premier semestre 2011, baisse de 9,0 % par rapport au premier semestre 2010 et de 8,2 % au deuxième trimestre 2011 par rapport au premier trimestre 2011.

(en millions d'euros)	T2-11	Variation T2/T2	S1-11	Variation S1/S1	Variation S1/S1*
Produit net bancaire	754	+ 2,5 %	1 527	+ 4,7 %	+ 6,2 %
Charges d'exploitation	(517)	-	(1 012)	+ 1,7 %	+ 11,4 %
Résultat brut d'exploitation	237	+ 8,4 %	515	+ 11,2 %	(2,2 %)
Coût du risque	(437)	+ 3,3 %	(755)	(2,4 %)	(9,0 %)
Résultat d'exploitation	(200)	(2,2 %)	(240)	(22,7 %)	+ 4,3 %
Sociétés mises en équivalence	27	+ 7,9 %	55	(23,6 %)	(23,6 %)
Dépréciation des écarts d'acquisition	(359)	(14,1 %)	(359)	(14,1 %)	ns
Résultat avant impôts	(532)	(11,0 %)	(544)	(17,2 %)	(2,7 %)
Impôts	(197)	x 3,8	(246)	x 2,6	+ 4,1 %
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	13	x 4,0	14	+ 90,4 %	+ 90,4 %
Résultat net part du Groupe	(695)	+ 8,0 %	(754)	+ 1,9 %	+ 3,2 %

* Hors Emporiki

En Italie, le groupe Cariparma poursuit son développement malgré un contexte économique difficile et confirme sa rentabilité. Après l'intégration réussie de Cassa di Risparmio della Spezia (ou Carispe) et son réseau de 76 agences au premier trimestre, le Groupe consolide au deuxième trimestre les 96 agences situées principalement dans les régions de Lombardie, Latium, Toscane et Vénétie acquises auprès d'Intesa Sanpaolo. Cette opération a pour conséquence un apport de liquidité (collecte moins crédits) de l'ordre de 1,6 milliard d'euros et l'intégration de près de 200 000 nouveaux clients. Les encours de crédit et de collecte bilan continuent ainsi de croître et s'établissent respectivement à 33,2 milliards d'euros et 32,8 milliards d'euros au 30 juin 2011.

Ce dynamisme conduit Cariparma à enregistrer au premier semestre 2011 un produit net bancaire de 786 millions d'euros, en hausse de 12,7 % par rapport au premier semestre 2010 dont 8,9 % d'effet périmètre lié à l'intégration des 172 nouvelles agences italiennes. Hors effet périmètre, la croissance du produit net bancaire est particulièrement le fait des commissions qui bénéficient des synergies avec le Groupe dans les domaines à la fois de la gestion d'actifs (+ 1,5 milliard d'euros de placements de collecte gérée) et de l'assurance dommages et emprunteurs dont les revenus ont augmenté de près de 45 %.

Les charges d'exploitation de la période sont également fortement impactées par les coûts d'intégration de Carispezia et des nouvelles agences italiennes qui s'élèvent à 27 millions d'euros sur le semestre 2011 dont 18 millions d'euros pour le deuxième trimestre. Les charges d'exploitation, qui facialement augmentent de 18,8 % sur le premier semestre 2011 et de 22,4 % sur le deuxième trimestre 2011 par rapport aux mêmes périodes de l'année 2010, ne progressent respectivement que de 2,1 % et 0,7 % hors effet périmètre et coûts d'intégration.

Le coût du risque, à 108 millions d'euros sur le semestre, reste quant à lui contenu malgré la progression des encours. Le niveau des contentieux « sofferenze » reste inférieur au marché, à 1,5 % pour le groupe Cariparma contre 2,6 % pour le marché³. Au total, la contribution de Cariparma au résultat net part du Groupe s'établit à 80 millions d'euros sur le semestre dont 39 millions d'euros au titre du deuxième trimestre 2011.

³ Source ABI Monthly outlook Juin 2011

En **Grèce**, Emporiki poursuit la politique de refinancement mise en place depuis le début de l'année afin de se procurer d'avantage de ressources propres et réduire ainsi son refinancement auprès de Crédit Agricole S.A.

Ainsi, au travers d'une politique proactive sur le marché de la collecte, Emporiki parvient à limiter le niveau de refinancement accordé par le Groupe et à endiguer la baisse de ses dépôts. Les encours de collecte sont stables sur le deuxième trimestre 2011 dans un marché en décollecte et la part de marché progresse ainsi de 0,3 point depuis le début de l'année. Emporiki a pour cela recours à des sources alternatives de collecte comme l'émission d'EMTN et de certificats de dépôts. Elle parvient également à limiter la fuite des dépôts en versant une meilleure rémunération sur ses comptes à terme et a eu recours, en juillet 2011, à la BCE pour 0,5 milliard d'euros.

Pour le premier semestre 2011, le produit net bancaire s'établit à 366 millions d'euros en hausse de 0,4 % par rapport au premier semestre 2010. Cette moindre performance traduit la dégradation de l'environnement économique en Grèce et l'augmentation des coûts de refinancement liée à la concurrence croissante que se livrent les banques sur le marché de la collecte. Les charges d'exploitation sont en baisse significative (- 18,4 % entre le premier semestre 2011 et le premier semestre 2010) du fait principalement de charges exceptionnelles enregistrées au deuxième trimestre 2010 (44 millions d'euros) au titre de la politique de départs aidés. Le résultat brut d'exploitation progresse ainsi grâce aux économies de charges.

Le coût du risque du semestre s'établit à niveau identique à celui du premier semestre 2010 à savoir 569 millions d'euros dont 348 millions d'euros au titre du deuxième trimestre 2011 et ce malgré des actions de recouvrement qui portent leurs fruits. Ce montant tient cependant compte de la participation d'Emporiki Bank au plan de soutien à la Grèce qui a pour conséquence une dépréciation exceptionnelle du portefeuille d'obligations d'Etat grecs pour 71 millions d'euros soit 21 % de l'exposition brute. Retraité de ce montant, le coût du risque, quoiqu'à un niveau qui reste élevé, est en baisse de 12,6 % par rapport au premier semestre 2010. La charge d'impôt est également impactée par une charge exceptionnelle de 148 millions d'euros liée à la dépréciation du stock d'impôts différés actifs dont le montant était de 278 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Hors dépréciation de l'écart d'acquisition résiduel d'Emporiki dans les comptes de Crédit Agricole S.A. pour 359 millions d'euros, le résultat net part du Groupe d'Emporiki dans les comptes de Crédit Agricole S.A. s'établit à - 557 millions d'euros sur le semestre 2011, dont - 418 millions d'euros sur le deuxième trimestre.

3. POLE SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS

(en millions d'euros)	T2-11	Variation T2/T2	S1-11	Variation S1/S1
Produit net bancaire	996	+ 0,3 %	1 999	+ 1,2 %
Charges d'exploitation	(427)	(1,6 %)	(848)	(1,8 %)
Résultat brut d'exploitation	569	+ 1,7 %	1 151	+ 3,4 %
Coût du risque	(360)	+ 7,3 %	(677)	+ 2,1 %
Résultat d'exploitation	209	(6,7 %)	474	+ 5,4 %
Sociétés mises en équivalence	4	+ 68,0 %	7	+ 28,1 %
Résultat avant impôts	213	(6,0 %)	481	+ 5,5 %
Résultat net part du Groupe	138	+ 8,8 %	298	+ 17,6 %

Au cours du premier semestre 2011, le pôle Services financiers spécialisés a continué à démontrer sa capacité à générer des résultats élevés.

La politique volontariste d'amélioration de l'efficacité opérationnelle du pôle a été poursuivie. Ainsi, le produit net bancaire a augmenté de 1,2 % par rapport au premier semestre 2010. Dans le même temps, les charges ont baissé de 1,8 %.

Le coût du risque s'est inscrit en hausse de 2,1 % au premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010, notamment en raison de l'actualisation des paramètres de provisionnement. L'amélioration du résultat brut d'exploitation fait plus que compenser cette augmentation du coût du risque. Le coefficient d'intermédiation s'améliore ainsi de nouveau de 1,0 point par rapport au premier semestre 2010, à 76,3 %.

Au total, le résultat net part du Groupe du pôle s'élève à 298 millions d'euros au premier semestre 2011, en hausse de 17,6 % par rapport au premier semestre 2010.

En **crédit à la consommation**, la contribution de ce métier n'a pas été obérée par la décélération de l'activité. Son résultat net sur le premier semestre 2011 s'inscrit en effet en hausse de 11,5 % par rapport au premier semestre 2010, à 277 millions d'euros.

L'activité du métier a montré des signes de ralentissement avec une croissance des encours gérés limitée à 1,1 % sur un an. En France comme en Italie, le deuxième trimestre a, en effet, été caractérisé par l'amorce d'une baisse de la consommation privée des ménages dans un contexte de ralentissement économique. En France, l'entrée en application des dernières dispositions de la Loi crédit à la consommation et l'arrêt des bonifications fiscales sur les économies d'énergie ont également freiné l'activité au deuxième trimestre 2011. En revanche, le segment automobile a bien résisté. En Italie, le marché automobile a, au contraire, subi une contraction. Ces différents facteurs ont impacté la production de crédits à la consommation dans ces deux pays. A fin juin 2011,

les encours gérés atteignaient ainsi 30,1 milliards d'euros en France, soit une hausse de 0,5 % par rapport à fin juin 2010. Ils s'élevaient à 28,0 milliards en Italie, en recul de 1,7 % sur un an. Les autres pays d'implantation contribuaient pour 20,3 milliards d'euros aux encours gérés, une hausse de 6,0 % sur un an, portée par le dynamisme des filiales en Allemagne, au Maroc et en Suède, alors que la filiale grecque subissait un très fort ralentissement.

Dans ce contexte de croissance économique faible, le métier a renforcé son efficacité opérationnelle. Au premier semestre 2011, le produit net bancaire est ainsi en hausse de 0,8 % par rapport au premier semestre 2010 grâce à une politique volontariste de maintien des marges. Les charges s'inscrivent en baisse de 0,8 %. Le coefficient d'exploitation baisse ainsi de 0,6 point par rapport au premier semestre 2010, à 39,7 %.

Le coût du risque est en hausse modérée, de 1,5 % par rapport au premier semestre 2010. En point de base, il est quasi stable, s'établissant à 229 points de base au premier semestre 2011 contre 226 au premier semestre 2010. L'actualisation des paramètres de provisionnement est en large partie à la source de cette évolution.

En **crédit-bail et affacturage**, la baisse limitée du résultat net (- 1,7 % par rapport au premier semestre 2010), à 45 millions d'euros, masque des évolutions différenciées pour les deux métiers.

Les résultats du crédit-bail sont affectés par un contexte difficile. En France, la progression des encours gérés de 8,0 % sur un an, à 15,6 milliards d'euros au 30 juin 2011, soutient les résultats, malgré une production en recul. Les résultats de l'international sont affectés par 20 millions d'euros de coût du risque passés sur Emporiki leasing au deuxième trimestre 2011 en raison du contexte économique grec.

L'affacturage, en revanche, a connu un excellent trimestre. L'activité a fortement progressé tant en France qu'à l'international, à partir d'une base 2010 faible. Au 30 juin 2011, le chiffre d'affaires factoré s'établit à 32,2 milliards d'euros, dont 19,0 milliards d'euros sur la France, contre 27,4 milliards d'euros au 30 juin 2010. La baisse des charges conjuguée à la très bonne maîtrise du risque permet au coefficient d'intermédiation de s'inscrire en recul de 6,7 points par rapport au premier semestre 2010, à 63,4 %.

Au total, le produit net bancaire du premier semestre 2011 est en hausse de 3,5 % par rapport au premier semestre 2010, porté par le dynamisme de l'activité en affacturage. Les charges restent maîtrisées, la hausse observée étant en-deçà de celle du produit net bancaire. Le coefficient d'exploitation est ainsi stable par rapport au premier semestre 2010 et s'établit à 58,5 %. Le coût du risque reste bien maîtrisé : il est en baisse de 33,3 % par rapport au premier semestre 2010 hors Emporiki Leasing.

4. POLE GESTION D'ACTIFS, ASSURANCES ET BANQUE PRIVÉE

Au cours du premier semestre 2011, le pôle Gestion d'actifs, assurances et banque privée a confirmé sa capacité de résistance dans un contexte de marché difficile. Il constitue une source majeure de revenus élevés et récurrents pour le Groupe.

(en millions d'euros)	T2-11	Variation T2/T2	S1-11	Variation S1/S1
Produit net bancaire	1 334	+ 2,7 %	2 646	+ 6,6 %
Charges d'exploitation	(626)	(4,4 %)	(1 240)	(2,4 %)
Résultat brut d'exploitation	708	+ 9,8 %	1 406	+ 16,0 %
Coût du risque	(124)	ns	(110)	ns
Résultat d'exploitation	584	(7,3 %)	1 296	+ 8,3 %
Sociétés mises en équivalence	2	ns	5	ns
Résultat net sur autres actifs et variations de valeur des écarts d'acquisition	-	ns	-	ns
Résultat avant impôts	586	(7,4 %)	1 301	+ 8,7 %
Résultat net part du Groupe	347	(11,5 %)	790	+ 6,6 %

Au 30 juin 2011, les encours gérés atteignent 1 066 milliards d'euros (860 milliards d'euros hors double compte), en hausse de 3,0 % sur un an. La collecte nette sur le semestre s'élève à 16,8 milliards d'euros.

Le résultat net part du Groupe du pôle progresse de 6,6 % au premier semestre 2011, reflétant notamment une belle performance opérationnelle. Le produit net bancaire, à 2 646 millions d'euros, est en hausse de 6,6 %. Il est soutenu en particulier par la performance enregistrée dans l'assurance, notamment en dommages. Dans le même temps, les charges d'exploitation s'élèvent à 1 240 millions d'euros, en recul de 2,4 %. Cette baisse provient pour l'essentiel de la gestion d'actifs dont les charges diminuent de 12,7 % par rapport au 1^{er} semestre 2010 qui intégrait à hauteur de 57 millions d'euros les coûts de restructuration chez Amundi. Le résultat brut d'exploitation, à 1 406 millions d'euros, est en augmentation de 16,0 %. Le coût du risque atteint 110 millions d'euros, à comparer à 17 millions au premier semestre 2010, intégrant la participation de Crédit Agricole Assurances au plan de soutien à la Grèce.

Au total, la contribution du pôle au résultat net part du Groupe s'élève à 790 millions d'euros.

Dans le domaine de la **Gestion d'actifs**, intégrant Amundi et les activités de gestion de la BFT (rachetées au 1^{er} juillet 2011 par Amundi), la croissance de l'activité s'est poursuivie malgré un contexte de marché difficile. Les actifs sous gestion s'élèvent à 712,2 milliards d'euros au 30 juin 2011, contre 710,3 milliards au 31 décembre 2010. Cette augmentation résulte d'une collecte nette de 1,7 milliard d'euros, d'un effet marché positif de 3,4 milliards d'euros et d'un effet de change négatif de 3,2 milliards d'euros. La décollecte monétaire (- 4,8 milliards d'euros sur le semestre) reste largement compensée par la collecte d'actifs longs, positive de 6,5 milliards d'euros. Celle-ci est tirée par la clientèle institutionnelle en France et à l'international, ainsi que par l'épargne entreprise. Ce semestre confirme ainsi le renforcement du positionnement concurrentiel d'Amundi, qui voit

progresser sa part de marché sur les OPCVM distribués en France, à 25,2 % fin juin 2011, contre 24,7 % fin décembre 2010 (source : Europerformance NMO, juin 2011 - périmètre : fonds ouverts domiciliés en France, hors mandats et dédiés). Avec plusieurs appels d'offres remportés, Amundi se renforce également en Europe, au Moyen-Orient et en Asie.

Le résultat net part du Groupe atteint 180 millions d'euros pour le premier semestre 2011, en hausse de 25,9 % par rapport au premier semestre 2010. Le produit net bancaire témoigne d'une bonne résistance, avec une baisse limitée à 2,7 % pour le premier semestre 2011, grâce à une hausse de 4 % des commissions de gestion fixes et malgré la baisse des commissions de surperformance due aux conditions de marché. En parallèle, les charges d'exploitation enregistrent une forte baisse (- 12,7 %), matérialisant la réalisation des synergies issues de la fusion. Le coefficient d'exploitation s'établit ainsi au niveau très performant de 54,7 %, stable par rapport au premier semestre 2010 (hors les coûts de restructuration qui s'établissaient à 41 millions au deuxième trimestre 2010 et 57 millions pour l'ensemble du premier semestre 2010).

En ce qui concerne les **Services financiers aux institutionnels**, le métier enregistre au premier semestre des résultats satisfaisants. Globalement, les encours restent stables, le développement commercial soutenu compensant la décollecte des fonds monétaires. Les encours conservés passent de 2 379 milliards d'euros au 31 décembre 2010 à 2 399 milliards d'euros au 30 juin 2011, et enregistrent une hausse de 3,1 % sur un an. Les encours conservés à l'international progressent de 5 % au premier semestre 2011. Les encours administrés s'inscrivent, quant à eux, en recul de 4,5 % sur un an, atteignant 1 076 milliards d'euros au 30 juin 2011.

Dans ce contexte, les résultats sont satisfaisants avec un produit net bancaire et un résultat brut d'exploitation quasi stables (respectivement + 0,3 % et + 1,6 %) au premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010. Grâce à la maîtrise des charges, en baisse de 0,3 % par rapport au premier semestre 2010, le coefficient d'exploitation se maintient parmi les meilleurs de l'industrie, à 70,2 %, en baisse de 0,3 point par rapport au premier semestre 2010. Au total, le résultat net part du Groupe est quasi-stable au premier semestre 2011, à 64 millions d'euros.

En **Banque privée**, le métier enregistre une collecte nette de 2,3 milliards d'euros sur le semestre dont près de la moitié engrangée sur la clientèle internationale, ainsi qu'un effet marché favorable (1,4 milliard d'euros) qui ne suffit cependant pas à compenser un effet change négatif (- 1,6 milliard d'euros). Au 30 juin 2011, les actifs gérés (hors Caisses régionales) s'établissent ainsi à 131,1 milliards d'euros, en hausse de 7,6 % par rapport au premier semestre 2010. Les encours à l'international représentent 71,9 milliards d'euros à fin juin 2011, en progression de 6,7 % en un an.

Le résultat net du semestre, à 72 millions d'euros, marque une hausse de 5,7 % par rapport au premier semestre 2010. Cette bonne performance est tirée par la croissance du produit net bancaire qui atteint 7,8 % sur un an, grâce notamment à l'évolution positive des commissions due à la hausse des encours. Le coefficient d'exploitation s'établit à 73,9 % à fin juin 2011.

Le pôle **Assurances** affiche un chiffre d'affaires de 14,8 milliards d'euros au 30 juin 2011.

L'assurance-vie en France a fait preuve d'une bonne résistance : à 10,8 milliards d'euros pour les six premiers mois de 2011, le chiffre d'affaires a enregistré une baisse de seulement 10 % à périmètre constant contre 11 % pour le marché. Le total d'encours gérés augmente de 5 % par rapport au premier semestre 2010 pour atteindre

223 milliards d'euros, dont 42 millions d'euros pour les contrats en unités de comptes qui représentent 19 % des encours au terme du premier semestre 2011.

A périmètre constant, l'assurance dommages en France enregistre au premier semestre 2011 une croissance de 12 % de son chiffre d'affaires, largement supérieure à celle du marché⁴. Il s'élève à 1,4 milliard d'euros au 30 juin 2011 et résulte tant du développement du portefeuille de contrats (dont le nombre augmente de 7 % en un an) que des révisions tarifaires effectuées suite aux sinistralités importantes en 2009 et 2010.

A l'international, l'activité se maintient à un niveau stable en Italie – performance très satisfaisante alors même que le marché italien accuse une baisse de 26 % entre juin 2010 et juin 2011. L'activité ralentit au Luxembourg du fait d'une concurrence accrue sur les produits haut de gamme et est fortement pénalisée au Portugal par la dégradation du contexte économique et financier. Le chiffre d'affaires total à l'international s'établit ainsi à un peu moins de 2 milliards d'euros à fin juin 2011, en nette baisse par rapport à l'année précédente.

L'activité assurance emprunteurs connaît une forte croissance en France grâce au développement continu du partenariat avec LCL et au lancement d'une nouvelle gamme individuelle, alors qu'à l'international, l'activité connaît un ralentissement sur le marché de l'assurance de crédit automobile en Italie et en Allemagne. Globalement, le chiffre d'affaires de cette activité progresse de 15 % à 530 millions d'euros pour le premier semestre 2011.

Le résultat brut d'exploitation du métier Assurances affiche ainsi une belle croissance de 21,3 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, sous les effets conjugués de la croissance poursuivie des encours gérés en assurance-vie, de l'amélioration de la sinistralité en assurance dommages et de la maîtrise continue des charges. En amélioration de 3,2 points en un an, le coefficient d'exploitation s'établit à 24,9 % pour le premier semestre 2011.

Le résultat net du pôle Assurances s'élève à 473 millions d'euros au premier semestre 2011, stable par rapport au premier semestre de l'année précédente. Il est en effet impacté, au deuxième trimestre 2011, par une charge ponctuelle liée à la participation de Crédit Agricole Assurances au plan de soutien à la Grèce. L'impact de la participation de Crédit Agricole Assurances au plan de soutien de la Grèce s'élève en coût du risque à 131 millions d'euros.

Par ailleurs, dans le cadre des stress tests menés par l'EIOPA sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2010, Crédit Agricole Assurances a confirmé sa capacité à couvrir les besoins Solvency II sur la base de ses fonds propres actuels.

⁴ Données FFSA

5. POLE BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Les résultats du premier semestre 2011 de Crédit Agricole CIB sont en ligne avec les objectifs du plan stratégique présenté en mars 2011.

Dans un contexte dégradé au deuxième trimestre 2011, le résultat net part du Groupe s'élève ainsi à 321 millions d'euros pour les activités pérennes retraitées de la réévaluation de la dette et des couvertures de prêts. L'activité de la banque de financement a été maintenue à un niveau élevé, dans la continuité des trimestres précédents. Le contexte macroéconomique perturbé a en revanche pénalisé les activités de marché. Par ailleurs, les charges sont restées maîtrisées. Hors effet des taxes « systémiques », elles s'inscrivent en effet en légère baisse par rapport au deuxième trimestre 2010. Le coefficient d'exploitation reste ainsi proche de 60 % sur le premier semestre. Le coût du risque a, quant à lui, été impacté par des provisions collectives sur le Yémen après un premier trimestre intégrant des provisions collectives sur la zone Moyen-Orient.

Les activités en cours d'arrêt n'ont pesé que pour 48 millions d'euros sur le deuxième trimestre 2011.

(en millions d'euros)	T2-11 Activités pérennes*	Variation T2/T2 Activités pérennes*	S1-11 Activités pérennes*	Variation S1/S1 Activités pérennes*
Produit net bancaire	1 361	(5,5 %)	2 917	(1,6 %)
Charges d'exploitation	(858)	+ 1,2 %	(1 759)	+ 6,5 %
Résultat brut d'exploitation	503	(15,0 %)	1 158	(11,7 %)
Coût du risque	(63)	+ 65,8 %	(136)	(26,5 %)
Résultat net part du Groupe	321	(19,9 %)	709	(13,5 %)

* Retraité de la réévaluation de la dette et des couvertures de prêts

Banque de financement

(en millions d'euros)	T2-11	Variation T2/T2	S1-11	Variation S1/S1
Produit net bancaire	646	(1,8 %)	1 286	(1,7 %)
Charges d'exploitation	(235)	+ 7,8 %	(457)	+ 8,8 %
Résultat brut d'exploitation	411	(6,6 %)	829	(6,7 %)
Coût du risque	(51)	x 2,0	(130)	(17,2 %)
Résultat d'exploitation	360	(13,1 %)	699	(4,5 %)
Sociétés mises en équivalence	35	(11,0 %)	69	(4,4 %)
Résultat net sur autres actifs	(9)	ns	(8)	ns
Résultat avant impôts	386	(15,0 %)	760	(5,6 %)
Impôts	(116)	(11,7 %)	(259)	+ 14,5 %
Résultat net	270	(16,4 %)	501	(13,4 %)

Au deuxième trimestre 2011, la banque de financement dégage des niveaux de revenus comparables aux trimestres précédents. Le produit net bancaire s'élève ainsi à 646 millions d'euros, en légère baisse de 1,8 % par rapport au deuxième trimestre 2010.

D'une part, les financements structurés affichent un produit net bancaire de 393 millions d'euros sur le deuxième trimestre, soit une hausse de près de 3 % par rapport au deuxième trimestre 2010. Ces activités continuent de bénéficier de la bonne production de 2010 sur tous les segments. De plus, le financement transactionnel de matières premières délivre des performances notables, notamment en raison de la hausse du cours du pétrole. Enfin, le dynamisme des financements de projet permet à Crédit Agricole CIB de passer de la troisième à la première place⁵ sur les transactions portant sur la zone Europe – Moyen Orient – Afrique.

D'autre part, la banque commerciale parvient à conserver des niveaux de revenus élevés malgré le contexte de pression sur les marges. Le produit net bancaire atteint ainsi 247 millions d'euros sur le deuxième trimestre 2011, un repli de 17 % par rapport au deuxième trimestre 2010 mais une hausse de 6 % par rapport au premier trimestre 2011. Dans la syndication, Crédit Agricole CIB occupe la première place en France, passe de la sixième à la première place en Amérique latine et de la septième à la première place en Europe de l'Est⁶.

Les couvertures de prêts génèrent par ailleurs un produit net bancaire positif de 6 millions d'euros au deuxième trimestre 2011.

Le coût du risque, à 51 millions d'euros sur le deuxième trimestre 2011, représente 17 points de base des encours de crédit à la clientèle (chiffre annualisé). Les dotations ont été constituées essentiellement de provisions collectives sur le Yémen. Le stock de provisions collectives s'élève ainsi à 1,5 milliard d'euros au 30 juin 2011.

Au total, le résultat net de la banque de financement atteint 270 millions d'euros sur le deuxième trimestre 2011.

⁵ Source : Thomson Financial

⁶ Source : Thomson Financial

Banque de marchés et d'investissement

(en millions d'euros)	T2-11	Variation T2/T2	S1-11	Variation S1/S1
Produit net bancaire	803	(12,4 %)	1 681	(2,7 %)
Charges d'exploitation	(623)	(1,0 %)	(1 302)	+ 5,7 %
Résultat brut d'exploitation	180	(37,3 %)	379	(23,6 %)
Coût du risque	(12)	(0,0 %)	(6)	(77,4 %)
Résultat d'exploitation	168	(39,0 %)	373	(20,5 %)
Sociétés mises en équivalence	(1)	ns	(1)	ns
Résultat net sur autres actifs	0	ns	2	ns
Résultat avant impôts	167	(38,8 %)	374	(20,2 %)
Impôts	(56)	(38,7 %)	(125)	(16,7 %)
Résultat net	111	(38,8 %)	249	(21,8 %)

Les revenus de la banque de marchés et d'investissement s'inscrivent en retrait dans un environnement agité. Ils s'élèvent à 803 millions d'euros, soit une baisse de 12,4 % par rapport au deuxième trimestre 2010.

Le pôle *Fixed Income* voit son activité perturbée par le regain de tension sur les marchés de dettes. Après un bon premier trimestre, les activités de dérivés de taux ainsi que les activités obligataires ont été particulièrement pénalisées. En revanche, les revenus commerciaux demeurent à des niveaux satisfaisants. Les revenus du pôle se montent ainsi à 371 millions d'euros, une hausse de 3 % par rapport au deuxième trimestre 2010.

Le pôle actions se trouve quant à lui pénalisé par le net ralentissement de l'activité de courtage. La chute des volumes de transaction en Europe comme en Asie a fortement marqué cette activité. En revanche, la banque d'investissement a connu un excellent trimestre. L'activité primaire actions s'est montrée particulièrement dynamique. Crédit Agricole CIB a ainsi réalisé avec succès l'introduction en bourse de Prada S.p.A. au tableau principal de la Bourse de Hong Kong. Par ailleurs, Crédit Agricole CIB et CITICS ont annoncé avoir trouvé un accord dans lequel CITICS va se porter acquéreur de 19,9 % du capital de CLSA ainsi que de 19,9 % du capital de CA Cheuvreux.

Le produit net bancaire lié à la réévaluation de la dette s'est élevé à + 82 millions d'euros sur le deuxième trimestre.

En dépit du contexte spécifique lié à la crise sur la dette souveraine européenne, la VaR est restée maîtrisée et revient vers ses niveaux les plus bas.

Activités en cours d'arrêt

(en millions d'euros)	T2-11	Variation T2/T2	S1-11	Variation S1/S1
Produit net bancaire	(24)	(80,2 %)	3	ns
Charges d'exploitation	(27)	+ 0,0 %	(50)	(3,8 %)
Résultat brut d'exploitation	(51)	(65,5 %)	(47)	(86,8 %)
Coût du risque	(21)	(72,7 %)	(78)	(64,1 %)
Résultat avant impôts	(72)	(68,0 %)	(125)	(78,1 %)
Impôts	23	(62,9 %)	42	(76,9 %)
Résultat net	(49)	(69,9 %)	(83)	(78,7 %)

L'impact des activités en cours d'arrêt reste limité. La perte (part du Groupe) s'élève à 48 millions d'euros sur le deuxième trimestre 2011. Le produit net bancaire des CDO, ABS et CLO s'établit à - 3 millions d'euros, alors que le coût du risque afférent est de 21 millions d'euros. Les impacts de l'activité de corrélation continuent de rester limités conformément au plan de stabilisation et se montent à une perte de 32 millions d'euros. Les dérivés exotiques actions continuent à générer des revenus légèrement positifs, pour 10 millions d'euros au deuxième trimestre.

6. COMPTE PROPRE ET DIVERS

(en millions d'euros)	T2-11	Variation T2/T2	S1-11	Variation S1/S1
Produit net bancaire	43	ns	(275)	(16,5 %)
Charges d'exploitation	(252)	(11,2 %)	(462)	+ 2,3 %
Résultat brut d'exploitation	(209)	(30,7 %)	(737)	(5,6 %)
Coût du risque	(45)	x 4,8	(36)	+ 69,9 %
Résultat d'exploitation	(254)	(18,3 %)	(773)	(3,7 %)
Sociétés mises en équivalence	-	ns	1	ns
Résultat net sur autres actifs	-	ns	(1)	ns
Résultat avant impôts	(254)	(7,9 %)	(773)	(15,8 %)
Résultat net part du Groupe	(168)	(14,2 %)	(610)	(18,2 %)

Au deuxième trimestre 2011, le produit net bancaire du pôle est positif, et s'établit à 43 millions d'euros contre - 18 millions d'euros au deuxième trimestre 2010. Il intègre un bon niveau des revenus de la gestion financière, qui bénéficient de la forte hausse du rendement des actifs indexés sur l'inflation, très au-delà de la saisonnalité habituelle, dans le contexte de remontée sensible de l'inflation au deuxième trimestre 2011. En outre, les dividendes perçus sont en hausse, avec notamment le versement du dividende d'Intesa Sanpaolo pour 49 millions d'euros. Inversement, le coût de financement des participations augmente.

Les charges d'exploitation enregistrent un recul de 11,2 % sur le deuxième trimestre 2011, par rapport au deuxième trimestre 2010 qui intégrait des charges non-récurrentes.

Le résultat net part du Groupe ressort ainsi à - 168 millions d'euros pour le deuxième trimestre 2011, contre - 196 millions au deuxième trimestre 2010.

Pour le semestre, la contribution du Compte propre au produit net bancaire s'améliore, passant de - 329 millions d'euros au premier semestre 2010 à - 275 millions d'euros au premier semestre 2011. Le résultat net part du Groupe atteint pour sa part le niveau de - 610 millions d'euros, contre - 744 millions pour le premier semestre 2010.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Au 30 juin 2011, le groupe Crédit Agricole a réalisé un produit net bancaire de 18 120 millions d'euros (en hausse de 4,8 % par rapport au premier semestre 2010), dont 9 142 millions d'euros au deuxième trimestre 2011 (en progression de 2,0 % par rapport au deuxième trimestre 2010). Ces montants représentent tous deux des niveaux historiques pour le groupe Crédit Agricole. Compte tenu d'une moindre augmentation des charges d'exploitation

(+ 1,6 % sur un an), le résultat brut d'exploitation enregistre une hausse de 9,5 % pour atteindre 7 571 millions d'euros au 30 juin 2011. Il reflète notamment la bonne dynamique commerciale de l'ensemble des métiers.

Le coût du risque est en recul de 5,3 %, enregistrant l'effet de la baisse en Banque de proximité en France et en banque de financement, qui compense l'effort de provisionnement soutenu sur la filiale grecque Emporiki et la légère progression en Services financiers spécialisés. Il intègre par ailleurs une charge de 202 millions d'euros liée à la participation du groupe Crédit Agricole au plan de sauvetage de la Grèce.

La variation de valeur des écarts d'acquisition intègre en particulier la dépréciation de l'écart d'acquisition résiduel sur Emporiki pour 379 millions d'euros au deuxième trimestre 2011.

L'impôt, qui augmente facialement de 31,0 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, comprend une charge non récurrente de 148 millions d'euros liée à la dépréciation des impôts différés actifs portés par Emporiki au cours du deuxième trimestre 2011.

Au total, le résultat net part du Groupe s'établit à 2 408 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011, en hausse de 30,4 % par rapport au 1^{er} semestre 2010.

(en millions d'euros)	T2-11	Variation T2/T2	S1-11	Variation S1/S1
Produit net bancaire	9 142	+ 2,0 %	18 120	+ 4,8 %
Charges d'exploitation	(5 318)	(0,6 %)	(10 549)	+ 1,6 %
Résultat brut d'exploitation	3 824	+ 5,9 %	7 571	+ 9,5 %
Coût du risque	(1 592)	+ 13,1 %	(2 792)	(5,3 %)
Résultat d'exploitation	2 232	+ 1,3 %	4 779	+ 20,4 %
Sociétés mises en équivalence	66	(33,3 %)	130	(30,9 %)
Résultat net sur autres actifs	(7)	ns	(3)	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	(379)	(14,3 %)	(379)	(15,0 %)
Résultat avant impôts	1 912	+ 2,7 %	4 527	+ 27,4 %
Impôts	(969)	+ 14,3 %	(1 940)	+ 31,0 %
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	17	ns	13	ns
Résultat net	960	(5,5 %)	2 600	+ 25,1 %
Résultat net part du Groupe	881	(1,8 %)	2 408	+ 30,4 %

L'information financière de Crédit Agricole S.A. pour le deuxième trimestre 2011 est constituée du présent communiqué de presse et de la présentation attachée. L'information réglementée intégrale, y compris le document de référence, est disponible sur le site Internet : www.credit-agricole.com/Finance-et-Actionnaires dans l'espace "Information financière" et est publiée par Crédit Agricole S.A. en application des dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF)

Relations INVESTISSEURS + 33 1.43.23.04.31

Denis Kleiber	+ 33 1.43.23.26.78		
Nathalie Auzenat	+ 33 1.57.72.37.81	Fabienne Heureux	+ 33 1.43.23.06.38
Colette Canciani	+ 33 1.43.23.45.93	Marie-Agnès Huguenin	+ 33 1.43.23.15.99
Sébastien Chavane	+ 33 1.57.72.23.46	Auréli Marboeuf	+ 33 1.57.72.38 05

Avertissement

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés intermédiaires résumés ont été effectuées. Le rapport d'examen limité est en cours d'émission. Cette présentation peut comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004 (chapitre 1, article 2, § 10). Ces éléments sont issus de scénarii fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés. De même, les informations financières reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs.

Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

Normes applicables et comparabilité

Les chiffres présentés sont établis conformément à la norme IAS 34.

- Visuels de présentation des résultats



Résultats du 2^e trimestre et du 1^{er} semestre 2011

**CA CRÉDIT
AGRICOLE S.A.**

Août 2011

Avertissement

Cette présentation peut comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004 (chapitre 1, article 2, § 10).

Ces éléments sont issus de scénarii fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés.

De même, les états financiers reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs.

Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

Les chiffres présentés sont établis conformément à la norme IAS 34.

Les procédures d'examen limités sur les comptes consolidés intermédiaires résumés ont été effectuées. Le rapport d'examen limité est en cours d'émission.

SOMMAIRE

Données consolidées du groupe Crédit Agricole*

* Caisses régionales, Caisses locales, Crédit Agricole S.A. et leurs filiales

Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

Résultats des pôles métiers de Crédit Agricole S.A.

Structure financière de Crédit Agricole S.A.

Annexes - voir fichier complémentaire

3

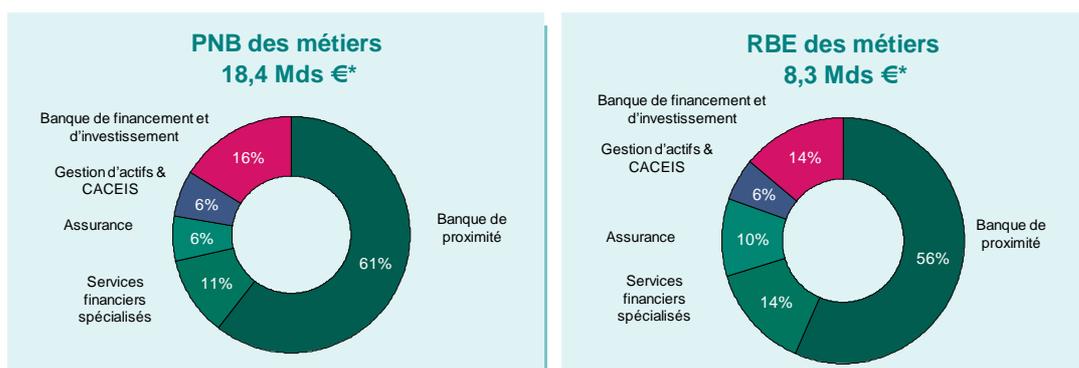
RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

Prépondérance des métiers liés à la banque de proximité

Résultats du 1^{er} semestre 2011



* Hors Compte propre et divers

4

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

Un semestre solide en ligne avec les objectifs du Plan à moyen terme

- **PNB à un niveau record semestriel (+ 4,8 % S1/S1 à 18,1 Mds €)**
- **Coût du risque en amélioration de 5,3 % S1/S1**
- **Résultat avant impôt de 4,5 Mds € au S1-11 (+ 27,4 % S1/S1) après dépréciation de l'écart d'acquisition d'Emporiki pour 359 m € au T2-11**
- **RNPG semestriel de 2,4 Mds € (+ 30,4 % S1/S1)**
- **Au T2-11, un RNPG de 881 m € (- 1,8 % T2/T2)**
 - RBE : + 5,9 % porté par un PNB à un niveau record (+ 2,0 % à 9,1 Mds €) et la baisse des charges (- 0,6 %)
 - Dépréciations des titres d'Etat grecs : - 202 m € en coût du risque

5

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

En m €	T2-11	Δ T2/T2	S1-11	Δ S1/S1
Produit net bancaire	9 142	+ 2,0 %	18 120	+ 4,8 %
Charges d'exploitation	(5 318)	(0,6 %)	(10 549)	+ 1,6 %
Résultat brut d'exploitation	3 824	+ 5,9 %	7 571	+ 9,5 %
Coût du risque*	(1 592)	+ 13,1 %	(2 792)	(5,3 %)
Résultat d'exploitation	2 232	+ 1,3 %	4 779	+ 20,4 %
Sociétés mises en équivalence	66	(33,3 %)	130	(30,9 %)
Résultat net sur autres actifs	(7)	ns	(3)	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	(379)	(14,3 %)	(379)	(15,0 %)
Résultat avant impôt	1 912	+ 2,7 %	4 527	+ 27,4 %
Impôts	(969)	+ 14,3 %	(1 940)	+ 31,0 %
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	17	ns	13	ns
Résultat net	960	(5,5 %)	2 600	+ 25,1 %
Résultat net part du Groupe	881	(1,8 %)	2 408	+ 30,4 %

* Dont 202 m € sur le plan de soutien à la Grèce

6

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

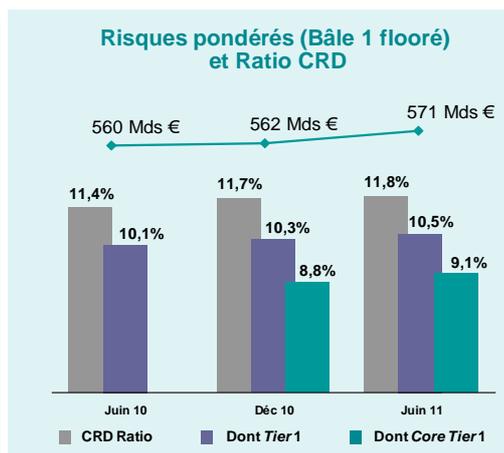
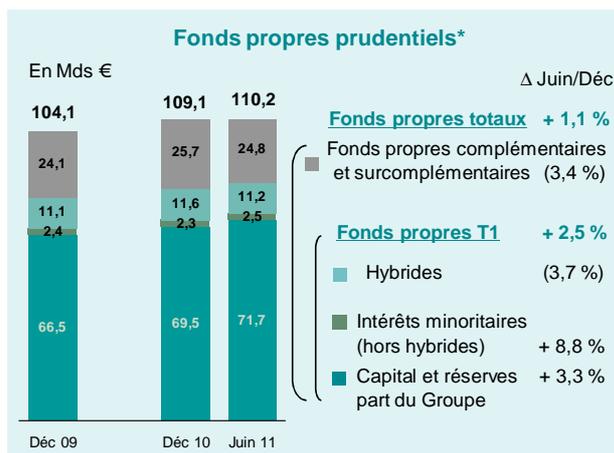
 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

GRUPE CREDIT AGRICOLE

Structure financière

■ Une structure financière solide

- Fonds propres totaux avant déductions : 110,2 Mds €, dont 71,7 Mds € de capital et réserves part du Groupe
- Risques pondérés en hausse
- Core Tier 1 à 9,1 %, en hausse de 30 points de base sur le semestre
- Non floorés, les ratios s'établissent à 10,4 % pour le Core Tier 1, 11,9 % pour le Tier 1, et 13,8 % pour le ratio global



7

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

SOMMAIRE

Données consolidées du groupe Crédit Agricole*

* Caisses régionales, Caisses locales, Crédit Agricole S.A. et leurs filiales

Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

Résultats des pôles métiers de Crédit Agricole S.A.

Structure financière de Crédit Agricole S.A.

Annexes - voir fichier complémentaire

8

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Résultat sous-jacent* en ligne avec le T1-11

■ Après un T1-11 à 1,0 Md €, le RNPG sous-jacent* s'établit au T2-11 à 979 m €

- RNPG T2-11 : 339 m €
- Eléments non récurrents au T2-11 : 640 m € (détails slide suivant)

■ Produit net bancaire en hausse de 1,1 % T2/T2

- Plus haut trimestriel historique depuis la cotation

■ Charges très bien maîtrisées

- Impact des taxes bancaires : 30 m € sur le T2
- Hors taxes bancaires, charges en baisse de 3,1 % T2/T2
- Coefficient d'exploitation à 60,2 % (- 2,1 pts T2/T2)

■ Coût du risque en baisse de 5,8 % T2/T2 hors plan de soutien à la Grèce

En m €	T2-11	T2-10	Δ T2/T2	Δ T2/T2**
Produit net bancaire	5 531	5 469	+ 1,1 %	+ 1,4 %
Charges d'exploitation	(3 330)	(3 405)	(2,2 %)	(2,7 %)
Résultat brut d'exploitation	2 201	2 064	+ 6,6 %	+ 8,2 %
Coût du risque	(1 125)	(980)	+ 14,8 %	
Résultat d'exploitation	1 076	1 084	(0,7 %)	
Sociétés mises en équivalence	269	284	(5,3 %)	
Résultat net sur autres actifs	(8)	0	ns	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	(359)	(414)	(13,3 %)	
Impôts	(587)	(459)	+ 27,9 %	
Résultat net part du Groupe	339	379	(10,6 %)	

* Résultat sous-jacent : résultat hors éléments non-récurrents

** À périmètre et change constants

9

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Impacts non récurrents liés à la Grèce au T2-11

En m €	Avant impôt	Impact net	Impact net part du Groupe
Impact en coût du risque du plan de soutien à la Grèce	(202)	(165)	(146)
<i>dont Emporiki</i>	(71)*		
<i>dont assurance</i>	(131)		
Dépréciation de l'écart d'acquisition résiduel sur Emporiki	(359)	(359)	(359)
Impact en impôts de la dépréciation d'IDA** chez Emporiki	-	(148)	(135)
Impact total			(640)

* La dépréciation de - 71 m € correspond à 21 % de l'exposition brute en obligations d'Etat grec éligibles au plan de soutien

** Stock d'IDA au 31/12/2010 : 278 m €

10

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Résultat net part du Groupe : 1 339 m € sur le S1-11

En m €	S1-11	S1-10	Δ S1/S1	Δ S1/S1*
Produit net bancaire	10 835	10 293	+ 5,3 %	+ 5,2 %
Charges d'exploitation	(6 606)	(6 567)	+ 0,6 %	+ 0,1 %
Résultat brut d'exploitation	4 229	3 726	+ 13,5 %	+ 14,3 %
Coût du risque	(1 947)	(2 054)	(5,2 %)	
Résultat d'exploitation	2 282	1 672	+ 36,5 %	
Sociétés mises en équivalence	710	709	+ 0,1 %	
Résultat net sur autres actifs	(7)	(159)	ns	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	(359)	(418)	(14,1 %)	
Impôts	(1 107)	(729)	+ 51,9 %	
Résultat net part du Groupe	1 339	849	+ 57,7 %	

* À périmètre et change constants

11

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

SOMMAIRE

Données consolidées du groupe Crédit Agricole*

* Caisses régionales, Caisses locales, Crédit Agricole S.A. et leurs filiales

Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

Résultats des pôles métiers de Crédit Agricole S.A.

Banque de proximité en France – Caisses régionales
Banque de proximité en France – LCL
Banque de proximité à l'international
Services financiers spécialisés
Gestion d'actifs, assurances et banque privée
Banque de financement et d'investissement

Structure financière de Crédit Agricole S.A.

Annexes - voir fichier complémentaire

12

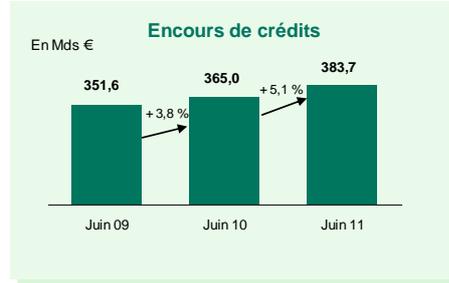
RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE - CAISSES RÉGIONALES

Croissance équilibrée des crédits et de la collecte bilan

- **Conquête : ouvertures de DAV quasiment doublées sur un an**
- **Innovation produit** : lancement de *Kwixo*, nouvelle solution de paiement et de transfert d'argent à distance via le téléphone mobile ou Internet, sans coordonnées bancaires
- **Encours de crédits en hausse de 5,1 % sur un an**
 - Présence renforcée dans le financement de l'économie
 - Stabilisation de la progression des encours au S1-11 par rapport à décembre 2010
 - Forte progression des encours habitat : + 7,0 %
 - conjoncture de taux favorable aux acquéreurs
 - maintien d'un niveau de réalisation élevé malgré une base 2010 exceptionnellement haute
- **Encours de collecte en hausse de 3,9 % sur un an**
 - Dynamisme de la collecte de bilan : + 5,0 %
 - accélération de la progression de la collecte d'épargne, + 6,2 %, tirée par les livrets
 - ralentissement de la progression des encours de DAV notamment des particuliers
 - Redressement de la collecte hors bilan : + 2,4 %
 - stabilisation des valeurs mobilières au S1-11
 - poursuite de la progression de l'assurance-vie
 - poursuite de la décollecte sur les OPCVM monétaires



13

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE - CAISSES RÉGIONALES

Progression de la contribution : + 11,7 % S1/S1

- **Croissance modérée de l'activité clientèle : + 2,7 % S1/S1**
 - PNB clientèle + 2,7 % S1/S1 (+ 1,9 % S1/S1 hors EL)
 - Bonne tenue des commissions : + 1,3 % S1/S1
 - progression des commissions de services liée au dynamisme de la conquête et aux bonnes performances de l'assurance
 - recul des commissions sur valeurs mobilières, toujours pénalisées par la volatilité des marchés financiers
- **Coefficient d'exploitation hors projet NICE en baisse de 0,6 pt S1/S1 à 52,0 %**
 - Progression des charges hors NICE S1/S1 : + 2,5 %
- **Coût du risque en baisse de 5,6 % S1/S1 malgré la forte dotation en provisions collectives**
 - Taux de couverture (y compris provisions collectives) : 109,8 %
- **Contribution au RNPG en hausse de 11,7 % S1/S1**

En m €	T2-11*	Δ T2/T2*	S1-11*	Δ S1/S1*
PNB cumulé	4 013**	+ 2,5 %	7 502**	+ 3,7 %
Produit net bancaire	3 360	+ 2,2 %	6 841	+ 3,7 %
Charges d'exploitation	(1 848)	+ 1,8 %	(3 661)	+ 3,6 %
Résultat brut d'exploitation cumulé	1 512	+ 2,7 %	3 180	+ 3,7 %
Coût du risque	(452)	+ 6,8 %	(828)	(5,6 %)
Résultat d'exploitation cumulé	1 060	+ 1,0 %	2 352	+ 7,4 %
Coefficient d'exploitation	55,0 %	(0,2 pt)	53,5 %	(0,0 pt)

Résultat net mis en équivalence (à 25 %)	184	+ 3,9 %	411	+ 7,5 %
Variation de quote-part dans les réserves	16	ns	163	+ 23,6 %
Quote-part de résultats des mises en équivalence	200	+ 9,9 %	574	+ 11,7 %
Résultat net part du Groupe	200	+ 9,9 %	574	+ 11,7 %

* Données consolidées des 38 Caisses régionales retraitées des opérations intragroupe (y compris dividendes de Crédit Agricole S.A. perçus par les Caisses régionales)

** Contribution cumulée IFRS des 38 Caisses régionales mises en équivalence non retraitée des opérations intragroupe

14

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE - LCL

Des indicateurs d'activité favorables

■ Offre commerciale toujours dynamique

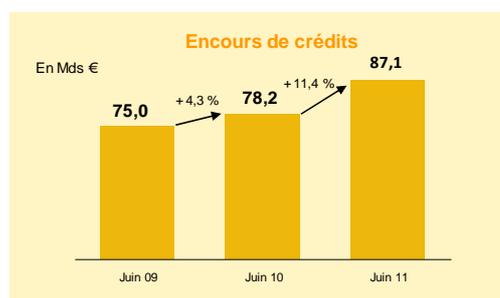
- Lancement de *Kwixo*, nouvelle solution de paiement et de transfert d'argent à distance
- Lancement du « Compte à Taux Progressif PRO » dédié à la clientèle des professionnels

■ Progression des encours de crédit : + 11,4 % sur un an

- Participation active au financement des ménages et des entreprises
- Production des crédits à l'habitat toujours dynamique entraînant une hausse des encours de 17,5 %
- Poursuite de la croissance des encours entreprises (+ 7,4 %)

■ Collecte de bilan renforcée : + 8,8 % sur un an

- Production en épargne de bilan 4 fois plus importante qu'au premier semestre 2010
- Fort succès de l'émission obligataire LCL d'avril (390 m €) et réussite des 2 nouveaux emprunts obligataires émis en juin



15

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE - LCL

Résultats portés par l'activité commerciale

■ RNPG : maintien d'une croissance à deux chiffres : + 11,9 % S1/S1

■ Produit net bancaire en hausse : + 1,5 % S1/S1*

- Croissance des commissions d'assurance dommages et emprunteurs : + 7,5 %
- Bon niveau des commissions liées aux crédits immobiliers et entreprises : + 32,2 %
- Bonne tenue de la marge d'intérêt sur l'activité de crédit
- Hausse des coûts de refinancement liée au contexte de marché

■ Forte baisse du coût du risque : - 13,4 % S1/S1

- Coût du risque sur les entreprises divisé par plus de 2 par rapport au S1 2010
- Diminution du taux de créances douteuses et litigieuses : 2,4 % des encours contre 2,8 % au S1 2010
- Taux de couverture ** des créances douteuses et litigieuses en progression de 3,8 points sur un an (76,1 % globalement et 96,7 % sur les entreprises)

En m €	T2-11	Δ T2/T2*	S1-11	Δ S1/S1*
Produit net bancaire	980	(1,1 %)	1 968	+ 1,5 %
Charges d'exploitation	(623)	(0,5 %)	(1 235)	(1,2 %)
Résultat brut d'exploitation	357	(2,1 %)	733	+ 6,4 %
Coût du risque	(75)	(8,7 %)	(155)	(13,4 %)
Résultat d'exploitation	282	(0,1 %)	578	+ 13,4 %
Résultat net part du Groupe	184	(1,9 %)	380	+ 11,9 %
Coefficient d'exploitation	63,6 %	+ 0,4 pt	62,7 %	(1,7 pt)

* A partir du T1-11, reclassement de charges en PNB concernant les moyens de paiement
** Y compris provisions collectives

16

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BANQUE DE PROXIMITE A L'INTERNATIONAL

RNPG de 163 m €, en hausse de 3,2 % S1/S1 hors Emporiki

■ PNB en forte progression : + 6,2 %* S1/S1

- Intégration réussie au T2-11 des 96 agences italiennes acquises auprès d'ISP après les 76 agences du réseau Carispezia au T1-11

■ RBE impacté par l'intégration des agences italiennes

- Charges d'exploitation contenues à + 1,1 % S1/S1* hors effet périmètre et coûts d'intégration (27 m €)
- RBE en baisse de 2,2 %* S1/S1 mais stable hors effet périmètre et coûts d'intégration (- 0,5 % S1/S1)

■ Forte concurrence sur la collecte

- Augmentation du coût de la collecte qui pèse notamment sur le PNB en Grèce
- Maintien d'un équilibre entre la collecte de bilan et les crédits, grâce notamment à l'intégration des nouvelles agences en Italie

■ Coût du risque en forte baisse : - 9,0 %* S1/S1 et - 8,2 %* T2/T1

- Amélioration en Europe
- Stabilisation en Afrique du Nord (Egypte et Maroc)

En m €	T2-11 hors Emporiki	ΔT2/T2 hors Emporiki	S1-11 hors Emporiki	Δ S1/S1 hors Emporiki
Produit net bancaire	580	+ 3,9 %	1 161	+ 6,2%**
Charges d'exploitation	(384)	+ 14,9 %	(748)	+ 11,4 %
Résultat brut d'exploitation	196	(12,4%)	413	(2,2%)
Coût du risque	(89)	(17,9%)	(186)	(9,0%)
Résultat d'exploitation	107	(7,3%)	227	+ 4,3 %
Sociétés mises en équivalence	27	+ 7,9 %	55	(23,6 %)
Résultat avant impôts	134	(4,6%)	282	(2,7%)
Impôt	(45)	(6,2%)	(91)	+ 4,1 %
Résultat net	102	+ 6,6 %	204	(2,2%)
Résultat net part du Groupe	83	+ 18,8 %	163	+ 3,2 %
Coefficient d'exploitation	66,1%	+ 6,3 pts	64,4%	+ 3,0 pts

** Hors effet périmètre, le PNB progresse de 0,5 % hors Emporiki S1/S1

* Hors Emporiki

17

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

CARIPARMA

Rentabilité confirmée

■ Intégration réussie des nouvelles agences et forte progression des encours

- Les encours de collecte progressent de 13,5 % T2/T2. Les 96 agences ISP entrées au cours du trimestre contribuent à un apport de liquidité (collecte moins crédits) d'environ 1,6 Md €
- Intégration de près de 200 000 nouveaux clients au T2-11 par le biais des nouvelles agences

■ PNB en forte croissance

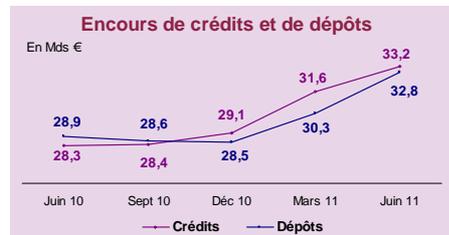
- Le PNB progresse de 12,7 % S1/S1, dont 8,9 % d'effet périmètre
- Les commissions bénéficient des synergies avec le Groupe (+ 1,5 Md € de placement de collecte gérée, + 45 % de revenus en assurance dommage et emprunteurs)

■ Des charges tenant compte d'éléments exceptionnels liés à l'intégration de Carispezia et des nouvelles agences

- Coûts d'intégration de 27 m €, dont 18 m € au T2
- Hors coûts d'intégration et à périmètre constant, les charges progressent de 2,1 % S1/S1 et de 0,7 % T2/T2

■ Coût du risque : évolution favorable

- Stabilité du coût du risque malgré la progression des encours
- Niveau des contentieux « sofferenze » inférieur au marché (1,5 % pour le groupe Cariparma vs 2,6 % pour le marché)**



Contribution de Cariparma aux comptes de Crédit Agricole S.A.

En m €	T2-11	Δ T2/T2	S1-11	Δ S1/S1
Produit net bancaire	394	+ 9,2 %	786	+ 12,7 %
Charges d'exploitation	(253)	+ 22,4 %	(489)	+ 18,8 %
Résultat brut d'exploitation	141	(8,6%)	297	+ 3,9 %
Coût du risque	(53)	(3,6%)	(108)	+ 1,0 %
Impôt	(34)	(16,1%)	(77)	+ 3,6 %
Résultat net	54	(8,2%)	112	+ 7,1 %
Résultat net part du Groupe	39	(8,8%)	80	+ 6,8 %
Coefficient d'exploitation*	58,9%	+ 1,6 pt	58,1%	(1,0 pt)

* Hors coûts d'intégration et à périmètre constant

RNPG du groupe Cariparma en Italie au 30 juin 2011 : 120 m €, dont 60 m € au T2-11

** Source ABI Monthly outlook Juin 11

18

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

EMPORIKI

Progression du RBE

■ Politique proactive sur la collecte pour limiter le niveau de refinancement du Groupe

- Encours de collecte stables au T2 dans un marché en décollecte : Emporiki regagne des parts de marché (+ 0,3 pt sur le semestre)
- Recours à des sources alternatives de collecte (EMTN, CDs) et meilleure rémunération des comptes à terme
- Recours à la BCE (0,5 Md € en juillet 2011)

■ RBE : progression grâce aux économies de charges

- PNB pénalisé par la hausse du coût de la collecte et le niveau élevé des crédits douteux
- Baisse significative des frais de personnel liée pour l'essentiel aux coûts de restructuration enregistrés au T2-10 sur la politique de départs aidés

■ Coût du risque : maintien à un niveau élevé

- Coût du risque qui reste élevé dans un environnement économique dégradé et malgré les actions de recouvrement qui portent leurs fruits
- Hors impact du plan de soutien à la Grèce, le coût du risque serait en baisse de 12,6 % S1/S1

■ Un trimestre impacté par des éléments non récurrents

Contribution d'Emporiki aux comptes de Crédit Agricole S.A.

En m €	T2-11	Δ T2/T2	S1-11	Δ S1/S1
Produit net bancaire	174	(1,9 %)	366	+ 0,4 %
Charges d'exploitation	(133)	(27,2 %)	(264)	(18,4 %)
Résultat brut d'exploitation	41	ns	102	x 2,5
Coût du risque	(348)	+ 10,6 %	(569)	-
Dépréciation des écarts d'acquisition	(359)	(14,1 %)	(359)	(14,1 %)
Résultat avant impôts	(666)	(9,7 %)	(826)	(12,7 %)
Impôt	(152)	ns	(154)	ns
Résultat net	(818)	+ 10,2 %	(980)	+ 2,7 %
Résultat net part du Groupe	(777)	+ 9,1 %	(916)	+ 2,2 %
Coefficient d'exploitation	76,3 %	(26,5 pts)	72,2 %	(16,6 pts)

19

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS

Trimestre satisfaisant

■ Poursuite de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle du pôle

- PNB +1,2 % S1/S1
- Charges en baisse : - 1,8 % S1/S1

■ Coût du risque en hausse : + 2,1 % S1/S1

- Impact dû à l'actualisation des paramètres de provisionnement
- Coefficient d'intermédiation toujours en amélioration, de 1,0 pt S1/S1, à 76,3 %

⇒ Contribution du pôle en hausse à 298 m € (+17,6 % S1/S1)

En m €	T2-11	Δ T2/T2	S1-11	Δ S1/S1
Produit net bancaire	996	+ 0,3 %	1 999	+ 1,2 %
Charges d'exploitation	(427)	(1,6 %)	(848)	(1,8 %)
Résultat brut d'exploitation	569	+ 1,7 %	1 151	+ 3,4 %
Coût du risque	(360)	+ 7,3 %	(677)	+ 2,1 %
Résultat d'exploitation	209	(6,7 %)	474	+ 5,4 %
Sociétés mises en équivalence	4	+ 68,0 %	7	+ 28,1 %
Résultat avant impôts	213	(6,0 %)	481	+ 5,5 %
Résultat net part du Groupe	138	+ 8,8 %	298	+ 17,6 %
Coefficient d'exploitation	42,9 %	(0,8 pt)	42,4 %	(1,3 pt)

20

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

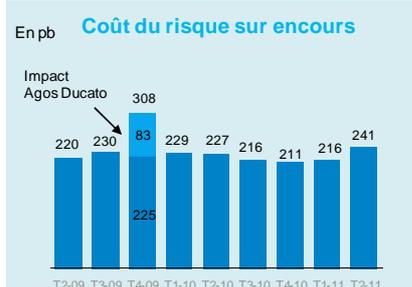
Résultat en progression

- **Ralentissement de l'activité : encours + 1,1% sur un an**
 - Baisse de la consommation des ménages au T2 dans un contexte de ralentissement économique, se traduisant par un recul de la production de crédits à la consommation en France et en Italie
 - France :
 - entrée en application au T2 des dernières dispositions de la Loi crédit à la consommation et arrêt des bonifications fiscales sur les économies d'énergie
 - bonne résistance du segment automobile
 - Italie : marché automobile en contraction
 - Autres pays : dynamisme en Allemagne, Maroc et Suède, très fort ralentissement en Grèce

- **Renforcement de l'efficacité opérationnelle dans un contexte de croissance économique faible**
 - PNB en hausse de 0,8 % S1/S1 grâce à une politique volontariste de maintien des marges
 - Charges en baisse de 0,8 % S1/S1
 - Coefficient d'exploitation en baisse de 0,6 point

- **Coût du risque en hausse : + 1,5 % S1/S1**
 - Actualisation des paramètres de provisionnement
 - Coût du risque en point de base quasi stable S1/S1 (229 au S1-11 contre 226 au S1-10)

- **Résultat net de 277 m € au S1-11, en hausse de 11,5% S1/S1**



21

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

AFFACTURAGE ET CRÉDIT-BAIL

Contribution en hausse de l'affacturage et du crédit-bail France

- **PNB en hausse de 3,5 % S1/S1 porté par le dynamisme de l'activité en affacturage**

- **Charges maîtrisées**
 - Coefficient d'exploitation à 58,5 % au S1-11, stable S1/S1

- **Coût du risque bien maîtrisé : - 33,3 % S1/S1 hors Emporiki Leasing**

- **Crédit-bail : résultats affectés par un contexte difficile**
 - France : progression des encours qui soutient les résultats, malgré une production en recul
 - International : 20 m € de coût du risque sur Emporiki Leasing au T2-11 en raison du contexte économique grec

- **Affacturage : un excellent trimestre**
 - Forte progression de l'activité tant en France qu'à l'international, à partir d'une base 2010 faible
 - Baisse des charges et très bonne maîtrise du risque : coefficient d'intermédiation à 63,4 % au S1-11, en recul de 6,7 points S1/S1



22

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

GESTION D'ACTIFS, ASSURANCES ET BANQUE PRIVÉE

Résistance de l'activité et des résultats

■ Bonne résistance des métiers dans un contexte de marchés difficile

- Encours gérés en hausse de 3,0 % S1/S1, à 1 066 Mds €
- Collecte nette à 16,8 Mds € pour le semestre

■ Hausse de 6,6 % du RNPG S1/S1, reflétant un bon contrôle des charges

- PNB en hausse de 6,6 %, soutenu par la performance de l'assurance, en particulier en dommages
- Baisse des charges de 2,4 %, notamment grâce à la gestion d'actifs, dont les coûts enregistrent un recul de 12,7 % par rapport au S1-10 qui intégrait les charges de restructurations d'Amundi
- Coût du risque pénalisé par la participation de Crédit Agricole Assurances au plan de soutien à la Grèce

En m €	T2-11	Δ T2/T2	S1-11	Δ S1/S1
Produit net bancaire	1 334	+ 2,7 %	2 646	+ 6,6 %
Charges d'exploitation	(626)	(4,4 %)	(1 240)	(2,4 %)
Résultat brut d'exploitation	708	+ 9,8 %	1 406	+ 16,0 %
Coût du risque	(124)	ns	(110)	ns
Résultat d'exploitation	584	(7,3 %)	1 296	+ 8,3 %
Sociétés mises en équivalence	2	ns	5	ns
Résultat avant impôts	586	(7,4 %)	1 301	+ 8,7 %
Résultat net part du Groupe	347	(11,5 %)	790	+ 6,6 %
Coefficient d'exploitation	46,9 %	(3,5 pts)	46,9 %	(4,3 pts)

23

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

GESTION D'ACTIFS – AMUNDI*

Progression du résultat net de 26 % au premier semestre

■ Poursuite de la croissance de l'activité dans un contexte de marché difficile

- Collecte d'actifs longs à 6,5 Mds €, tirée par la clientèle institutionnelle en France et à l'international, ainsi que par l'épargne entreprise
- Renforcement du positionnement concurrentiel d'Amundi
 - Progression de la part de marché sur les OPCVM distribués en France : 25,2 % à fin juin 2011, contre 24,7 % à fin décembre 2010**
 - Renforcement des positions en Europe, au Moyen-Orient et en Asie

■ Progression des résultats : RNPG à 180 m €, en hausse de 25,9 % S1/S1

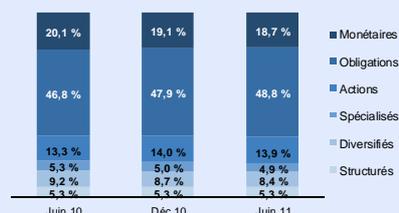
- Bonne résistance du PNB
 - Hausse de 4 % des commissions de gestion fixes
 - De moindres commissions de surperformance en raison des conditions de marché
- Forte baisse des charges d'exploitation, -12,7 %, matérialisant la réalisation des synergies
- Coefficient d'exploitation au niveau très performant de 54,7 %, stable S1/S1 (hors coûts de restructuration en 2010)

* Y compris les activités de gestion d'actifs de la BFT, rachetées au 1^{er} juillet 2011 par Amundi
 ** Source : Europerformance NMO, juin 2011 (périmètre : fonds ouverts domiciliés en France, hors mandats et dédiés)

Evolution des actifs sous gestion



Répartition des actifs sous gestion



24

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

SERVICES FINANCIERS AUX INSTITUTIONNELS

Des résultats satisfaisants

■ Stabilité globale des encours

- Développement commercial soutenu compensant la décollecte des fonds monétaires
- Progression des encours conservés à l'international : + 5 % au S1 2011



■ Des résultats satisfaisants : PNB et RBE stables S1/S1

- Fort dynamisme des activités de prêt/emprunt de titres et de compensation de dérivés listés
- Maîtrise des charges qui permet de maintenir le coefficient d'exploitation parmi les meilleurs de l'industrie, à 70,2 % au S1-11
- RNPG quasi-stable S1/S1 à 64 m €



25

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BANQUE PRIVÉE

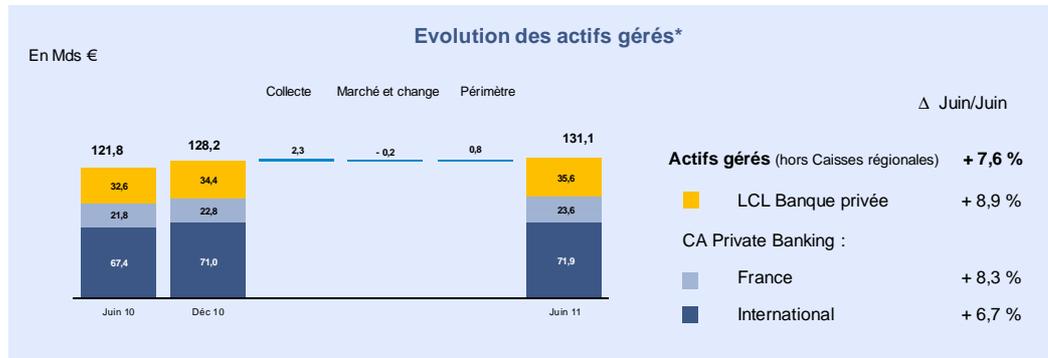
Un semestre robuste

■ Progression des encours sur le semestre

- Actifs gérés + 2,3 % par rapport au 31/12/2010 et + 7,6 % S1/S1
- Collecte nette de 2,3 Mds € sur le semestre :
 - performances positives de l'ensemble des entités de CA Private Banking
 - près de la moitié de la collecte nette engrangée sur la clientèle internationale
- Effet marché favorable (1,4 Md €) ne suffisant pas à compenser un effet change négatif (- 1,6 Md €)

■ CA Private Banking : résultat net de 72 m € au S1-11 (+ 5,7 % S1/S1)

- PNB + 7,8 % sur la période
- Maîtrise des charges : + 2,0 % S1/S1 hors effets périmètre et change
⇒ coefficient d'exploitation de 73,9 % à fin juin 2011
- Résultat avant impôt : + 6,9 % S1/S1



* Encours de Crédit Agricole Private Banking (BGPI, CA Suisse, CA Luxembourg, CFM Monaco, CA Espagne, CA Miami, DTVM Brésil) et de LCL Banque privée

26

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

ASSURANCES

Activité en France dynamisée par l'assurance dommages et emprunteur

■ Bonne résistance de l'assurance-vie en France dans un contexte de marché toujours difficile

- Repli du chiffre d'affaires limité à 10 % S1/S1 (à périmètre constant) contre -11 %* pour le marché
- Collecte nette toujours largement positive à 3,3 Mds €

■ Poursuite de la très bonne performance de l'assurance dommages en France

- Croissance du chiffre d'affaires de 12 % S1/S1 (à périmètre constant), très supérieure à celle du marché
- Fruit du développement du portefeuille de contrats (+ 7 %) et des révisions tarifaires (conséquences des sinistralités importantes survenues en 2009 et 2010)

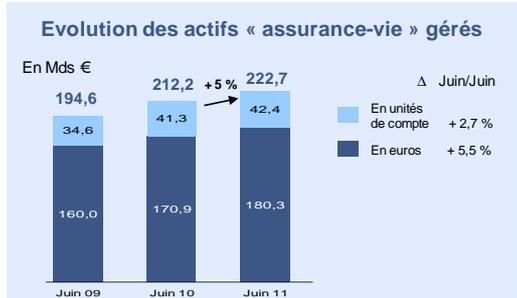
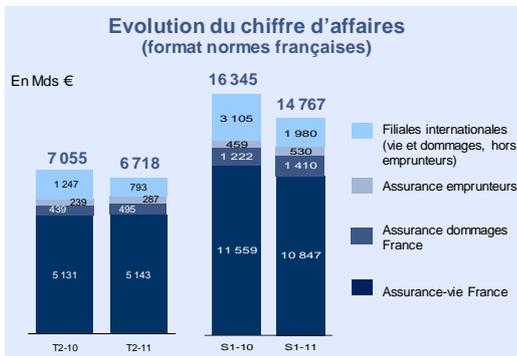
■ Ralentissement de l'activité à l'international

- Stabilité de l'activité en Italie sur un marché en baisse de 26 % S1/S1
- Activité ralentie au Luxembourg du fait d'une concurrence accrue sur les produits haut de gamme
- Activité au Portugal fortement pénalisée par la dégradation du contexte économique et financier

■ Assurance emprunteurs

- Forte croissance en France grâce à la poursuite du partenariat avec LCL et le lancement d'une nouvelle gamme individuelle
- Ralentissement du marché de l'assurance crédit automobile en Italie et en Allemagne

* Données FFSA



27

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

ASSURANCES

Une contribution aux résultats du Groupe régulière

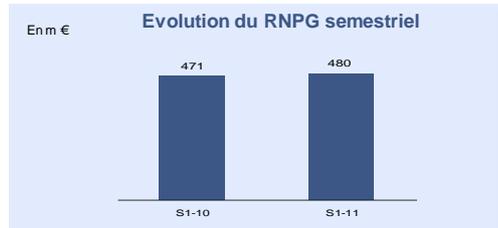
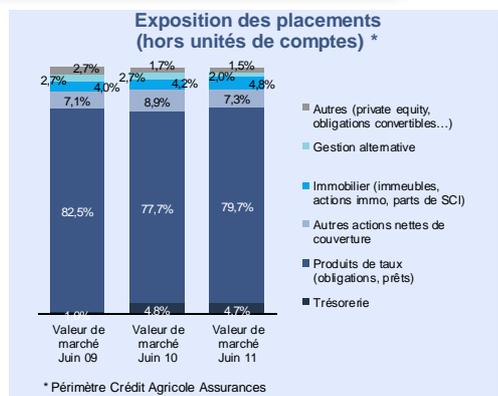
■ Forte croissance du résultat brut d'exploitation (+ 21,3 %)

- Progression continue des encours gérés en assurance-vie (+ 5 %)
- Amélioration de la sinistralité en assurance dommages au S1-11
- Frais généraux maîtrisés : + 3 % S1/S1
- Coefficient d'exploitation bas, en amélioration de 3,2 points par rapport au S1-10, pour atteindre 24,9 %

■ Un résultat net part du Groupe de 480 m € au S1-11

- Impact de 131 m € en coût du risque lié à la participation au plan de soutien à la Grèce

■ Dans le cadre des stress-tests de l'EIOPA (simulation sur les comptes arrêtés au 31/12/2010), Crédit Agricole Assurances a confirmé sa capacité à couvrir les besoins Solvency II sur la base de ses fonds propres actuels



28

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

RNPG en ligne avec les objectifs du plan stratégique

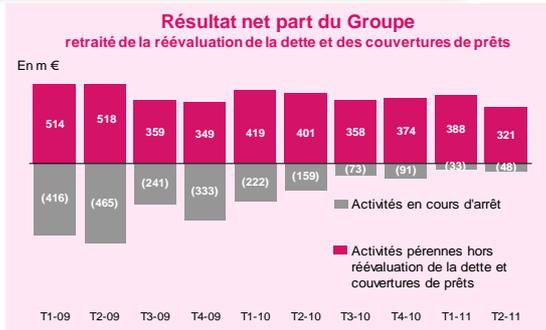
■ Dans un contexte dégradé au T2-11, les activités pérennes dégagent un RNPG de 321 m €*

- Activité soutenue de la banque de financement dans la continuité des trimestres précédents
- Des activités de marché en retrait dans un contexte macroéconomique perturbé
- Coût du risque impacté par des provisions collectives sur le Yémen

■ Contribution limitée des activités en cours d'arrêt (- 48 m €)

■ Bonne maîtrise des charges

- Hors effet des taxes « systémiques », légère baisse des charges T2/T2
- Le coefficient d'exploitation reste proche de 60 % au S1-11



Résultat des activités pérennes

En m €	T2-11*	Δ T2/T2*	S1-11*	Δ S1/S1*
Produit net bancaire	1 361	(5,5%)	2 917	(1,6%)
Charges d'exploitation	(858)	+ 1,2 %	(1 759)	+ 6,5 %
Résultat brut d'exploitation	503	(15,0%)	1 158	(11,7%)
Coût du risque	(63)	+ 65,8 %	(136)	(26,5 %)
Résultat net part du Groupe	321	(19,9%)	709	(13,5%)
Coefficient d'exploitation	63,0 %		60,3 %	

* Retraité de la réévaluation de la dette et des couvertures de prêts

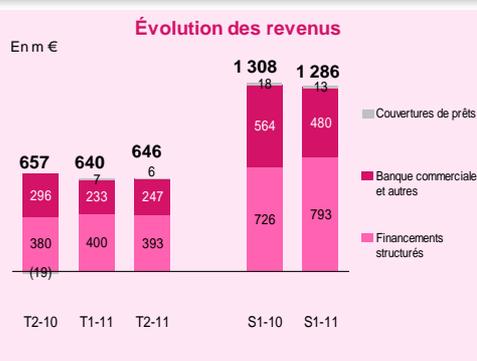
29

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BANQUE DE FINANCEMENT

Des niveaux de revenus comparables aux trimestres précédents

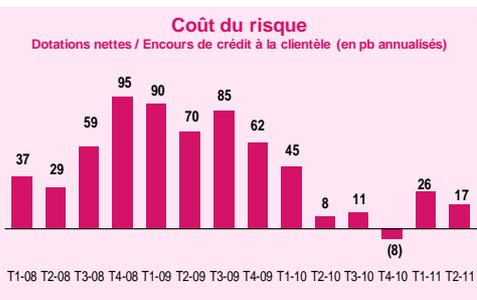


■ Maintien des revenus des financements structurés à des niveaux élevés, dans la continuité des trimestres précédents

- Ces activités continuent de bénéficier de la bonne production de 2010
- Performances notables du financement transactionnel de matières premières qui profite notamment de la hausse du cours du pétrole
- Crédit Agricole CIB passe de la 3^e à la 1^{ère} place sur les financements de projets zone EMEA ⁽¹⁾

■ Dans un contexte de pression sur les marges, la banque commerciale parvient à maintenir son niveau de revenus

- Bon positionnement dans la syndication
 - Crédit Agricole CIB occupe la 1^{ère} place en France
 - et passe de la 6^e à la 1^{ère} place en Amérique Latine
 - et de la 7^e à la 1^{ère} place en Europe de l'Est ⁽¹⁾



■ Coût du risque : - 51 m €

- Dotations essentiellement en provisions collectives sur le Yémen
- Le stock de provisions collectives s'élève à 1,5 Md € au 30 juin 2011

⁽¹⁾ Source : Thomson Financial

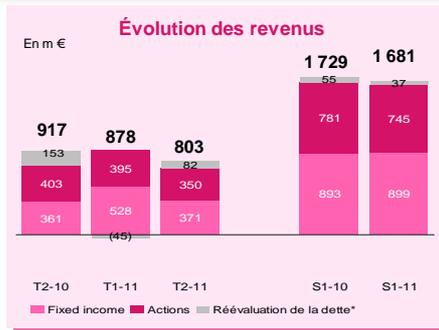
30

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BANQUE DE MARCHÉS ET D'INVESTISSEMENT

Revenus en retrait dans un environnement agité



* Stock résiduel de la réévaluation de la dette 30/06/11 : 376 m €

■ Pôle Fixed Income : activité perturbée par le regain de tension sur les marchés de dettes

- Après un bon premier trimestre, les activités de dérivés de taux ainsi que les activités obligataires ont été particulièrement pénalisées
- En revanche, les revenus commerciaux demeurent à des niveaux tout à fait satisfaisants

■ Pôle actions : pénalisé par le net ralentissement de l'activité sur le courtage

- Excellent trimestre de la banque d'investissement, et en particulier de son activité d'émission primaire actions
 - Crédit Agricole CIB a réalisé avec succès l'introduction en Bourse de Prada S.p.A. au Tableau principal de la Bourse de Hong Kong.
 - Activité du courtage fortement marquée par la chute des volumes de transaction en Europe et en Asie
 - Crédit Agricole CIB et CITICS ont trouvé un accord dans lequel CITICS va se porter acquéreur de 19,9% du capital de CLSA ainsi que de 19,9% du capital de CA Cheuvreux
- En dépit du contexte spécifique lié à la crise sur la dette souveraine européenne, la VaR reste maîtrisée et revient vers ses niveaux les plus bas.

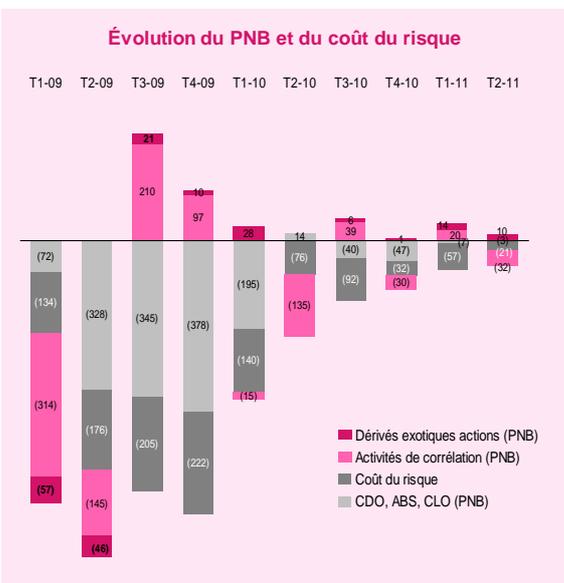
31

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

ACTIVITES EN COURS D'ARRET

Impact toujours limité



Au T2-11, le reclassement des actifs financiers en prêts et créances effectué au 1^{er} octobre 08, a entraîné une neutralisation d'un gain avant impôts de 22 m €

■ CDO, ABS, CLO

- Pas d'impact significatif ce trimestre

■ Activité de corrélation

- Les impacts continuent de rester limités conformément au plan de stabilisation

■ Dérivés exotiques actions

- Activité qui continue à générer des revenus légèrement positifs

32

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

SOMMAIRE

Données consolidées du groupe Crédit Agricole*

* Caisses régionales, Caisses locales, Crédit Agricole S.A. et leurs filiales

Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

Résultats des pôles métiers de Crédit Agricole S.A.

Structure financière de Crédit Agricole S.A.

Annexes - voir fichier complémentaire

33

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

STRUCTURE FINANCIÈRE

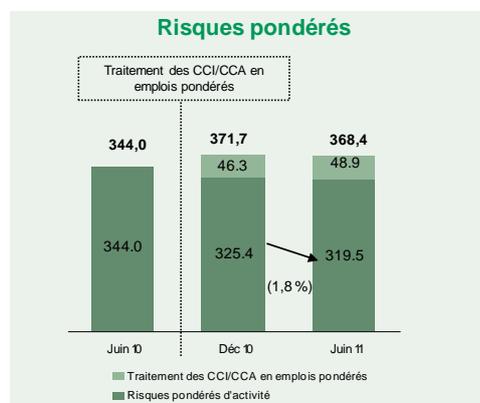
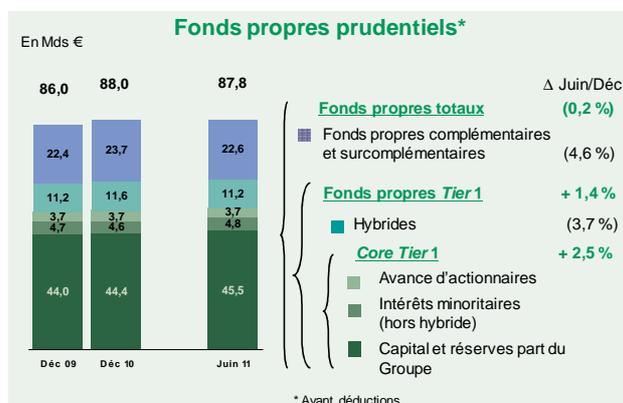
Crédit Agricole S.A.

Fonds propres prudentiels

- Core Tier 1 avant déduction en hausse de 2,5 %, dont capital et réserves part du Groupe + 2,5 %

Risques pondérés : en baisse par rapport au 31 décembre 2010

- Risques pondérés totaux en baisse de 3,3 Mds €
 - Risques pondérés liés à l'activité (hors CCI/CCA en emplois pondérés) en baisse de 5,9 Mds € (- 1,8 %) dont - 3,8 Mds € d'effet change essentiellement chez CA-CB, et malgré l'intégration des nouvelles agences en Italie
 - Risques pondérés liés au traitement des CCI/CCA en emplois pondérés de 48,9 Mds €. Ces risques pondérés ont vocation à disparaître lors de la mise en place des garanties « Switch »



34

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

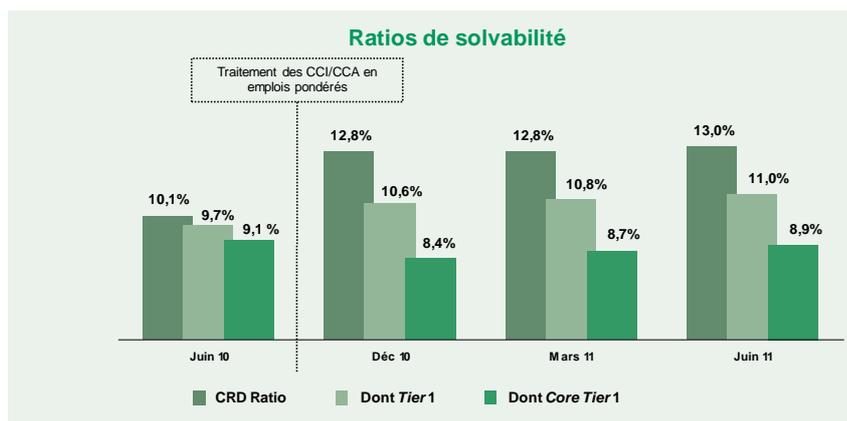
CRÉDIT AGRICOLE S.A.

STRUCTURE FINANCIÈRE

Crédit Agricole S.A.

Progression régulière des ratios de solvabilité, en ligne avec le Plan à moyen terme « Engagement 2014 »

- **Core Tier 1** : + 20 pb sur le T2 et + 50 pb sur le S1, à **8,9 %**
- **Tier 1** : + 20 pb sur le T2 et + 40 pb sur le S1, à **11,0 %**



35

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

STRUCTURE FINANCIÈRE

Liquidité et financement

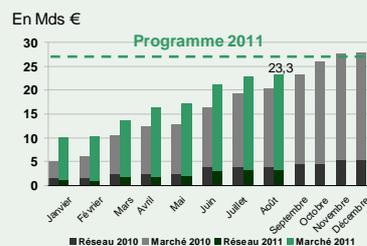
■ Refinancements LT : programme 2011 (27 Mds €) en passe d'être achevé

- 90 % réalisés pour la composante marché (22 Mds €)
- 71 % réalisés pour la composante réseau (5 Mds €), en avance par rapport au calendrier de placements planifié
- ⇒ Au global, 23,3 Mds € levés (86 % du programme) avec une durée moyenne de 6,5 ans et un *spread* moyen compétitif de 79 bp contre swap 6 mois

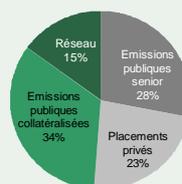
■ Refinancements CT : très bonne résistance dans la crise actuelle

- Avantages d'un modèle de refinancement très diversifié (devises, investisseurs) et très capillaire (plus de 25 trésoreries dans le monde, hors France)
- Accès au dollar largement diversifié sur l'Asie et le Moyen-Orient, et constamment supérieur aux besoins issus des actifs commerciaux long terme en USD
- Dépendance aux money-market funds US limitée à 36 Mds \$ (25 Mds €) sans rapport avec les réserves de liquidité disponibles (plus de 120 Mds € au 31/07/11)

Levées moyen et long terme à début août 2011



Ventilation des levées réalisées par segment



Ventilation par devise (senior unsecured)



36

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Résultats du 2^e trimestre et du 1^{er} semestre 2011

Annexes



RÉSULTATS DU 2^e TRIMESTRE ET DU 1^{er} SEMESTRE 2011

Annexes

Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

Compte de résultat détaillé par pôle - semestriel	40
Compte de résultat détaillé par pôle - trimestriel	41

Données complémentaires sur les pôles de Crédit Agricole S.A.

Caisses régionales : Encours de collecte	42
Caisses régionales : Encours de crédit	43
Caisses régionales : Progression des commissions clientèle	44
LCL : Encours de collecte	45
LCL : Encours de crédit	46
LCL : Détail du produit net bancaire	47
BPI : Compte de résultat global	48
SFS : Compte de résultat du crédit à la consommation	49
SFS : Compte de résultat du crédit-bail et de l'affacturage	50
GAAP : Evolution des actifs gérés	51
Gestion d'actifs : Compte de résultat d'Amundi	52
Gestion d'actifs : Compte de résultat de SFI	53
Banque privée : Compte de résultat de CA Private Banking	54
Assurances : Compte de résultat	55
BFI : Compte de résultat de la banque de financement	56
BFI : Compte de résultat de la BMI	57
BFI : Compte de résultat des activités en cours d'arrêt	58
BFI : Mandats significatifs	59
FSB : Expositions sur ABS immobiliers	61
FSB : CDO super senior résidentiels US non couverts	62
FSB : CDO super senior résidentiels US	63

FSB : Autres expositions	64
FSB : Protections sur CDO et autres actifs	65
CPD : Compte de résultat	66
CPD : Evolution des principaux agrégats du PNB	67

Evolution du risque

Fonds propres alloués par métier	68
Risques pondérés par métier	69
Evolution des encours de risques de crédit	70
Coût du risque sur encours de crédit par métiers	71
Risques par zone géographique et par secteur d'activité	73
Exposition aux risques de marché	74
Mise à jour des expositions souveraines - groupe Crédit Agricole	75
Expositions souveraines - Prédica	76

Structure financière

Fonds propres prudentiels du Groupe Crédit Agricole	77
Fonds propres prudentiels de Crédit Agricole S.A.	78
Ratio CRD de Crédit Agricole S.A.	79
Répartition du capital et résultat net par action	80
Capitaux propres et dettes subordonnées	81

Bilan consolidé

Groupe Crédit Agricole	82
Crédit Agricole S.A.	83

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Compte de résultat détaillé par pôle

En m €	Banque de proximité en France - Caisses régionales		Banque de proximité en France - LCL		Banque de proximité à l'international		Services financiers spécialisés		Gestion d'actifs, assurances et banque privée		Banque de financement et d'investissement		Activités en cours d'arrêt		Compte propre et divers		Groupe	
	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11	S1-10	S1-11
Produit net bancaire	-	-	1 971	1 968	1 458	1 527	1 976	1 999	2 483	2 646	3 037	2 967	(303)	3	(329)	(275)	10 293	10 835
Charges d'exploitation	-	-	(1 282)	(1 235)	(995)	(1 012)	(863)	(848)	(1 270)	(1 240)	(1 652)	(1 759)	(52)	(50)	(453)	(462)	(6 567)	(6 606)
Résultat brut d'exploitation	-	-	689	733	463	515	1 113	1 151	1 213	1 406	1 385	1 208	(355)	(47)	(782)	(737)	3 726	4 229
Coût du risque	-	-	(179)	(155)	(773)	(755)	(663)	(677)	(17)	(110)	(185)	(136)	(216)	(78)	(21)	(36)	(2 054)	(1 947)
Sociétés mises en équivalence	514	574	-	-	72	55	6	7	2	5	72	68	-	-	43	1	709	710
Résultat net sur autres actifs	-	-	-	-	-	-	1	-	(1)	-	1	(6)	-	-	(159)	(1)	(159)	(7)
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	(418)	(359)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(418)	(359)
Résultat avant impôts	514	574	510	578	(656)	(544)	456	481	1 197	1 301	1 273	1 134	(571)	(125)	(919)	(773)	1 804	2 626
Impôts	-	-	(153)	(178)	(96)	(246)	(172)	(164)	(377)	(434)	(375)	(384)	181	42	263	257	(729)	(1 107)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées	-	-	-	-	7	14	-	5	-	-	-	-	-	-	-	(6)	7	13
Résultat net	514	574	357	400	(745)	(776)	284	322	820	867	898	750	(390)	(83)	(656)	(522)	1 082	1 532
Intérêts minoritaires	-	-	18	20	(5)	(22)	31	24	79	77	30	8	(9)	(2)	88	88	233	193
Résultat net part du Groupe	514	574	339	380	(740)	(754)	253	298	741	790	868	742	(381)	(81)	(744)	(610)	849	1 339

40

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Compte de résultat détaillé par pôle

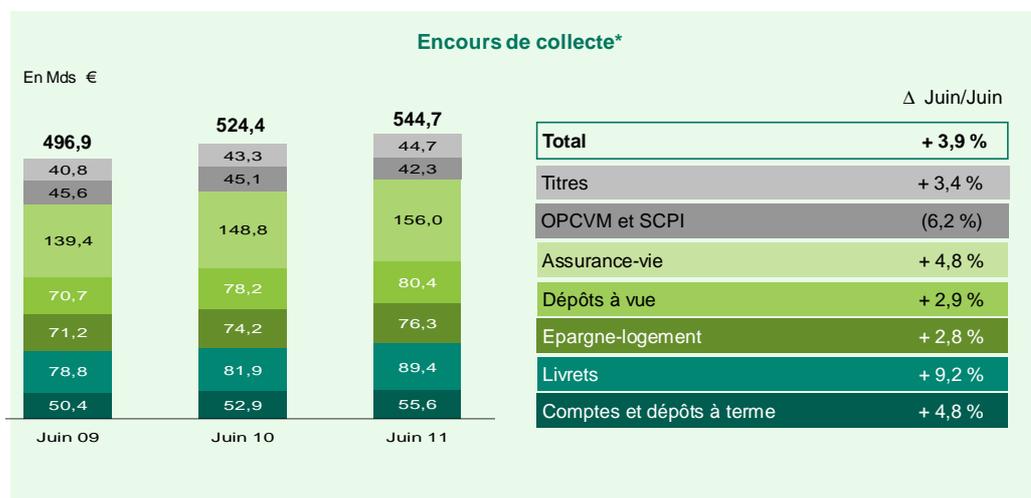
En m €	Banque de proximité en France - Caisses régionales		Banque de proximité en France - LCL		Banque de proximité à l'international		Services financiers spécialisés		Gestion d'actifs, assurances et banque privée		Banque de financement et d'investissement		Activités en cours d'arrêt		Compte propre et divers		Groupe	
	T2-10	T2-11	T2-10	T2-11	T2-10	T2-11	T2-10	T2-11	T2-10	T2-11	T2-10	T2-11	T2-10	T2-11	T2-10	T2-11	T2-10	T2-11
Produit net bancaire	-	-	1 006	980	736	754	993	996	1 300	1 334	1 574	1 449	(121)	(24)	(18)	43	5 469	5 531
Charges d'exploitation	-	-	(641)	(623)	(517)	(517)	(434)	(427)	(655)	(626)	(848)	(858)	(27)	(27)	(284)	(252)	(3 405)	(3 330)
Résultat brut d'exploitation	-	-	365	357	219	237	559	569	645	708	726	591	(148)	(51)	(302)	(209)	2 064	2 201
Coût du risque	-	-	(83)	(75)	(423)	(437)	(335)	(360)	(15)	(124)	(38)	(63)	(76)	(21)	(9)	(45)	(980)	(1 125)
Sociétés mises en équivalence	181	200	-	-	25	27	3	4	1	2	38	34	-	-	35	-	284	269
Résultat net sur autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	-	1	(9)	-	-	-	-	-	(8)
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	(418)	(359)	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	(414)	(359)
Résultat avant impôts	181	200	282	282	(597)	(532)	227	213	633	586	727	553	(224)	(72)	(276)	(254)	954	978
Impôts	-	-	(84)	(88)	(52)	(197)	(85)	(71)	(202)	(208)	(221)	(172)	61	23	125	126	(459)	(587)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées	-	-	-	-	3	13	-	5	-	-	-	-	-	-	-	(1)	3	17
Résultat net	181	200	198	194	(646)	(716)	142	147	431	378	506	381	(163)	(49)	(151)	(129)	498	408
Intérêts minoritaires	-	-	10	10	(3)	(21)	15	9	39	31	17	2	(4)	(1)	44	39	119	69
Résultat net part du Groupe	181	200	188	184	(643)	(695)	127	138	392	347	489	379	(159)	(48)	(196)	(168)	379	339

41

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE – CAISSES RÉGIONALES

Encours de collecte



* Encours hors placements de la clientèle financière

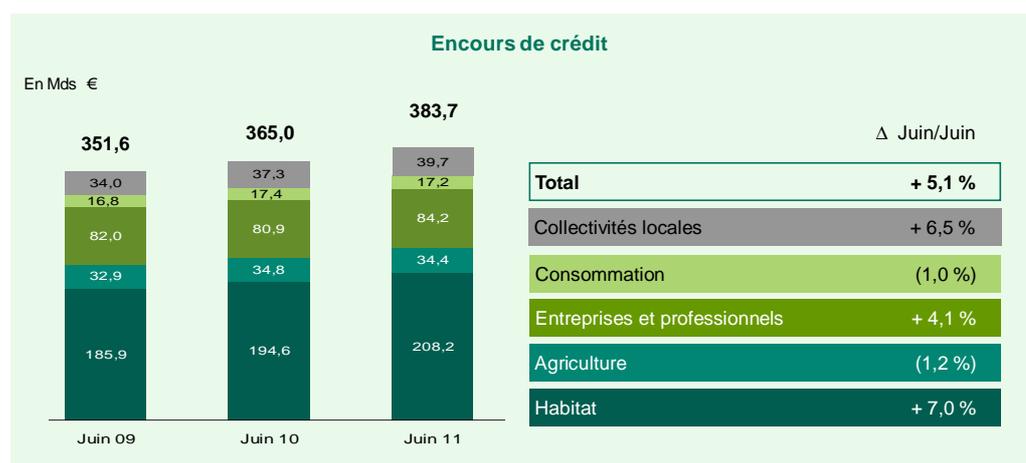
42

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE – CAISSES RÉGIONALES

Encours de crédit



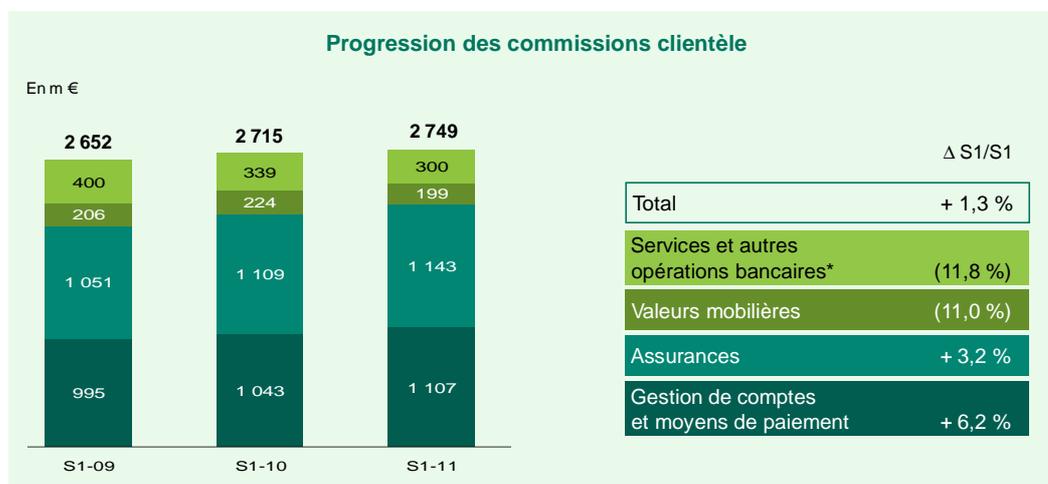
43

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE – CAISSES RÉGIONALES

Progression des commissions clientèle



* Y compris le reclassement de commissions de crédit en MIG

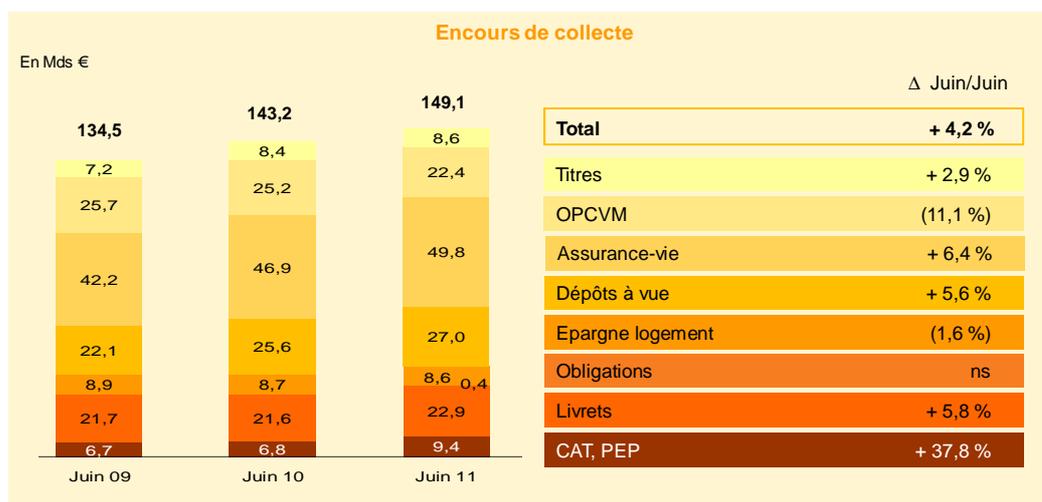
44

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE – LCL

Encours de collecte



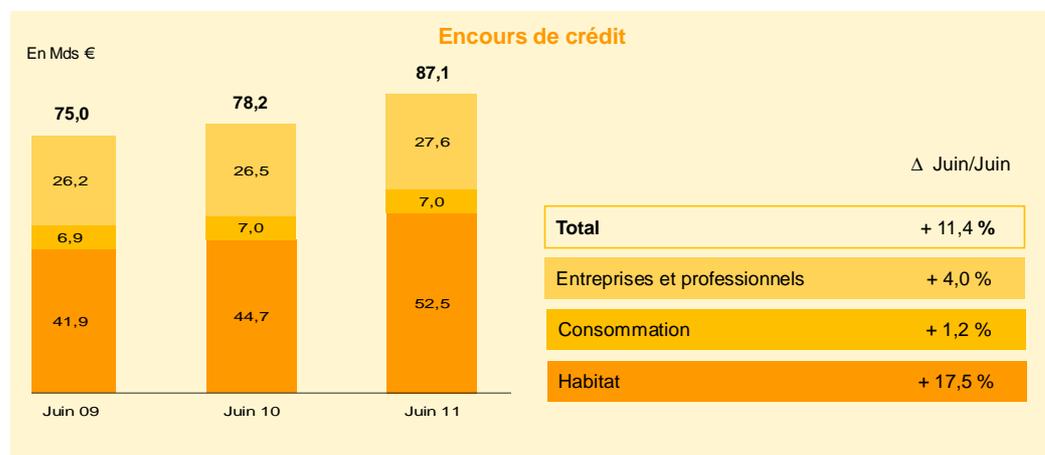
45

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE – LCL

Encours de crédit



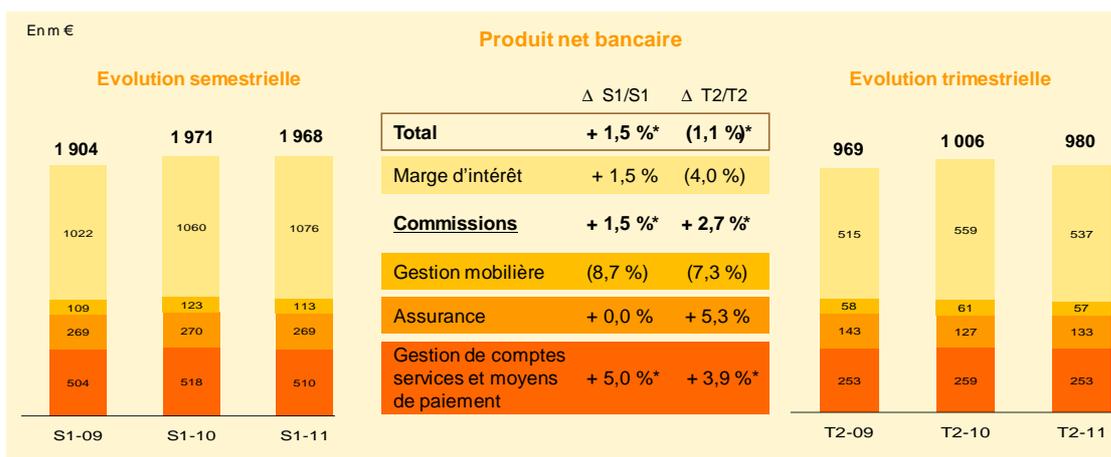
46

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CA CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE - LCL

Détail du produit net bancaire



* A partir du T1-11, reclassement de charges en PNB concernant les moyens de paiement

47

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CA CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BANQUE DE PROXIMITE A L'INTERNATIONAL

Compte de résultat global

En m €	T2-11	Δ T2/T2	S1-11	Δ S1/S1
Produit net bancaire	754	+ 2,5 %	1 527	+ 4,7 %
Charges d'exploitation	(517)	-	(1 012)	+ 1,7 %
Résultat brut d'exploitation	237	+ 8,4 %	515	+ 11,2 %
Coût du risque	(437)	+ 3,3 %	(755)	(2,4 %)
Résultat d'exploitation	(200)	(2,2 %)	(240)	(22,7 %)
Sociétés mises en équivalence	27	+ 7,9 %	55	(23,6 %)
Dépréciation des écarts d'acquisition	(359)	(14,1 %)	(359)	(14,1 %)
Résultat avant impôts	(532)	(11,0 %)	(544)	(17,2 %)
Impôt	(197)	x 3,8	(246)	x 2,6
Résultat net sur activités arrêtées	13	x 4,0	14	+ 90,4 %
Résultat net part du Groupe	(695)	+ 8,0 %	(754)	+ 1,9 %
Coefficient d'exploitation	68,5 %	(1,7 pt)	66,3 %	(1,9 pt)

48

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11



SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS

Compte de résultat du crédit à la consommation

En m €	T2-11	Δ T2/T2	S1-11	Δ S1/S1
Produit net bancaire	852	(0,2 %)	1 711	+ 0,8 %
Charges d'exploitation	(344)	(0,4 %)	(679)	(0,8 %)
Résultat brut d'exploitation	508	+ 0,0 %	1 032	+ 1,9 %
Coût du risque	(328)	+ 6,2 %	(623)	+ 1,5 %
Résultat d'exploitation	180	(9,7 %)	409	+ 2,5 %
Sociétés mises en équivalence	4	+ 78,3 %	7	+ 63,6 %
Résultat avant impôts	184	(8,7 %)	416	+ 3,0 %
Impôts	(58)	(24,9 %)	(139)	(10,5 %)
Résultat net	126	+ 1,4 %	277	+ 11,5 %
Coefficient d'exploitation	40,4 %	(0,1 pt)	39,7 %	(0,6 pt)

49

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11



SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS

Compte de résultat du crédit-bail et de l'affacturage

En m €	T2-11	Δ T2/T2	S1-11	Δ S1/S1
Produit net bancaire	144	+ 3,2 %	288	+ 3,5 %
Charges d'exploitation	(83)	+ 2,5 %	(169)	+ 3,4 %
Résultat brut d'exploitation	61	+ 4,3 %	119	+ 3,5 %
Coût du risque	(32)	+ 19,8 %	(54)	+ 9,5 %
Résultat d'exploitation	29	(8,9 %)	65	(0,9 %)
Impôts	(13)	+ 25,2 %	(25)	+ 14,8 %
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	5	ns	5	ns
Résultat net	21	(6,0 %)	45	(1,7 %)
Coefficient d'exploitation	57,6 %	(0,4 pt)	58,5 %	(0,0 pt)

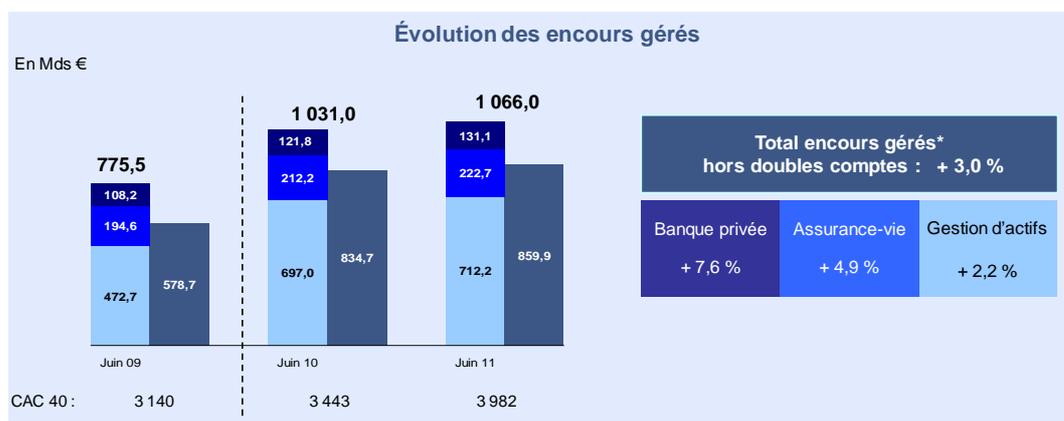
50

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CA CRÉDIT AGRICOLE S.A.

GESTION D'ACTIFS, ASSURANCES ET BANQUE PRIVÉE

Evolution des encours gérés



* Avec Amundi à partir de mars 2010

51

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CA CRÉDIT AGRICOLE S.A.

GESTION D'ACTIFS, ASSURANCES ET BANQUE PRIVÉE

Compte de résultat de la gestion d'actifs : Amundi *

En m €	T2-11	Δ T2/T2	S1-11	Δ S1/S1
Produit net bancaire	377	(3,6 %)	754	(2,7 %)
Charges d'exploitation**	(211)	(15,3 %)	(413)	(12,7 %)
Résultat brut d'exploitation	166	+ 17,0 %	341	+ 13,0 %
Coût du risque	6	ns	20	ns
Résultat d'exploitation	172	+ 28,8 %	361	+ 23,1 %
Sociétés mises en équivalence	2	ns	5	ns
Résultat avant impôts	174	+ 27,4 %	366	+ 25,0 %
Impôts	(58)	+ 24,4 %	(121)	+ 23,5 %
Résultat net	116	+ 28,9 %	245	+ 25,7 %
Coefficient d'exploitation	55,9 %	(7,7 pts)	54,7 %	(6,3 pts)

* Y compris les activités de gestion d'actifs de la BFT

** Les charges d'exploitation intégraient en 2010 des coûts de restructuration, à hauteur de 41 m € au T2 et 57 m € pour le S1

52

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

GESTION D'ACTIFS, ASSURANCES ET BANQUE PRIVÉE

Compte de résultat des services financiers aux institutionnels

En m €	T2-11	Δ T2/T2	S1-11	Δ S1/S1
Produit net bancaire	206	(2,6 %)	410	+ 0,3 %
Charges d'exploitation	(143)	(0,4 %)	(288)	(0,3 %)
Résultat brut d'exploitation	63	(7,4 %)	122	+ 1,6 %
Coût du risque	-	ns	1	ns
Résultat avant impôts	63	(4,4 %)	123	+ 5,7 %
Impôts	(25)	(16,3 %)	(47)	+ 25,8 %
Résultat net	38	(13,9 %)	76	(3,3 %)
Coefficient d'exploitation	69,5 %	+ 1,6 pt	70,2 %	(0,3 pt)

53

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

GESTION D'ACTIFS, ASSURANCES ET BANQUE PRIVÉE

Compte de résultat de la banque privée : Crédit Agricole Private Banking*

En m €	T2-11	Δ T2/T2	S1-11	Δ S1/S1
Produit net bancaire	174	+ 0,8 %	348	+ 7,8 %
Charges d'exploitation	(131)	+ 7,6 %	(257)	+ 9,5 %
Résultat brut d'exploitation	43	(15,4 %)	91	+ 3,2 %
Coût du risque	-	ns	(1)	ns
Résultat d'exploitation	43	(8,2 %)	90	+ 7,3 %
Impôts	(9)	(2,2 %)	(18)	+ 11,7 %
Résultat net	34	(8,9 %)	72	+ 5,7 %
Coefficient d'exploitation	75,4 %	+ 4,8 pts	73,9 %	+ 1,2 pt

* Crédit Agricole Private Banking : BGPI, CA Suisse, CA Luxembourg, CFM Monaco, CA Espagne, CA Miami, DTVM Brésil – Hors LCL Banque privée

54

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

GESTION D'ACTIFS, ASSURANCES ET BANQUE PRIVÉE

Compte de résultat des assurances

En m €	T2-11	Δ T2/T2	S1-11	Δ S1/S1
Produit net bancaire	577	+ 10,0 %	1 133	+ 16,2 %
Charges d'exploitation	(141)	+ 0,6 %	(282)	+ 3,0 %
Résultat brut d'exploitation	436	+ 13,5 %	851	+ 21,3 %
Coût du risque	(130)	ns	(130)	ns
Résultat d'exploitation	306	(20,2 %)	721	+ 2,7 %
Impôts	(117)	(6,2 %)	(248)	+ 10,0 %
Résultat net	189	(27,0 %)	473	(0,9 %)
Coefficient d'exploitation	24,5 %	(2,2 pts)	24,9 %	(3,2 pts)

55

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Compte de résultat de la banque de financement

En m €	T2-11	Δ T2/T2	S1-11	Δ S1/S1
Produit net bancaire	646	(1,8 %)	1 286	(1,7 %)
Charges d'exploitation	(235)	+ 7,8 %	(457)	+ 8,8 %
Résultat brut d'exploitation	411	(6,6 %)	829	(6,7 %)
Coût du risque	(51)	x 2,0	(130)	(17,2 %)
Résultat d'exploitation	360	(13,1 %)	699	(4,5 %)
Sociétés mises en équivalence	35	(11,0 %)	69	(4,4 %)
Résultat net sur autres actifs	(9)	ns	(8)	ns
Résultat avant impôts	386	(15,0 %)	760	(5,6 %)
Impôts	(116)	(11,7 %)	(259)	+ 14,5 %
Résultat net	270	(16,4 %)	501	(13,4 %)

56

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11



BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Compte de résultat de la banque de marchés et d'investissement

En m €	T2-11	Δ T2/T2	S1-11	Δ S1/S1
Produit net bancaire	803	(12,4 %)	1 681	(2,7 %)
Charges d'exploitation	(623)	(1,0 %)	(1 302)	+ 5,7 %
Résultat brut d'exploitation	180	(37,3 %)	379	(23,6 %)
Coût du risque	(12)	+ 0,0 %	(6)	(77,4 %)
Résultat d'exploitation	168	(39,0 %)	373	(20,5 %)
Sociétés mises en équivalence	(1)	ns	(1)	ns
Résultat net sur autres actifs	-	ns	2	ns
Résultat avant impôts	167	(38,8 %)	374	(20,2 %)
Impôts	(56)	(38,7 %)	(125)	(16,7 %)
Résultat net	111	(38,8 %)	249	(21,8 %)

57

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11



BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Compte de résultat des activités en cours d'arrêt

En m €	T2-11	Δ T2/T2	S1-11	Δ S1/S1
Produit net bancaire	(24)	(80,2 %)	3	ns
Charges d'exploitation	(27)	+ 0,0 %	(50)	(3,8 %)
Résultat brut d'exploitation	(51)	(65,5 %)	(47)	(86,8 %)
Coût du risque	(21)	(72,7 %)	(78)	(64,1 %)
Résultat avant impôts	(72)	(68,0 %)	(125)	(78,1 %)
Impôts	23	(62,9%)	42	(76,9 %)
Résultat net	(49)	(69,9 %)	(83)	(78,7 %)

58

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11



BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Mandats significatifs

■ Banque de marchés et d'investissement

France - June 2011

REMY COINTREAU

EUR 412,200,000

Sale of Champagne Division

Advisor to
Remy Cointreau

Italy - June 2011

PRADA

HKD 16,700,000,000

IPO Hong Kong

Joint Global Co-ordinator,
Joint Bookrunner,
Joint Lead Manager

UK - May 2011

BP CAPITAL MARKETS

EUR 850,000,000

3.472% Senior notes
Due 2015

EUR 850,000,000

4.164% Senior notes
Due 2020

Bond Issue

Joint Bookrunner

UK - May 2011

OLD MUTUAL

OLD MUTUAL PLC

GBP 500,000,000

2%

Subordinated Tier 2
Due 2021

Bond Issue

Joint Bookrunner

■ Métiers de financement

France - June 2011

VINCI

SEA / TOURS-BORDEAUX

EUR 8,000,000,000

Design, construction and operation of
a 330km high speed rail between
Tours and Bordeaux

Financial Advisor, MLA, Agent,
Fronting Bank

France - June 2011

VINCI

EUR 4,000,000,000

Revolving Credit Facility

Coordinator, MLA &
Bookrunner

Switzerland - May 2011

GLENCORE

GLENCORE

USD 11,875,000,000

Revolving Credit Facility

MLA & Active Bookrunner

Germany / France - April 2011

EADS

EADS

EUR 3,000,000,000

Revolving Credit Facility

MLA & Bookrunner
& Coordinator
& Facility Agent

59

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11



Résultats du 2^e trimestre et du 1^{er} semestre 2011

Expositions sensibles
selon les recommandations
du Financial Stability Board



BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Expositions sur ABS immobiliers

RMBS	US		Royaume-Uni		Espagne	
	31/03/2011	30/06/2011	31/03/2011	30/06/2011	31/03/2011	30/06/2011
Comptabilisés en prêts et créances						
Exposition brute	925	881	287	196	185	180
Décote	(308)	(289)	(58)	(38)	(23)	(22)
Exposition nette en m €	617	592	229	158	162	158
Comptabilisés en actif évalué à la juste valeur						
Exposition brute	337	299	76	72	34	33
Décote	(292)	(261)	(3)	(4)	(4)	(5)
Exposition nette en m €	45	38	73	68	30	28
% subprimes sous-jacents sur exposition nette	95%	96%				
% des actifs subprime sous-jacents produits avant 2006	80%	80%				
% des actifs subprime sous-jacents produits en 2006 et 2007	20%	20%				
Ventilation par notation sur exposition brute totale						
AAA	3%	3%	48%	40%	50%	35%
AA	2%	2%	27%	20%	26%	29%
A	2%	3%	6%	17%	24%	36%
BBB	4%	4%	9%	11%		
BB	4%	3%	10%	12%		
B	4%	6%				
CCC	24%	24%				
CC	15%	14%				
C	34%	33%				
Non noté	8%	8%				
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Exposition nette en m € CMBS						
		31/03/2011	30/06/2011			
Comptabilisés en prêts et créances						
CMBS US						
CMBS Grande-Bretagne		69	67			
CMBS autres		113	97			
Comptabilisés en actifs évalués à la juste valeur						
CMBS US						
CMBS Grande-Bretagne		13	8			
CMBS Autres		5	5			

- Stock de provisions collectives au 30/06/2011 sur RMBS et CMBS en prêts et créances : 42 m €
- Par ailleurs, achats de protections sur RMBS et CMBS évalués à la juste-valeur :
 - 30 juin 2011 : nominal = 491 m € ; juste valeur = 139 m €
 - 31 mars 2011 : nominal = 546 m € ; juste valeur = 149 m €

BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

CDO super senior à sous-jacents résidentiels US non couverts

■ Décomposition par tranche de CDO super senior

En m €	Actifs à la juste valeur	Actifs en prêts et créances
Nominal	5 543	3 057
Décote	4 484	1 212
Provision collective		668
Valeur nette au 30/06/2011	1 059	1 177
Valeur nette au 31/03/2011	1 110	1 235
Taux de décote*	81 %	71 %
Sous-jacent		
% des actifs <i>subprime</i> sous-jacents produits avant 2006	51 %	34 %
% des actifs <i>subprime</i> sous-jacents produits en 2006 et 2007	16 %	16 %
% des actifs Alt A sous-jacents	8 %	16 %
% des actifs Jumbo sous-jacents	7 %	4 %

* Après prise en compte des tranches décotées à 100%

- Après dépréciation collective et prise en compte des tranches décotées à 100 %, le taux de décote des CDO comptabilisés en prêt et créances s'élève à **71 %**

62

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

CDO super senior à sous-jacents résidentiels US

Méthodologie au 30/06/2011

■ CDO super senior évalués à la juste valeur

- Les décotes sont obtenues à partir de l'application d'un scénario de crédit sur les sous-jacents (prêts résidentiels principalement) des ABS constituant chaque CDO
- Les taux de pertes finales appliquées sur les prêts en vie sont calibrés en fonction :
 - de la qualité et de la date d'origination de chaque prêt résidentiel
 - du comportement historique des portefeuilles (remboursements anticipés, amortissement, pertes constatées)
- A compter de fin mars, les taux de pertes sont exprimés en pourcentage du nominal des prêts en vie (jusqu'à présent les taux de pertes étaient estimés en pourcentage du nominal des prêts en vie à l'origine); cette approche nous permet notamment de visualiser nos hypothèses de pertes en fonction de nos risques toujours au bilan de la banque.

Taux de pertes <i>subprime</i> produits en :			
Date de clôture	2005	2006	2007
31/12/2008	18 %	32 %	38 %
31/12/2009	26 %	42 %	50 %
31/03/2010	31 %	42 %	50 %
30/06/2010	31 %	42 %	50 %
31/12/2010	32 %	42 %	50 %
31/03/2011	50 %	60 %	60 %
30/06/2011	50 %	60 %	60 %

■ CDO super senior évalués au coût amorti

- Ils sont dépréciés en cas de risque de crédit avéré

63

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Autres expositions

■ CLO non couverts

En m €	Brut	Décote	Net
CLO évalués à la juste valeur	708	57	651
CLO en prêts et créances*	2 134	60	2 074

* Inclut une provision collective de 9 m €

■ CDO mezzanines non couverts

En m €	Brut	Décote	Net
CDO mezzanines non couverts	1 012	1 012	0

64

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

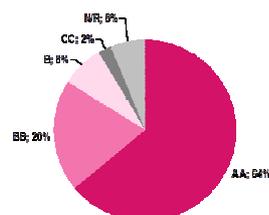
BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Protections acquises pour couvrir des expositions sur CDO et autres actifs au 30/06/2011

■ Auprès de monolines

En m €	Monolines en couverture de :				Total protections acquises auprès de monolines
	CDO résidentiels américains	CDO corporate	CLO	Autres sous-jacents	
Montant notionnel brut de la protection acquise	117	5 201	925	342	6 585
Montant notionnel brut des éléments couverts	117	5 201	925	342	6 585
Juste valeur des éléments couverts	79	5 155	862	262	6 358
Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur et couvertures	38	46	63	80	227
Ajustements de valeur comptabilisés sur la protection	(6)	(25)	(48)	(51)	(130)
Exposition résiduelle au risque de contrepartie sur monolines	32	21	15	29	97

Exposition résiduelle au risque de contrepartie sur monolines



Notation la plus basse émise par S&P ou Moody's au 30 juin 2011 :
 AA : Assured Guaranty
 BB : Radian
 B : MBIA
 CC : Syncora (ex, XL)
 N/R : Ambac et CIFG

■ Auprès de CDPC

- Au 30/06/2011, l'exposition nette auprès de CDPC est de 508 m € (sur des CDO corporate) après prise en compte d'une décote de 101 m €. L'exposition nette au 31/03/2011 était de 506 m €.

65

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

COMPTE PROPRE ET DIVERS

Compte de résultat

■ Un PNB positif au T2-11

- Bon niveau des revenus de gestion financière
 - Forte hausse du rendement des actifs indexés sur l'inflation, très au-delà de la saisonnalité habituelle, dans le contexte de remontée sensible de l'inflation au T2 2011
 - Hausse des dividendes perçus, notamment Intesa Sanpaolo (49 m €)
- Inversement, hausse du coût de financement des participations

■ Un recul des charges par rapport au T2-10 qui intégrait des charges non-récurrentes

En m €	T2-11	Δ T2/T2	S1-11	Δ S1/S1
Produit net bancaire	43	ns	(275)	(16,5%)
Charges d'exploitation	(252)	(11,2%)	(462)	+ 2,3%
Résultat brut d'exploitation	(209)	(30,7%)	(737)	(5,6%)
Coût du risque	(45)	x 4,8	(36)	+ 69,9%
Résultat d'exploitation	(254)	(18,3%)	(773)	(3,7%)
Sociétés mises en équivalence	-	ns	1	ns
Résultat net sur autres actifs	-	ns	(1)	ns
Résultat avant impôts	(254)	(7,9%)	(773)	(15,8%)
Impôts	126	+ 0,8%	257	(2,2%)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	(1)	ns	(6)	ns
Résultat net part du Groupe	(168)	(14,2%)	(610)	(18,2%)

66

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

COMPTE PROPRE ET DIVERS

Evolution des principaux agrégats du PNB

En m €	S1-10	S1-11
Coût de financement	(1 060)	(1 103)
Gestion financière	573	556
Activités hors métiers	106	109
Autres	52	163
Produit net bancaire	(329)	(275)

67

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

EVOLUTION DU RISQUE

Fonds propres alloués par métier

■ **Les fonds propres sont alloués par métier sur la base de :**

- **Pour la banque de proximité en France, la BPI, les SFS et la BFI :**
7 % des emplois pondérés majorés de 50 % de la valeur des sociétés mises en équivalence et des titres de participation dans des établissements financiers étrangers
- **Pour la gestion d'actifs et la banque privée :**
le maximum entre 7 % des emplois pondérés et 3 mois de charges d'exploitation, majorés de 50 % de la valeur des sociétés mises en équivalence et des titres de participation dans des établissements financiers étrangers
- **Pour l'assurance :**
100 % de la marge de solvabilité

En Mds €	Déc 10	Juin 11
Banque de proximité en France	6,1	6,5
- <i>Caisses régionales</i>	3,5	3,6
- <i>LCL</i>	2,6	2,9
Banque de proximité à l'international	5,0	5,1
Services financiers spécialisés	4,1	4,1
Gestion d'actifs, assurances, banque privée	9,7	10,0
Banque de financement et d'investissement	9,2	8,8
- <i>Banque de financement</i>	6,1	5,7
- <i>Banque de marché et d'investissement</i>	2,4	2,5
- <i>Activités en cours d'arrêt</i>	0,7	0,6

68

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

EVOLUTION DU RISQUE

Risques pondérés par métier

En Mds €	Déc 10	Juin 11
Banque de proximité en France	86,9	89,9
- <i>Caisses régionales</i>	49,3	51,0
- <i>LCL</i>	37,6	38,9
Banque de proximité à l'international	59,6	62,0
Services financiers spécialisés	58,2	57,7
Gestion d'actifs, assurances, banque privée	14,8	15,4
Banque de financement et d'investissement	123,9	117,0
- <i>Banque de financement</i>	79,2	73,7
- <i>Banque de marché et d'investissement</i>	35,1	35,0
- <i>Activités en cours d'arrêt</i>	9,6	8,3
Compte propre et divers	28,3	26,4
Total	371,7	368,4

69

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

EVOLUTION DU RISQUE

Evolution des encours de risque de crédit

Groupe Crédit Agricole S.A.			
En m €	Juin 10	Déc 10	Juin 11
Encours bruts de créances clientèle et établissements de crédit	506 063	481 125	488 809
dont créances dépréciées	19 691	20 918	21 775
Dépréciations constituées ⁽¹⁾	13 208	13 768	14 553
Taux des créances dépréciées sur encours bruts	3,9 %	4,3 %	4,5 %
Taux de couverture des créances dépréciées (hors dépréciations collectives)	48,7 %	50,3 %	51,2 %
Dépréciations constituées / créances dépréciées	67,1 %	65,8 %	66,8 %

Caisses régionales (données sociales cumulées – normes françaises)			
En m €	Juin 10	Déc 10	Juin 11
Encours bruts de créances clientèle	362 534	372 925	381 325
dont créances dépréciées	9 160	9 058	9 255
Dépréciations constituées ⁽¹⁾	9 700	9 733	10 166
Taux des créances dépréciées sur encours bruts	2,5 %	2,4 %	2,4 %
Taux de couverture des créances dépréciées (hors dépréciations collectives)	67,8 %	68,1 %	67,9 %
Dépréciations constituées / créances dépréciées	105,9 %	107,5 %	109,8 %

NB : en principal et hors opérations de location financement avec la clientèle
(1) Y compris dépréciations collectives

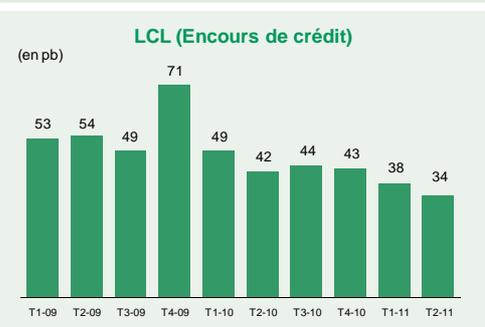
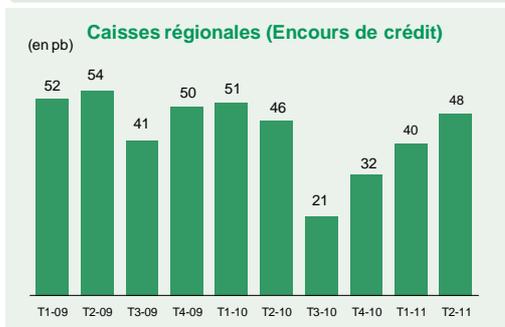
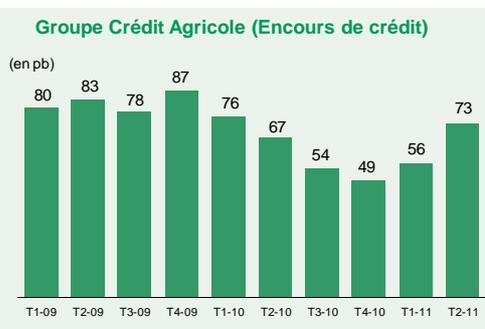
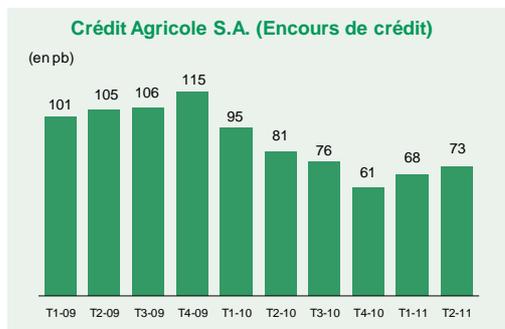
70

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

ÉVOLUTION DU RISQUE

Coût du risque sur encours de crédit



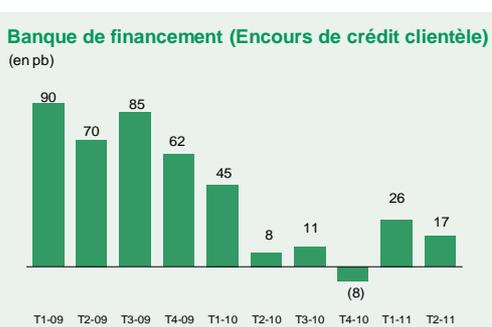
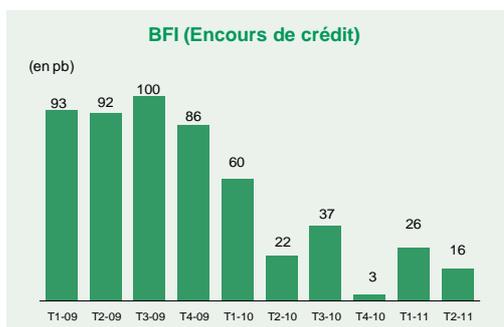
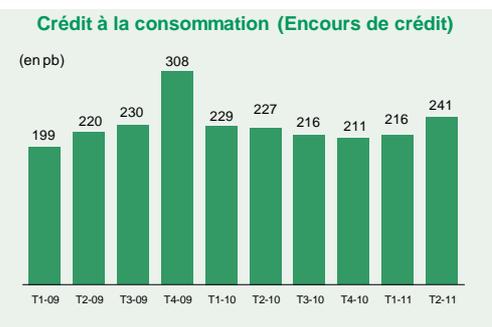
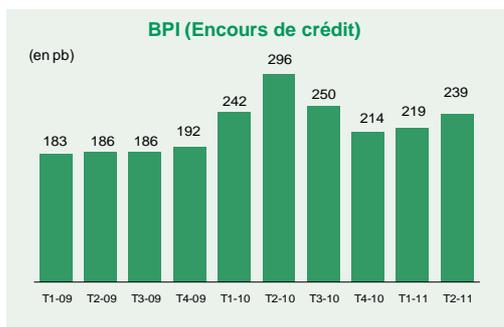
71

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

ÉVOLUTION DU RISQUE

Coût du risque sur encours de crédit



72

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

ÉVOLUTION DU RISQUE

Répartition des risques par zone géographique et par secteur d'activité

Par zone géographique	Juin 11
France (hors banque de détail)	31 %
Europe de l'Ouest hors Italie	19 %
France (banque de détail)	16 %
Italie	12 %
Amérique du Nord	7 %
Asie et Océanie hors Japon	5 %
Afrique et Moyen-Orient	4 %
Europe de l'Est	3 %
Amérique centrale et du Sud	2 %
Japon	1 %
Total	100 %

Par secteur d'activité	Juin 11
Clientèle de banque de détail	32 %
Banques et établissements financiers	10 %
Services non marchands / secteur public / collectivités	9 %
Energie	8 %
Autres activités financières non bancaires	7 %
Divers	4 %
Automobile	3 %
BTP	3 %
Distribution / Biens de consommation	3 %
Immobilier	3 %
Industrie lourde	3 %
Maritime	3 %
Aéronautique / aérospatial	2 %
Agroalimentaire	2 %
Assurance	1 %
Autres industries	1 %
Autres transports	1 %
Informatique / technologie	1 %
Media / édition	1 %
Santé / pharmacie	1 %
Telecom	1 %
Tourisme / hôtels / restauration	1 %
Total	100 %

73

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

EVOLUTION DU RISQUE

Exposition aux risques de marché

- La VaR (99% - 1 jour) du groupe Crédit Agricole S.A. est mesurée en prenant en compte les effets de diversification entre les différentes entités du groupe
- VaR (99 % - 1 jour) au 30 juin 2011 : 14 m € pour le groupe Crédit Agricole S.A. La VaR de Crédit Agricole CIB s'élève à 14 m €

Evolution de l'exposition aux risques des activités de marché de Crédit Agricole S.A.

En m €	VaR (99 % - 1 jour) 1 ^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011				31 décembre 2010
	Minimum	Maximum	Moyenne	30 juin 2011	
Taux	8	17	11	10	10
Crédit	7	13	9	7	13
Change	2	7	4	2	4
Actions	2	10	4	3	3
Matières premières	2	4	3	2	2
VaR mutualisée du groupe Crédit Agricole S.A.	14	24	18	14	21

74

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

EVOLUTION DU RISQUE

Mise à jour des expositions souveraines publiées à l'occasion des stress tests du CEBS - groupe Crédit Agricole

- Expositions du groupe bancaire sur une base consolidée au 30 juin 2011

En m €	Expositions nettes		Total
	Dont portefeuille bancaire*	Dont portefeuille de négociation	
Grèce	278	51	329
Irlande	144	-	144
Portugal	658	169	827
Italie	7 843	885	8 728
Espagne	1 765	29	1 794

* Hors créances d'impôts différés

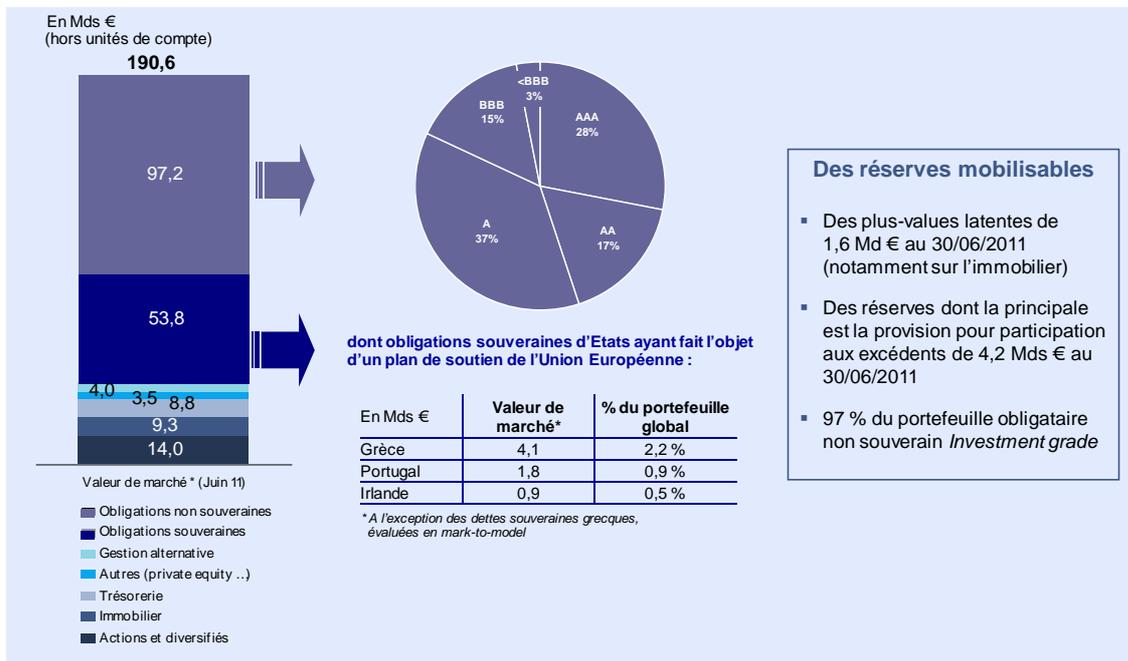
75

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

EVOLUTION DU RISQUE

Zoom sur le portefeuille de placements de Predica



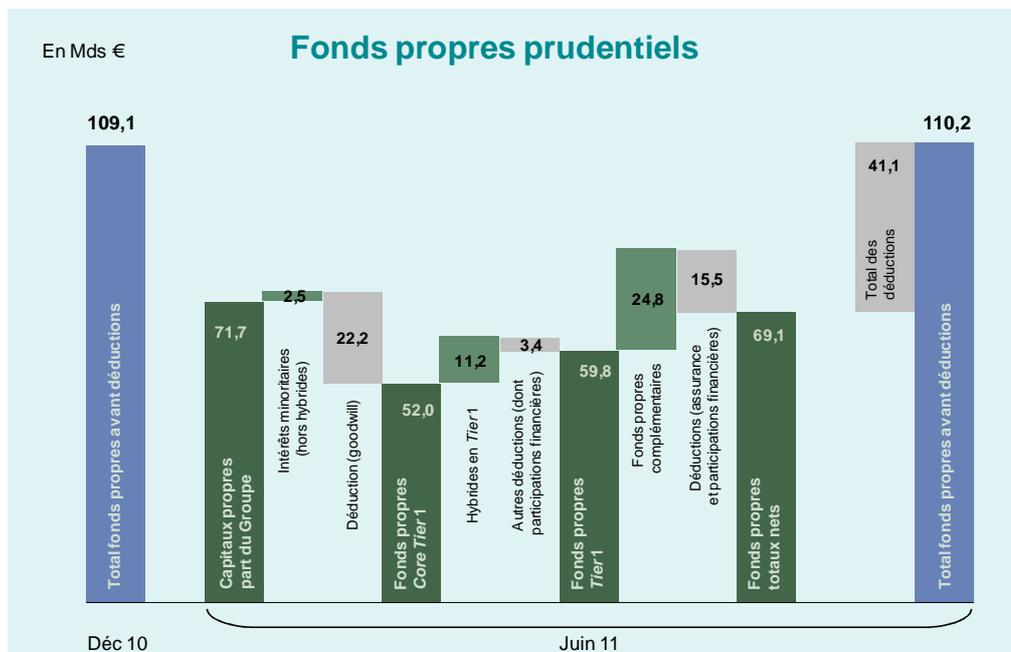
76

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

STRUCTURE FINANCIERE

Groupe Crédit Agricole



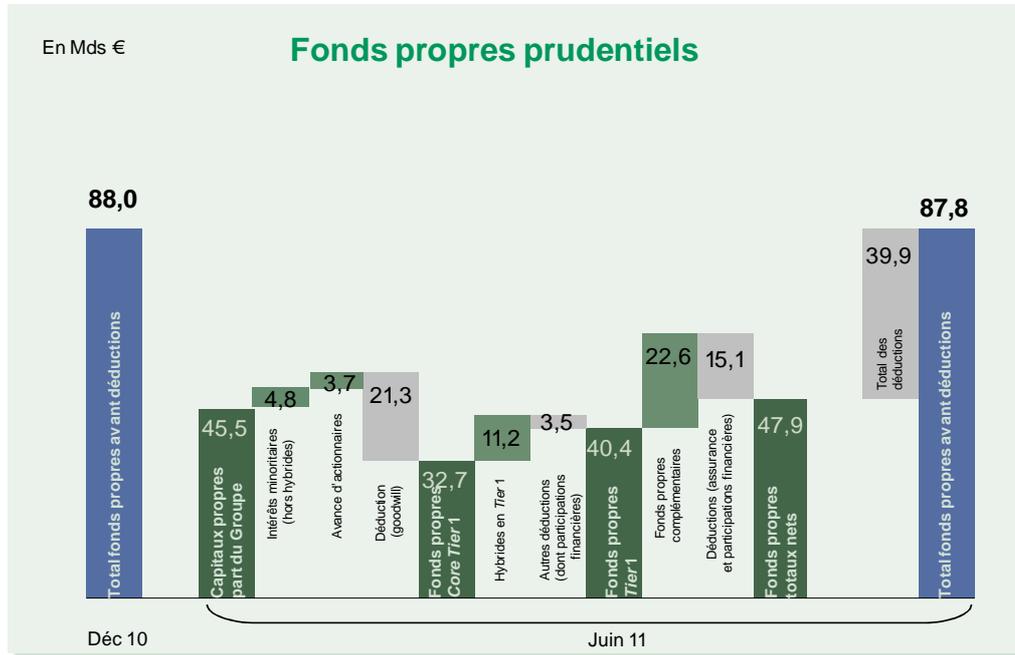
77

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

STRUCTURE FINANCIERE

Crédit Agricole S.A.



78

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

STRUCTURE FINANCIERE

Ratio CRD Crédit Agricole S.A.

En Mds €	Jun 10	Déc 10	Jun 11
Risques de crédit	305,7	337,9	334,3
Risques de marché	13,4	9,9	9,8
Risques opérationnels	24,9	23,9	24,3
Total des risques pondérés CRD	344,0	371,7	368,4
Total des risques retenus pour les ratios réglementaires	344,0	371,7	368,4
Core Tier 1	31,4	31,4	32,7
Tier 1	33,3	39,5	40,4
Tier 2	11,7	19,8	18,9
Tier 3	-	-	-
Dédu ctions des fonds propres des sociétés d'assurance	(10,3)	(11,9)	(11,4)
Total des fonds propres nets	34,7	47,4	47,9
Ratio core Tier 1	9,1 %	8,4 %	8,9 %
Ratio de solvabilité Tier 1	9,7 %	10,6 %	11,0 %
Ratio de solvabilité global	10,1 %	12,8 %	13,0 %

79

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

STRUCTURE FINANCIERE

Répartition du capital et détermination du résultat net par action

Répartition du capital :	Juin 2010	Déc 2010	Juin 2011	%
SAS Rue La Boétie	1 341 644 802	1 341 644 802	1 405 263 364	56,3 %
Titres d'auto-contrôle*	9 901 865	9 324 639	3 781 679	0,1 %
Employés (FCPE, PEE)	111 693 753	110 342 259	110 515 461	4,4 %
Public	922 752 799	940 348 591	978 411 647	39,2 %
Total des titres émis	2 385 993 219	2 401 660 291	2 497 972 151	100 %
	Comptes consolidés	Comptes consolidés	Comptes consolidés	
Nombre moyen de titres retenu pour la détermination du résultat net par titre	2 302 692 977	2 340 110 360	2 390 216 267	
Résultat net – part du Groupe	849 m €	1 263 m €	1 339 m €	
Résultat net par action	0,37 €	0,54 €	0,56 €	

* Actions détenues directement dans le cadre des programmes de rachat placées au bilan de Crédit Agricole S.A. en couverture des options attribuées et au sein d'un contrat de liquidité

80

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

STRUCTURE FINANCIERE

Capitaux propres et dettes subordonnées

En m €	Part du Groupe	Part des Minoritaires	Total	Dettes subordonnées
31 décembre 2010	45 667	6 482	52 149	38 486
Augmentation de capital	912	-	912	
Dividendes versés en 2011	(1 079)	(382)	(1 461)	
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	159	-	159	
Effets des acquisitions/cessions sur les minoritaires	3	(12)	(9)	
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	146	(144)	2	
Variation de la quote-part de réserve des sociétés mises en équivalence	(107)	-	(107)	
Autres	61	104	165	
Résultat de la période	1 339	193	1 532	
30 juin 2011	47 101	6 241	53 342	37 214

81

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/10 ET AU 30/06/11

Crédit Agricole S.A.

En Mds €

Actif	30/06/11	31/12/10
Caisse, banques centrales	26,1	29,3
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	386,3	437,1
Actifs financiers disponibles à la vente	233,2	225,8
Prêts et créances sur les établissements de crédit	375,5	363,8
Prêts et créances sur la clientèle	391,1	383,2
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	19,7	21,3
Comptes de régularisation et actifs divers	114,7	86,2
Participations dans les entreprises mises en équivalence	18,6	18,1
Valeurs immobilisées	9,6	9,7
Ecart d'acquisition	19,0	19,0
Total actif	1 593,8	1 593,5

En Mds €

Passif	30/06/11	31/12/10
Banques centrales	0,7	0,8
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	343,2	369,2
Dettes envers les établissements de crédit	152,5	154,5
Dettes envers la clientèle	493,2	501,4
Dettes représentées par un titre	177,9	170,3
Comptes de régularisation et passifs divers	95,9	71,3
Provisions techniques des contrats d'assurance	235,6	230,9
Provisions pour risques et charges et dettes subordonnées	41,5	42,9
Capitaux propres part du Groupe	47,1	45,7
Intérêts minoritaires	6,2	6,5
Total passif	1 593,8	1 593,5

82

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/10 ET AU 30/06/11

Groupe Crédit Agricole

En Mds €

Actif	30/06/11	31/12/10
Caisse, banques centrales	29,0	31,7
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	386,4	437,4
Actifs financiers disponibles à la vente	251,9	244,6
Prêts et créances sur les établissements de crédit	101,3	101,8
Prêts et créances sur la clientèle	775,5	759,5
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	25,5	26,2
Comptes de régularisation et actifs divers	120,0	92,5
Participations dans les entreprises mises en équivalence	4,4	4,3
Valeurs immobilisées	12,8	12,9
Ecart d'acquisition	20,0	19,9
Total actif	1 726,8	1 730,8

En Mds €

Passif	30/06/11	31/12/10
Banques centrales	1,0	1,0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	342,5	368,8
Dettes envers les établissements de crédit	117,3	123,2
Dettes envers la clientèle	616,8	623,3
Dettes représentées par un titre	196,4	188,4
Comptes de régularisation et passifs divers	98,9	77,5
Provisions techniques des contrats d'assurance	236,8	232,0
Provisions pour risques et charges et dettes subordonnées	37,6	39,2
Capitaux propres part du Groupe	73,8	71,5
Intérêts minoritaires	5,7	5,9
Total passif	1 726,8	1 730,8

83

RESULTATS DU T2-11 ET DU S1-11

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

• **Séries trimestrielles des résultats par métier**

Groupe Crédit Agricole S.A.														
En m €	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09	T3-09	T4-09	T1-10	T2-10	T3-10	T4-10	T1-11	T2-11
Produit net bancaire	4 110	3 249	3 999	4 598	4 061	4 559	4 828	4 494	4 824	5 469	4 977	4 859	5 304	5 531
Charges d'exploitation	-3 218	-3 147	-3 124	-3 146	-2 978	-2 986	-3 053	-3 165	-3 162	-3 405	-3 198	-3 422	-3 276	-3 330
Résultat brut d'exploitation	892	102	875	1 452	1 083	1 573	1 775	1 329	1 662	2 064	1 779	1 437	2 028	2 201
Coût du risque	-446	-365	-740	-1 614	-1 085	-1 127	-1 189	-1 288	-1 074	-980	-973	-750	-822	-1125
Sociétés mises en équivalence	343	205	347	-27	321	43	275	208	425	284	368	-1 012	441	269
Résultat net sur autres actifs	422	14	-8	-280	3	2	-438	14	-163	-414	-9	-36	1	-367
Résultat avant impôts	1 211	-44	474	-469	322	491	423	263	850	954	1 165	-361	1 648	978
Impôts	-205	231	-52	92	-82	-230	-121	222	-270	-459	-292	144	-520	-587
Gains ou pertes nets sur activités arrêtées		-2	2	28	6	5	89	58	4	3	2	12	-4	17
Résultat net	1 006	185	424	-349	246	266	391	543	584	498	875	-205	1 124	408
Intérêts minoritaires	114	109	59	-40	44	65	102	110	114	119	133	123	124	69
Résultat net part du Groupe	892	76	365	-309	202	201	289	433	470	379	742	-328	1 000	339
Banque de proximité en France – Caisses régionales														
En m €	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09	T3-09	T4-09	T1-10	T2-10	T3-10	T4-10	T1-11	T2-11
Produit net bancaire														
Charges d'exploitation														
Résultat brut d'exploitation														
Coût du risque														
Sociétés mises en équivalence	271	167	136	103	265	162	222	172	333	181	232	211	374	200
Résultat net sur autres actifs														
Résultat avant impôts	271	167	136	103	265	162	222	172	333	181	232	211	374	200
Impôts	-70	-27			-87	-5								
Gains ou pertes nets sur activités arrêtées														
Résultat net	201	140	136	103	178	157	222	172	333	181	232	211	374	200
Intérêts minoritaires														
Résultat net part du Groupe	201	140	136	103	178	157	222	172	333	181	232	211	374	200
Banque de proximité en France - LCL														
En m €	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09	T3-09	T4-09	T1-10	T2-10	T3-10	T4-10	T1-11	T2-11
Produit net bancaire	912	950	901	952	935	969	933	1 012	965	1 006	951	1 023	988	980
Charges d'exploitation	-645	-613	-623	-651	-648	-615	-627	-660	-641	-641	-645	-648	-612	-623
Résultat brut d'exploitation	267	336	277	301	287	354	306	352	324	365	306	375	376	357
Coût du risque	-43	-40	-51	-66	-99	-102	-95	-139	-96	-83	-90	-90	-80	-75
Sociétés mises en équivalence														
Résultat net sur autres actifs												-2		
Résultat avant impôts	224	297	227	235	188	252	211	213	228	282	216	283	296	282
Impôts	-67	-89	-68	-70	-56	-76	-63	-64	-69	-84	-65	-85	-91	-88
Gains ou pertes nets sur activités arrêtées														
Résultat net	157	208	159	165	132	176	148	149	159	198	151	198	205	194
Intérêts minoritaires	8	11	9	7	7	9	7	7	8	10	7	10	10	10
Résultat net part du Groupe	149	197	150	158	125	167	141	142	151	188	144	188	195	184

Banque de proximité à l'international														
En m €	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09	T3-09	T4-09	T1-10	T2-10	T3-10*	T4-10*	T1-11	T2-11
Produit net bancaire	782	815	801	644	701	755	722	753	722	736	747	770	773	754
Charges d'exploitation	-521	-523	-531	-510	-489	-508	-482	-508	-478	-517	-467	-489	-495	-517
Résultat brut d'exploitation	261	292	270	134	212	247	240	245	244	219	280	281	278	237
Coût du risque	-99	-92	-160	-529	-267	-273	-274	-275	-350	-423	-362	-309	-318	-437
Sociétés mises en équivalence	39	1	19	-157	46	40	37	21	47	25	41	-4	28	27
Résultat net sur autres actifs				-279			-453	13		-418		-20		-359
Résultat avant impôts	201	201	129	-831	-9	14	-450	4	-59	-597	-41	-52	-12	-532
Impôts	-58	-66	-80	55	-28	-82	-46	-24	-44	-52	-53	-35	-49	-197
Gains ou pertes nets des activités arrêtées		-1	2	28	6	5	89	58	4	3	3	12	1	13
Résultat net	143	134	51	-748	-31	-63	-407	38	-99	-646	-91	-75	-60	-716
Intérêts minoritaires	34	38	4	-77	-10	-12	10	7	-2	-3	8	15	-1	-21
Résultat net part du Groupe	109	96	47	-671	-21	-51	-417	31	-97	-643	-99	-90	-59	-695
* Les montants de PNB et de charges du T3-10 et du T4-10 intègrent un ajustement technique de consolidation qui n'a pas d'impact sur le RBE														
Services financiers spécialisés														
En m €	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09	T3-09	T4-09	T1-10	T2-10	T3-10	T4-10	T1-11	T2-11
Produit net bancaire	725	744	737	783	853	903	948	976	983	993	968	1 001	1 004	996
Charges d'exploitation	-396	-402	-392	-418	-431	-409	-422	-444	-429	-434	-430	-441	-421	-427
Résultat brut d'exploitation	329	342	345	365	422	494	526	532	554	559	538	560	583	569
Coût du risque	-140	-127	-184	-232	-265	-311	-318	-426	-328	-335	-321	-314	-318	-360
Sociétés mises en équivalence	2	2	2	2	2	2	1	5	3	3	3	3	3	4
Résultat net sur autres actifs	1		-5	4	1									
Résultat avant impôts	192	217	158	139	160	185	209	111	229	227	220	249	268	213
Impôts	-62	-75	-51	-45	-60	-71	-83	78	-86	-85	-71	-87	-93	-71
Gains ou pertes nets sur activités arrêtées														5
Résultat net	130	142	107	94	100	114	126	189	143	142	149	162	175	147
Intérêts minoritaires	11	7	0	-6	10	10	14	39	16	15	15	13	15	9
Résultat net part du Groupe	119	135	107	100	90	104	112	150	127	127	134	149	160	138
Crédit à la consommation														
En m €	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09	T3-09	T4-09	T1-10	T2-10	T3-10	T4-10	T1-11	T2-11
Produit net bancaire	605	622	615	634	727	776	819	843	844	854	826	852	859	852
Charges d'exploitation	-319	-324	-317	-325	-344	-332	-340	-358	-339	-346	-338	-345	-335	-344
Résultat brut d'exploitation	286	298	298	309	383	444	479	485	505	508	488	507	524	508
Coût du risque	-129	-121	-175	-202	-250	-283	-301	-408	-305	-308	-296	-292	-296	-328
Sociétés mises en équivalence	2	2	2	2	2	2	1	4	2	2	3	3	3	4
Résultat net sur autres actifs	1		2	-1	1							-1		
Résultat avant impôts	160	179	127	108	136	163	179	81	202	202	195	217	231	184
Impôts	-53	-62	-41	-38	-51	-64	-73	87	-78	-77	-63	-77	-81	-58
Gains ou pertes nets sur activités arrêtées														
Résultat net	107	117	86	70	85	99	106	168	124	125	132	140	150	126
Intérêts minoritaires	11	7	-1	-6	9	10	14	40	16	15	15	14	15	9
Résultat net part du Groupe	96	110	87	76	76	89	92	128	108	110	117	126	135	117

Crédit-bail et affacturage														
En m €	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09	T3-09	T4-09	T1-10	T2-10	T3-10	T4-10	T1-11	T2-11
Produit net bancaire	120	123	122	150	126	127	129	132	140	139	141	149	145	144
Charges d'exploitation	-74	-75	-72	-91	-83	-74	-79	-81	-83	-81	-84	-88	-86	-83
Résultat brut d'exploitation	46	48	50	59	43	53	50	51	57	58	57	61	59	61
Coût du risque	-12	-6	-8	-30	-16	-28	-16	-17	-23	-26	-24	-22	-22	-32
Sociétés mises en équivalence									1					
Résultat net sur autres actifs			-7	5										
Résultat avant impôts	34	42	35	34	27	25	34	34	35	32	33	39	37	29
Impôts	-9	-14	-11	-8	-10	-8	-11	-10	-11	-10	-12	-12	-12	-13
Gains ou pertes nets sur activités arrêtées														5
Résultat net	25	28	24	26	17	17	23	24	24	22	21	27	25	21
Intérêts minoritaires			1		1			-1				-1		
Résultat net part du Groupe	25	28	23	26	16	17	23	25	24	22	21	28	25	21
Gestion d'actifs, assurances et banque privée														
En m €	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09*	T2-09*	T3-09*	T4-09*	T1-10	T2-10	T3-10	T4-10	T1-11	T2-11
Produit net bancaire	1 098	1 058	913	925	768	932	1 165	1 046	1 183	1 300	1 274	1 227	1 312	1 334
Charges d'exploitation	-484	-470	-442	-468	-442	-425	-545	-568	-615	-655	-620	-600	-614	-626
Résultat brut d'exploitation	614	588	471	457	326	507	620	478	568	645	654	627	698	708
Coût du risque	-5	9	-47	-73	1	-5	-1	-1	-2	-15	4	-12	13	-124
Sociétés mises en équivalence		1	-1	3	1		1	1	1	1	-1	2	3	2
Résultat net sur autres actifs			-1	-2					-3	2		-7		
Résultat avant impôts	609	598	422	384	328	502	620	478	564	633	657	610	714	586
Impôts	-182	-173	-135	-120	-113	-154	-170	-97	-176	-202	-221	-202	-225	-208
Gains ou pertes nets sur activités arrêtées												1		
Résultat net	427	425	287	264	215	348	450	381	388	431	436	409	489	378
Intérêts minoritaires	12	10	-4	-7	-13	11	19	19	39	39	44	34	46	31
Résultat net part du Groupe	415	415	291	271	228	337	431	362	349	392	392	375	443	347
Gestion d'actifs : CAAM* jusqu'au T4-09 puis Amundi*														
En m €	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09	T3-09	T4-09	T1-10	T2-10	T3-10	T4-10	T1-11	T2-11
Produit net bancaire	369	381	283	337	248	272	297	312	384	391	385	356	377	377
Charges d'exploitation	-180	-169	-148	-159	-143	-145	-150	-166	-224	-249	-224	-209	-202	-211
Résultat brut d'exploitation	189	212	135	178	105	127	147	146	160	142	161	147	175	166
Coût du risque	-11	5	-49	-44	2		-1			-9	9	-2	14	6
Sociétés mises en équivalence				1				0		1	0	2	3	2
Résultat net sur autres actifs			-1	-2					-3	3				
Résultat avant impôts	178	217	85	133	107	127	146	146	157	137	170	147	192	174
Impôts	-60	-88	-21	-30	-38	-41	-45	-61	-51	-47	-57	-50	-63	-58
Gains ou pertes nets sur activités arrêtées														
Résultat net	118	129	64	103	69	86	101	85	106	90	113	97	129	116
Intérêts minoritaires	3	2		-2	1	2	2	5	28	24	30	24	34	31
Résultat net part du Groupe	115	127	64	105	68	84	99	80	78	66	83	73	95	85

* y compris les activités de gestion d'actifs de la BFT

Services financiers aux institutionnels														
En m €	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09	T3-09	T4-09	T1-10	T2-10	T3-10	T4-10	T1-11	T2-11
Produit net bancaire	95	97	96	93	95	89	186	201	197	212	204	198	203	206
Charges d'exploitation	-69	-69	-71	-72	-67	-62	-135	-151	-145	-144	-140	-147	-144	-143
Résultat brut d'exploitation	26	28	25	21	28	27	51	50	52	68	64	51	59	63
Coût du risque			-1		-1	0	-1		-2	-2		-1	1	
Sociétés mises en équivalence														
Résultat net sur autres actifs														
Résultat avant impôts	26	28	24	21	27	27	50	50	50	66	64	50	60	63
Impôts	-8	-8	-7	-8	-8	-13	-15	-20	-16	-21	-20	-28	-22	-25
Gains ou pertes nets sur activités arrêtées														
Résultat net	18	20	17	13	19	14	35	30	34	45	44	22	38	38
Intérêts minoritaires					0	0	6	4	6	8	8	4	6	6
Résultat net part du Groupe	18	20	17	13	19	14	29	26	28	37	36	18	32	32
Crédit Agricole Private Banking*														
En m €	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09	T3-09	T4-09	T1-10	T2-10	T3-10	T4-10	T1-11	T2-11
Produit net bancaire	164	162	142	151	137	151	144	145	151	172	163	158	175	174
Charges d'exploitation	-115	-117	-114	-121	-110	-109	-110	-114	-113	-122	-123	-116	-127	-131
Résultat brut d'exploitation	49	45	28	30	27	42	34	31	38	50	40	42	48	43
Coût du risque	6	3	3	-27		-5				-4	-4	-9	-1	
Sociétés mises en équivalence		1	-1	1										
Résultat net sur autres actifs												-7		
Résultat avant impôts	55	49	30	4	27	37	34	31	38	46	36	26	47	43
Impôts	-16	-13	-9	-1	-6	-6	-6	-6	-7	-9	-7	-6	-9	-9
Gains ou pertes nets sur activités arrêtées														
Résultat net	39	36	21	3	21	31	28	25	31	37	29	20	38	34
Intérêts minoritaires	3	2	2	2	2	2	3	1	3	3	3	2	3	3
Résultat net part du Groupe	36	34	19	1	19	29	25	24	28	34	26	18	35	31
* Crédit Agricole Private Banking : BGPI, CA Suisse, CA Luxembourg, CFM Monaco, CA Espagne, CA Miami, DTVM Brésil – Hors LCL Banque privée														
Assurances														
En m €	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09	T3-09	T4-09	T1-10	T2-10	T3-10	T4-10	T1-11	T2-11
Produit net bancaire	470	419	392	344	287	419	538	388	451	525	522	514	556	577
Charges d'exploitation	-120	-115	-110	-116	-121	-109	-150	-137	-134	-140	-133	-127	-141	-141
Résultat brut d'exploitation	350	304	282	228	166	310	388	251	317	385	389	387	415	436
Coût du risque				-2				-1	1	0	-1	1		-130
Sociétés mises en équivalence				1	1		1	1	1		-1			
Résultat net sur autres actifs										-1				
Résultat avant impôts	350	304	282	227	167	310	389	251	319	384	387	388	415	306
Impôts	-98	-65	-98	-82	-62	-94	-104	-10	-101	-125	-137	-119	-131	-117
Gains ou pertes nets sur activités arrêtées														
Résultat net	252	239	184	145	105	216	285	241	218	259	250	269	284	189
Intérêts minoritaires	6	6	-6	-7	-16	7	8	9	2	4	3	4	3	-10
Résultat net part du Groupe	246	233	190	152	121	209	277	232	216	255	247	265	281	199

Banque de financement et d'investissement*														
En m €	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09	T3-09	T4-09	T1-10	T2-10	T3-10	T4-10	T1-11	T2-11
Produit net bancaire	1 876	807	1 811	1 861	1 600	1 510	1 177	1 216	1 463	1 574	1 329	1 323	1 518	1 449
Charges d'exploitation	-885	-852	-790	-753	-755	-753	-764	-785	-804	-848	-832	-915	-901	-858
Résultat brut d'exploitation	991	-45	1 021	1 108	845	757	413	431	659	726	497	408	617	591
Coût du risque	-168	-122	-322	-471	-301	-251	-287	-193	-147	-38	-114	16	-73	-63
Sociétés mises en équivalence	32	33	33	15	37	31	32	15	34	38	32	35	34	34
Résultat net sur autres actifs			-1	-1	2	1	8	1		1		-7	3	-9
Résultat avant impôts	855	-134	731	651	583	538	166	254	546	727	415	452	581	553
Impôts	-265	50	-182	-148	-170	-149	-14	-31	-154	-221	-107	-88	-212	-172
Gains ou pertes nets sur activités arrêtées														
Résultat net	590	-84	549	503	413	389	152	223	392	506	308	364	369	381
Intérêts minoritaires	21	24	12	-3	14	11	10	7	13	17	10	10	6	2
Résultat net part du Groupe	569	-108	537	506	399	378	142	216	379	489	298	354	363	379
* activités pérennes														
Banque de financement														
En m €	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09	T3-09	T4-09	T1-10	T2-10	T3-10	T4-10	T1-11	T2-11
Produit net bancaire	569	353	606	1 155	456	465	500	580	651	657	657	738	640	646
Charges d'exploitation	-229	-216	-223	-200	-210	-193	-208	-202	-202	-218	-211	-219	-222	-235
Résultat brut d'exploitation	340	137	383	955	246	272	292	378	449	439	446	519	418	411
Coût du risque	-101	-81	-164	-280	-275	-222	-258	-181	-131	-25	-33	25	-79	-51
Sociétés mises en équivalence	32	33	32	24	38	32	33	14	33	39	31	35	34	35
Résultat net sur autres actifs			-1	-1	2	1	1	1		1		-7	1	-9
Résultat avant impôts	271	89	250	698	11	83	68	212	351	454	444	572	374	386
Impôts	-86	-12	-32	-163	-2	-14	-15	-40	-95	-131	-117	-123	-143	-116
Gains ou pertes nets sur activités arrêtées														
Résultat net	185	77	218	535	9	69	53	172	256	323	327	449	231	270
Intérêts minoritaires	15	18	17	-3	4	4	7	3	10	11	10	10	2	-1
Résultat net part du Groupe	170	59	201	538	5	65	46	169	246	312	317	439	229	271
Banque de marchés et d'investissement														
En m €	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09	T3-09	T4-09	T1-10	T2-10	T3-10	T4-10	T1-11	T2-11
Produit net bancaire	1 307	454	1 205	706	1 144	045 1	677	636	812	917	672	585	878	803
Charges d'exploitation	-656	-636	-567	-553	-545	-560	-556	-583	-602	-630	-621	-696	-678	-623
Résultat brut d'exploitation	651	-182	638	153	599	485	121	53	210	287	51	-111	200	180
Coût du risque	-67	-41	-158	-191	-26	-29	-29	-12	-16	-13	-81	-9	6	-12
Sociétés mises en équivalence			1	-9	-1	-1	-1	1	1	-1	1		-1	-1
Résultat net sur autres actifs							7						2	
Résultat avant impôts	584	-223	481	-47	572	455	98	42	195	273	-29	-120	207	167
Impôts	-179	62	-150	15	-168	-135	1	9	-59	-90	10	35	-69	-56
Gains ou pertes nets sur activités arrêtées														
Résultat net	405	-161	331	-32	404	320	99	51	136	183	-19	-85	138	111
Intérêts minoritaires	6	6	-5		10	7	3	4	3	6			4	3
Résultat net part du Groupe	399	-167	336	-32	394	313	96	47	133	177	-19	-85	134	108

Activités en cours d'arrêt														
En m €	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09	T3-09	T4-09	T1-10	T2-10	T3-10	T4-10	T1-11	T2-11
Produit net bancaire	-1 957	-1 082	-996	-426	-443	-519	-114	-271	-182	-121	5	-76	27	-24
Charges d'exploitation	-51	-50	-128	-71	-29	-31	-31	-33	-25	-27	-27	-29	-23	-27
Résultat brut d'exploitation	-2 008	-1 132	-1 124	-497	-472	-550	-145	-304	-207	-148	-22	-105	4	-51
Coût du risque	-2	2		-227	-134	-176	-205	-222	-140	-76	-92	-32	-57	-21
Sociétés mises en équivalence														
Résultat net sur autres actifs														
Résultat avant impôts	-2 010	-1 130	-1 124	-724	-606	-726	-350	-526	-347	-224	-114	-137	-53	-72
Impôts	646	383	361	171	181	250	103	185	120	61	40	44	19	23
Gains ou pertes nets sur activités arrêtées														
Résultat net	-1 364	-747	-763	-553	-425	-476	-247	-341	-227	-163	-74	-93	-34	-49
Intérêts minoritaires					-9	-11	-6	-8	-5	-4	-1	-2	-1	-1
Résultat net part du Groupe	-1364	-747	-763	-553	-416	-465	-241	-333	-222	-159	-73	-91	-33	-48
Compte propre & divers														
En m €	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09*	T2-09*	T3-09*	T4-09*	T1-10	T2-10	T3-10**	T4-10**	T1-11	T2-11
Produit net bancaire	674	-43	-168	-142	-353	9	-2	-237	-310	-18	-296	-409	-318	43
Charges d'exploitation	-236	-236	-217	-274	-184	-243	-181	-168	-170	-284	-177	-299	-210	-252
Résultat brut d'exploitation	438	-279	-385	-416	-537	-234	-183	-405	-480	-302	-473	-708	-528	-209
Coût du risque	11	6	23	-16	-20	-9	-9	-33	-11	-9	2	-11	11	-45
Sociétés mises en équivalence	-1		157	8	-30	-193	-19	-7	7	35	61	-1 259	-1	
Résultat net sur autres actifs	421	14	-1	-2	1	6	1	1	-160		-9	1	-2	
Résultat avant impôts	869	-259	-206	-426	-587	-435	-205	-444	-644	-276	-419	-1 977	-520	-254
Impôts	-147	226	104	250	251	56	153	176	139	125	185	597	131	126
Gains ou pertes nets des activités arrêtées													-5	-1
Résultat net	722	-33	-102	-176	-336	-379	-52	-269	-505	-151	-234	-1381	-394	-129
Intérêts minoritaires	28	19	38	45	45	47	48	38	45	44	51	43	49	39
Résultat net part du Groupe	694	-52	-140	-221	-381	-426	-100	-307	-550	-196	-285	-1424	-443	-168
* Données 2009 retraitées du transfert de BFT Banque (BFT) en Compte propre et divers														
** Les montants de PNB et de charges du T3-10 et du T4-10 intègrent un ajustement technique de consolidation qui n'a pas d'impact sur le RBE														

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

SOMMAIRE

- 1. RAPPORT D'ACTIVITE DE CREDIT AGRICOLE S.A. SUR LE PREMIER SEMESTRE 2011** **78**
- 2. COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2011**
125
- 3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE** **200**

En application des articles 222-1, 222-4, 222-5 et 222-6 du Règlement général de l'AMF

1. RAPPORT D'ACTIVITE DE CREDIT AGRICOLE S.A. SUR LE PREMIER SEMESTRE 2011

RESULTATS CONSOLIDES DE CREDIT AGRICOLE S.A.	79
Environnement économique et financier	79
Changements de principes et méthodes comptables	80
Evolution du périmètre de consolidation	80
Résultats du groupe Crédit Agricole S.A.	82
Résultats par pôles d'activité	83
STRUCTURE FINANCIERE DU GROUPE CREDIT AGRICOLE S.A.	100
Evolution récente du capital.....	100
Fonds propres.....	102
Ratios prudentiels	102
TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	110
CONTROLE INTERNE.....	110
TENDANCES RECENTES ET PERSPECTIVES.....	111
Evènements récents.....	111
Perspectives pour le second semestre 2011	112
FACTEURS DE RISQUES.....	113

Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

Environnement économique et financier

Les États-Unis ayant actionné les leviers, budgétaire et monétaire, pour stimuler l'activité, les craintes d'une rechute en récession de l'économie mondiale, très présentes à l'été 2010, se sont vite dissipées. La remontée des taux longs américains, qui se sont stabilisés autour de 3,4 % pour le dix ans en début d'année se sont faits le reflet de ce regain de confiance quant aux perspectives de croissance à court terme.

L'économie américaine a eu cependant bien du mal à tenir ses promesses de croissance avec une progression du PIB au premier trimestre de seulement 0,4 % en rythme annualisé. Cette contre-performance n'a pas pour autant ravivé les inquiétudes, compte tenu d'une décomposition de la croissance jugée plutôt favorable, avec une bonne tenue de la consommation des ménages et un investissement toujours dynamique.

L'Europe, qui a choisi la voie de l'austérité pour remettre les dettes publiques sur des trajectoires soutenables, a surpris par sa résilience avec une croissance qui a même accéléré en début d'année à 3,4 % en rythme annualisé. Néanmoins, l'hétérogénéité des performances au sein de la zone euro, entre un centre bien portant et une périphérie malade de sa dette, n'a pas dissipé les doutes sur la capacité de l'Europe à venir à bout de la crise des dettes souveraines.

En première partie d'année, l'économie mondiale a également fait face à une série de chocs aux répercussions incertaines. Le monde Arabe a connu un soulèvement populaire qui a pris sa source en Tunisie, avant de faire tache d'huile dans toute la région. En Tunisie et en Égypte, cette quête de démocratie a fait basculer les régimes autoritaires, alors qu'ailleurs les mouvements contestataires ont été étouffés dans la répression. En Lybie, cette insurrection a dégénéré en une guerre civile entre les forces fidèles à Mouammar Kadhafi et les insurgés, soutenus par une intervention étrangère sous mandat de l'ONU. Ces troubles géopolitiques au Moyen-Orient ont fait craindre une rupture généralisée d'approvisionnement en pétrole avec, pour résultante, une explosion de son prix. Ce dernier a franchi début février la barre psychologique des 100 dollars le baril pour la qualité Brent avant de s'installer durablement au-dessus de ce niveau. Au mois de mars, des catastrophes en chaîne se sont abattues sur le Japon avec un séisme d'amplitude historique, un tsunami ravageur et un accident nucléaire majeur. Elles ont créé des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement en composants et pièces détachées pénalisant certains secteurs industriels, notamment le secteur automobile.

Les chiffres d'inflation ont commencé à porter les stigmates de l'envolée du prix des matières premières en général, et du pétrole en particulier. Les indices de prix globaux ont ainsi accéléré entre janvier et juin de 1,6 % à 3,6 % aux États-Unis, et de 2,4 % à 2,7 % en zone euro. La BCE, très sensible au risque inflationniste, a musclé son discours dès le mois de janvier avant de relever son taux directeur de 25 centimes pour le porter à 1,25 % début avril. Compte tenu du fossé grandissant entre une BCE en mode resserrement et une Fed toujours en phase d'assouplissement (avec un programme de rachat d'actifs courant jusqu'en juin), le marché des changes a surtout été guidé par le différentiel de rendement entre monnaies. Ce mouvement s'est opéré à la faveur de l'euro qui s'est renforcé avec une parité EUR/USD qui a oscillé dans une fourchette comprise entre 1,35 et 1,49 au cours du premier semestre. En revanche, les marchés obligataires, après avoir fait le pari de la reprise en tout début d'année, ont revu à la baisse leurs anticipations dans un environnement économique et financier aussi fragile qu'incertain. Les taux longs ont ainsi reflué sous les 3 % des deux côtés de l'Atlantique.

En effet, si la menace inflationniste est restée présente dans les esprits en cette première partie d'année, **le tassement des enquêtes de confiance dès le mois de mai a soulevé des interrogations sur le degré de résilience de la croissance mondiale face à ces chocs en série. Par ailleurs, le feuilleton de la crise des dettes souveraines a connu de nombreux rebondissements.** En mai, après la Grèce et l'Irlande, le Portugal a été à son tour contraint de se

mettre sous le parapluie européen pour s'extraire des mouvements brutaux des marchés, le temps de s'ajuster. En juin, les investisseurs se sont mis à spéculer sur un défaut imminent de la Grèce face à une Europe incapable de s'entendre sur la manière de résoudre le problème de surendettement du pays. L'adoption fin juin d'un nouveau plan d'austérité par le parlement grec a ouvert la voie au déblocage d'une nouvelle aide financière. Si les officiels européens se sont dits prêts à octroyer une telle rallonge, la question de l'implication du secteur privé dans le sauvetage grec a été un sujet de discorde. Face à ces attermoissements politiques, la contagion s'est frayée un chemin en direction des pays fondamentalement solvables mais à finances publiques fragiles, comme l'Italie ou l'Espagne, au point de questionner l'intégrité de la zone euro.

Changements de principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du groupe Crédit Agricole S.A. au 30 juin 2011 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole S.A. pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2010 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « *carve out* »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Par rapport aux états financiers présentés au 30 juin 2010, le Groupe enregistre dorénavant les écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi dans les autres éléments du résultat global. Ce changement de méthode comptable a été appliqué pour la première fois dans les états financiers au 31 décembre 2010.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2011 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2011. L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Rappelons par ailleurs que, sauf mention spécifique, le Groupe n'applique pas les normes et interprétations d'application optionnelle sur l'exercice.

Evolution du périmètre de consolidation

Les notes 2.1 et 10 des annexes aux états financiers présentent respectivement le périmètre de consolidation et son évolution au cours de l'exercice.

Au cours du premier semestre 2011, le Groupe n'a pas effectué d'opérations majeures de croissance externe à l'exception de l'acquisition de Carispezia et des agences d'Intesa Sanpaolo. Néanmoins, les résultats du semestre ont été affectés par les opérations suivantes :

- Une nouvelle étape importante dans le développement du Crédit Agricole en Italie

Conformément aux modalités prévues par l'accord passé avec Intesa Sanpaolo et annoncé le 18 février 2010, Crédit Agricole S.A. poursuit l'extension de sa présence en Italie avec la finalisation au 1^{er} semestre 2011, de l'acquisition par Cariparma et FriulAdria de Carispezia et d'un réseau d'agences d'Intesa Sanpaolo, portant le total du réseau Crédit Agricole S.A. en Italie à 902 agences.

Ainsi, Crédit Agricole S.A. au travers de sa filiale Cariparma détenue à 75 %, a acquis, aux conditions de marché, pour un montant total en numéraire de 740 millions d'euros :

- le 3 janvier 2011, 79,9 % du capital de Cassa di Risparmio della Spezia (ou Carispezia), filiale du groupe Intesa Sanpaolo pour 288 millions d'euros. A l'issue de cette acquisition, Crédit Agricole S.A. détient 60 % du capital de Carispezia et en assure donc le contrôle exclusif.
- le 27 mars 2011, un premier ensemble de 11 agences acquises auprès de Banca CR Firenze S.p.A., filiale d'Intesa San Paolo, a également été transféré à Cariparma. Cet apport est rémunéré par une augmentation de capital de 52 millions d'euros.
- le 30 juin 2011, un second ensemble de 85 agences a été transféré à Cariparma (70 agences) et à sa filiale FriulAdria (15 agences). Cet apport est rémunéré par une augmentation de capital de 331 millions d'euros chez Cariparma et 69 millions d'euros chez FriulAdria.

En date d'acquisition, les actifs et passifs identifiables de Carispezia et des 96 agences ont été comptabilisés sur la base d'une juste valeur provisoire qui donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 446 millions d'euros.

Cet écart d'acquisition a été déterminé de façon provisoire et peut faire l'objet d'ajustement dans les douze mois qui suivent l'acquisition. Il est rattaché à l'unité génératrice de trésorerie « Banque de proximité à l'international ».

- **Cession de Credit Uruguay Banco (IFRS 5)**

Poursuivant son désengagement des pays non coopératifs en matière fiscale, Crédit Agricole S.A. avait signé le 4 mai 2010 un accord portant sur la vente par Crédit Agricole S.A. à Banco Bilbao Vizcaya Argentaria Uruguay de 100 % du capital de Credit Uruguay Banco, sa filiale de banque de détail en Uruguay pour 74 millions d'euros.

La réalisation effective de cette opération est intervenue au cours du premier trimestre 2011 à l'issue de la validation des autorités financières et réglementaires uruguayennes et espagnoles à laquelle était soumise cette opération.

La cession a dégagé une moins-value nette d'impôt et de frais de cession de 4 millions d'euros, présentée en « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession », avec un effet négatif non significatif sur le résultat dilué par action des activités abandonnées.

- **Cession de la SCB Cameroun (IFRS 5)**

La cession des 51% du capital de la SCB Cameroun à Attijariwafa Bank a été finalisée le 8 avril 2011. Cette opération complète la cession de 14 % du capital de la SCB à l'Etat camerounais réalisée le 7 avril 2011.

Avec ces opérations, se termine la mise en œuvre du projet engagé il y a plus de deux ans, à savoir la cession par le groupe Crédit Agricole S.A. de ses participations dans des banques sub-sahariennes au groupe Attijari en contrepartie de la montée au capital du Crédit du Maroc et de Wafasalaf.

La cession a dégagé une plus-value de 13 millions d'euros, présentée en « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession ».

- **Cession de CALEF UK (IFRS 5)**

En application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les éléments de compte de résultat, actifs et passifs de Calef UK ont été reclassés au premier semestre 2011 en Résultat, Actifs et Passifs non courants destinés à être cédés.

La cession effective est intervenue le 2 août 2011.

Résultats du groupe Crédit Agricole S.A.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SYNTHETIQUE - PRINCIPAUX SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2011	S1 2010	Variation S1/S1
Produit net bancaire	10 835	10 293	+ 5,3 %
Charges d'exploitation et amortissements	(6 606)	(6 567)	+ 0,6 %
Résultat brut d'exploitation	4 229	3 726	+ 13,5 %
Coût du risque	(1 947)	(2 054)	(5,2 %)
Résultat d'exploitation	2 282	1 672	+ 36,5 %
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	710	709	+ 0,1 %
Résultat net sur autres actifs et variations de valeur des écarts d'acquisition	(366)	(577)	(36,6 %)
Résultat avant impôt	2 626	1 804	+ 45,6 %
Impôt sur les bénéfices	(1 107)	(729)	+ 51,9 %
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	13	7	+ 85,7 %
RESULTAT NET	1 532	1 082	+ 41,6 %
RESULTAT NET PART DU GROUPE	1 339	849	+ 57,7 %
Résultat de base par action <i>(en euros)</i>	0,56	0,37	

Le **produit net bancaire** atteint au premier semestre 2011 le niveau record historique de 10,8 milliards d'euros, en progression de 5,3 % par rapport au premier semestre 2010, traduisant le dynamisme commercial de l'ensemble des métiers et leur bonne résistance dans un contexte économique toujours fragile.

Les **charges d'exploitation** restent contenues entre les premiers semestres 2010 et 2011, période sur laquelle elles n'enregistrent que 0,6 % de hausse. A périmètre et change constants, elles restent stables. Le coefficient d'exploitation s'établit à 61,0 % au premier semestre 2011, en recul de 2,8 points sur un an.

Le **résultat brut d'exploitation** s'établit ainsi au niveau de 4,2 milliards d'euros au premier semestre 2011, en hausse de 13,5 %.

En baisse de 5,2 % par rapport à juin 2010, le **coût du risque** s'établit à 1,9 milliard d'euros sur le semestre, reflétant une baisse répartie sur l'ensemble des métiers à l'exception des Services financiers spécialisés. Par ailleurs, le métier Assurances et Emporiki enregistrent respectivement une provision de 131 millions d'euros et 71 millions d'euros liées à leur participation au plan de soutien de la Grèce. Pour le premier semestre 2011, le coût du risque représente 69 points de base sur encours

de crédit contre 85 points de base il y a un an, et consomme ainsi 46 % du résultat brut d'exploitation au premier semestre 2011 contre 55 % un an auparavant. Au cours du premier semestre 2011, il reste principalement concentré sur la Banque de proximité à l'international et les Services financiers spécialisés.

Les créances dépréciées (hors opérations de location financement avec la clientèle) s'élèvent à 21,8 milliards d'euros et représentent 4,5 % des encours de crédit bruts sur la clientèle et les établissements de crédit contre 4,3 % au 31 décembre 2010. Elles sont couvertes par des provisions spécifiques à hauteur de 51,2 %, à comparer à 50,3 % au 31 décembre 2010. Y compris les provisions collectives, le taux de couverture des créances dépréciées s'élève à 66,8 %, en hausse de 1 point par rapport à fin décembre 2010.

Le **résultat des sociétés mises en équivalence** reste stable sur un an à 710 millions d'euros au premier semestre 2011, reflétant la forte progression du résultat des Caisses régionales (+ 11,7 % semestre sur semestre).

Le **résultat net sur autres actifs et variations de valeur des écarts d'acquisition** est négatif de 366 millions d'euros au premier semestre 2011, à comparer à une contribution négative de 577 millions d'euros au premier semestre 2010. Il est imputable essentiellement à la dépréciation de l'écart d'acquisition résiduel sur Emporiki au premier semestre 2011 pour un montant de 359 millions d'euros. Pour rappel, la contribution du premier semestre 2010 intégrait l'impact négatif de la cession de 0,8 % d'Intesa Sanpaolo au premier trimestre (pour - 159 millions d'euros) et la dépréciation d'une partie de l'écart d'acquisition sur Emporiki au deuxième (pour - 418 millions d'euros).

Au total, le **résultat net part du Groupe** de Crédit Agricole S.A. sur le semestre s'établit à 1 339 millions d'euros, soit une progression de 57,7 % par rapport au premier semestre 2010. L'impact total des éléments non récurrents liés à la Grèce au premier semestre 2011 atteint 640 millions d'euros (voir tableau ci-dessous).

Impacts non récurrents liés à la Grèce au premier semestre 2011

(en millions d'euros)	Avant impôt	Impact net	Impact net part du Groupe
Impact en coût du risque du plan de soutien à la Grèce	(202)	(165)	(146)
<i>dont Emporiki</i>	(71)*		
<i>dont assurance</i>	(131)		
Dépréciation de l'écart d'acquisition résiduel sur Emporiki	(359)	(359)	(359)
Impact en impôts de la dépréciation d'IDA** chez Emporiki	-	(148)	(135)
Impact total			(640)

* La dépréciation de - 71 m € correspond à 21 % de l'exposition brute en obligations d'Etat grec éligibles au plan de soutien

** Stock d'IDA au 31-12-2010 : 278 m €

Résultats par pôles d'activité

Au sein du groupe Crédit Agricole S.A., les métiers sont structurés en six pôles d'activité :

- Banque de proximité en France - Caisses régionales de Crédit Agricole ;
- Banque de proximité en France - LCL ;
- Banque de proximité à l'international (BPI) ;
- Services financiers spécialisés (SFS) ;
- Gestion d'actifs, assurances et banque privée ;

- Banque de financement et d'investissement (BFI) ;

auxquels s'ajoute le pôle Compte propre et divers.

Les pôles métiers du Groupe sont définis dans l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2010 - note n° 5 « Informations sectorielles » - (cf. page 309 du document de référence déposé le 18 mars 2011 sous le n° D.11- 0146. L'organisation et les activités sont décrites en pages 17 à 30 du document de référence de Crédit Agricole S.A.)

Activité et résultats par pôle d'activité

Contribution des métiers au résultat net part du Groupe de Crédit Agricole S.A.

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2011	S1 2010
Banque de proximité en France - Caisses régionales	574	514
Banque de proximité en France - LCL	380	339
Banque de détail à l'international	(754)	(740)
Services financiers spécialisés	298	253
Gestion d'actifs, assurances et banque privée	790	741
Banque de financement et d'investissement	661	486
Gestion pour compte propre et divers	(610)	(744)
TOTAL	1 339	849

1- Banque de proximité en France - Caisses régionales de Crédit Agricole

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2011*	S1 2010	Variation 2011/2010*
Produit net bancaire cumulé	7 502**	7 285	+ 3,7 %
Produit net bancaire	6 841	6 682	+ 3,7 %
Charges d'exploitation et amortissements	(3 661)	(3 544)	+ 3,6 %
Résultat brut d'exploitation cumulé	3 180	3 138	+ 3,7 %
Coût du risque	(828)	(877)	(5,6 %)
Résultat d'exploitation cumulé	2 352	2 261	+ 7,4 %

* Données consolidées des 38 Caisses régionales retraitées des opérations intragroupe (y compris dividendes de Crédit Agricole S.A. perçus par les Caisses régionales)

** Contribution cumulée IFRS des 38 Caisses régionales mises en équivalence non retraitée des opérations intragroupe

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2011*	S1 2010	Variation 2011/2010*
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	574	514	+ 11,7 %
RESULTAT NET PART DU GROUPE	574	514	+ 11,7 %

La contribution des Caisses régionales au résultat net part du Groupe de Crédit Agricole S.A. est en hausse de 11,7 % au premier semestre 2011 par rapport à 2010 : elle s'établit ainsi à 574 millions d'euros.

Au cours du premier semestre 2011, l'activité des Caisses régionales a été soutenue grâce à une dynamique commerciale forte reposant sur l'ensemble de la gamme. Elles ont continué à proposer des produits innovants tels que *Kwixo*, nouvelle solution de paiement et de transfert d'argent à distance via le téléphone mobile ou Internet, sans coordonnées bancaires. En ce qui concerne la conquête, les ouvertures de DAV ont également quasiment doublé sur un an.

Les Caisses régionales se sont aussi attachées à respecter une croissance équilibrée des crédits et de la collecte de bilan.

Pour ce qui est des **crédits**, la croissance des encours s'élève à 5,1 % sur un an ; elle se stabilise au premier semestre 2011 par rapport à décembre 2010. Ainsi, les Caisses régionales ont renforcé leur présence dans le financement de l'économie. Les encours Habitat progressent quant à eux de 7,0 % sur un an grâce à une conjoncture de taux plus favorable aux acquéreurs que sur la même période de 2010 ce qui permet le maintien d'un niveau de réalisation élevé, malgré une base 2010 exceptionnellement haute.

Dans le domaine de la **collecte**, la progression des encours est de 3,9 % sur un an, portée par le dynamisme de la collecte de bilan, en hausse de 5,0 % sur cette période. Cette forte progression provient de l'accélération de la progression de la collecte d'épargne (+ 6,2 % sur un an), tirée par les livrets. La collecte hors-bilan se redresse quant à elle, grâce à la stabilisation des valeurs mobilières au cours du premier semestre 2011, et la poursuite de la progression de l'assurance-vie tandis que la décollecte sur les OPCVM monétaires continue de peser sur les encours.

Cette bonne dynamique commerciale se traduit par la progression du **produit net bancaire** de 3,7 % sur un an ; il s'établit à 6 841 millions d'euros au premier semestre 2011. Le produit net bancaire clientèle progresse de 2,7 % sur un an et de 1,9 % hors épargne-logement. Cette évolution positive découle notamment de la bonne tenue des commissions qui progressent de 1,3 % au premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010. Ce redressement est dû à la progression des commissions de services, liée au dynamisme de la conquête, ainsi qu'aux bonnes performances de l'assurance. Les commissions sur valeurs mobilières restent quant à elles pénalisées sur la période par la volatilité des marchés financiers et l'aversion au risque des clients.

Parallèlement, le projet informatique NICE des Caisses régionales continue d'avancer et pèse sur les **charges d'exploitation** qui augmentent de 3,6 % au premier semestre 2011 par rapport à 2010. Hors projet NICE, la progression des charges d'exploitation est ramenée à 2,5 % sur la même période. Ainsi, le coefficient d'exploitation hors NICE est en baisse de 0,6 point au premier semestre 2011 par rapport à 2010.

Le **coût du risque** est quant à lui en baisse de 5,6 % au premier semestre par rapport à 2010 malgré la forte dotation en provisions collectives sur l'ensemble de la période. Il s'établit à 48 points de base sur encours. Le taux de couverture y compris provisions collectives s'élève à 109,8 %, en hausse de 3,9 points sur un an. Hors provisions collectives, il est de 67,9 %, stable sur un an.

Au total, le **résultat d'exploitation** s'élève à 2 352 millions d'euros, en hausse de 7,4 % par rapport au premier semestre 2010.

2- Banque de proximité en France – LCL

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2011	S1 2010	Variation 2011/2010*
Produit net bancaire	1 968	1 971	+ 1,5 %
Charges d'exploitation et amortissements	(1 235)	(1 282)	(1,2 %)
Résultat brut d'exploitation	733	689	+ 6,4 %
Coût du risque	(155)	(179)	(13,4 %)
Résultat avant impôt	578	510	+ 13,3 %
Impôts sur les bénéfices	(178)	(153)	+ 16,7 %
RESULTAT NET	400	357	+ 11,9 %
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	380	339	+ 11,9 %

* A partir de 2011, reclassement de charges en PNB concernant les moyens de paiements

Au premier semestre 2011, grâce à une activité commerciale dynamique et un coût du risque en baisse, LCL continue d'afficher de bons résultats. A 380 millions d'euros, le **résultat net part du Groupe** du semestre enregistre une progression de 11,9 % par rapport au premier semestre 2010.

Le **produit net bancaire** s'établit à 1 968 millions d'euros au premier semestre 2011 en hausse de 1,5 % par rapport au premier semestre 2010. Cette progression des revenus s'explique par la croissance des commissions, notamment les commissions d'assurance dommages et emprunteurs

qui progressent de 7,5 % et des commissions liées aux crédits immobiliers et entreprises qui augmentent de 32,2 % par rapport au premier semestre 2010. Les marges d'intérêts continuent également d'évoluer favorablement grâce à la bonne tenue des marges liées aux activités de crédits, et malgré la hausse des coûts de refinancement dans un contexte de marché difficile.

Les **charges d'exploitation** sont toujours bien maîtrisées avec une baisse de 1,2 % au premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010.

Le **résultat brut d'exploitation** du semestre ressort à 733 millions d'euros, en hausse de 6,4 % au premier semestre 2011 par rapport à 2010.

Le **coût du risque** est, quant à lui, en forte baisse avec une amélioration de 13,4 % au premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010. Le taux de créances douteuses et litigieuses global s'établit à 2,4 % et enregistre une baisse de 0,4 point sur un an. Le taux de couverture (y compris provisions collectives), à un niveau déjà élevé, progresse de 3,8 points pour atteindre 76,1 % au 30 juin 2011 (96,7 % sur les entreprises).

L'activité commerciale reste, quant à elle, soutenue avec des indicateurs d'activité qui évoluent favorablement. Le lancement de *Kwixo*, nouvelle solution de paiement et de transfert d'argent à distance, et du « Compte à Taux Progressif PRO » exclusivement dédié à la clientèle des professionnels, dynamisent l'offre commerciale.

LCL continue d'avoir une participation active dans le financement des ménages et des entreprises. Les **encours de crédit** augmentent ainsi de 11,4 % sur un an, portés par les crédits à l'habitat dont la forte production permet aux encours de progresser de 17,5 %, et par l'activité entreprises dont les encours progressent de 7,4 %.

Les **encours de collecte de bilan** augmentent également à un rythme élevé (+ 8,8 % sur un an) grâce à une production quatre fois supérieure à celle du premier semestre 2010. Les encours de collecte globaux progressent quant à eux de 4,2 % sur la même période. Par ailleurs, le lancement en avril 2011 d'une émission obligataire de 390 millions d'euros a connu un fort succès et les deux nouveaux emprunts obligataires lancés en juin 2011 ont reçu le même accueil.

3- Banque de proximité à l'international

Les résultats du pôle Banque de proximité à l'international sont marqués ce semestre par les conséquences de la dégradation de la situation en Grèce, la participation d'Emporiki Bank au plan de soutien à la Grèce et l'intégration dans les comptes des 96 agences italiennes acquises auprès d'Intesa Sanpaolo.

Le **résultat net part du Groupe** du pôle enregistre ainsi une perte de 754 millions d'euros au premier semestre 2011.

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2011	S1 2010	Variation 2011/2010
Produit net bancaire	1 527	1 458	+ 4,7 %
Charges d'exploitation et amortissements	(1 012)	(995)	+ 1,7 %
Résultat brut d'exploitation	515	463	+ 11,2 %
Coût du risque	(755)	(773)	(2,4 %)
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	55	72	(23,6 %)
Résultat net sur autres actifs et variation de valeur des écarts d'acquisition	(359)	(418)	(14,1 %)
Résultat avant impôt	(544)	(656)	(17,2 %)
Impôts sur les bénéfices	(246)	(96)	x 2,6
Résultat net d'impôts des activités arrêtées	14	7	+ 90,4 %
RESULTAT NET	(776)	(745)	+ 4,1 %
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	(754)	(740)	+ 1,9 %

Hors Emporiki, le résultat net part du Groupe s'établit à 163 millions d'euros pour le semestre, en hausse de 3,2 % par rapport au premier semestre 2010. Le produit net bancaire du semestre enregistre une croissance de 6,2 % par rapport au premier semestre 2010 grâce à l'intégration des 76 agences du réseau Carispezia et de 96 agences acquises auprès d'Intesa Sanpaolo. Hors effet périmètre, le produit net bancaire du semestre progresse de 0,5 % sur un an tandis que les charges d'exploitation, retraitées des coûts d'intégration (27 millions d'euros sur le semestre), restent bien maîtrisées à + 1,1 % par rapport au premier semestre 2010. Au total, le résultat brut d'exploitation du semestre, retraité de l'effet périmètre et des coûts d'intégration, reste stable à - 0,5 % sur un an malgré une augmentation sensible du coût de la collecte qui pèse notamment sur le produit net bancaire en Grèce.

Hors Emporiki, l'équilibre entre la collecte de bilan et les crédits du pôle se maintient, grâce notamment à l'intégration des nouvelles agences italiennes. Le coût du risque enregistre quant à lui une forte baisse avec une évolution néanmoins contrastée. Si le coût du risque s'améliore en Europe, il se stabilise en Afrique du Nord notamment en Egypte et au Maroc. Hors Emporiki, le coût du risque,

à 186 millions d'euros au premier semestre 2011, baisse de 9,0 % par rapport au premier semestre 2010.

En Italie, le groupe Cariparma poursuit son développement malgré un contexte économique difficile et confirme sa rentabilité. L'intégration réussie des 76 agences du réseau Cassa di Risparmio della Spezia (ou Carispe) et des 96 agences acquises auprès d'Intesa Sanpaolo a pour conséquence un apport de liquidité (collecte moins crédits) de l'ordre de 1,6 milliard d'euros ainsi que l'intégration de près de 323 000 nouveaux clients. Les encours de crédit et de collecte bilan continuent ainsi de croître et s'établissent respectivement à 33,2 milliards d'euros et 32,8 milliards d'euros au 30 juin 2011.

Ce dynamisme conduit Cariparma à enregistrer au premier semestre 2011 un produit net bancaire de 786 millions d'euros, en hausse de 12,7 % par rapport au premier semestre 2010 dont 8,9 % d'effet périmètre lié à l'intégration des 172 nouvelles agences italiennes. Hors effet périmètre, la croissance du produit net bancaire provient notamment des commissions qui bénéficient des synergies avec le Groupe dans les domaines à la fois de la gestion d'actifs (+ 1,5 milliard d'euros de placements de collecte gérée) et de l'assurance dommages et emprunteurs dont les revenus ont augmenté de près de 45 %.

Les charges d'exploitation de la période sont également fortement impactées par les coûts d'intégration de Carispezia et des nouvelles agences italiennes qui s'élèvent à 27 millions d'euros sur le semestre 2011. Les charges d'exploitation, qui facialement augmentent de 18,8 % par rapport au premier semestre 2010, ne progressent sur la même période que de 2,1 % hors effet périmètre et coûts d'intégration.

Le coût du risque, à 108 millions d'euros sur le semestre, reste quant à lui contenu malgré la progression des encours. Le niveau des contentieux « sofferenze » reste inférieur au marché, à 1,5 % pour le groupe Cariparma contre 2,6 % pour le marché. Au total, la contribution de Cariparma au résultat net part du Groupe s'établit à 80 millions d'euros sur le semestre.

En **Grèce**, Emporiki poursuit la politique de refinancement mise en place depuis le début de l'année afin de se procurer d'avantage de ressources propres et réduire ainsi son refinancement auprès de Crédit Agricole S.A.

Ainsi, au travers d'une politique proactive sur le marché de la collecte, Emporiki parvient à limiter le niveau de refinancement accordé par le Groupe et à endiguer la baisse de ses dépôts. La part de marché d'Emporiki sur la collecte progresse ainsi de 0,3 point depuis le début de l'année dans un marché en décollecte. Emporiki a pour cela recours à des sources alternatives de collecte comme l'émission d'EMTN et de Certificats de dépôts. Elle parvient également à limiter la fuite des dépôts en versant une meilleure rémunération sur ses comptes à terme et a eu recours, en juillet 2011, à la BCE pour 0,5 milliard d'euros.

Pour le premier semestre 2011, le produit net bancaire s'établit à 366 millions d'euros en hausse de 0,4 % par rapport au premier semestre 2010. Cette moindre performance traduit la dégradation de l'environnement économique en Grèce et l'augmentation des coûts de refinancement liée à la concurrence croissante que se livrent les banques sur le marché de la collecte. Les charges d'exploitation sont en baisse significative (- 18,4 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011) du fait principalement de charges exceptionnelles enregistrées au premier semestre 2010 (48 millions d'euros) au titre de la politique de départs aidés. Le résultat brut d'exploitation progresse ainsi grâce aux économies de charges.

Le coût du risque du semestre s'établit à niveau identique à celui du premier semestre 2010 à savoir 569 millions d'euros et ce malgré des actions de recouvrement qui portent leurs fruits. Ce montant tient cependant compte de la participation d'Emporiki Bank au plan de soutien à la Grèce qui a pour conséquence une dépréciation exceptionnelle du portefeuille d'obligations d'Etat grecs pour 71 millions d'euros soit 21 % de l'exposition brute en obligations d'Etat grec éligibles au plan de soutien. Retraité de ce montant, le coût du risque, quoiqu'à un niveau qui reste élevé, est en baisse de 12,6 % par rapport au premier semestre 2010. La charge d'impôt est également impactée par une charge exceptionnelle de 148 millions d'euros liée à la dépréciation du stock d'impôts différés actifs dont le montant était de 278 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Hors dépréciation de l'écart d'acquisition résiduel d'Emporiki dans les comptes de Crédit Agricole S.A. pour 359 millions d'euros, le résultat net part du Groupe d'Emporiki dans les comptes de Crédit Agricole S.A. s'établit à - 557 millions d'euros sur le semestre 2011.

4- Services financiers spécialisés

Au cours du premier semestre 2011, le pôle Services financiers spécialisés a continué à démontrer sa capacité à générer des résultats élevés.

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2011	S1 2010	Variation 2011/2010
Produit net bancaire	1 999	1 976	+ 1,2 %
Charges d'exploitation et amortissements	(848)	(863)	(1,8 %)
Résultat brut d'exploitation	1 151	1 113	+ 3,4 %
Coût du risque	(677)	(663)	+ 2,1 %
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	7	6	+ 28,1 %
Résultat avant impôt	481	456	+ 5,5 %
Impôts sur les bénéfices	(164)	(172)	(4,6 %)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées	5	-	ns
RESULTAT NET	322	284	+ 13,2 %
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	298	253	+ 17,6 %

La politique volontariste d'amélioration de l'efficacité opérationnelle du pôle a été poursuivie. Ainsi, le produit net bancaire a augmenté de 1,2 % par rapport au premier semestre 2010. Dans le même temps, les charges ont baissé de 1,8 %. Cet effet ciseaux positif a permis une amélioration du coefficient d'exploitation de 1,3 point à 42,4 %.

Le coût du risque s'est inscrit au premier semestre 2011 en hausse de 2,1 % par rapport au premier semestre 2010, notamment en raison de l'actualisation des paramètres de provisionnement. L'amélioration du résultat brut d'exploitation fait plus que compenser cette augmentation du coût du risque. Le coefficient d'intermédiation s'améliore ainsi de nouveau de 1,0 point par rapport au premier semestre 2010, à 76,3 %.

Au total, le résultat net part du Groupe du pôle s'élève à 298 millions d'euros au premier semestre 2011, en hausse de 17,6 % par rapport au premier semestre 2010.

En **crédit à la consommation**, la contribution de ce métier n'a pas été obérée par la décélération de l'activité. Son résultat net sur le premier semestre 2011 s'inscrit en effet en hausse de 11,5 % par rapport au premier semestre 2010, à 277 millions d'euros.

L'activité du métier a montré des signes de ralentissement avec une croissance des encours gérés au 30 juin 2011 limitée à 1,1 % sur un an. En France comme en Italie, le deuxième trimestre a, en effet, été caractérisé par l'amorce d'une baisse de la consommation privée des ménages dans un contexte de ralentissement économique. En France, l'entrée en application des dernières dispositions de la Loi sur le crédit à la consommation et l'arrêt des bonifications fiscales sur les économies d'énergie ont également freiné l'activité. En revanche, si le segment automobile a bien résisté en France, il a, au contraire, subi une contraction en Italie. Ces différents facteurs ont impacté la production de crédits à la consommation dans ces deux pays. A fin juin 2011, les encours gérés atteignaient ainsi 30,1 milliards d'euros en France, soit une hausse de 0,5 % par rapport à fin juin 2010. Ils s'élevaient à 28,0 milliards en Italie, en recul de 1,7 % sur un an. Les autres pays d'implantation contribuaient pour 20,3 milliards d'euros aux encours gérés, une hausse de 6,0 % sur un an, portée par le dynamisme des filiales en Allemagne, au Maroc et en Suède, alors que la filiale grecque subissait un très fort ralentissement.

Dans ce contexte de croissance économique faible, le métier a renforcé son efficacité opérationnelle. Au premier semestre 2011, le produit net bancaire est ainsi en hausse de 0,8 % par rapport au premier semestre 2010 grâce à une politique volontariste de maintien des marges. Les charges s'inscrivent en baisse de 0,8 %. Le coefficient d'exploitation baisse ainsi de 0,6 point par rapport au premier semestre 2010, à 39,7 %.

Le coût du risque est en hausse modérée, de 1,5 % par rapport au premier semestre 2010. En point de base, il est quasi stable, s'établissant à 229 points de base au premier semestre 2011 contre 226 au premier semestre 2010. L'actualisation des paramètres de provisionnement est en large partie à la source de cette évolution.

En **crédit-bail et affacturage**, la baisse limitée du résultat net (- 1,7 % par rapport au premier semestre 2010), à 45 millions d'euros, masque des évolutions différenciées pour les deux métiers.

Les résultats du crédit-bail sont affectés par un contexte difficile. En France, la progression des encours gérés de 8,0 % sur un an, à 15,6 milliards d'euros au 30 juin 2011, soutient les résultats, malgré une production en recul. Les résultats de l'international sont affectés par 20 millions d'euros de coût du risque passés sur Emporiki leasing au deuxième trimestre 2011 en raison du contexte économique grec.

L'affacturage, en revanche, a connu un excellent semestre. L'activité a fortement progressé tant en France qu'à l'international, à partir d'une base 2010 faible. Au 30 juin 2011, le chiffre d'affaires factoré s'établit à 32,2 milliards d'euros, dont 19,0 milliards d'euros sur la France, contre 27,4 milliards d'euros au 30 juin 2010. La baisse des charges conjuguée à la très bonne maîtrise du risque permet au coefficient d'intermédiation de s'inscrire en recul de 6,7 points par rapport au premier semestre 2010, à 63,4 %.

Au total, le produit net bancaire du premier semestre 2011 est en hausse de 3,5 % par rapport au premier semestre 2010, porté par le dynamisme de l'activité en affacturage. Les charges restent maîtrisées, la hausse observée étant en-deçà de celle du produit net bancaire. Le coefficient d'exploitation est ainsi stable par rapport au premier semestre 2010 et s'établit à 58,5 %. Le coût du risque reste bien maîtrisé : il est en baisse de 33,3 % par rapport au premier semestre 2010 hors Emporiki Leasing.

Par ailleurs, CAL&F a cédé sa filiale Eurofactor UK le 2 août. Ce recentrage illustre la croissance focalisée de ce métier sur ses pays cibles à l'international.

5- Gestion d'actifs, assurances et banque privée

Au cours du premier semestre 2011, le pôle Gestion d'actifs, assurances et banque privée a confirmé sa capacité de résistance dans un contexte de marchés difficile. Il constitue une source majeure de revenus élevés et récurrents pour le Groupe.

Au 30 juin 2011, les encours gérés atteignent 1 066 milliards d'euros (860 milliards d'euros hors double compte), en hausse de 3 % sur un an. La collecte nette sur le semestre s'élève à 16,8 milliards d'euros.

Le résultat net part du Groupe du pôle progresse de 6,6 % au premier semestre 2011, reflétant notamment une belle performance opérationnelle. Le produit net bancaire, à 2 646 millions d'euros, est en hausse de 6,6 %. Il est soutenu en particulier par la performance enregistrée dans l'assurance, notamment en dommages. Dans le même temps, les charges d'exploitation s'élèvent à 1 240 millions d'euros, en recul de 2,4 %. Cette baisse provient pour l'essentiel de la gestion d'actifs dont les charges diminuent de 12,7 % par rapport au premier semestre 2010 qui intégrait à hauteur de 57 millions d'euros les coûts de restructuration chez Amundi. Le résultat brut d'exploitation, à 1 406 millions d'euros, est en augmentation de 16,0 %. Le coût du risque atteint 110 millions d'euros, à comparer à 17 millions au premier semestre 2010, intégrant la participation de Crédit Agricole Assurances au plan de soutien à la Grèce.

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2011	S1 2010	Variation 2011/2010
Produit net bancaire	2 646	2 483	+ 6,6 %
Charges d'exploitation et amortissements	(1 240)	(1 270)	(2,4 %)
Résultat brut d'exploitation	1 406	1 213	+ 16,0 %
Coût du risque	(110)	(17)	ns
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	5	2	ns
Résultat avant impôt	1 301	1 197	+ 8,7 %
Impôts sur les bénéfices	(434)	(377)	+ 15,1 %
RESULTAT NET	867	820	+ 5,8 %
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	790	741	+ 6,6 %

Dans le domaine de la **Gestion d'actifs**, intégrant Amundi et les activités de gestion de la BFT (rachetées au 1^{er} juillet 2011 par Amundi), la croissance de l'activité s'est poursuivie malgré un contexte de marché difficile. Les actifs sous gestion s'élèvent à 712,2 milliards d'euros au 30 juin 2011, contre 710,3 milliards au 31 décembre 2010. Cette augmentation résulte d'une collecte nette de 1,7 milliard d'euros, d'un effet marché positif de 3,4 milliards d'euros et d'un effet de change négatif de 3,2 milliards d'euros. La décollecte monétaire (- 4,8 milliards d'euros sur le semestre) reste largement compensée par la collecte d'actifs longs, positive de 6,5 milliards d'euros. Celle-ci est tirée par la clientèle institutionnelle en France et à l'international, ainsi que par l'épargne entreprise. Ce semestre confirme ainsi le renforcement du positionnement concurrentiel d'Amundi, qui voit progresser sa part de marché sur les OPCVM distribués en France, à 25,2 % fin juin 2011, contre 24,9 % fin décembre 2010 (source : Europerformance NMO, juin 2011 - périmètre : fonds ouverts domiciliés en France, hors mandats et dédiés). Avec plusieurs appels d'offres remportés, Amundi se renforce également en Europe, au Moyen-Orient et en Asie.

Le résultat net part du Groupe atteint 180 millions d'euros pour le premier semestre 2011, en hausse de 25,9 % par rapport au premier semestre 2010. Le produit net bancaire témoigne d'une bonne résistance, avec une baisse limitée à 2,7 % pour le premier semestre 2011, grâce à une hausse de 4 % des commissions de gestion fixes et malgré la baisse des commissions de surperformance due aux conditions de marché. En parallèle, les charges d'exploitation enregistrent une forte baisse (- 12,7 %), matérialisant la réalisation des synergies issues de la fusion. Le coefficient d'exploitation s'établit ainsi au niveau très performant de 54,7 %, stable par rapport au premier semestre 2010 (hors les coûts de restructuration qui s'établissaient à 57 millions pour le premier semestre 2010).

En ce qui concerne les **Services financiers aux institutionnels**, le métier enregistre au premier semestre des résultats satisfaisants. Globalement, les encours restent stables, le développement commercial soutenu compensant la décollecte des fonds monétaires. Les encours conservés passent de 2 379 milliards d'euros au 31 décembre 2010 à 2 399 milliards d'euros au 30 juin 2011, et enregistrent une hausse de 3,1 % sur un an. Les encours conservés à l'international progressent de 5 % au premier semestre 2011. Les encours administrés s'inscrivent, quant à eux, en recul de 4,5 % sur un an, atteignant 1 076 milliards d'euros au 30 juin 2011.

Dans ce contexte, les résultats sont satisfaisants avec un produit net bancaire et un résultat brut d'exploitation quasi-stables (respectivement + 0,3 % et + 1,6 %) au premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010. Grâce à la maîtrise des charges, en baisse de 0,3 % par rapport au premier semestre 2010, le coefficient d'exploitation se maintient parmi les meilleurs de l'industrie, à 70,2 %, en baisse de 0,3 point par rapport au premier semestre 2010. Au total, le résultat net part du Groupe du métier est quasi-stable à 63,7 millions d'euros au premier semestre 2011.

En **Banque privée**, le métier enregistre une collecte nette de 2,3 milliards d'euros sur le semestre dont près de la moitié est engrangée sur la clientèle internationale, ainsi qu'un effet marché favorable (1,4 milliard d'euros) qui ne suffit cependant pas à compenser un effet change négatif (- 1,6 milliard d'euros). Au 30 juin 2011, les actifs gérés (hors Caisses régionales) s'établissent ainsi à 131,1 milliards d'euros, en hausse de 7,6 % par rapport au premier semestre 2010. Les encours à l'international représentent 71,9 milliards d'euros à fin juin 2011, en progression de 6,7 % en un an.

Le résultat net du semestre, à 72 millions d'euros, marque une hausse de 5,7 % par rapport au premier semestre 2010. Cette bonne performance est tirée par la croissance du produit net bancaire qui atteint 7,8 % sur un an, grâce notamment à l'évolution positive des commissions due à la hausse des encours. Le coefficient d'exploitation s'établit à 73,9 % à fin juin 2011.

Le pôle **Assurances** affiche un chiffre d'affaires de 14,8 milliards d'euros au 30 juin 2011.

L'assurance-vie en France a fait preuve d'une bonne résistance : à 10,8 milliards d'euros pour les six premiers mois de 2011, le chiffre d'affaires a enregistré une baisse de seulement 10 % à périmètre constant contre 11 % pour le marché (données FFSA). Au total, les encours gérés en assurance-vie augmentent de 5 % par rapport au premier semestre 2010 pour atteindre 223 milliards d'euros, dont 42 millions d'euros pour les contrats en unités de comptes qui représentent 19 % des encours au terme du premier semestre 2011.

A périmètre constant, l'assurance dommages en France enregistre au premier semestre 2011 une croissance de 12 % de son chiffre d'affaires en un an, largement supérieure à celle du marché. Il s'élève à 1,4 milliard d'euros au 30 juin 2011 et résulte tant du développement du portefeuille de contrats (dont le nombre augmente de 7 % en un an) que des révisions tarifaires effectuées suite aux sinistralités importantes en 2009 et 2010.

A l'international, l'activité se maintient à un niveau stable en Italie – performance très satisfaisante alors même que le marché italien accuse une baisse de 26 % entre juin 2010 et juin 2011. L'activité ralentit au Luxembourg du fait d'une concurrence accrue sur les produits haut de gamme et est fortement pénalisée au Portugal par la dégradation du contexte économique et financier, et. Le chiffre d'affaires total à l'international s'établit ainsi à un peu moins de 2 milliards d'euros à fin juin 2011, en nette baisse par rapport à l'année précédente.

L'activité assurance emprunteurs connaît une forte croissance en France grâce au développement continu du partenariat avec LCL et au lancement d'une nouvelle gamme individuelle, alors qu'à l'international, l'activité connaît un ralentissement sur le marché de l'assurance de crédit automobile en Italie et en Allemagne. Globalement, le chiffre d'affaires de cette activité progresse de 15 % à 530 millions d'euros pour le premier semestre 2011.

Le résultat brut d'exploitation du métier Assurances affiche ainsi une belle croissance de 21,3 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, sous les effets conjugués de la croissance poursuivie des encours gérés en assurance-vie, de l'amélioration de la sinistralité en assurance dommage et de la maîtrise continue des charges. En amélioration de 3,2 points en un an, le coefficient d'exploitation s'établit à 24,9 % pour le premier semestre 2011.

Le résultat net du pôle Assurances s'élève à 473 millions d'euros au premier semestre 2011, stable par rapport au premier semestre de l'année précédente. Il est en effet impacté, au deuxième trimestre 2011, par une charge ponctuelle liée à la participation de Crédit Agricole Assurances au plan de soutien à la Grèce. L'impact de la participation de Crédit Agricole Assurances au plan de soutien de la Grèce s'élève en coût du risque à 131 millions d'euros.

Par ailleurs, dans le cadre des stress tests menés par l'EIOPA sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2010, Crédit Agricole Assurances a confirmé sa capacité à couvrir les besoins Solvency II sur la base de ses fonds propres actuels.

6- Banque de financement et d'investissement

Les résultats du premier semestre 2011 de Crédit Agricole CIB sont en ligne avec les objectifs du plan stratégique présenté en mars 2011.

Alors que la reprise modérée dans les économies développées s'est confirmée au premier semestre 2011, les inquiétudes croissantes relatives à la dette souveraine européenne ont provoqué une aversion générale pour le risque et des mouvements de marché erratiques. Dans ce contexte, Crédit Agricole CIB parvient à maintenir ses revenus sur le premier semestre 2011. Le produit net bancaire des activités pérennes résiste ainsi à 2 967 millions d'euros, en retrait de seulement 2,3 % par rapport à l'exercice précédent, résultant du rééquilibrage entre activités de financement et de marchés. Par ailleurs, les charges sont restées maîtrisées sur le semestre. Le coefficient d'exploitation reste ainsi proche de 60 %, en ligne avec les objectifs du plan stratégique à moyen terme. Le coût du risque des activités pérennes est, quant à lui, en diminution de 26,2%, malgré des dotations significatives en provisions collectives liées aux incertitudes au Moyen-Orient.

Au total, le résultat net part du Groupe s'élève ainsi à 709 millions d'euros pour les activités pérennes retraitées de la réévaluation de la dette et des couvertures de prêts.

Par ailleurs, la gestion toujours active des portefeuilles en extinction a permis d'en réduire considérablement les pertes. Le résultat net part du Groupe des activités en cours d'arrêt s'élève à - 81 millions d'euros sur le premier semestre 2011 contre - 381 millions d'euro au premier semestre 2010.

	S1 2011	S1 2011 activités pérennes	S1 2010	S1 2010 activités pérennes	Variation 2011/2010 *
<i>(en millions d'euros)</i>					
Produit net bancaire	2 970	2 967	2 734	3 037	(2,3 %)
Charges d'exploitation et amortissements	(1 809)	(1 759)	(1 704)	(1 652)	+ 6,5 %
Résultat brut d'exploitation	1 161	1 208	1 030	1 385	(12,8 %)
Coût du risque	(214)	(136)	(401)	(185)	(26,2 %)
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	68	68	72	72	(5,5 %)
Résultat net sur autres actifs et variation de valeurs des écarts d'acquisition	(6)	(6)	1	1	ns
Résultat avant impôt	1 009	1 134	702	1 273	(11,0 %)
Impôts sur les bénéfices	(342)	(384)	(194)	(375)	+ 2,0 %
RESULTAT NET	667	750	508	898	(16,4 %)
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	661	742	486	868	(14,4 %)

* Activités pérennes

Banque de financement

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2011	S1 2010	Variation 2011/2010
Produit net bancaire	1 286	1 308	(1,7 %)
Charges d'exploitation et amortissements	(457)	(420)	+ 8,8 %
Résultat brut d'exploitation	829	888	(6,7 %)
Coût du risque	(130)	(156)	(17,2 %)
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	69	72	(4,4 %)
Résultat net sur autres actifs et variation de valeurs des écarts d'acquisition	(8)	1	ns
Résultat avant impôt	760	805	(5,6 %)
Impôts sur les bénéfices	(259)	(226)	+ 14,5 %
RESULTAT NET	501	579	(13,4 %)
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	500	558	(10,4 %)

Les métiers de financement affichent des revenus solides. A 1 286 millions d'euros sur le semestre, ils sont stables par rapport au premier semestre 2010 en dépit de l'impact défavorable de la baisse du dollar US.

D'une part, les financements structurés affichent un produit net bancaire de 793 millions d'euros sur le premier semestre, soit une hausse de plus de 9 % par rapport au premier semestre 2010. Ces activités continuent de bénéficier de la bonne production de 2010 sur tous les segments. Les performances sont particulièrement notables dans le financement transactionnel de matières premières qui profite notamment de la hausse du cours du pétrole. Enfin, le dynamisme des financements de projet permet à Crédit Agricole CIB de passer de la troisième à la première place sur les transactions portant sur la zone Europe – Moyen Orient – Afrique (source Thomson Financial).

D'autre part, la banque commerciale parvient à conserver des niveaux de revenus élevés malgré le contexte de pression sur les marges. Le produit net bancaire atteint ainsi 480 millions d'euros sur le premier semestre 2011, un repli de 15 % par rapport au premier semestre 2010. Les activités de syndication confirment leur bon positionnement. Crédit Agricole CIB occupe la première place en France, passe de la sixième à la première place en Amérique latine et de la septième à la première place en Europe de l'Est (Source Thomson Financial).

Les couvertures de prêts génèrent par ailleurs un produit net bancaire positif de 13 millions d'euros au premier semestre 2011 (18 millions d'euros au premier semestre 2010).

Le coût du risque, à 130 millions d'euros sur le premier semestre 2011, est en baisse de 17,2 % par rapport au premier semestre 2010. Les dotations ont été constituées essentiellement de provisions collectives liées au contexte géopolitique au Moyen-Orient. Le stock de provisions collectives s'élève ainsi à 1,5 milliard d'euros au 30 juin 2011.

Au total, le résultat net de la banque de financement atteint 501 millions d'euros sur le premier semestre 2011.

Banque de marchés et d'investissement

(en millions d'euros)	S1 2011	S1 2010	Variation 2011/2010
Produit net bancaire	1 681	1 729	(2,7 %)
Charges d'exploitation et amortissements	(1 302)	(1 232)	+ 5,7 %
Résultat brut d'exploitation	379	497	(23,6 %)
Coût du risque	(6)	(29)	(77,4 %)
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	(1)	-	ns
Résultat net sur autres actifs et variation de valeurs des écarts d'acquisition	2	-	ns
Résultat avant impôt	374	468	(20,2 %)
Impôts sur les bénéfices	(125)	(149)	(16,7 %)
RESULTAT NET	249	319	(21,8 %)
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	242	310	(21,6 %)

Dans un contexte de marché très agité, marqué par la crise de la dette souveraine et l'aversion au risque de nombreux investisseurs, Crédit Agricole CIB parvient à limiter la baisse de ses revenus à 2,7% par rapport à 2010.

Après un bon premier trimestre, les activités de *Fixed Income* et particulièrement les activités de dérivés de taux ainsi que les activités obligataires ont été fortement pénalisées par le regain de tension sur les marchés de dette. En revanche, les revenus commerciaux demeurent à des niveaux tout à fait satisfaisants. Les revenus du pôle se montent ainsi à 899 millions d'euros sur le premier semestre 2011, une hausse de 0,7 % par rapport au premier semestre 2010.

Le pôle actions se trouve quant à lui pénalisé par le net ralentissement de l'activité de courtage. La chute des volumes de transaction en Europe comme en Asie a fortement marqué cette activité. En revanche, la banque d'investissement réalise un très bon semestre avec notamment le succès du rachat de Bulgari Spa par LVMH ainsi que l'introduction en Bourse de Prada S.p.A. au tableau principal de la Bourse de Hong Kong. Les revenus du pôle actions s'élèvent ainsi à 745 millions d'euros au premier semestre 2011, en repli de 4,6 % par rapport au premier semestre 2010.

Le produit net bancaire lié à la réévaluation de la dette s'est élevé à + 37 millions d'euros sur le premier semestre 2011 (55 millions d'euros au premier semestre 2010).

Au total, après charge d'impôt et retraité de la réévaluation de la dette, le résultat net part du groupe s'établit à 204 millions d'euros au premier semestre 2011.

Par ailleurs, Crédit Agricole CIB et CITICS ont annoncé avoir trouvé un accord dans lequel CITICS va se porter acquéreur de 19,9% du capital de CLSA ainsi que de 19,9% du capital de CA Cheuvreux.

En dépit du contexte spécifique lié à la crise sur la dette souveraine européenne, la VaR est restée maîtrisée et revient vers ses niveaux les plus bas.

Activités en cours d'arrêt

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2011	S1 2010	Variation 2011/2010
Produit net bancaire	3	(303)	ns
Charges d'exploitation et amortissements	(50)	(52)	(3,8 %)
Résultat brut d'exploitation	(47)	(355)	(86,8 %)
Coût du risque	(78)	(216)	(64,1 %)
Résultat avant impôt	(125)	(571)	(78,1 %)
Impôts sur les bénéfices	42	181	(76,9 %)
RESULTAT NET	(83)	(390)	(78,7 %)
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	(81)	(381)	(78,7 %)

La contribution des activités en extinction se réduit de manière significative par rapport à 2010. La perte (part du Groupe) sur le premier semestre 2011 s'élève à 81 millions d'euros, contre une perte de 381 millions d'euros au premier semestre 2010.

Les dérivés exotiques actions ont enregistré des résultats positifs sur le premier semestre 2011 à hauteur de 24 millions d'euros, comparables à ceux de 2010 qui s'élevaient à 28 millions d'euros.

Le comportement du portefeuille de corrélation et des indicateurs de suivi en risques continue d'être conforme au plan de stabilisation mis en place dès fin 2009, avec un impact en produit net bancaire négligeable sur le premier semestre 2011.

Les dépréciations sur les CDO, CLO et ABS ont, quant à elles, atteint 88 millions d'euros (en produit net bancaire et en coût du risque) contre 397 millions d'euros sur le premier semestre 2010.

Des informations complémentaires sur la nature des principales expositions sont présentées dans la partie « expositions sensibles selon les recommandations du Financial Stability Board » du rapport d'activité.

7- Compte propre et divers

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2011	S1 2010	Variation 2011/2010
Produit net bancaire	(275)	(329)	(16,5 %)
Charges d'exploitation et amortissements	(462)	(453)	2,3 %
Résultat brut d'exploitation	(737)	(782)	(5,6 %)
Coût du risque	(36)	(21)	+ 69,9 %
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	1	43	ns
Résultat net sur autres actifs et variation de valeurs des écarts d'acquisition	(1)	(159)	ns
Résultat avant impôt	(773)	(919)	(15,8 %)
Impôts sur les bénéfices	257	263	(2,2 %)
RESULTAT NET	(522)	(656)	(20,4 %)
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	(610)	(744)	(18,2 %)

Au premier semestre 2011, le produit net bancaire du pôle s'établit à - 275 millions d'euros contre - 329 millions d'euros en 2010. Il intègre une hausse de 4,1 % des coûts de refinancement, une contribution en légère baisse de la gestion financière (- 3,0 %), et des contributions positives, notamment du *Private equity* à 59,7 millions d'euros (contre 63,8 millions au premier semestre 2010). Le PNB intègre à hauteur de 49 millions d'euros le dividende versé par Intesa Sanpaolo, consolidé par mise en équivalence au 1^{er} semestre 2010.

Le résultat net sur autres actifs s'établit à - 1 million d'euros contre - 159 millions au premier semestre 2010 qui intégrait un impact exceptionnel lié à la cession de 0,8 % de la participation dans Intesa Sanpaolo.

Au total, le pôle Compte propre et divers dégage au premier semestre 2011 un résultat net part du Groupe de - 610 millions d'euros contre - 744 millions d'euros au premier semestre 2010.

Structure financière du groupe Crédit Agricole S.A.

Evolution récente du capital

Au 31 décembre 2010, le capital de Crédit Agricole S.A. s'élevait à 7 204 980 873 euros, divisé en 2 401 660 291 actions de 3 euros de nominal.

Le 18 mai 2011, l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire de Crédit Agricole S.A. a décidé le versement d'un dividende de 0,45 euro par action au titre de l'exercice 2010, et prévu qu'il pouvait être payé soit en numéraire, soit en actions nouvelles. Cette dernière option, ouverte du 26 mai au 7 juin 2011, a été retenue par près de 85 % des actionnaires de Crédit Agricole S.A. Elle s'est traduite par la création de 96 311 860 actions nouvelles (soit une augmentation de 4,01 % du capital), dont la livraison et l'admission à Euronext Paris sont intervenues le lundi 20 juin 2011. La date de jouissance des actions est le 1er janvier 2011.

Au 30 juin 2011, le capital de Crédit Agricole S.A. s'élevait ainsi à 7 493 916 453 euros soit 2 497 972 151 actions au nominal de 3 euros.

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital social de Crédit Agricole S.A. au cours des cinq dernières années :

Date et nature de l'opération	Montant du capital (en euros)	Nombre d'actions
Capital au 31/12/2005	4 491 966 903	1 497 322 301
Capital au 31/12/2006	4 491 966 903	1 497 322 301
06/02/2007 Augmentation de capital par émission d'actions en numéraire (Conseil d'administration du 21/11/2006)	+ 449 196 690	+ 149 732 230
05/12/2007 Augmentation de capital réservée aux salariés (Assemblée générale du 23/05/2007)	+ 68 107 023	+ 22 702 341
Capital au 31/12/2007	5 009 270 616	1 669 756 872
07/07/2008 Augmentation de capital par émission d'actions en numéraire (Assemblée générale du 21/05/2008)	+ 1 669 756 872	+ 556 585 624
Capital au 31/12/2008	6 679 027 488	2 226 342 496
23/06/09 Paiement du dividende 2008 en actions nouvelles (Assemblée générale du 19/05/09)	+ 279 712 323	+ 93 237 441
Capital au 31/12/2009	6 958 739 811	2 319 579 937
21/06/10 Paiement du dividende 2009 en actions nouvelles (Assemblée générale du 19/05/10)	+ 199 239 846	+ 66 413 282

29/07/10

Augmentation de capital réservée aux salariés
(Assemblée générale du 19/05/09)

+ 47 001 216

+ 15 667 072

Capital au 29/07/2010

7 204 980 873

2 401 660 291

Capital au 31/12/2010

7 204 980 873

2 401 660 291

20/06/11

Paiement du dividende 2010 en actions nouvelles (Assemblée générale
du 18/05/11)

+ 288 935 580

+ 96 311 860

Capital au 30/06/2011

7 493 916 453

2 497 972 151

Évolution de la répartition du capital

Le tableau ci-après présente l'évolution de la détention du capital de Crédit Agricole S.A. au cours de la dernière année :

Actionnaires	Situation au 30/06/2011			Situation au 31/12/2010	Situation au 30/06/2010
	Nombre d'actions	% des droits de vote	% du capital	% du capital	% du capital
SAS Rue La Boétie*	1 405 263 364	56,34 %	56,26 %	55,86 %	56,24 %
Actions en autodétention**	3 781 679	-	0,15 %	0,39 %	0,41 %
Salariés (FCPE, PEE)	110 515 461	4,43 %	4,42 %	4,59 %	4,68 %
Public (investisseurs institutionnels et actionnaires individuels)	978 411 647	39,23 %	39,17 %	40,15%	38,67 %
TOTAL	2 497 972 151	100 %	100 %	100 %	100 %

* La SAS Rue La Boétie est détenue en totalité par les Caisses régionales de Crédit Agricole.

** Actions détenues directement dans le cadre des programmes de rachat placées au bilan de Crédit Agricole S.A. en couverture des options attribuées et au sein d'un contrat de liquidité.

Fonds propres

Au 30 juin 2011, les **capitaux propres, part du Groupe**, de Crédit Agricole S.A. s'élèvent à 47,1 milliards d'euros (contre 45,7 milliards d'euros au 31 décembre 2010). La principale variation est liée à la distribution de dividendes en numéraire pour 163 millions d'euros. L'option pour le paiement du dividende en actions a par ailleurs donné lieu à la création de 96 311 860 actions nouvelles le 20 juin 2011, date du règlement-livraison pour un montant net de 912 millions d'euros.

Les **fonds propres prudentiels** atteignent 87,8 milliards d'euros (contre 87,9 milliards d'euros au 31 décembre 2010). Les fonds propres de base atteignent 65,2 milliards d'euros (contre 64,3 milliards d'euros au 31 décembre 2010) en hausse de 1,4 % par rapport au 31 décembre 2010. Le *Core Tier 1* avant déduction progresse de 2,5 %, dont + 2,5 % pour le capital et les réserves part du Groupe.

Ratios prudentiels

Réglementation en vigueur

Le ratio CRD a valeur légale depuis le 1er janvier 2008 et est calculé selon la réglementation en vigueur : règlement 90-02 relatif aux « fonds propres » et arrêté en date du 20 février 2007 définissant les "exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement", qui transpose en France la directive européenne CRD (Capital Requirements Directive).

Les banques continuent toutefois de calculer le ratio CAD dans le cadre de la phase de calcul parallèle, puisque le régulateur a prolongé les niveaux planchers (floor) de 80% des emplois pondérés.

Le ratio de solvabilité, dont les modalités de calcul sont indiquées dans la directive européenne CRD, se base sur l'évaluation des emplois pondérés du risque de crédit, des risques de marché et du risque opérationnel. Les exigences de fonds propres qui en découlent pour chacun de ces risques sont indiquées ci-après (paragraphe "Exigences de fonds propres par type de risques").

Conformément à l'arrêté du 20 février 2007, les expositions au risque de crédit sont mesurées selon deux approches :

- l'approche "Standard" qui s'appuie sur des évaluations externes de crédit et des pondérations forfaitaires selon les catégories d'exposition bâloises ;
- l'approche "Notations Internes" (IRB – Internal Ratings Based) qui s'appuie sur le système de notations internes de l'établissement. On distingue :
 - o l'approche "Notations Internes Fondation" selon laquelle les établissements peuvent utiliser uniquement leurs estimations des probabilités de défaut,
 - o l'approche "Notations Internes Avancées" selon laquelle les établissements utilisent l'ensemble de leurs estimations internes des composantes du risque : probabilités de défaut, pertes en cas de défaut, expositions en défaut, maturité.

Fin 2007, l'Autorité de contrôle prudentiel a autorisé le groupe Crédit Agricole à utiliser ses systèmes de notations internes pour le calcul des exigences de fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles clientèle de détail et grandes clientèles pour l'essentiel de son périmètre.

Par ailleurs, le groupe Crédit Agricole a obtenu l'autorisation de l'Autorité de contrôle prudentiel pour utiliser, au 1er janvier 2008, la méthode Avancée (AMA – "Advanced Measurement Approach") pour le calcul des exigences de fonds propres réglementaires au titre du risque opérationnel pour les principales entités du Groupe. Les autres entités du Groupe utilisent l'approche Standard, conformément à la réglementation.

Fonds propres, exigences de fonds propres et adéquation du capital

I. Composition des fonds propres

Les fonds propres prudentiels sont déterminés conformément au règlement n°90-02 modifié par les arrêtés du 25 août 2010 et du 29 décembre 2010 du Comité de la réglementation bancaire et financière du 23 février 1990 relatif aux fonds propres. Ils sont structurés en trois catégories : les fonds propres de base, les fonds propres complémentaires et les fonds propres surcomplémentaires, desquels sont effectués plusieurs types de déductions. Les catégories de fonds propres sont ventilées selon les critères suivants : degré décroissant de solidité et de stabilité, durée, degré de subordination.

1. Fonds propres de base (Tier 1)

Ils comprennent :

A. Le noyau dur (capital, réserves, intérêts minoritaires) après déductions

- Le capital ;
- Les réserves, y compris les écarts de réévaluation et les gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

Certains retraitements prudentiels sont effectués sur les plus ou moins-values latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente enregistrées comptablement directement en capitaux propres :

- pour les instruments de capitaux propres, les plus-values latentes nettes sont déduites des fonds propres de base, devise par devise, nettes du montant de l'impôt déjà déduit comptablement et sont reprises, devise par devise, avant impôt en fonds propres complémentaires à hauteur de 45 %. Les moins-values latentes nettes ne sont pas retraitées ;
- pour les autres instruments financiers, comprenant les instruments de dettes ou les prêts et créances, les plus- ou moins- values latentes sont neutralisées ;
- les pertes de valeur sur tout actif disponible à la vente enregistrées en compte de résultat ne sont pas retraitées ;

Les plus- ou moins-values latentes enregistrées comptablement directement en capitaux propres du fait d'une opération de couverture de flux de trésorerie sont neutralisées.

- Les primes d'émission ou de fusion ;
- Le report à nouveau ;
- Le résultat net d'impôt conservé de l'exercice en cours, soit le résultat net part du Groupe diminué d'une estimation pour distribution de dividendes ;
- Les intérêts minoritaires : ils incluent les quotes-parts d'intérêts minoritaires dans les participations détenues par Crédit Agricole S.A. ainsi que les T3CJ (cf. note annexe 5.7 aux états financiers consolidés) qui bénéficient d'un accord de l'Autorité de contrôle prudentiel pour ne pas être inclus dans la catégorie ci-dessous des titres hybrides ;
- Les fonds pour lesquels l'Autorité de contrôle prudentiel a déterminé qu'ils remplissaient les conditions pour une inclusion en fonds propres de base, et qui ne sont pas des titres hybrides visés ci-dessous. Crédit Agricole S.A. détient ainsi au 30 juin 2011 dans ses fonds propres de base une avance d'actionnaires octroyée par les Caisses régionales et s'élevant à 3,7 milliards d'euros ;
- Les déductions effectuées sur les fonds propres de base sont les suivantes :
 - les actions propres détenues et évaluées à leur valeur comptable,
 - les actifs incorporels, y compris les frais d'établissement et les écarts d'acquisition.

B. Les titres hybrides (y compris actions de préférence)

Ils comprennent des instruments de fonds propres à caractère non innovant et à caractère innovant, ces derniers étant assortis d'une forte incitation au remboursement via notamment un saut de la rémunération (ou *step-up*). Les titres hybrides sont constitués de titres super-subordonnés émis dans le cadre des dispositions de l'article L. 228-97 du Code de commerce, modifié par la loi relative à la Sécurité financière du 1^{er} août 2003, et d'actions de préférence "*preferred securities*" de droit anglo-saxon, qui proviennent de la consolidation de véhicules *ad hoc* destinés à l'émission indirecte d'instruments hybrides.

La note annexe 5.11 aux états financiers consolidés "Capitaux propres" présente notamment la composition du capital et le détail des actions de préférence.

Dans le cadre de la CRD 2, applicable à partir de fin 2010, une clause de grand-père (article 5.II du règlement n°90-02 modifié par l'arrêté du 29 décembre 2010) a été prévue pour les instruments hybrides à caractère non innovant et à caractère innovant déjà émis, ne respectant pas les critères d'éligibilité précisés par l'article 2.b du règlement n°90-02 (modifié), notamment sur les conditions d'absorption des pertes. Cette clause s'applique à la totalité des instruments hybrides en stock au 30 juin 2011 et prévoit des limites à partir de 2020 sur l'encours des instruments hybrides.

Ces instruments hybrides sont inclus dans les fonds propres de base sous réserve d'un accord préalable du Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel (SGACP).

Les instruments hybrides sont soumis au respect de certaines limites par rapport aux fonds propres de base (ces derniers étant calculés avant les déductions visées au point 3 ci-dessous) :

- les instruments hybrides "innovants", tels que définis ci-dessus, sont limités à 15 % des fonds propres de base sous réserve d'un accord préalable du SGACP, dès lors qu'ils respectent les critères d'éligibilité en fonds propres de base ;
- l'ensemble des instruments hybrides – "innovants et non-innovants" – est limité à 35 % des fonds propres de base ;
- les instruments hybrides (y compris les actions de préférence susvisées), et les intérêts minoritaires susvisés, pris ensemble, ne peuvent représenter plus de 50 % des fonds propres de base.

Titres super-subordonnés

Le détail des titres super-subordonnés au 30 juin 2011 est le suivant :

Émetteur	Date d'émission	Montant à l'émission (en millions)	Devise	Dates de Call	Rémunération	Caractère innovant (I) Non innovant (NI)	Montants prudentiels au 30/06/2011 (en millions d'euros) ⁽¹⁾
Crédit Agricole S.A.	Février 2005	600	EUR	Février 2015 puis annuel	6 % puis à compter du 04/02/2006, 10y CMS + 0,025 %, cap à 7,75 %	NI	600
Crédit Agricole S.A.	Novembre 2005	600	EUR	Novembre 2015 puis trimestriel	4,13 % puis à compter du 09/11/2015, E3M + 1,65 %	I	599
Crédit Agricole S.A.	Février 2006	500	GBP	Février 2016 puis trimestriel	5,136 % puis à compter du 24/02/2016, Libor3M GBP + 1,575 %	I	553
Crédit Agricole S.A.	Août 2006	400	CAD	Août 2016 puis trimestriel	5,5 % puis à compter du 11/08/2016, CDOR 3M Cad + 1,75 %	I	133
Crédit Agricole S.A.	Octobre 2007	500	USD	Octobre 2012 puis semestriel	7,375 %	NI	344
Crédit Agricole S.A.	Décembre 2007	250	NZD	Décembre 2017 puis trimestriel	10,035 % (révision du taux en 2012) puis à compter du 19/12/2017, NZD 3M + 1,90 %	NI	145
Crédit Agricole S.A.	Décembre 2007	650	EUR	Décembre 2012 puis trimestriel	7,625 % puis à compter du 27/12/2012, E3M +3,10 %	NI	650
Crédit Agricole S.A.	Mai 2007	1 500	USD	Mai 2017 puis tous les 10 ans	6,637 % puis à compter du 31/05/2017, Libor3M USD + 1,2325 %	NI	1 034
Crédit Agricole S.A.	Janvier 2008	400	GBP	Janvier 2020 puis trimestriel	7,589 % puis à compter du 30/01/2020, Libor 3M GBP + 3,55 %	I	442
Crédit Agricole S.A.	Mars 2008	850	EUR	Mars 2018 puis trimestriel	8,2 % puis à compter du 31/03/2018, E3M + 4,80 %	I	849
Crédit Agricole S.A.	Septembre 2008	500	EUR	Septembre 2018 puis trimestriel	10,653 % puis à compter du 30/09/2018, E3M + 6,80 %	I	499
Crédit Agricole S.A.	Juin 2009	1 350	USD	Décembre 2014 puis semestriel	9,75 %	NI	929
Crédit Agricole S.A.	Octobre 2009	1 000	USD	Octobre 2019 puis trimestriel	8,375 % puis à compter du 13/10/2019, Libor 3M USD + 6,982 %	I	688
Crédit Agricole S.A.	Octobre 2009	550	EUR	Octobre 2019 puis trimestriel	7,875 % puis à compter du 26/10/2019, E3M + 6,424 %	I	547
Crédit Agricole S.A.	Octobre 2009	300	GBP	Octobre 2019 puis trimestriel	8,125 % puis à compter du 26/10/2019, Libor 3M GBP + 6,146 %	I	330
CACEIS	Novembre 2007	40	EUR	Novembre 2017 puis trimestriel	6,315 % puis à compter du 28/11/2017, E3M + 2,80 %	I	40
Newedge	Décembre 2008	103	USD	Décembre 2013 puis trimestriel	8,60 % puis à compter du 23/12/2013, Libor3M + 6,5 %	NI	77
TOTAL							8 453

(1) Montants utilisés pour la déclaration COREP.

2. Fonds propres complémentaires (Tier 2)

Ils comprennent notamment :

- les fonds provenant de l'émission de titres ou emprunts subordonnés qui répondent aux conditions de l'article 4c du règlement 90-02 relatif aux fonds propres (titres subordonnés à durée indéterminée) ;
- les fonds provenant de l'émission de titres ou emprunts subordonnés qui répondent aux conditions de l'article 4d du règlement 90-02 (titres subordonnés remboursables) ;
- les plus-values latentes nettes afférentes aux instruments de capitaux propres, reprises devise par devise avant impôt en fonds propres complémentaires à hauteur de 45 % ;
- la différence positive entre les pertes attendues calculées en utilisant les approches notations internes et la somme des ajustements de valeur et des dépréciations collectives afférentes aux expositions concernées.

Titres subordonnés à durée indéterminée

Le détail des titres subordonnés à durée indéterminée au 30 juin 2011 est le suivant :

Émetteur	Date d'émission	Montant à l'émission (en millions)	Devise	Dates de Call	Rémunération	Montants pruden- tiels au 30/06/2011 (en millions d'euros) ⁽¹⁾
Crédit Agricole S.A.	Juin 2003	1 050	GBP	Juin 2018 puis tous les 5 ans	5 % puis à compter du 20/06/2018, 5 Y UKT + 0,97 % + 1 %	551
Crédit Agricole S.A.	Décembre 2001	937	EUR	Décembre 2011 puis trimestriel	5,641 % puis à partir du 20/12/2011, E3M + 0,75 %	937
Crédit Agricole S.A.	Mars 2003	636	EUR	Mars 2015 puis tous les 12 ans	5,2 % puis à compter du 07/03/2015, taux d'emprunt d'État 12 ans + 1,50 % (révision tous les 12 ans)	593
Crédit Agricole S.A.	Juin 2003	159	EUR	Juillet 2011 puis tous les 8 ans	4,1 % puis à compter du 03/07/2011 et jusqu'au 03/07/2019, taux d'emprunt d'État 8 ans + 1 % ensuite, à compter du 03/07/2019, taux d'emprunt d'État 8 ans + 1,25 % (révision tous les 8 ans)	124
Crédit Agricole S.A.	Juin 2003	497	EUR	Juillet 2016 puis tous les 13 ans	4,7 % puis à compter du 03/07/2016 et jusqu'au 03/07/2029, taux d'emprunt d'état 13 ans +1 % ensuite, à compter du 03/07/2029, taux d'emprunt d'État 13 ans + 1,25 % (révision tous les 13 ans)	455
Crédit Agricole S.A.	Décembre 2003	505	EUR	Décembre 2015 puis tous les 12 ans	5 % puis à compter du 24/12/2015, taux d'emprunt d'État 12 ans + 0,75 % (révision tous les 12 ans)	429
Crédit Agricole S.A.	Juin 2006	500	EUR	Juin 2011 puis trimestriel	4,61 % puis à compter du 30/06/2011 et jusqu'au 30/06/2016, E3M + 1,29 %, ensuite à compter du 30/06/2016, E3M + 2,04 %	500
LCL	Novembre 1985	229	EUR	-	Moyenne des taux moyens mensuels de rendement au règlement des emprunts garantis par l'État et assimilés (publication INSEE) - 0,15 %	132
LCL	Janvier 1987	229	EUR	Janvier 1994 puis annuel	Moyenne des taux moyens mensuels de rendement au règlement des emprunts garantis par l'État et assimilés (publication INSEE) - 0,30 %	142
TOTAL						3 863

(1) Montants utilisés pour la déclaration COREP.

Par ailleurs, les dettes subordonnées au 30 juin 2011 comprennent également (cf. note annexe 5.7 aux états financiers consolidés "Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées") :

- le dépôt de garantie à caractère mutuel ;
- les titres et emprunts participatifs ;
- les titres subordonnés remboursables (TSR).

3. Fonds propres surcomplémentaires

Ils sont composés des emprunts subordonnés de durée initiale supérieure ou égale à deux ans, dans la limite des exigences réglementaires, mais le Groupe n'en détient plus au 30 juin 2011.

4. Déductions autres que celles du noyau dur

Elles sont visées aux articles 6, 6 bis et 6 quater du règlement 90-02 relatif aux fonds propres et comprennent les participations représentant plus de 10 % du capital d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'investissement, ainsi que les créances subordonnées et tout autre élément constitutif des fonds propres. Elles sont effectuées pour 50 % de leurs montants sur les fonds propres de base et pour les autres 50 % sur les fonds propres complémentaires.

Depuis le 31 décembre 2010, les déductions n'incluent plus les participations détenues par Crédit Agricole S.A. dans le capital des Caisses régionales (mises en équivalence), aux termes de l'article 65 des nouvelles modalités de calcul du ratio de solvabilité 2011 qui stipule que l'article 6 III du règlement 90-02 s'applique aux participations intragroupe des groupes mutualistes et coopératifs détenues sous forme de certificats coopératifs d'investissement (CCI) ou de certificats coopératifs d'associés (CCA). Ainsi, Crédit Agricole S.A. ne déduit plus ses participations dans les Caisses régionales et leurs filiales établissements financiers à hauteur de 50 % de leurs montants sur les fonds propres de base et de 50 % sur les fonds propres complémentaires, mais les ajoute au total des emplois pondérés après application d'une pondération.

En revanche, conformément à l'article 6 bis du règlement 90-02 précité, les déductions incluent les positions de titrisation pondérées à 1 250 % détenues par les établissements assujettis lorsque ces positions ne sont pas incluses dans le calcul des montants des expositions pondérées.

En dernier lieu, ces déductions incluent également la déduction au titre des pertes attendues sur le portefeuille actions et, le cas échéant, la différence négative pour les établissements utilisant les approches de notations internes entre les dépréciations collectives et les pertes attendues.

Le *Tier 1* est constitué des fonds propres de base après imputation de la quote-part des déductions afférentes. Symétriquement, le *Tier 2* est constitué des fonds propres complémentaires après imputation de la quote-part des déductions afférentes.

En revanche, les participations détenues par Crédit Agricole S.A. dans des entités relevant du secteur des assurances ainsi que les créances subordonnées et tout autre élément constitutif des fonds propres sont déduits des fonds propres globaux, comme l'autorise l'article 6 susvisé (excepté pour les opérations conclues après le 31 décembre 2006). En contrepartie, Crédit Agricole S.A. est soumis à une exigence complémentaire en matière d'adéquation des fonds propres sur la base de l'annexe du règlement 2000-03, visant à la surveillance des conglomérats financiers.

Ratios au 30 juin 2011

Le tableau ci-après présente le ratio de solvabilité européen CRD et détaille les risques (mesurés en équivalent risque moyen, après pondération de la contrepartie) du groupe Crédit Agricole S.A. ainsi que le niveau des fonds propres réglementaires, calculés conformément à la réglementation.

Le ratio de solvabilité global est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et la somme :

- du montant des expositions pondérées au titre du risque de crédit ;

- des montants des équivalents risques au titre de la surveillance prudentielle des risques de marché et des risques opérationnels.

<i>(en milliards d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
FONDS PROPRES DE BASE (A)	43,9	43,0
Capital et réserves part du Groupe	45,5	44,4
Fonds propres de base sur accord de l'Autorité de contrôle prudentiel	3,7	3,7
Intérêts minoritaires hors hybrides	4,8	4,6
Titres hybrides retenus en fonds propres de base sur accord de l'Autorité de contrôle prudentiel	11,2	11,6
Déductions des fonds propres de base dont notamment immobilisations incorporelles	(21,3)	(21,3)
FONDS PROPRES COMPLÉMENTAIRES (B)	22,6	23,6
FONDS PROPRES SURCOMPLÉMENTAIRES	-	-
DÉDUCTIONS DES FONDS PROPRES DE BASE ET DES FONDS PROPRES COMPLÉMENTAIRES	7,2	7,3
Déductions des fonds propres de base (C)	3,5	3,5
Déductions des fonds propres complémentaires (D)	3,7	3,8
<i>Dont participations dans les établissements de crédit ou financiers supérieures à 10 % de leur capital ou donnant une influence notable sur ces établissements (à 100 %)</i>	3,8	3,7
<i>Dont positions de titrisation pondérées à 1250 %</i>	2,4	2,6
<i>Dont, pour les établissements utilisant les approches notations internes, la différence négative entre la somme des ajustements de valeurs et des dépréciations collectives afférentes aux expositions concernées et les pertes attendues</i>	0,5	0,6
DÉDUCTIONS DES FONDS PROPRES DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE	11,3	11,9
Total des fonds propres nets disponibles	47,9	47,4
<i>Dont</i>		
<i>Tier 1 (A - C)</i>	40,4	39,5
<i>Tier 2 (B - D)</i>	18,9	19,8
<i>Tier 3</i>	-	-
TOTAL DES RISQUES PONDERES CRD	368,4	371,7
Risques de crédit	334,3	337,9
Risques de marché	9,8	9,9
Risques opérationnels	24,3	23,9
RATIO DE SOLVABILITÉ TIER 1	11,0 %	10,6 %
RATIO DE SOLVABILITÉ GLOBAL	13,0 %	12,8 %

Au 30 juin 2011, le ratio de solvabilité global CRD du groupe Crédit Agricole S.A. s'établit à 13,0 % dont 11,0 % pour le noyau dur (*Tier 1*) en Bâle II, à comparer avec des ratios respectivement de 12,8 % et 10,6 % au 31 décembre 2010.

L'évolution des différentes composantes du ratio s'analyse comme suit :

- Les encours pondérés Bâle II s'élèvent à 368,4 milliards d'euros au 30 juin 2011, en baisse de 0,9 % par rapport à l'encours de fin décembre 2010 (371,7 milliards d'euros).
 - Les risques de crédit baissent de 3,6 milliards d'euros sur la période suite à la dépréciation du dollar qui s'est traduite par un effet change d'environ - 4 milliards d'euros chez Crédit Agricole CIB, non compensé par l'effet périmètre ;
 - Les risques de marché enregistrent au 30 juin 2011 une légère baisse de 0,03 milliard d'euros en équivalent emplois pondérés ;
 - Les risques opérationnels à 24,3 milliards d'euros sont en augmentation de 0,4 milliard d'euros.

Par ailleurs, les emplois pondérés liés aux CCI/CCA des Caisses régionales augmentent de 2,6 milliards d'euros sur la période.
 - Les fonds propres totaux sont en très légère baisse par rapport au 31 décembre 2010, conséquence de deux effets opposés : renforcement des fonds propres durs et diminution des fonds propres complémentaires.
 - Les fonds propres durs (*Tier 1*) s'élèvent à 40,4 milliards d'euros au 30 juin 2011 et font ressortir une progression de 0,9 milliard par rapport à la fin de l'exercice. Le Tier One inclut le versement du dividende en actions au titre de l'exercice 2010. Au total, il s'est élevé à 0,91 milliards d'euros et a représenté un taux de succès de 85%. Comme indiqué supra, le semestre a également été marqué par la poursuite de la stratégie de développement de Crédit Agricole S.A. à travers, l'acquisition par sa filiale Cariparma de 80% du capital de Cassa di Risparmio della Spezia (qui exploite un réseau de 76 agences situées sur la région de la Ligurie) et d'un ensemble de 96 agences auprès d'Intesa San Paolo. Ces acquisitions génèrent une hausse des postes « écarts d'acquisition » et « minoritaires ».

Pour mémoire, les fonds propres durs incluent depuis le 31 mars 2008 une avance mise à la disposition de Crédit Agricole S.A. par les Caisses régionales. Celle-ci s'élève à 3,7 milliards d'euros au 30 juin 2011.
 - Les fonds propres complémentaires après déductions (*Tier 2*) diminuent de 0,9 milliard d'euros à 18,9 milliards d'euros, suite, majoritairement, à des tombées d'échéance. Le semestre n'a pas enregistré d'opération marquante, excepté le rachat anticipé d'un TSR à hauteur de 0,5 milliard d'euros.
 - Les fonds propres surcomplémentaires admis au ratio (*Tier 3*) restent nuls au 30 juin 2011, la dette ayant été remboursée au 31 mars 2010.
- Conformément à la « directive conglomérat », le groupe Crédit Agricole S.A. déduit des fonds propres globaux la valeur de mise en équivalence des entreprises d'assurance. Cette déduction s'est élevée à 11,3 milliards d'euros, en baisse de 0,6 milliard d'euros du fait notamment de la distribution du dividende de Crédit Agricole Assurances à Crédit Agricole S.A.

Transactions avec les parties liées

Les principales transactions conclues entre parties liées sont décrites dans la note annexe 2.3 aux comptes consolidés intermédiaires résumés, au 30 juin 2011.

Contrôle interne

LE COMITE DE CONTROLE INTERNE GROUPE

Conformément aux principes retenus pour le Groupe, le Comité de contrôle interne Crédit Agricole S.A. et Groupe, instance faîtière de pilotage des dispositifs de contrôle interne, s'est réuni régulièrement au cours du semestre sous la présidence du Directeur général de Crédit Agricole S.A.

Ce Comité a pour objectif de renforcer les actions à caractère transversal à mettre en œuvre au sein du groupe Crédit Agricole. Il a vocation à examiner les problématiques de contrôle interne communes à l'ensemble du Groupe (Crédit Agricole S.A., filiales de Crédit Agricole S.A., Caisses régionales, structures communes de moyens) et à s'assurer de la cohérence et de l'efficacité du contrôle interne sur base consolidée. Le Comité de contrôle interne, à caractère décisionnel et à décisions exécutoires, est notamment chargé de la coordination des trois fonctions de contrôle : Risques et contrôles permanents, Conformité, Audit-Inspection.

LES RISQUES ET CONTROLES PERMANENTS

La Direction Risques et contrôles permanents Groupe assure le pilotage et la gestion globale des risques et des dispositifs de contrôle permanent du Groupe.

Au-delà de cette activité récurrente, le premier semestre 2011 a essentiellement été marqué par :

- la définition de plusieurs chantiers Risques et contrôles permanents dans le cadre du plan à moyen terme « Engagement 2014 » de Crédit Agricole S.A., visant notamment à renforcer l'anticipation des risques et leur pilotage pro-actif par métier et par entité, développer l'accompagnement des entités sur les risques financiers et les contrôles comptables, donner un nouvel élan au déploiement des approches avancées dans la perspective Bâle III et structurer le suivi en termes de risques des grands projets transverses du Groupe ;
- la participation, au sein du groupe Crédit Agricole, aux travaux de place et études d'impacts relatifs aux projets de réforme du cadre prudentiel Bâle III ;
- la participation, comme en 2010, aux exercices de stress tests européens dont les résultats ont été publiés en juillet 2011 ;
- le renforcement du corps procédural en matière de Risques et contrôles permanents (dispositif d'alerte relatif aux risques comptables, pilotage et suivi des risques liés aux financements d'acquisitions, procédure de fixation et de contrôle des limites sur les pays à notation dégradée ...) ;
- la revue du périmètre d'application, entité par entité, des points de contrôles permanents consolidés au niveau Groupe.

LA PREVENTION ET LE CONTROLE DES RISQUES DE NON-CONFORMITE

Au premier semestre 2011, la Direction de la Conformité Groupe a poursuivi ses actions pour accompagner les entités dans l'application de la MIF dans la banque de détail en France, la mise en œuvre du dispositif de prévention de la fraude dans toutes les entités du Groupe et le déploiement des nouvelles procédures FIDES. Dans le cadre du projet de système d'information unique des Caisses régionales (projet NICE), la Direction de la Conformité a également participé aux travaux

préparatoires sur le rôle des responsables Conformité dans la conduite des différents chantiers associés.

En matière de sécurité financière, les évolutions politiques mondiales au cours des derniers mois ont conduit à un accroissement rapide des mesures internationales en matière de gel des avoirs, nécessitant un renforcement des dispositifs. Par ailleurs, une politique Groupe a été publiée en juin 2011 afin d'harmoniser et vérifier les règles de filtrage dans le Groupe.

Suite aux évolutions normatives nationales et internationales, le dispositif de lutte contre la corruption au sein du Groupe a fait l'objet d'une note de procédure applicable à partir de juin 2011. Elle repose principalement sur la mise en œuvre de dispositifs existants, notamment la lutte contre la fraude interne et ceux axés sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Les entités de la Banque de proximité à l'international ont actualisé leurs plans d'actions, portant notamment sur la mise en œuvre d'une approche risques en matière de prévention du blanchiment et sur l'amélioration des procédures de mise en marché à la suite de la revue du dispositif menée dans les principales implantations. A ce titre, les actions de sensibilisation des réseaux aux thèmes de la conformité et de la protection de l'intérêt du client ont été poursuivies. Parallèlement, les entités ont décliné la mise à jour des normes FIDES du Groupe.

Concernant le déploiement des outils de conformité, la prise en compte dans ces outils des contraintes propres à la troisième Directive européenne est maintenant achevée. L'outil de partage sécurisé d'informations utilisé dans le cadre des obligations d'échanges d'informations au sein du Groupe, nécessaires à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, est désormais utilisé par toutes les Caisses régionales. Par ailleurs, le dispositif de contrôle des opérations des transactions sur les marchés financiers des collaborateurs des Caisses régionales a été intégré dans l'outil Groupe de détection des abus de marché.

Enfin, une veille active est réalisée avec les principaux métiers du Groupe concernés sur les nouvelles réflexions européennes et américaines actuellement en cours.

LE CONTROLE PERIODIQUE

L'Inspection générale Groupe a pour responsabilité exclusive d'assurer le contrôle périodique du groupe Crédit Agricole au travers des missions qu'elle mène et du pilotage de la ligne métier audit-inspection du groupe Crédit Agricole S.A. qui lui est hiérarchiquement attachée.

Au cours du premier semestre 2011, les missions de vérifications sur place et sur pièces de l'Inspection générale Groupe ont concerné diverses entités et unités, et porté notamment sur le dispositif de mesure et de gestion du risque de liquidité, la conformité de la commercialisation des produits financiers, la filiale d'assurance dommages Pacifica, la banque en ligne BforBank, le dispositif Bâle II dans les Caisses régionales, le portefeuille de crédits de CA CIB New York, le projet CAP 2010 de CA CIB (relatif aux nouvelles exigences de fonds propres au titre du risque de marché), la sécurité des grands réseaux de télécommunications, et sur certaines thématiques financières, réglementaires et technologiques.

Dans son rôle de pilotage de la ligne métier audit-inspection, l'Inspection Générale Groupe s'est assurée, au travers des Comités de contrôle interne des filiales concernées – auxquels participent la Direction générale, l'Audit interne, le responsable du Contrôle permanent et le responsable de la Conformité de l'entité – du bon déroulement des plans d'audit, de la correcte maîtrise des risques et d'une façon générale, de l'adéquation des dispositifs de contrôle interne de chaque entité.

Tendances récentes et perspectives

Evènements récents

Aucun évènement n'a fait l'objet d'une communication postérieure à la date de clôture des comptes au 30 juin 2011.

Perspectives pour le second semestre 2011

Face aux signes visibles de contagion aux deux poids lourds de la zone euro à savoir l'Italie et l'Espagne, l'Europe est allé un cran plus loin lors du sommet exceptionnel du 21 juillet pour tenter de mettre un terme à la crise des dettes souveraines. Reconnaître l'insolvabilité patente de la Grèce et briser le tabou du défaut d'un État-membre de la zone euro semblaient une étape nécessaire pour s'attaquer à la source du problème grec, à savoir son surendettement. La stratégie qui consistait à ré-endetter l'État grec à des conditions punitives est en effet abandonnée au profit d'une thérapie plus adaptée alliant allègement du stock de dette et modalités de refinancement plus souples. Les contribuables européens sont une fois encore mis à contribution, mais les créanciers privés acceptent également de porter une partie de l'ajustement, conscients de leur intérêt à circonscrire la crise grecque.

Il est aussi question d'agir de manière plus préventive afin de sauvegarder l'intégrité de l'Union. Ainsi, le Fonds Européen de Stabilisation Financière (FESF) sera doté d'une plus grande flexibilité. Il est désormais prévu que le fonds puisse exceptionnellement, sur avis de la BCE, intervenir sur le marché secondaire de la dette pour pallier ses dysfonctionnements et ce notamment si la contagion touche l'Italie ou l'Espagne. Les États fondamentalement solvables faisant face à des problèmes temporaires de liquidité (et *via* ces États, les banques ayant un besoin de recapitalisation) vont pouvoir accéder au fonds européen jusqu'à présent exclusivement réservé aux pays sous programme de la Troïka (UE-BCE-FMI). L'ensemble de ces mesures a pour objectif de stopper les phénomènes de contagion entre États et *via* le système bancaire selon un schéma circulaire à caractère auto-réalisateur. Cette réponse musclée n'a cependant pas réussi à faire taire les inquiétudes. Face à un regain de tension sur les marchés obligataires et pour enrayer la contagion, la BCE a été contrainte de réactiver en août son programme de rachat de dette en l'étendant à l'Italie et l'Espagne, ce qui a permis de faire refluer les primes de risque. De plus, la mise en place de l'offre d'échanges de titres proposée par les créanciers privés et son corollaire, la mise en défaut temporaire de l'État grec par les agences de notation, créent de la nervosité sur les marchés.

Les États-Unis, pris également au piège de la dette, ont réussi à dépasser leur querelle partisane avec la conclusion d'un accord de dernière minute ouvrant la voie au relèvement du plafond de la dette. Si l'hypothèque du défaut technique est levée, un plan crédible d'ajustement budgétaire à moyen terme manque toujours. S&P a ainsi abaissé la notation des États-Unis d'un cran, à AA+.

Ces doutes sur la capacité des États endettés à redresser la barre alors que la croissance marque le pas a plongé les marchés dans la tourmente au cours de l'été. La croissance reste à juste titre un sujet d'inquiétude. Au deuxième trimestre, l'activité a été atone des deux côtés de l'Atlantique (1,2 % aux États-Unis et 0,8 % en zone euro en variations trimestrielles annualisées). **La deuxième partie de l'année s'annonce également difficile.** La disparition des perturbations causées par le tremblement de terre au Japon pourrait certes donner un léger coup de fouet à l'activité industrielle au troisième trimestre. Mais, **la traction exercée par la reconstitution des stocks va en s'épuisant et les ressorts domestiques auront bien du mal à prendre le relais dans un contexte de chômage élevé et de montée de l'incertitude.** La faiblesse de la croissance devrait laisser peu de place à une franche amélioration de l'emploi et le niveau élevé des prix des matières premières continue de mettre sous pression le budget des ménages. Les États-Unis devraient ainsi rester sur une tendance molle tandis que l'Europe, sous le poids des ajustements budgétaires, devrait continuer à vivre au ralenti. Face à une conjoncture dégradée, la BCE, qui a concédé une nouvelle hausse de taux début juillet, devrait opter pour le statu quo jusqu'en fin d'année. En l'absence de redémarrage de la croissance aux États-Unis, la Fed pourrait, elle, être tentée par un nouveau stimulus sans garantie d'efficacité, le maintien à un haut niveau de l'aversion pour le risque empêchant une bonne transmission de la politique monétaire. Le risque d'une rechute en récession va rester un des thèmes dominants sur les marchés. Les valeurs refuge vont continuer à être prisées, ce qui devrait profiter aux marchés obligataires des États réputés sûrs et limiter la hausse des taux longs sans risque (autour des 3 % des deux côtés de l'Atlantique fin 2011). Le dollar devrait bénéficier par défaut de cet environnement averse au risque (cible de 1,30 pour la parité EUR/USD en décembre).

Facteurs de risques

RISQUE DE CREDIT	114
1. Exposition et concentration	114
2. Coût du risque	115
RISQUE DE MARCHE	116
1. Gestion du risque	116
2. Exposition	116
EXPOSITIONS SENSIBLES SELON LES RECOMMANDATIONS DU <i>FINANCIAL STABILITY BOARD</i>.....	117
GESTION DU BILAN	122
1. Risque de taux d'intérêt global.....	122
2. Risque de liquidité et de financement.....	122
RISQUES OPERATIONNELS.....	124
RISQUES JURIDIQUES	124
RISQUES DE NON-CONFORMITE	124

La gestion des risques, inhérente à l'exercice des activités bancaires, est au cœur du dispositif de contrôle interne du Groupe, mis en œuvre par tous les acteurs, intervenant depuis l'initiation des opérations jusqu'à leur maturité finale.

Le Groupe a ainsi analysé la déclinaison de la filière « risques » au regard des évolutions décrites dans l'arrêté du 19 janvier 2010 modifiant le règlement 97-02 relatif au contrôle interne des établissements de crédit, et le cas échéant mené des actions de mise en conformité.

L'organisation, les principes et outils de gestion et de surveillance de ces risques sont décrits de manière détaillée au sein du document de référence 2010, dans le chapitre consacré aux facteurs de risques du rapport de gestion (pages 176 à 215).

Les principales catégories de risques auxquels le groupe Crédit Agricole S.A. est exposé sont : les risques de crédit, les risques de marché (risque de taux, de change, de prix), et les risques structurels de gestion du bilan (risque de taux d'intérêt global, risque de change, risque de liquidité).

La description de ces risques et les principales évolutions constatées sur le premier semestre 2011 sont présentées ci-dessous, à l'exception des risques souverains en zone euro considérés comme significatifs dont les évolutions sont présentées dans la note 5.5 des annexes aux états financiers.

Selon les recommandations du Forum de Stabilité Financière, les risques particuliers induits par la crise financière sont présentés au sein d'une section spécifique. Cette information fait partie intégrante des comptes consolidés intermédiaires résumés de Crédit Agricole S.A. au 30 juin 2011. A ce titre elle est couverte par le rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle.

Par ailleurs, des informations complémentaires sont fournies concernant les risques opérationnels, les risques juridiques et les risques de non-conformité.

Risque de crédit

Les principes, méthodologies et dispositif de gestion du risque de crédit sont décrits de manière détaillée au sein du document de référence 2010, pages 177 à 181. Ils n'ont pas connu d'évolution significative sur le premier semestre 2011.

Un risque de crédit ou de contrepartie se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que ceux-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Banque. Cette contrepartie peut être une banque, une entreprise industrielle et commerciale, un Etat et les diverses entités qu'il contrôle, un fonds d'investissement ou une personne physique.

L'engagement peut être constitué de prêts, de titres de créances ou de propriété ou de contrat d'échange de performance, de garanties données ou engagements confirmés non utilisés. Ce risque englobe également le risque de règlement-livraison inhérent à toute transaction nécessitant un échange de flux (espèce ou matière) en dehors d'un système sécurisé de règlement.

1. Exposition et concentration

1.1. Exposition maximale

L'exposition maximale au risque de crédit (1 320,3 milliards d'euros au 30 juin 2011 contre 1 355,8 milliards d'euros au 31 décembre 2010) est évaluée avant tout effet de compensation ou de prise en compte des collatéraux. Elle diminue de 2,6 % sur le premier semestre 2011, principalement sur les actifs financiers en juste valeur par résultat.

1.2. Concentration

L'analyse de la concentration du risque de crédit par zone géographique et par filière d'activité économique porte sur le portefeuille d'engagements commerciaux du Groupe (bilan + hors bilan) et sur l'ensemble de la clientèle (y compris les contreparties bancaires mais hors opérations internes au Groupe) avant effet des accords de compensation et des collatéraux, soit 723,5 milliards d'euros au 30 juin 2011 contre 684,2 milliards au 31 décembre 2010.

Diversification par zone géographique

Le portefeuille d'engagements commerciaux (y compris sur contreparties bancaires hors Groupe) ventilés par zone géographique représente 97 % du portefeuille total d'engagements commerciaux. Ces ventilations reflètent la filière économique de risque des engagements commerciaux.

Zone géographique de risque	30/06/2011
AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT	4 %
AMERIQUE CENTRALE ET DU SUD	2 %
AMERIQUE DU NORD	7 %
ASIE ET OCEANIE HORS JAPON	5 %
EUROPE DE L'EST	3 %
EUROPE DE L'OUEST HORS ITALIE	19 %
FRANCE (Banque de proximité)	16 %
FRANCE (hors Banque de proximité)	31 %
ITALIE	12 %
JAPON	1 %
TOTAL	100 %

Zone géographique de risque	31/12/2010
AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT	4 %
AMERIQUE CENTRALE ET DU SUD	2 %
AMERIQUE DU NORD	8 %
ASIE ET OCEANIE HORS JAPON	5 %
EUROPE DE L'EST	3 %
EUROPE DE L'OUEST HORS ITALIE	19 %
FRANCE (Banque de proximité)	16 %
FRANCE (hors Banque de proximité)	31 %
ITALIE	11 %
JAPON	1 %
TOTAL	100 %

Diversification par filière d'activité économique

Le portefeuille d'engagements commerciaux (y compris sur contreparties bancaires hors Groupe) ventilés par filière économique représente 90 % du portefeuille total d'engagements commerciaux. Ces ventilations reflètent la filière économique de risque des engagements commerciaux.

Secteur d'activité	30/06/2011
Aéronautique / Aérospatial	2 %
Agroalimentaire	2 %
Assurance	1 %
Automobile	3 %
Autres activités financières (non bancaires)	7 %
Autres industries	1 %
Autres transports	1 %
Banques et établissements financiers	10 %
Bois / Papier / Emballage	0 %
BTP	3 %
Distribution / Industries de biens de consommation	3 %
Divers	4 %
Energie	8 %
Immobilier	3 %
Industrie lourde	3 %
Informatique / Technologie	1 %
Maritime	3 %
Média / Edition	1 %
Santé / Pharmacie	1 %
Services non marchands / Secteur public / Collectivités	9 %
Télécom	1 %
Tourisme / Hôtels / Restauration	1 %
Clientèle de la Banque de proximité	32 %
Total	100 %

Secteur d'activité	31/12/2010
Aéronautique / Aérospatial	3 %
Agroalimentaire	2 %
Assurance	1 %
Automobile	3 %
Autres activités financières (non bancaires)	6 %
Autres industries	1 %
Autres transports	1 %
Banques et établissements financiers	9 %
Bois / Papier / Emballage	1 %
BTP	3 %
Distribution / Industries de biens de consommation	3 %
Divers	3 %
Energie	8 %
Immobilier	3 %
Industrie lourde	3 %
Informatique / Technologie	1 %
Maritime	3 %
Média / Edition	1 %
Santé / Pharmacie	1 %
Services non marchands / Secteur public / Collectivités	10 %
Télécom	2 %
Tourisme / Hôtels / Restauration	1 %
Clientèle de la Banque de proximité	31 %
Total	100 %

Exposition des prêts et créances par agent économique

Les encours nets de prêts et créances (hors opérations internes au Crédit Agricole) ont progressé de 1,48 % sur le premier semestre 2011 et s'élèvent à 494,2 milliards d'euros au 30 juin 2011 (contre 487 milliards d'euros au 31 décembre 2010). Cette croissance concerne essentiellement la clientèle de détail et les institutions financières non établissements de crédit. Elle est compensée partiellement par une diminution des concours aux grandes entreprises.

Les encours dépréciés sur base individuelle (22,7 milliards d'euros au 30 juin 2011 contre 21,8 milliards d'euros au 31 décembre 2010) augmentent de 4,4 % sur le premier semestre 2011. Au 30 juin 2011, les dépréciations sur base individuelle (11,4 milliards d'euros au 30 juin 2011 contre 10,7 milliards d'euros au 31 décembre 2010) augmentent de 6,1 % sur la même période, les dépréciations collectives s'élevant à 3,4 milliards d'euros au 30 juin 2011 (soit + 4,8 % sur le semestre).

2. Coût du risque

Le coût du risque de Crédit Agricole S.A. et ses filiales atteint 1,95 milliard d'euros sur le premier semestre 2011 contre 2,05 milliards d'euros sur le premier semestre 2010 (- 5,2 %). Ce recul s'explique principalement par la bonne tenue du coût du risque dans les métiers de Banque de financement et d'investissement et de Banque de proximité en France, alors que ce dernier reste

élevé dans les métiers de Banque de proximité à l'International (contexte économique grec défavorable à Emporiki Bank) et de crédit à la consommation. Le coût du risque intègre au 1^{er} semestre 2011 l'impact de la participation du Groupe au plan de soutien à la Grèce, soit 202 millions d'euros (dont 71 millions d'euros au titre d'Emporiki Bank et 131 millions d'euros au titre du pôle assurance).

Le détail des mouvements impactant le coût du risque est présenté en note 3.8 des états financiers consolidés.

Risque de marché

Les dispositifs de gestion et la méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marché sont précisés pages 186 à 189 du document de référence 2010.

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché notamment :

- les taux d'intérêt : le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt ;
- les taux de change : le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise ;
- les prix : le risque de prix résulte de la variation de prix et de volatilité des actions et des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions. Sont notamment soumis à ce risque les titres à revenu variable, les dérivés actions et les instruments dérivés sur matières premières ;
- les *spreads* de crédit : le risque de crédit correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution des *spreads* de crédit des indices ou des émetteurs. Pour les produits plus complexes de crédit s'ajoute également le risque de variation de juste valeur lié à l'évolution de la corrélation entre les défauts des émetteurs.

Principales évolutions

1. Gestion du risque

Organisation et dispositif de suivi

L'organisation du contrôle des risques de marché n'a pas subi d'évolution majeure au cours du premier semestre 2011.

Méthodologie et système de mesure

Les méthodologies de mesure de la VaR n'ont pas fait l'objet d'évolutions majeures au cours du 1^{er} semestre. Faisant suite à l'évolution des normes réglementaires, CA-CIB a notamment mis en place une mesure de VaR stressée. Par ailleurs, CA-CIB a apporté des améliorations aux mesures de stress afin d'intégrer le risque souverain.

2. Exposition

La VaR du groupe Crédit Agricole S.A. intègre depuis le 31 décembre 2009 les effets de diversification entre les différentes entités du Groupe. Cette VaR mutualisée s'élève à 14 millions d'euros au 30 juin 2011.

Le tableau ci-dessous restitue l'évolution de la VaR, sur les activités de marché du groupe Crédit Agricole S.A. entre le 31 décembre 2010 et le 30 juin 2011 en fonction des facteurs de risque principaux :

Répartition de la VaR (99 %, 1J)

(en millions d'euros)	30/06/2011	Minimum	Maximum	Moyenne	31/12/2010
Taux	10	8	17	11	10
Crédit	7	7	13	9	13
Change	2	2	7	4	4
Actions	3	2	10	4	3
Matières premières	2	2	4	3	2
Compensation	-9			-13	-11
VAR DU GROUPE CREDIT AGRICOLE S.A. ⁽¹⁾	14	14	24	18	21
Pour Information Somme des VaR des entités	18	18	36	24	25

⁽¹⁾ La VaR mutualisée entre les différentes entités du Groupe.

Dans un contexte de volatilité toujours élevée des marchés et d'une gestion prudente du profil de risque de la Banque, l'évolution de la VaR est liée aux diminutions sur les facteurs de risque crédit et change ainsi qu'à la réduction de l'effet compensation.

A titre d'information, au 30/06/2011, la somme des VaR des différentes entités du Groupe est de 18 millions d'euros, dont 14 millions d'euros sur CA-CIB.

Perspectives d'évolution et incertitudes pour le second semestre

Dans le cadre des réglementations à venir, le Groupe poursuivra la mise en place des nouveaux indicateurs relatifs aux besoins supplémentaires en fonds propres au titre des activités de *trading*.

Expositions sensibles selon les recommandations du *Financial Stability Board*

Selon les recommandations du *Financial Stability Board*, les états ci-dessous présentent l'exposition du groupe Crédit Agricole S.A. aux risques induits par la crise financière. Ces risques proviennent essentiellement des activités de la Banque de financement et d'investissement.

Tableau de synthèse des expositions

en millions d'euros	Actifs en prêts et créances				Catégorie comptable	Actifs à la juste valeur			Catégorie comptable
	Exposition brute	Décote	Provision collective	Exposition nette		Exposition brute	Décote	Exposition nette	
RMBS	1 257	-320	-29	908	(1)	404	-270	134	(3)
CMBS	185	-8	-13	164		14	-1	13	
CDO super senior non couverts	3 057	-1 212	-668	1 178	(2)	5 543	-4 484	1 058	
CDO mezzanines non couverts						1 012	-1 012	0	
CLO non couverts	2 134	-51	-9	2 074		708	-57	651	
Protections acquises auprès de monolines						227	-130	97	(4)
Protections acquises auprès de CDPC						609	-101	508	

(1) Prêts et créances sur les établissements de crédit ou la clientèle - titres non cotés sur un marché actif (cf. note 5.3 des comptes consolidés)

(2) Prêts et créances sur la clientèle - titres non cotés sur un marché actif (cf. note 5.3 des comptes consolidés)

(3) Actifs financiers à la juste valeur par résultat - obligations et autres titres à revenu fixe et instruments dérivés (cf. note 5.1 des comptes consolidés)

(4) Actifs financiers à la juste valeur par résultat - Instruments dérivés (cf. note 5.1 des comptes consolidés)

ABS immobiliers

en millions d'euros	Etats-Unis		Royaume-Uni		Espagne	
	31.12.2010	30.06.2011	31.12.2010	30.06.2011	31.12.2010	30.06.2011
RMBS						
Comptabilisés en prêts et créances						
Exposition brute	1009	881	301	196	198	180
Décote*	-344	-289	-60	-38	-26	-22
Exposition nette en millions d'euros	665	592	241	158	172	158
Comptabilisés en actif évalué à la juste valeur						
Exposition brute	389	299	80	72	35	33
Décote	-344	-261	-5	-4	-3	-5
Exposition nette en millions d'euros	45	38	75	68	32	28
% subprime so us-jacents sur exposition nette	95%	96%				

Ventilation par notation de l'exposition brute totale

AAA	5%	3%	48%	40%	65%	35%
AA	4%	2%	35%	20%	9%	29%
A	1%	3%	6%	17%	26%	36%
BBB	3%	4%	1%	11%		
BB	4%	3%	10%	12%		
B	4%	6%				
CCC	23%	24%				
CC	14%	14%				
C	36%	33%				
Non noté	6%	8%				

en millions d'euros	Etats-Unis		Royaume-Uni		Autres	
	31.12.2010	30.06.2011	31.12.2010	30.06.2011	31.12.2010	30.06.2011
CMBS						
Comptabilisés en prêts et créances						
Exposition nette*			73	67	122	97
Comptabilisés en actif évalué à la juste valeur						
Exposition nette			12	8	5	5

* dont 42 m€ de provision collective au 30 juin 2011 contre 31 m€ au 31 décembre 2010

Par ailleurs, les achats de protections sur RMBS et CMBS évalués à la juste valeur sont les suivants :

31 décembre 2010 : nominal = 589 millions d'euros ; juste valeur = 175 millions d'euros.

30 juin 2011 : nominal = 491 millions d'euros ; juste valeur = 139 millions d'euros.

La valorisation des ABS immobiliers évalués à la juste valeur se fait à partir d'informations en provenance de contributeurs externes.

Méthodologie d'évaluation des CDO super senior à sous-jacents résidentiels américains

CDO super senior évalués à la juste valeur

La valorisation des CDO super senior est obtenue à partir de l'application d'un scénario de crédit sur les sous-jacents (prêts résidentiels principalement) des ABS constituant chaque CDO.

Les taux de pertes finales appliqués sur les prêts en vie, sont calibrés en fonction :

- de la qualité et de la date d'origination de chaque prêt résidentiel
- du comportement historique des portefeuilles (remboursements anticipés, amortissement, pertes constatées)

A compter de fin mars, les taux de pertes sont exprimés en pourcentage du nominal des prêts en vie (jusqu'à présent, les taux de pertes étaient estimés en pourcentage du nominal des prêts en vie à l'origine) ; cette approche permet notamment de visualiser nos hypothèses de pertes en fonction de nos risques toujours au bilan de la Banque.

Date de clôture	Taux de pertes subprime produits en		
	2005	2006	2007
31.12.2010	32%	42%	50%
30.06.2011	50%	60%	60%

CDO super senior évalués au coût amorti

Ils sont dépréciés en cas de risque de crédit avéré.

CDO super senior à sous-jacents résidentiels américains non couverts

Au 30 juin 2011, Crédit Agricole CIB a une exposition nette de 2,2 milliards d'euros sur des CDO super senior non couverts (après prise en compte d'une provision collective de 668 millions d'euros).

Décomposition des CDO super senior

en millions d'euros	Actifs à la juste valeur	Actifs en prêts et créances
Nominal	5 543	3 057
Décote	4 484	1212
Provision collective		668
Valeur nette	1 058	1 178
<i>Valeur nette (au 31 décembre 2010)</i>	1246	1396
Taux de décote ⁽¹⁾	81%	71%
Sous-jacent		
% des actifs subprime sous-jacents produits avant 2006	51%	34%
% des actifs subprime sous-jacents produits en 2006 et 2007	16%	16%
% des actifs Alt A sous-jacents	8%	16%
% des actifs Jumbo sous-jacents	7%	4%

(1) Après prise en compte des tranches décotées à 100%

Autres expositions au 30 juin 2011

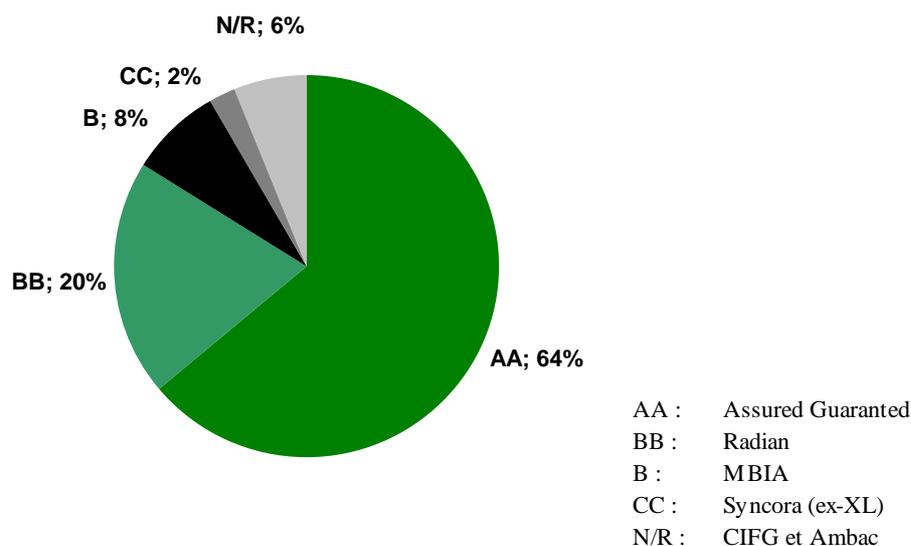
en millions d'euros	Nominal	Décote	Provision collective	Net
CLO non couverts évalués à la juste valeur	708	-57		651
CLO non couverts comptabilisés en prêts et créances	2 134	-51	-9	2 074
CDO Mezzanines non couverts	1012	-1012		0

Protections

Protections des monolines au 30 juin 2011

En m €	Monolines en couverture de :				Total protections acquises auprès de monolines
	CDO résidentiels américains	CDO corporate	CLO	Autres sous-jacents	
Montant notionnel brut de la protection acquise	117	5 201	925	342	6 585
Montant notionnel brut des éléments couverts	117	5 201	925	342	6 585
Juste valeur des éléments couverts	79	5 155	862	262	6 358
Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur et couvertures	38	46	63	80	227
Ajustements de valeur comptabilisés sur la protection	(6)	(25)	(48)	(51)	(130)
Exposition résiduelle au risque de contrepartie sur Monolines	32	21	15	29	97

Répartition de l'exposition nette sur monolines au 30 juin 2011



Notation la plus basse émise par Standards & Poors ou Moody's au 30 juin 2011.

Protections auprès de CDPC (Credit Derivative Product Companies)

Au 30 juin 2011, l'exposition nette auprès de CDPC est de 508 millions d'euros (contre 672 millions d'euros au 31 décembre 2010), principalement sur des CDO *corporate*, après prise en compte d'une décote de 101 millions d'euros (contre 108 millions d'euros au 31 décembre 2010).

Gestion du bilan

L'organisation et le dispositif d'encadrement et de suivi de la gestion du bilan sont décrits pages 197 à 202 du document de référence 2010.

1. Risque de taux d'intérêt global

Principales évolutions

La gestion du risque de taux d'intérêt global (RTIG) vise à protéger la valeur patrimoniale des entités du Groupe, ainsi qu'à optimiser la marge d'intérêt.

La valeur patrimoniale et la marge d'intérêt évoluent du fait de la sensibilité à la variation des taux d'intérêt de la valeur actuelle nette et des flux de trésorerie des instruments financiers composant le bilan et le hors bilan. Cette sensibilité naît dès lors que les actifs et passifs ont des échéances de refixation de leur taux d'intérêt non synchrones.

Le groupe Crédit Agricole S.A. utilise la méthode des impasses de taux fixe pour mesurer son risque de taux d'intérêt global qui fait l'objet d'une couverture au niveau de chaque entité du Groupe.

1. Objectifs et politique

L'exposition du groupe Crédit Agricole S.A. n'a pas fondamentalement évolué au cours du premier semestre. Les Comités ALM tenus pendant le premier semestre ont généralement décidé de réductions des positions.

2. Gestion du risque

Organisation et dispositif de suivi

Une révision du dispositif de limites a été progressivement mise en place. Désormais le RTIG est encadré, d'une part par une limite sur la sensibilité de la Valeur Actuelle Nette et d'autre part, par des limites en impasse. L'adoption du nouveau dispositif par toutes les entités sera réalisée avant la fin 2011.

Méthodologie et systèmes de mesure

Le programme de révisions des conventions et des limites de chaque entité se poursuit de telle manière que celles-ci soient révisées annuellement. La principale révision a porté sur les dépôts à vue sur le périmètre de LCL et des Caisses régionales, dont la part stable a été accrue de 5 % de l'encours.

2. Risque de liquidité et de financement

Le Groupe est exposé, comme tous les établissements de crédit, au risque de ne pas disposer des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements. Ce risque se réalise en cas par exemple de retraits massifs des dépôts de la clientèle ou d'une crise de confiance ou de liquidité générale du marché (accès aux marchés interbancaires, monétaires et obligataires).

Un autre facteur de risque provient d'une congruence non parfaite dans la durée des actifs et passifs qui induit, en cas de variation des marges de liquidité, une volatilité du compte de résultat de la banque («le risque de transformation en liquidité»).

Principales évolutions

1. Objectifs et politique

L'objectif premier du Groupe en matière de gestion de sa liquidité est toujours d'être en situation de pouvoir faire face à des situations de crise de liquidité d'intensité élevée sur des périodes de temps prolongées.

Pour ce faire, le Groupe s'appuie sur un dispositif de mesure et d'encadrement de son risque de liquidité qui repose sur le maintien de réserves de liquidité, l'organisation de son refinancement et un développement équilibré des crédits et des dépôts. Un jeu de limites, indicateurs et procédures vise à assurer le bon fonctionnement du dispositif.

Ce dispositif a été audité par l'Inspection générale du Groupe au cours du 1er semestre 2011.

Il intègre également, depuis le 30 juin 2010, le respect du coefficient de liquidité défini par l'arrêté ministériel du 5 mai 2009 relatif à l'identification, la mesure, la gestion et le contrôle du risque de liquidité, auquel les établissements de crédit français du Groupe sont assujettis.

2. Gestion du risque

Les difficultés rencontrées dans le refinancement de leur dette par certains états de la zone euro ont entraîné une situation de crise sur les marchés de financement qui a été renforcée par les incertitudes sur les impacts des projets de réforme de la réglementation de la solvabilité et de la liquidité bancaire (projet Bâle III).

Dans ce contexte, le groupe Crédit Agricole a réactivé, en janvier 2011, le dispositif de suivi hebdomadaire de la liquidité par la Direction générale de Crédit Agricole S.A. qui avait été institué à l'automne 2008. Ce dispositif spécifique était encore en place au 30 juin 2011, compte tenu de la situation des marchés.

Les indicateurs avancés de la situation de trésorerie diffusés à la Direction générale ont été renforcés au cours des trois dernières années. Ils permettent aujourd'hui une meilleure anticipation des besoins et facilitent la gestion de la trésorerie.

Ils sont établis conformément aux mesures du risque de liquidité décrites dans les normes Groupe, qui ont fait l'objet d'examens et validations auprès des instances du Groupe (Comité Normes) au cours du 1^{er} semestre 2011.

3. Exposition

Ratio de liquidité

Le ratio réglementaire de liquidité de Crédit Agricole S.A., qui mesure le rapport entre les disponibilités et concours dont l'échéance est à court terme, d'une part, et les exigibilités à court terme, d'autre part, s'élève à 102,3 % à fin juin 2011. L'excédent de liquidités moyen du premier semestre ressort à 6,4 milliards d'euros.

Emissions

Entre le 1er janvier et le 30 juin 2011, Crédit Agricole S.A. a levé 21,2 milliards d'euros dont 10 milliards d'euros au mois de janvier. Il a ainsi réalisé, au cours du premier semestre, 79 % de son programme annuel de refinancement de 27 milliards d'euros.

Les émissions de dettes garanties par des créances en collatéral représentent 10,7 milliards d'euros avec une maturité moyenne supérieure à 7 ans. Elles se répartissent comme suit :

- Crédit Agricole Home Loan SFH (ex-Crédit Agricole Covered Bonds) : 8,2 milliards d'euros,
- CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat) : 2,3 milliards d'euros,
- Supra nationales (BEI, CDC, AFD) : 0,2 milliard d'euros.

S'y ajoutent les émissions de dette senior *unsecured* (programmes EMTN et USMTN) pour 7,4 milliards d'euros d'une durée moyenne de 4,7 ans.

Par ailleurs, le montant des émissions distribuées par les réseaux commerciaux s'élève à 3,1 milliards d'euros avec une durée moyenne de 9,2 ans.

Risques opérationnels

Le dispositif de gestion et de surveillance des risques opérationnels est décrit au sein du document de référence 2010, pages 210 à 213.

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus mais risques stratégique et de réputation exclus.

Principales évolutions :

Conformément aux évolutions constatées en 2010, le coût du risque opérationnel s'inscrit à la baisse pour la plupart des entités du Groupe au 30 juin 2011.

Déploiement de la méthode avancée AMA :

Une demande d'autorisation de passage en méthode AMA pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques opérationnels a été effectuée auprès de l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) pour Cariparma.

Dispositif de contrôles permanents :

Après la révision des indicateurs clefs de contrôle permanent intervenue en 2010, une enquête portant sur l'état des lieux du dispositif a été lancée au premier semestre. En parallèle, la gouvernance du dispositif a été renforcée.

Risques juridiques

Les principales procédures judiciaires et fiscales en cours au sein de Crédit Agricole S.A. et de ses filiales consolidées par intégration globale sont décrites dans le rapport de gestion pour l'exercice 2010. Aucun dossier n'a connu d'évolution après le 18 mars 2011, date du dépôt auprès de l'AMF du document de référence n°D 11-0146.

Les risques juridiques en cours au 30 juin 2011 susceptibles d'avoir une influence négative sur le patrimoine du Groupe ont fait l'objet de provisions adéquates tenant compte des informations dont dispose la Direction générale.

A ce jour, à la connaissance de Crédit Agricole S.A., il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 6 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe Crédit Agricole S.A.

Risques de non-conformité

La prévention et le contrôle des risques de non-conformité sont traités dans la partie contrôle interne du présent rapport d'activité.

2. COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2011

(Ayant fait l'objet d'un examen limité)

Examinés par le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A.
en date du 24 août 2011

CADRE GENERAL	127
COMPTE DE RESULTAT	128
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES.....	129
BILAN ACTIF	130
BILAN PASSIF.....	131
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	132
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	133
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES	135
Note 1 - Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisées.....	135
Note 2 - Périmètre de consolidation - parties liées.....	136
Note 2.1 - Principales opérations externes et évènements significatifs du semestre.....	136
Note 2.2 - Ecarts d'acquisition.....	139
Note 2.3 - Parties liées	139
Note 3 - Notes relatives au compte de résultat.....	140
Note 3.1 - Produits et Charges d'intérêts	140
Note 3.2 - Commissions nettes.....	141
Note 3.3 - Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.....	141
Note 3.4 - Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	143
Note 3.5 - Produits et charges nets des autres activités.....	144
Note 3.6 - Charges générales d'exploitation.....	144
Note 3.7 - Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	145
Note 3.8 - Coût du risque	146
Note 3.9 - Gains ou pertes nets sur autres actifs.....	146
Note 3.10 - Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.....	147
Note 4 - Informations sectorielles	148
Note 4.1 - Information sectorielle par secteur opérationnel	151

Note 4.2 - Spécificité de l'assurance	152
Note 4.3 - Banque de proximité en France – Réseau des Caisses régionales	155
Note 5 - Notes relatives au bilan.....	155
Note 5.1 - Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat.....	155
Note 5.2 - Actifs financiers disponibles à la vente	158
Note 5.3 - Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	159
Note 5.4 - Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers	162
Note 5.5 - Exposition au risque souverain	163
Note 5.6 - Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle.....	166
Note 5.7 - Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	167
Note 5.8 - Immeubles de placement.....	167
Note 5.9 - Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)	168
Note 5.10 - Provisions.....	169
Note 5.11 - Capitaux propres	171
Note 6 - Engagements de financement et de garantie et autres garanties	174
Note 7 - Reclassements d'instruments financiers	176
Note 8 - Juste valeur des instruments financiers	178
Note 8.1 - Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût	178
Note 8.2 - Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur.....	180
Note 9 - Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire	186
Note 10 - Périmètre de consolidation au 30 juin 2011	187

Cadre général

Présentation juridique de l'entité

Depuis l'Assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2001, la société a pour dénomination sociale : **Crédit Agricole S.A.**

Adresse du siège social de la société : 91-93 Boulevard Pasteur 75015 Paris

Immatriculation au registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 784 608 416

Code NAF : 6419Z

Crédit Agricole S.A. est une société anonyme à Conseil d'administration régie par le droit commun des sociétés commerciales et notamment le livre deuxième du Code de commerce.

Crédit Agricole S.A. est également soumise aux dispositions du Code monétaire et financier, notamment ses articles L.512-47 et suivants.

Crédit Agricole S.A. est enregistrée sur la liste des établissements de crédit dans la catégorie des banques mutualistes ou coopératives depuis le 17 novembre 1984. A ce titre, elle est soumise aux contrôles des autorités de tutelle bancaire et notamment de l'Autorité de contrôle prudentiel.

Les actions Crédit Agricole S.A. sont admises aux négociations sur Euronext Paris. Crédit Agricole S.A. est soumise à la réglementation boursière en vigueur, notamment pour ce qui concerne les obligations d'information du public.

Compte de résultat

	Notes	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
<i>(en millions d'euros)</i>				
Intérêts et produits assimilés	3.1	17 348	32 374	16 164
Intérêts et charges assimilées	3.1	(9 857)	(17 480)	(8 710)
Commissions (produits)	3.2	5 296	10 775	5 476
Commissions (charges)	3.2	(2 906)	(5 879)	(2 829)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	1 342	2 300	661
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	631	3 147	2 322
Produits des autres activités	3.5	14 520	30 684	16 666
Charges des autres activités	3.5	(15 539)	(35 792)	(19 457)
PRODUIT NET BANCAIRE		10 835	20 129	10 293
Charges générales d'exploitation	3.6	(6 258)	(12 448)	(6 216)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	(348)	(739)	(351)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		4 229	6 942	3 726
Coût du risque	3.8	(1 947)	(3 777)	(2 054)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 282	3 165	1 672
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		710	65 ⁽¹⁾	709
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	(7)	(177) ⁽²⁾	(159) ⁽²⁾
Variations de valeur des écarts d'acquisition ⁽³⁾	2.2	(359)	(445)	(418)
RESULTAT AVANT IMPOT		2 626	2 608	1 804
Impôts sur les bénéfices		(1 107) ⁽⁵⁾	(877)	(729)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		13	21	7
RESULTAT NET		1 532	1 752	1 082
Intérêts minoritaires		193	489	233
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		1 339	1 263	849
Résultat par action (en euros) ⁽⁴⁾	5.11	0,560	0,540	0,369
Résultat dilué par action (en euros) ⁽⁴⁾	5.11	0,560	0,540	0,369

(1) Comprend l'impact net de la déconsolidation d'Intesa Sanpaolo pour -1 243 millions d'euros.

(2) Correspond principalement au résultat de cession dégagé sur la cession de titres d'Intesa Sanpaolo.

(3) Correspond principalement à la dépréciation de l'écart d'acquisition d'Emporiki.

(4) Correspond au résultat y compris résultat net des activités abandonnées.

(5) Compte tenu de la dégradation de la conjoncture économique grecque, 148 millions d'euros de stocks d'impôts différés actifs d'Emporiki Bank ont été dépréciés au 30 juin 2011

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	Notes	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
<i>(en millions d'euros)</i>				
Résultat net part du groupe		1 339	1 263	849
Gains et pertes sur écarts de conversion		(118)	129	288
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente		247	(890)	(533)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture		(10)	(101)	56
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi		27	(32)	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe, hors entités mises en équivalence		146	(894)	(189)
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence (1)		(93)	(102)	116
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe	<i>3.10</i>	53	(996)	(73)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe		1 392	267	776
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires		49	534	516
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		1 441	801	1 292

(1) La "QP gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence" est incluse dans les réserves consolidées de Crédit Agricole S.A.

Les montants sont présentés nets d'impôts.

Bilan Actif

	Notes	30/06/2011	31/12/2010
<i>(en millions d'euros)</i>			
CAISSE, BANQUES CENTRALES		26 142	29 325
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.1-5.5	366 224	413 656
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		20 073	23 525
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	5.2-5.4-5.5	233 164	225 757
PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.3-5.4	375 473	363 843
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	5.3-5.4	391 085	383 246
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		3 694	4 867
ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'ECHEANCE	5.5	19 683	21 301
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES		6 920	7 731
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS		102 363	70 534
ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES		375	1 581
PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE	4.2	1 433	1 496
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE		18 629	18 111
IMMEUBLES DE PLACEMENT	5.8	2 639	2 651
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5.9	5 197	5 202
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5.9	1 720	1 743
ECARTS D'ACQUISITION	2.2	19 001	18 960
TOTAL DE L'ACTIF		1 593 815	1 593 529

Bilan Passif

	Notes	30/06/2011	31/12/2010
BANQUES CENTRALES		739	770
PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.1	320 099	343 586
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		23 066	25 619
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.6	152 463	154 568
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	5.6	493 248	501 360
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	5.7	177 855	170 337
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		1 005	1 838
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES		4 223	2 453
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS		90 350	65 518
DETTES LIEES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES		383	1 472
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE	4.2	235 581	230 881
PROVISIONS	5.10	4 247	4 492
DETTES SUBORDONNEES	5.7	37 214	38 486
TOTAL DETTES		1 540 473	1 541 380
CAPITAUX PROPRES		53 342	52 149
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		47 101	45 667
CAPITAL ET RESERVES LIEES		30 099	29 102
RESERVES CONSOLIDEES		15 293	15 078
GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		370	224
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 339	1 263
INTERETS MINORITAIRES		6 241	6 482
TOTAL DU PASSIF		1 593 815	1 593 529

Tableau de variation des capitaux propres

(en millions d'Euros)	Capital et réserves liées			Capital et réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus						
Capitaux propres au 1er janvier 2010	6 959	37 930	(564)	44 325	1 132	-	45 457	6 507	51 964
Augmentation de capital	199	415	-	614	-	-	614	-	614
Variation des titres auto détenus	-	(39)	71	32	-	-	32	-	32
Dividendes versés au premier semestre 2010	-	(1 044)	-	(1 044)	-	-	(1 044)	(357)	(1 401)
Dividendes reçus des CR et filiales	-	150	-	150	-	-	150	-	150
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires	-	(19)	-	(19)	-	-	(19)	22	3
Mouvements liés aux paiements en actions	-	29	-	29	-	-	29	-	29
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	199	(508)	71	(238)	-	-	(238)	(335)	(573)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	(189)	-	(189)	283	94
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées (4)	-	118	-	118	-	-	118	-	118
Résultat du premier semestre 2010	-	-	-	-	-	849	849	233	1 082
Autres variations	-	(23)	-	(23)	-	-	(23)	48	25
Capitaux propres au 30 juin 2010	7 158	37 517	(493)	44 182	943	849	45 974	6 736	52 710
Augmentation de capital	47	63	-	110	-	-	110	-	110
Variation des titres auto détenus	-	1	(24)	(23)	-	-	(23)	-	(23)
Dividendes versés au cours du second semestre 2010	-	-	-	-	-	-	-	(11)	(11)
Dividendes reçus des CR et filiales	-	1	-	1	-	-	1	-	1
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires	-	(20)	-	(20)	-	-	(20)	(164)	(184)
Mouvements liés aux paiements en actions	-	18	-	18	-	-	18	1	19
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	47	63	(24)	86	-	-	86	(174)	(88)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	(705)	-	(705)	(238)	(943)
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées (4)	-	(213)	-	(213)	-	-	(213)	-	(213)
Résultat du second semestre 2010	-	-	-	-	-	414	414	256	670
Autres variations	-	125	-	125	(14)	-	111	(98)	13
Capitaux propres au 31 Décembre 2010	7 205	37 492	(517)	44 180	224	1 263	45 667	6 482	52 149
Affectation du résultat 2010	-	1 263	-	1 263	-	(1 263)	-	-	-
Capitaux propres au 1er janvier 2011	7 205	38 755	(517)	45 443	224	-	45 667	6 482	52 149
Augmentation de capital (2)	289	623	-	912	-	-	912	-	912
Variation des titres auto détenus	-	(27)	85	58	-	-	58	-	58
Dividendes versés au premier semestre 2011	-	(1 079)	-	(1 079)	-	-	(1 079)	(382)	(1 461)
Dividendes reçus des CR et filiales	-	159	-	159	-	-	159	-	159
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires	-	3	-	3	-	-	3	(12)	(9)
Mouvements liés aux paiements en actions	-	41	-	41	-	-	41	1	42
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	289	(280)	85	94	-	-	94	(393)	(299)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	146	-	146	(144)	2
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées (4)	-	(107)	-	(107)	-	-	(107)	-	(107)
Résultat du premier semestre 2011	-	-	-	-	-	1 339	1 339	193	1 532
Autres variations	-	(38)	-	(38)	-	-	(38)	103 ⁽³⁾	65
Capitaux propres au 30 juin 2011	7 494	38 330	(432)	45 392	370	1 339	47 101	6 241	53 342

(1) Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle.

(2) Crédit Agricole S.A. a procédé à une augmentation de capital pour un montant total de 912 millions d'euros dont prime d'émission de 623 millions d'euros incluse nette des frais d'émission relatifs à l'augmentation de capital (cf. note 5.11).

(3) La ligne "autres variations" de la part minoritaire inclut l'impact de l'opération d'acquisition de Carispezia et des apports d'agences par Intesa Sanpaolo S.p.A. pour 59 millions et l'augmentation de capital de CACIB suite au paiement en actions CACIB à Sacam développement pour 21 millions d'euros.

(4) La ligne "Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées" inclut la quote-part des variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises associées présentée dans la note 3.10 pour un montant de - 93 millions d'euros au 30 juin 2011, 116 millions d'euros au 30 juin 2010 et -102 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Tableau des flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2011	1er semestre 2010	31/12/2010
Résultat avant impôts	2 626	1 804	2 608
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	480	478	1 025
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	359	418	445
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	2 135	1 106	2 253
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(710)	(709)	(65)
Résultat net des activités d'investissement	123	76	197
Résultat net des activités de financement	2 419	3 220	4 487
Autres mouvements	1 131	1 565	213
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	5 937	6 154	8 555
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(20 136)	10 299	(7 231)
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(16 444)	(2 800)	11 514
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	14 737	(23 736)	(43 129)
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(2 333)	(1 045)	17 513
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence (1)	361	378	394
Impôts versés	1 489	(806)	(1 391)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(22 326)	(17 710)	(22 330)
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)	(13 763)	(9 752)	(11 167)
Flux liés aux participations (2)	(1 060)	121	112
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(413)	(420)	(921)
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	(1 473)	(299)	(809)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (3)	(426)	(677)	(1 021)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (4)	9 090	2 327	(173)
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	8 664	1 650	(1 194)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	(1 090)	2 294	1 511
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)	(7 662)	(6 107)	(11 659)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	33 461	45 120	45 120
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	28 878	32 976	32 976
Solde net des comptes prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	4 583	12 144	12 144
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	25 799	39 013	33 461
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	25 396	24 345	28 878
Solde net des comptes prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	403	14 668	4 583
VARIATION DE LA TRÉSORÉRIE NETTE	(7 662)	(6 107)	(11 659)

* Composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus et y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées.

** Composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.6 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole).

(1) Pour le premier semestre 2011, ce montant comprend, notamment, le versement des dividendes des Caisses régionales pour 281 millions d'euros, d'Eurazeo pour 25 millions d'euros et de Banco Espirito Santo pour 16 millions d'euros.

(2) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation.

Au cours du premier semestre 2011, l'impact net des acquisitions et des cessions des titres de participation consolidés (filiales et mises en équivalence) sur la trésorerie du Groupe s'élève à -998 millions d'euros, portant notamment sur l'acquisition de titres Carispezia pour -293 millions d'euros, la rémunération des apports d'agences par Intesa Sanpaolo S.p.A. à Cariparma pour -288 millions d'euros et à FriulAdria pour -69 millions d'euros ainsi que la cession des titres de Crédit Uruguay Banco (-132 millions d'euros nets de la trésorerie cédée) et de SCB Cameroun (-123 millions d'euros nets de la trésorerie cédée).

Sur la même période, l'impact net des acquisitions et des cessions des titres de participations non consolidés sur la trésorerie du groupe ressort à -62 millions d'euros portant principalement sur l'acquisition des titres d'Eurosic -80 millions d'euros, l'acquisition des titres Fundi A de Investimento pour -26 millions d'euros compensées par la cession des droits préférentiels de souscription Intesa Sanpaolo S.p.A pour 64 millions d'euros.

(3) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement des dividendes versés par le groupe Crédit Agricole S.A. à ses actionnaires à hauteur de -372 millions d'euros pour le premier semestre 2011, l'augmentation de capital de Cariparma souscrite par les minoritaires à hauteur de 88 millions d'euros, ainsi que la quote-part souscrite par les minoritaires dans Emporiki Bank Cyprus pour 33 millions d'euros.

(4) Au cours du premier semestre 2011, les émissions nettes des emprunts obligataires s'élèvent à 12 109 millions d'euros. Les remboursements nettes des dettes subordonnées s'élèvent à -850 millions d'euros.

La ligne "Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement" recense également les flux liés aux versements d'intérêts sur les dettes subordonnées et obligataires.

Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés

Note 1 - Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisées

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de Crédit Agricole S.A. au 30 juin 2011 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole S.A. pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2010 établis, en application du règlement CE n°1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Par rapport aux états financiers présentés au 30 juin 2010, le Groupe enregistre dorénavant les écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi dans les autres éléments du résultat global. Il s'agit d'un changement d'option comptable dans le cadre de la mise en œuvre de la norme IAS19 qui a été appliqué pour la première fois dans les états financiers établis au 31 décembre 2010.

Cette modification d'option comptable est traitée conformément aux dispositions de la norme IAS 8 avec application rétrospective.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2011 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2011. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Amendement de la norme IAS 32, relatif au classement des émissions de droits de souscription d'actions.	23 décembre 2009 (UE n°1293/2009)	1 ^{er} janvier 2011
Amendement des normes IFRS 1, relatif à des exemptions de fournir des informations comparatives sur les instruments financiers pour les premiers adoptants.	30 juin 2010 (UE n°574/2010)	1 ^{er} janvier 2011
Amendement de la norme IAS 24, relatif à l'information au titre des parties liées sous forme d'organisme d'Etat.	19 juillet 2010 (UE 632/2010)	1 ^{er} janvier 2011
Amendement de l'interprétation IFRIC 14, relatif à la reconnaissance des actifs de régimes à prestations définies.	19 juillet 2010 (UE 633/2010)	1 ^{er} janvier 2011
Interprétation d'IFRIC 19, relative à l'extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres. Cet amendement a été appliqué pour la première fois au 1 ^{er} janvier 2011	23 juillet 2010 (UE n°662/2010)	1 ^{er} janvier 2011
Amendements portant améliorations annuelles (2008-2010) modifiant les normes et interprétations suivantes : IFRS 1, IFRS 3, IFRS 7, IAS 1, IAS 27, IAS 34, IFRIC13	18 février 2011 UE n°149/2011	1 ^{er} janvier 2011

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2011.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010 du groupe Crédit Agricole S.A. et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du groupe sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, la valorisation des entités mises en équivalence, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs ainsi que les plans de stock-options, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

Note 2 - Périmètre de consolidation - parties liées

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2011 sont présentés de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

Note 2.1 - Principales opérations externes et évènements significatifs du semestre

Conformément à IFRS 3, la juste valeur provisoire des actifs et passifs acquis peut être ajustée afin de refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition pendant la période d'évaluation qui ne doit pas excéder un an à compter de la date d'acquisition. Par conséquent les écarts d'acquisition présentés dans ce paragraphe peuvent faire l'objet d'ajustements ultérieurs dans ce délai.

■ **Une nouvelle étape importante dans le développement du Crédit Agricole en Italie**

Conformément aux modalités prévues par l'accord passé avec Intesa Sanpaolo et annoncé le 18 février 2010, Crédit Agricole S.A. poursuit l'extension de sa présence en Italie avec la finalisation au 1^{er} semestre 2011, de l'acquisition par Cariparma et FriulAdria de Carispezia et d'un réseau d'agences d'Intesa Sanpaolo, portant le total du réseau Crédit Agricole S.A. en Italie à 902 agences.

Ainsi, Crédit Agricole S.A., au travers de sa filiale Cariparma détenue à 75%, a acquis, aux conditions de marché, pour un montant total en numéraire de 740 millions d'euros :

- Le 3 janvier 2011, 79,9% du capital de Cassa di Risparmio della Spezia (ou Carispezia), filiale du groupe Intesa Sanpaolo pour 288 millions d'euros. A l'issue de cette acquisition, Crédit Agricole S.A. détient 60% du capital de Carispezia et en assure donc le contrôle exclusif.
- Par ailleurs, le 27 mars 2011, un premier ensemble de 11 agences acquises auprès de Banca CR Firenze S.p.A., filiale d'Intesa San Paolo, a également été transféré à Cariparma. Cet apport est rémunéré par une augmentation de capital de 52 millions d'euros.
- Le 30 juin 2011, un second ensemble de 85 agences a été transféré à Cariparma (70 agences) et à sa filiale FriulAdria (15 agences). Cet apport est rémunéré par une augmentation de capital de 331 millions d'euros chez Cariparma et 69 millions d'euros chez FriulAdria.

En date d'acquisition, les actifs et passifs identifiables de Carispezia et des 96 agences ont été comptabilisés sur la base d'une juste valeur provisoire qui donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 446 millions d'euros.

Cet écart d'acquisition a été déterminé de façon provisoire et peut faire l'objet d'ajustement dans les douze mois qui suivent l'acquisition. Il est rattaché à l'unité génératrice de trésorerie « Banque de proximité à l'international ».

▪ **Cession de Credit Uruguay Banco (IFRS 5)**

Poursuivant son désengagement des pays non coopératifs en matière fiscale, Crédit Agricole S.A. avait signé le 4 mai 2010 un accord portant sur la vente par Crédit Agricole S.A. à Banco Bilbao Vizcaya Argentaria Uruguay de 100% du capital de Credit Uruguay Banco, sa filiale de banque de détail en Uruguay pour 74 millions d'euros.

La réalisation effective de cette opération est intervenue au cours du premier trimestre 2011 à l'issue de la validation des autorités financières et réglementaires uruguayennes et espagnoles à laquelle était soumise cette opération.

La cession a dégagé une moins-value nette d'impôt et de frais de cession de 4 millions d'euros, présentée en « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession », avec un effet négatif non significatif sur le résultat dilué par action des activités abandonnées (cf. note 5.11 Résultat par action).

▪ **Cession de la SCB Cameroun (IFRS 5)**

La cession des 51% du capital de la SCB Cameroun à Attijariwafa Bank a été finalisée le 8 avril dernier. Cette opération complète la cession de 14% du capital de la SCB à l'Etat camerounais réalisée le 7 avril 2011.

Avec ces opérations, se termine la mise en œuvre du projet engagé il y a plus de deux ans, à savoir la cession par le groupe Crédit Agricole S.A. de ses participations dans des banques sub-sahariennes au groupe Attijari en contrepartie de la montée au capital du Crédit du Maroc et de Wafasalaf.

La cession a dégagé une plus-value de 13 millions d'euros, présentée en « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession ».

▪ **Cession de Calef UK (IFRS 5)**

En application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les éléments de compte de résultat, actifs et passifs de Calef UK ont été reclassés au premier semestre 2011 en Résultat, Actifs et Passifs non courants destinés à être cédés.

La cession effective est intervenue le 2 août 2011.

▪ **Situation d'Emporiki**

La situation économique de la Grèce au premier semestre 2011 a continué à se dégrader. Les conditions du marché financier et de l'économie, défavorables pendant l'année 2010, ont continué à prévaloir sur 2011. Les prévisions économiques tablent sur une sortie de la crise pour l'économie grecque vers la fin de l'année 2012.

Après analyse de la situation actuelle et des perspectives envisagées d'Emporiki Bank pour les prochains trimestres, la réalisation de l'objectif de retour à l'équilibre dès 2012 semble compromise : cependant la poursuite par Emporiki Bank de l'adaptation de son fonctionnement à ce contexte permettra un retour à l'équilibre de son exploitation dans les meilleurs délais.

- Des impacts significatifs ont été constatés au 30 juin 2011 sur le groupe Crédit Agricole S.A.

- **Dépréciation de l'écart d'acquisition**

La dégradation de la situation en Grèce a eu pour conséquence une dépréciation complémentaire de l'écart d'acquisition de Crédit Agricole S.A. dans Emporiki de 359 millions d'euros, prise en compte dans le résultat de Crédit Agricole S.A. au premier semestre 2011. Cette nouvelle dépréciation a conduit à solder la valeur résiduelle de l'écart d'acquisition dans les comptes consolidés.

- **Dépréciation des actifs d'impôts différés**

Prenant acte de la situation face à la dégradation de la conjoncture économique, qui compromet un peu plus le retour à l'équilibre des comptes en 2012, les stocks d'impôts différés actifs d'Emporiki Bank ont été dépréciés pour un montant de 148 millions d'euros en juin 2011. Le stock résiduel des impôts différés actifs ressort à 130 millions d'euros après cette dépréciation.

- Contribution d'Emporiki au plan d'aide à la Grèce : se référer à la note 5.5

Note 2.2 - Ecarts d'acquisition

(en millions d'euros)	31.12.2010 BRUT	31.12.2010 NET	Augmentations (Acquisitions) (3)	Diminutions (Cessions)	Pertes de valeur de la période (2)	Ecarts de conversion	Autres mouvements (1)	30/06/2011 BRUT	30/06/2011 NET
Banque de proximité en France	5 263	5 263	-	-	-	-	-	5 263	5 263
- dont Groupe LCL	5 263	5 263	-	-	-	-	-	5 263	5 263
Services Financiers Spécialisés	3 499	3 363	-	-	-	-	-	3 499	3 363
- dont Crédit à la consommation	3 047	3 047	-	-	-	-	-	3 047	3 047
- dont Leasing & Factoring	452	316	-	-	-	-	-	452	316
Gestion d'actifs, assurances et banque privée	4 549	4 549	5	-	-	(5)	(23)	4 526	4 526
- dont Gestion d'actifs	2 043	2 043	-	-	-	(3)	(1)	2 039	2 039
- dont Services aux institutionnels	665	665	-	-	-	-	(22)	643	643
- dont Assurances	1 226	1 226	-	-	-	-	-	1 226	1 226
- dont Banque Privée Internationale	615	615	5	-	-	(2)	-	618	618
Banque de Financement et d'Investissement	2 419	2 405	-	-	-	(3)	-	2 416	2 402
Banque de proximité à l'international	4 553	3 308	446	-	(359)	(20)	-	4 975	3 375
- dont Grèce	1 516	359	-	-	(359)	-	-	1 516	-
- dont Italie	2 446	2 446	446	-	-	-	-	2 892	2 892
- dont Pologne	264	264	-	-	-	-	-	264	264
- dont autres pays	327	239	-	-	-	(20)	-	303	219
Compte propre et Divers	72	72	-	-	-	-	-	72	72
Total	20 355	18 960	451	-	(359)	(28)	(23)	20 751	19 001

(1) Application de clauses d'ajustements de prix stipulées dans le contrat d'acquisition de 35% complémentaires de Caceis SA auprès de Natixis.

(2) La dégradation de la situation en Grèce a eu pour conséquence une dépréciation complémentaire de l'écart d'acquisition de Crédit Agricole S.A. dans Emporiki de 359 millions d'euros. Cette nouvelle dépréciation a conduit à solder la valeur résiduelle de l'écart d'acquisition.

(3) L'acquisition de Carispezia et de 96 agences d'Intesa Sanpaolo a généré un écart d'acquisition de 446 millions d'euros.

Note 2.3 - Parties liées

Les parties liées au groupe Crédit Agricole S.A. sont :

- des entités ayant le contrôle exclusif ou conjoint du Groupe, ou ayant une influence notable sur le Groupe, directement ou indirectement ;
- des entités contrôlées par le Groupe, directement ou indirectement, en contrôle exclusif ou conjoint ;
- des entités soumises à l'influence notable du Groupe ;
- des entités soumises directement ou indirectement, à un contrôle commun avec le Groupe ;
- des entités sur lesquelles une personne physique, partie liée au Groupe, détient le contrôle exclusif ou conjoint, une influence notable, ou encore détient un droit de vote significatif ;
- les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi bénéficiant au personnel du Groupe ou à celui d'une de ses parties liées.

Relations entre les sociétés contrôlées affectant le bilan consolidé

La liste des sociétés du groupe Crédit Agricole S.A. est présentée en note 10. Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules les transactions réalisées entre des sociétés consolidées par intégration globale et les sociétés consolidées par intégration proportionnelle, à hauteur de la part des tiers associés au groupe dans ces dernières, affectent les comptes consolidés du Groupe.

Les principaux encours correspondants dans le bilan consolidé au 30 juin 2011 sont relatifs aux groupes Newedge, UBAF, Menafinance, FGA Capital et Forso, pour les montants suivants : prêts et créances sur les établissements de crédit : 2 973 millions d'euros ; prêts et créances sur la clientèle : 1 837 millions d'euros ; dettes envers les établissements de crédit : 2 178 millions d'euros.

Les effets des transactions réalisées avec ces groupes sur le compte de résultat de la période ne sont pas significatifs.

Conformément aux mécanismes financiers internes au Crédit Agricole, les opérations conclues entre Crédit Agricole S.A. et les Caisses régionales sont présentées au bilan et au compte de résultat en opérations internes au Crédit Agricole (voir notes 3.1, 3.2 et 5.3)

➤ **Autres conventions entre actionnaires**

Aucun nouveau protocole ayant fait l'objet d'une information publique et impliquant Crédit Agricole S.A. n'a été mis en place au 30 juin 2011.

Note 3 - Notes relatives au compte de résultat

Note 3.1 - Produits et Charges d'intérêts

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Sur opérations avec les établissements de crédit	829	1 361	609
Sur opérations internes au Crédit Agricole	3 309	6 359	3 116
Sur opérations avec la clientèle	6 932	13 232	6 577
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	4 290	7 496	3 710
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	473	981	487
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	932	1 780	1 084
Sur opérations de location-financement	566	1 139	572
Autres intérêts et produits assimilés	17	26	9
Produits d'intérêts ⁽¹⁾	17 348	32 374	16 164
Sur opérations avec les établissements de crédit	(966)	(1 797)	(880)
Sur opérations internes au Crédit Agricole	(472)	(882)	(432)
Sur opérations avec la clientèle	(3 630)	(6 627)	(3 203)
Sur dettes représentées par un titre	(2 086)	(3 544)	(1 733)
Sur dettes subordonnées	(1 195)	(2 376)	(1 161)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(1 377)	(1 983)	(1 170)
Sur opérations de location-financement	(125)	(257)	(125)
Autres intérêts et charges assimilées	(6)	(14)	(6)
Charges d'intérêts	(9 857)	(17 480)	(8 710)

(1) Dont 120 millions d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2011 contre 310 millions d'euros au 31 décembre 2010 et 189 millions d'euros au 30 juin 2010.

Note 3.2 - Commissions nettes

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011			31/12/2010			30/06/2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	72	(28)	44	189	(56)	133	92	(26)	66
Sur opérations internes au Crédit Agricole	222	(461)	(239)	492	(1 070)	(578)	266	(581)	(315)
Sur opérations avec la clientèle	899	(94)	805	1 761	(166)	1 595	846	(79)	767
Sur opérations sur titres	570	(313)	257	1 176	(543)	633	555	(229)	326
Sur opérations de change	22	(8)	14	42	(17)	25	20	(6)	14
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	1 034	(348)	686	2 082	(639)	1 443	1 107	(377)	730
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	1 113	(1 342)	(229)	2 294	(2 739)	(445)	1 160	(1 153)	7
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	1 364	(312)	1 052	2 739	(649)	2 090	1 430	(378)	1 052
Produits nets des commissions	5 296	(2 906)	2 390	10 775	(5 879)	4 896	5 476	(2 829)	2 647

Note 3.3 - Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Dividendes reçus	409	319	216
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	1 938	(142)	(562)
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	(361)	1 603	841
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	(755)	544	204
Résultat de la comptabilité de couverture	111	(24)	(38)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ⁽¹⁾	1 342	2 300	661

L'évolution du spread émetteur sur les émissions structurées évaluées à la juste valeur a engendré un produit en PNB de 37 millions d'euros au 30 juin 2011 contre une charge de 33 millions d'euros au 31 décembre 2010 et un produit de 55 millions d'euros au 30 juin 2010.

(1) Dont 63 millions en juin 2011, 1 milliard d'euros en décembre 2010 et 9 millions d'euros en juin 2010 sur les actifs financiers détenus par les sociétés d'assurance.

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	3 730	(3 613)	117
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts</i>	2 074	(2 235)	(161)
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)</i>	1 656	(1 378)	278
Couvertures de flux de trésorerie	-	-	-
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>	-	-	-
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	-	-	-
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>	-	-	-
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	7 272	(7 278)	(6)
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts</i>	3 460	(3 833)	(373)
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture</i>	3 812	(3 445)	367
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	-	-	-
<i>Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace</i>	-	-	-
Total résultat de la comptabilité de couverture	11 002	(10 891)	111

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2010		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	7 998	(8 016)	(18)
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts</i>	4 107	(5 065)	(958)
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)</i>	3 891	(2 951)	940
Couvertures de flux de trésorerie	-	-	-
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>	-	-	-
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	-	-	-
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>	-	-	-
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de	6 130	(6 136)	(6)
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts</i>	3 293	(2 738)	555
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture</i>	2 837	(3 398)	(561)
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	-	-	-
<i>Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace</i>	-	-	-
Total résultat de la comptabilité de couverture	14 128	(14 152)	(24)

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	6 394	(6 429)	(35)
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts</i>	2 632	(4 177)	(1 545)
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)</i>	3 762	(2 252)	1 510
Couvertures de flux de trésorerie	-	-	-
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>	-	-	-
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	-	-	-
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>	-	-	-
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	7 343	(7 346)	(3)
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts</i>	4 337	(2 925)	1 412
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture</i>	3 006	(4 421)	(1 415)
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	-	-	-
<i>Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace</i>	-	-	-
Total résultat de la comptabilité de couverture	13 737	(13 775)	(38)

Note 3.4 - Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Dividendes reçus	555	672	494
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente*	703 ⁽¹⁾	2 629	1 907
Pertes sur titres dépréciés durablement ⁽²⁾	(638)	(134)	(65)
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances	11	(20)	(14)
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	631	3 147	2 322

* hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8

(1) La baisse entre juin 2010 et juin 2011 de - 1,2 milliards d'euros est principalement imputable aux activités d'assurance.

(2) L'augmentation des pertes sur titres dépréciés durablement, constatée principalement dans les activités d'assurance, est compensée par une augmentation des provisions techniques comptabilisées dans les produits et charges nets des autres activités.

Note 3.5 - Produits et charges nets des autres activités

(en millions d'euros)	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation	25	32	22
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance	(2 670)	(5 100)	(2 597)
Autres produits nets de l'activité d'assurance ⁽¹⁾	6 971	17 835	10 178
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance	(5 595)	(18 228)	(10 627)
Produits nets des immeubles de placement	85	55	22
Autres produits (charges) nets	165	298	211
Produits (charges) des autres activités	(1 019)	(5 108)	(2 791)

(1) La variation de - 3,2 milliards d'euros des autres produits nets de l'activité d'assurance entre juin 2010 et juin 2011 s'explique principalement par la baisse des primes d'assurance pour - 2,1 milliards d'euros et une augmentation des sinistres pour - 1 milliard d'euros.

Note 3.6 – Charges générales d'exploitation

(en millions d'euros)	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Charges de personnel	(3 831)	(7 567)	(3 827)
Impôts et taxes	(192)	(357)	(203)
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	(2 235)	(4 524)	(2 186)
Charges d'exploitation	(6 258)	(12 448)	(6 216)

Détail des charges de personnel

(en millions d'euros)	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Salaires et traitements (1)	(2 718)	(5 381)	(2 749)
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	(228)	(424)	(203)
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	(12)	(42)	(13)
Autres charges sociales	(576)	(1 160)	(554)
Intéressement et participation	(143)	(275)	(121)
Impôts et taxes sur rémunération	(154)	(285)	(187)
Total charges de personnel	(3 831)	(7 567)	(3 827)

(1) Les salaires et traitements comprennent les charges relatives aux paiements à base d'action pour les montants suivants :
- au titre de plans de stocks options, le groupe Crédit Agricole S.A. a comptabilisé une charge de 42 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 21 millions d'euros au 31 décembre 2010 ;
- au titre de la rémunération variable différée versée aux professionnels des marchés, le groupe Crédit Agricole S.A. a comptabilisé une charge de 46 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 81 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Obligations au titre des régimes de retraite publics en Grèce (Emporiki Bank)

La soumission du régime de retraite complémentaire (TEAPETE) des salariés d'Emporiki Bank aux dispositions des lois 3371/2005 et 3455/2006 a entraîné a) la réduction des désavantages pour Emporiki Bank liés au paiement de cotisations sociales plus élevées et b) la transparence de l'estimation des pertes actuarielles d'Emporiki Bank.

Conformément aux dispositions de la nouvelle loi 3371/2005, une étude économique a été réalisée par des actuaires spécialisés indépendants, afin de déterminer le coût lié à l'inclusion du régime TEAPETE dans les régimes complémentaires susmentionnés (IKA-ETEAM et ETAT). Achevée au cours du premier trimestre 2006, elle a été approuvée par le comité compétent du ministère de l'Économie et des Finances grec et a été ratifiée par la loi 3455/2006. Selon cette étude, Emporiki Bank versera aux plans IKA-ETEAM et ETAT, au titre de ses salariés retraités, une cotisation spéciale d'un total de 786,3 millions d'euros (versement d'avance ou sur une période de 10 ans à un taux d'intérêt de 3,53 %). En outre, Emporiki Bank sera tenu de verser des cotisations supplémentaires par rapport à celles définies par la réglementation de l'ETEAM, au titre de ses employés embauchés avant le 31/12/2004 jusqu'à leur retraite. Les conditions de versement des cotisations supplémentaires n'ont pas été définies par la loi 3371/2005, mais établies par arrêté ministériel IKA Φ20203/19189/931/7.11.06. Emporiki Bank procède aux versements prévus, comme ceux-ci ont été définis dans l'étude économique susmentionnée. L'encours des obligations au 30/06/2011 est de 257.8 millions d'euros.

Le syndicat a contesté cette opération et, en conséquence, a intenté des actions en justice. Pour l'une d'elles, jugée par la juridiction de première instance d'Athènes, la décision rendue (n°116/2008) a conclu à l'inconstitutionnalité de la loi 3455/2006 et au caractère abusif de la dénonciation des contrats liant Emporiki Bank, le syndicat et TEAPETE. Emporiki Bank a formé un appel de la décision, qui a été jugé le 24/03/2009. Pendant le procès, l'État grec est intervenu en faveur d'Emporiki Bank. L'arrêt de la cour d'appel n°4007/2009 (publié le 30/06/2009) a rejeté l'appel d'Emporiki Bank et a confirmé la décision rendue en première instance. En décembre 2009, Emporiki Bank a fait appel de cette décision devant la Cour suprême et la date d'audience a été fixée en octobre 2011. L'impact économique de la décision ne peut pas actuellement être évalué.

Note 3.7 - Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Dotations aux amortissements	(349)	(737)	(351)
- immobilisations corporelles	(223)	(450)	(220)
- immobilisations incorporelles	(126)	(287)	(131)
Dotations aux dépréciations	1	(2)	-
- immobilisations corporelles	1	1	-
- immobilisations incorporelles	-	(3)	-
Total	(348)	(739)	(351)

Note 3.8 - Coût du risque

(en millions d'euros)	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Dotations aux provisions et aux dépréciations	(3 108)	(5 067)	(2 761)
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe (1)	(176)	(32)	-
Prêts et créances	(2 572)	(4 598)	(2 608)
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (2)	(29)	-	-
Autres actifs	(70)	(24)	(4)
Engagements par signature	(132)	(163)	(44)
Risques et charges	(129)	(250)	(105)
Reprises de provisions et de dépréciations	1 217	1 586	931
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	34	38	17
Prêts et créances	873	1 200	808
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-
Autres actifs	16	7	3
Engagements par signature	169	149	46
Risques et charges	125	192	57
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	(1 891)	(3 481)	(1 830)
Plus ou moins-values de cession réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement	(31)	(47)	(24)
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	(58)	(269)	(214)
Récupérations sur prêts et créances amorties	71	193	96
Décotes sur crédits restructurés	(29)	(67)	(31)
Pertes sur engagements par signature	-	(43)	(42)
Autres pertes	(9)	(63)	(9)
COUT DU RISQUE	(1 947)	(3 777)	(2 054)

(1) Dont -173 millions d'euros de dépréciations sur les titres d'Etat grecs classés en actifs financiers disponibles à la vente.

(2) Dont -29 millions d'euros de dépréciations sur les titres d'Etat grecs classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance.

Note 3.9 - Gains ou pertes nets sur autres actifs

(en millions d'euros)	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	1	8	1
Plus-values de cession	6	14	3
Moins-values de cession	(5)	(6)	(2)
Titres de capitaux propres consolidés	(6)	(185)	(160)
Plus-values de cession	2	5	-
Moins-values de cession	(8)	(190) ⁽¹⁾	(160) ⁽¹⁾
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement	(2)	-	-
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	(7)	(177)	(159)

(1) Les moins values de cession de juin et décembre 2010 correspondaient essentiellement à la moins-value de cession de 0,8% des titres Intesa Sanpaolo.

Note 3.10 - Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, nets d'impôts.

	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Total des gains / pertes comptabilisés directement en capitaux propres hors QP des entités mises en équivalence	Quote part des gains/pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (1)	Variation de juste valeur des dérivés de couverture	Gains et pertes actuariels sur avantage post emploi		
(en millions d'euros)						
Variation de juste valeur	-	81	(13)	-	68	
Transfert en compte de résultat	-	166	3	-	169	
Variation de l'écart de conversion	(118)	-	-	-	(118)	
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi pour le premier semestre 2011	-	-	-	27	27	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence						(93)
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (part du Groupe)	(118)	247	(10)	27	146	(93)
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (part minoritaire)	(142)	(4)		2	(144)	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (1)	(260)	243	(10)	29	2	(93)
Variation de juste valeur	-	(798)	(109)	-	(907)	
Transfert en compte de résultat	-	(92)	8	-	(84)	
Variation de l'écart de conversion	129	-	-	-	129	
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-	-	-	(32)	(32)	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence						(102)
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2010 (part du Groupe)	129	(890)	(101)	(32)	(894)	(102)
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2010 (part minoritaire)	128	(82)	2	(3)	45	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2010 (1)	257	(972)	(99)	(35)	(849)	(102)
Variation de juste valeur	-	(359)	52	-	(307)	
Transfert en compte de résultat	-	(174)	4	-	(170)	
Variation de l'écart de conversion	288	-	-	-	288	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence						116
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2010 (part du Groupe)	288	(533)	56	-	(189)	116
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2010 (part minoritaire)	312	(33)	4	-	283	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2010 (1)	600	(566)	60	-	94	116

(1) les données "total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs disponibles à la vente" se décomposent comme suit :

	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Montant brut	216	(1 344)	(836)
Impôt	27	372	270
Total net	243	(972)	(566)

Note 4 - Informations sectorielles

► Définition des secteurs opérationnels

En application d'IFRS 8, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par le Comité exécutif pour le pilotage du groupe Crédit Agricole s.a., l'évaluation des performances et l'affectation des ressources aux secteurs opérationnels identifiés.

Les secteurs opérationnels présentés dans le reporting interne correspondent aux métiers du Groupe.

Au sein de Crédit Agricole S.A., les activités sont organisées en sept secteurs opérationnels :

- **Les six pôles métiers suivants :**
 - Banque de proximité en France – Caisses régionales,
 - Banque de proximité en France – Réseau LCL,
 - Banque de proximité à l'international,
 - Services financiers spécialisés,
 - Gestion d'actifs, assurance et banque privée,
 - Banque de financement et d'investissement ;
- auxquels s'ajoute un pôle « **Compte propre et divers** ».

□ Présentation des pôles métiers

1. Banque de proximité en France – Caisses régionales

Ce pôle métier recouvre les Caisses régionales et leurs filiales.

Les Caisses régionales représentent la banque des particuliers, des agriculteurs, des professionnels, des entreprises et des collectivités locales, à fort ancrage local.

Les Caisses régionales de Crédit Agricole commercialisent toute la gamme de services bancaires et financiers : support d'épargne (monétaire, obligataire, titres), placement d'assurance-vie, distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, offre de moyens de paiement. Les Caisses régionales distribuent également une gamme très large de produits d'assurance IARD et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme d'assurance-vie.

2. Banque de proximité en France – Réseau LCL

Ce pôle métier regroupe les activités du réseau de LCL en France, à forte implantation urbaine, privilégiant une approche segmentée de la clientèle (avec les particuliers, professionnels, petites et moyennes entreprises).

L'offre bancaire englobe toute la gamme des produits et services bancaires, les produits de gestion d'actifs et d'assurance et la gestion de patrimoine.

3. Banque de proximité à l'international

Ce pôle métier comprend les filiales et participations étrangères - intégrées globalement ou par mise en équivalence - dont l'activité relève majoritairement de la banque de détail.

Ces filiales et participations sont principalement implantées en Europe (Emporiki Bank en Grèce, Cariparma et FriulAdria en Italie, Lukas Bank en Pologne, Banco Espirito Santo au Portugal, Bankoia et Bankinter en Espagne, Crédit Agricole Belge en Belgique, Indexbank en Ukraine, Crédit Agricole Banka Srbija a. d. Novi Sad en Serbie) et dans une moindre mesure au Moyen-Orient et en Afrique (Crédit du Maroc, Crédit Agricole Egypt,...). Les filiales étrangères de crédit à la consommation, de crédit-bail et d'affacturage (filiales de Crédit Agricole Consumer Finance, de CAL&F et EFL en Pologne...) ne sont toutefois pas incluses dans ce pôle mais sont affectées au pôle « Services financiers spécialisés ».

4. Services financiers spécialisés

Cette ligne métier rassemble les entités du Groupe offrant des produits et services bancaires aux particuliers, aux professionnels, aux entreprises et aux collectivités locales en France et à l'étranger. Il s'agit :

- de sociétés de crédit à la consommation autour de CACF en France et au travers de ses filiales ou de ses partenariats à l'étranger (Agos-Ducato, Forso, Credit-Plus, Ribank, Credibom, Dan Aktiv, Interbank Group, Emporiki Credicom, FGA Capital Spa);
- des services financiers spécialisés aux entreprises tels que l'affacturage et le crédit-bail (groupe CAL&F, EFL).

5. Gestion d'actifs, assurance et banque privée

Cette ligne métier comprend :

- les activités de gestion d'actifs exercées par le groupe Amundi et BFT Gestion, offrant des solutions d'épargne pour les particuliers et des solutions d'investissement pour les institutionnels ;
- les services financiers aux institutionnels : Caceis Bank pour la fonction conservation et Caceis Fastnet pour la fonction administration de fonds ;
- les activités d'assurance de personnes (exercées par Predica et la Médicale de France, ainsi que par CA Vita en Italie et Bes Vida au Portugal) ;
- les activités d'assurance dommages (exercées par Pacifica ainsi que par Bes Seguros au Portugal) ;
- les activités d'assurance aux emprunteurs (exercées par Crédit Agricole Creditor Insurance) ;

- ainsi que les activités de banque privée exercées principalement par la Banque de Gestion Privée Indosuez (BGPI) et par des filiales de Crédit Agricole CIB (Crédit Agricole Suisse, Crédit Agricole Luxembourg, Crédit Foncier de Monaco...).

6. Banque de financement et d'investissement

Elle se décompose en trois grandes activités pour l'essentiel réalisées par Crédit Agricole CIB :

- La banque de financement comprend les métiers de banque commerciale en France et à l'international et de financements structurés : financements de projets, financements aéronautiques, financements maritimes, financements d'acquisition, financements immobiliers, commerce international.
- La banque de marchés et d'investissement réunit les activités de marchés de capitaux (trésorerie, change, commodities, dérivés de taux, marché de la dette et dérivés actions), celles de banque d'investissement (conseil en fusion et acquisitions et primaire actions) ainsi que les activités de courtage sur actions réalisés par CA Chevreux et CLSA et sur futures par Newedge.
- Depuis la mise en œuvre du plan de recentrage de CA CIB en septembre 2008, les activités en extinction regroupent les dérivés exotiques, les activités de corrélation et les portefeuilles de CDO, CLO, ABS.

7. Compte propre et divers

Ce pôle comprend principalement la fonction d'organe central de Crédit Agricole S.A., la gestion Actif-Passif et la gestion des dettes liées aux acquisitions de filiales ou de participations financières.

Il comprend également le résultat des activités de capital-investissement et de diverses autres sociétés du groupe Crédit Agricole S.A. (Uni-édition, Foncaris,...).

Ce pôle comprend également les résultats des sociétés de moyens, des sociétés immobilières d'exploitation portant des immeubles affectés à plusieurs pôles et des activités en réorganisation.

Il intègre enfin les effets nets de l'intégration fiscale du groupe Crédit Agricole s.a. ainsi que les écarts de taux d'imposition « normatifs » des métiers par rapport aux taux d'impôts réels des filiales.

Note 4.1 - Information sectorielle par secteur opérationnel

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

Les actifs sectoriels sont déterminés à partir des éléments comptables composant le bilan de chaque secteur opérationnel.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011							Total
	Banque de proximité en France		Banque de proximité à l'international	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, assurances et banque privée	Banque de Financement et d'Investissement	Gestion pour compte propre et divers	
	Caisse régionales	Réseau LCL						
Produit net bancaire		1 968	1 527	1 999	2 646	2 970	(275)	10 835
Charges d'exploitation		(1 235)	(1 012)	(848)	(1 240)	(1 809)	(462)	(6 606)
Résultat brut d'exploitation		733	515	1 151	1 406	1 161	(737)	4 229
Coût du risque		(155)	(755)	(677)	(110)	(214)	(36)	(1 947)
Résultat d'exploitation		578	(240)	474	1 296	947	(773)	2 282
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	574	-	55	7	5	68	1	710
Gains ou pertes nets sur autres actifs		-	-	-	-	(6)	(1)	(7)
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	(359)	-	-	-	-	(359)
Résultat avant impôt	574	578	(544)	481	1 301	1 009	(773)	2 626
Impôts sur les bénéfices		(178)	(246)	(164)	(434)	(342)	257	(1 107)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées		-	14	5	-	-	(6)	13
Résultat net de l'exercice	574	400	(776)	322	867	667	(522)	1 532
Intérêts minoritaires		20	(22)	24	77	6	88	193
Résultat net part du Groupe	574	380	(754)	298	790	661	(610)	1 339

En application de l'engagement du groupe de participer au plan d'aide de la Grèce, les comptes du groupe Crédit Agricole S.A. enregistrent au 30 juin 2011 une dépréciation nette des mécanismes de participation aux bénéficiaires des assurés propre à l'assurance vie, de 202 millions d'euros en coût du risque. Cette dépréciation est affectée aux secteurs opérationnels détenteurs des titres inclus dans le plan, en l'occurrence la Banque de proximité à l'international et les Assurances (cf. note 5.5).

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2010							Total
	Banque de proximité en France		Banque de proximité à l'international	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, assurances et banque privée	Banque de Financement et d'Investissement	Gestion pour compte propre et divers	
	Caisse régionales	Réseau LCL						
Produit net bancaire		3 945	2 975	3 945	4 984	5 315	(1 035)	20 129
Charges d'exploitation		(2 575)	(1 951)	(1 734)	(2 490)	(3 507)	(930)	(13 187)
Résultat brut d'exploitation		1 370	1 024	2 211	2 494	1 808	(1 965)	6 942
Coût du risque		(359)	(1 444)	(1 298)	(25)	(623)	(28)	(3 777)
Résultat d'exploitation		1 011	(420)	913	2 469	1 185	(1 993)	3 165
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	957	-	108	12	3	139	(1 154)	65
Gains ou pertes nets sur autres actifs		(2)	8	-	(8)	(6)	(169)	(177)
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	(445)	-	-	-	-	(445)
Résultat avant impôt	957	1 009	(749)	925	2 464	1 318	(3 316)	2 608
Impôts sur les bénéfices		(303)	(183)	(330)	(801)	(305)	1 045	(877)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées		-	21	-	1	-	(1)	21
Résultat net de l'exercice	957	706	(911)	595	1 664	1 013	(2 272)	1 752
Intérêts minoritaires		35	17	59	155	38	185	489
Résultat net part du Groupe	957	671	(928)	536	1 509	975	(2 457)	1 263

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010							Total
	Banque de proximité		Banque de détail à l'international	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, assurances et banque privée	Banque de Financement et d'Investissement	Gestion pour compte propre et divers	
	Caisse régionales	Réseau LCL						
Produit net bancaire		1 971	1 458	1 976	2 483	2 734	(329)	10 293
Charges d'exploitation		(1 282)	(995)	(863)	(1 270)	(1 704)	(453)	(6 567)
Résultat brut d'exploitation		689	463	1 113	1 213	1 030	(782)	3 726
Coût du risque		(179)	(773)	(663)	(17)	(401)	(21)	(2 054)
Résultat d'exploitation		510	(310)	450	1 196	629	(803)	1 672
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	514	-	72	6	2	72	43	709
Gains ou pertes nets sur autres actifs		-	-	-	(1)	1	(159)	(159)
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	(418)	-	-	-	-	(418)
Résultat avant impôt	514	510	(656)	456	1 197	702	(919)	1 804
Impôts sur les bénéfices		(153)	(96)	(172)	(377)	(194)	263	(729)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées		-	7	-	-	-	-	7
Résultat net de l'exercice	514	357	(745)	284	820	508	(656)	1 082
Intérêts minoritaires		18	(5)	31	79	22	88	233
Résultat net part du Groupe	514	339	(740)	253	741	486	(744)	849

Note 4.2 - Spécificité de l'assurance

Marge brute des sociétés d'assurance

Activité ASSURANCE (en millions d'euros)	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Primes émises	13 822	28 771	15 997
Variation des primes non acquises	(374)	(166)	(321)
Primes acquises	13 448	28 605	15 676
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	61	233	87
Produits des placements	4 052	7 380	3 741
Charges des placements	(205)	(444)	(283)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	682	2 541	1 732
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	(60)	968	228
Variation des dépréciations sur placements	(718)	(23)	(18)
Produits des placements nets de charges	3 751	10 422	5 400
Charges des prestations des contrats (1)	(14 858)	(34 445)	(19 011)
Produits des cessions en réassurance	165	392	181
Charges des cessions en réassurance	(230)	(504)	(182)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(65)	(112)	(1)
Frais d'acquisition des contrats	(920)	(1 882)	(919)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	(4)	(9)	(4)
Frais d'administration	(539)	(1 065)	(412)
Autres produits et charges opérationnels courants	(71)	(123)	(58)
Autres produits et charges opérationnels	3	(31)	-
RESULTAT OPERATIONNEL	806	1 593	758
Charge de financement	(86)	(116)	(56)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	-	-	-
Impôts sur les résultats	(247)	(482)	(225)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	473	995	477
Intérêts minoritaires	(7)	12	6
RESULTAT NET PART DU GROUPE	480	983	471

La marge brute des sociétés d'assurance présentée dans cette note correspond à la contribution des sociétés d'assurance au résultat net part du groupe de Crédit Agricole S.A.

(1) Détail des charges des prestations des contrats (en millions d'euros)	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Coûts des sinistres	(6 578)	(10 807)	(5 573)
Variation de la participation aux bénéfices des assurés	(2 670)	(5 100)	(2 597)
Dotation aux provisions techniques	(5 596)	(18 237)	(10 628)
Autres charges techniques	(14)	(301)	(213)
TOTAL	(14 858)	(34 445)	(19 011)

Ventilation des placements des sociétés d'assurance (périmètre Crédit Agricole Assurances)

En millions d'Euros	30/06/2011		31/12/2010	
Classification IFRS	Valeur nette	Plus value latente	Valeur nette	Plus value latente
Actifs disponible à la vente	145 877	-	139 313	-
Actions	20 953		19 976	
Obligations	74 793		69 510	
Effets publics et valeurs assimilées	50 131		49 827	
Actifs détenus à l'échéance	19 640	135	21 225	506
Obligations	145	8	139	3
Effets publics et valeurs assimilées	19 495	127	21 086	503
Actifs financiers à la juste valeur par résultat par nature ou sur option	22 995	-	25 011	-
Actions	8 599		8 302	
Obligations	7 108		8 291	
Effets publics et valeurs assimilées	6 209		7 477	
Instruments dérivés	1 079		941	
Autres actifs à la juste valeur	41 741	-	41 389	-
Actifs de contrats en unités de compte (1)	41 974		41 496	
Instruments dérivés de couverture	(233)		(107)	
Prêts et créances	6 421		4 127	-
Immobilier de placement	2 448	2 015	2 461	1 782
Total des placements assurances	239 122	2 150	233 526	2 288

Cette annexe reprend les placements des compagnies d'assurances (périmètre Crédit Agricole Assurances) aux bornes du Groupe Crédit Agricole S.A..

(1) Les émissions de dettes Groupe souscrites par les sociétés d'assurance pour le compte des assurés, et incluses dans les contrats en unités de comptes, ne sont pas éliminés compte tenu du caractère non significatif des montants concernés.

Ventilation des provisions techniques d'assurance (périmètre Crédit Agricole Assurances)

(en millions d'euros)	30/06/2011				
	Vie	Non vie	International	Emprunteur	Total
Contrats d'assurances	107 613	2 658	9 013	1 374	120 658
Contrats d'investissement avec PB discrétionnaire	101 537	-	6 386	-	107 923
Contrats d'investissement sans PB discrétionnaire	1 737	-	5 136	-	6 873
Participation aux bénéfices différée passive ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Autres provisions techniques	-	-	-	-	-
TOTAL DES PROVISIONS TECHNIQUES VENTILEES	210 887	2 658	20 535	1 374	235 454
Participation aux bénéfices différée active ⁽¹⁾	(1 311)	-	(122)	-	(1 433)
Part des réassureurs dans les provisions techniques	(476)	(230)	(37)	(289)	(1 032)
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES ⁽²⁾	209 100	2 428	20 376	1 085	232 989

(1) dont participation différée active sur revalorisation des titres AFS pour 1 251 millions d'euros avant impôts, soit 821 millions net d'impôts (cf. note 5.2 Actifs financiers disponibles à la vente).

(2) La part des réassureurs dans les provisions techniques et les autres passifs d'assurance sont comptabilisés dans les comptes de régularisation

(en millions d'euros)	31/12/2010				
	Vie	Non vie	International	Emprunteur	Total
Contrats d'assurance	101 334	2 227	8 509	1 302	113 372
Contrats d'investissement avec PB discrétionnaire	103 442	-	6 451	-	109 893
Contrats d'investissement sans PB discrétionnaire	1 749	-	5 710	-	7 459
Participation aux bénéfices différée passive ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Autres provisions techniques	-	-	-	-	-
TOTAL DES PROVISIONS TECHNIQUES VENTILEES	206 525	2 227	20 670	1 302	230 724
Participation aux bénéfices différée active ⁽¹⁾	(1 353)	-	(143)	-	(1 496)
Part des réassureurs dans les provisions techniques	(444)	(191)	(100)	(270)	(1 005)
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES ⁽²⁾	204 728	2 036	20 427	1 032	228 223

(1) Dont participation différée active sur revalorisation des titres AFS pour 811 millions d'euros avant impôts, soit 537 millions net d'impôts (cf. note 5.2 Actifs financiers disponibles à la vente).

(2) La part des réassureurs dans les provisions techniques et les autres passifs d'assurance sont comptabilisés dans les comptes de régularisation.

La participation aux bénéfices différée active au 30 juin 2011 et au 31 décembre 2010 s'analyse ainsi :

Participation aux bénéfices différée active	30/06/2011	31/12/2010
Participation différée sur revalorisation des titres AFS	(1 251)	(811)
Participation différée sur revalorisation des titres de trading	(370)	(870)
Autres participations différées (annulation PRE)	188	185
Total (1)	(1 433)	(1 496)

(1) Participation différée active sur revalorisation des titres AFS pour 1 251 millions d'euros avant impôts, soit 821 millions net d'impôts au 30 juin 2011 contre 811 millions d'euros avant impôts, soit 537 millions net d'impôts au 31 décembre 2010 (cf. note 5.2 Actifs financiers disponibles à la vente).

Le caractère recouvrable de cet actif a fait l'objet de tests tels que décrit dans la note 1.3 du document de référence 2010 sur les activités d'assurance, en conformité avec la recommandation du CNC du 19 décembre 2008.

Note 4.3 - Banque de proximité en France – Réseau des Caisses régionales

Activité et contribution des Caisses régionales et de leurs filiales

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Produit net bancaire corrigé (1)	6 841	13 232	6 599
Charges de fonctionnement	(3 661)	(7 092)	(3 533)
Résultat brut d'exploitation	3 180	6 140	3 066
Coût du risque	(828)	(1 366)	(876)
Résultat d'exploitation	2 352	4 774	2 190
Autres éléments du résultat	4	6	4
Charge d'impôt	(778)	(1 586)	(708)
Résultat net corrigé cumulé des Caisses régionales	1 578	3 194	1 486
Résultat net corrigé cumulé des filiales de Caisses régionales	49	57	51
Résultat net cumulé (100%)	1 627	3 251	1 537
Résultat net cumulé en contribution avant retraitements	411	824	386
Autres retraitements et éliminations de consolidation	-	1	(3)
Résultat de dilution / relation sur variation de capital	2	(10)	(11)
Complément dans la quote-part de résultat des Caisses régionales (2)	161	142	142
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	574	957	514

(1) PNB IFRS retraité des opérations intragroupes.

(2) Ecart entre les dividendes réellement versés par les Caisses régionales à Crédit Agricole S.A. et les dividendes calculés au pourcentage de détention des Caisses régionales par Crédit Agricole S.A.

Note 5 - Notes relatives au bilan

Note 5.1 - Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	321 308	368 944
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	44 916	44 712
Valeur au bilan	366 224	413 656
<i>Dont Titres prêtés</i>	2 172	2 999

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

	30/06/2011	31/12/2010
<i>(en millions d'euros)</i>		
Créances sur les établissements de crédit	1	-
Créances sur la clientèle	278	435
Titres reçus en pension livrée	24 608	35 556
Titres détenus à des fins de transaction	91 575	95 539
- Effets publics et valeurs assimilées	40 905	42 633
- Obligations et autres titres à revenu fixe	26 038	27 816
- Actions et autres titres à revenu variable	24 632	25 090
Instruments dérivés	204 846	237 414
Valeur au bilan	321 308	368 944

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

	30/06/2011	31/12/2010
<i>(en millions d'euros)</i>		
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	41 974	41 496
Titres à la juste valeur par résultat sur option	2 942	3 216
- Effets publics et valeurs assimilés	9	8
- Obligations et autres titres à revenu fixe	1 661	1 841
- Actions et autres titres à revenu variable	1 272	1 367
Valeur au bilan	44 916	44 712

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	320 099	343 586
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Valeur au bilan	320 099	343 586

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Titres vendus à découvert	26 251	25 797
Dettes représentées par un titre	31 613	30 836
Titres donnés en pension livrée	56 186	54 601
Instruments dérivés	206 049	232 352
Valeur au bilan	320 099	343 586

Note 5.2 - Actifs financiers disponibles à la vente

	30/06/2011			31/12/2010		
	Juste valeur au bilan	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Juste valeur au bilan	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
<i>(en millions d'euros)</i>						
Effets publics et valeurs assimilées	90 399	1 067	(2 991) ⁽³⁾	87 008	746	(3 200)
Obligations et autres titres à revenu fixe	118 529	1 017	(1 265)	113 275	1 663	(949)
Actions et autres titres à revenu variable	18 041	657	(67)	19 206	479	(55)
Titres de participation non consolidés	6 016	922	(268)	6 128	873	(265)
Total des titres disponibles à la vente	232 985	3 664	(4 591)	225 617	3 761	(4 469)
Total des créances disponibles à la vente	179	-	-	140	-	-
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente⁽¹⁾	233 164	3 663	(4 591)	225 757	3 761	(4 469)
Impôts		(987)	1 414		(1 086)	1 333
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'IS)⁽²⁾		2 676	(3 177)		2 675	(3 136)

⁽¹⁾ La valeur au bilan des AFS à revenu fixe dépréciés est de 2 366 millions d'euros (91 millions d'euros au 31 décembre 2010) et la valeur au bilan des AFS à revenu variable dépréciés est de 2 449 millions d'euros (2 986 millions d'euros au 31 décembre 2010).

⁽²⁾ Au 30 juin 2011, le montant de moins-values nettes latentes de 501 millions d'euros (461 millions d'euros au 31 décembre 2010) est compensé par la participation aux bénéfices différée active nette d'impôt de 821 millions d'euros des sociétés d'assurance du Groupe (537 millions d'euros au 31 décembre 2010); le solde de 320 millions d'euros correspond au montant de plus-values nettes latentes enregistrées au 30 juin 2011 en capitaux propres recyclables (76 millions d'euros au 31 décembre 2010).

⁽³⁾ La variation par rapport au 31 décembre 2010 s'explique principalement par le changement de méthode de valorisation de tous les titres d'Etat grecs et par la dépréciation des titres d'Etat grecs éligibles au plan d'aide adopté le 21 juillet 2011 (transfert en résultat des moins-values latentes nettes de la participation aux bénéfices différée comptabilisées directement en capitaux propres).

Note 5.3 - Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Etablissements de crédit		
Comptes et prêts	60 814	54 367
dont comptes ordinaires débiteurs sains	23 454	19 719
dont comptes et prêts au jour le jour sains	3 678	6 062
Valeurs reçues en pension	304	290
Titres reçus en pension livrée	41 332	48 446
Prêts subordonnés	423	396
Titres non cotés sur un marché actif	458	481
Autres prêts et créances	153	144
Total	103 484	104 124
Créances rattachées	186	177
Dépréciations	(549)	(555)
Valeur nette	103 121	103 746
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires	1 730	1 663
Comptes et avances à terme	269 773	257 627
Total	271 503	259 290
Créances rattachées	849	807
Valeur nette	272 352	260 097
Valeur au bilan	375 473	363 843

Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	13 870	12 941
Autres concours à la clientèle	298 164	291 586
Titres reçus en pension livrée	40 959	42 172
Prêts subordonnés	586	496
Titres non cotés sur un marché actif	10 780	11 779
Créances nées d'opérations d'assurance directe	1 540	1 114
Créances nées d'opérations de réassurance	214	224
Avances en comptes courants d'associés	403	403
Comptes ordinaires débiteurs	18 809	16 286
Total	385 325	377 001
Créances rattachées	1 423	1 433
Dépréciations	(14 482)	(13 709)
Valeur nette	372 266	364 725
Opérations de location financement		
Location-financement immobilier	7 823	7 552
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	10 935	10 898
Total	18 758	18 450
Créances rattachées	393	379
Dépréciations	(332)	(308)
Valeur nette	18 819	18 521
Valeur au bilan	391 085	383 246

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Groupe Crédit Agricole)

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011				Total
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	
Administrations centrales	8 321	183	(102)	(27)	8 192
Banques centrales	13 357	-	-	-	13 357
Etablissements de crédit	90 119	512	(485)	-	89 634
Institutions non établissements de crédit	65 216	2 320	(1 154)	(1 080)	62 982
Grandes entreprises	163 803	6 767	(3 520)	(1 612)	158 671
Clientèle de détail	166 751	12 948	(6 133)	(685)	159 933
Total (*)	507 567	22 730	(11 394)	(3 404)	492 769
Créances rattachées nettes					1 436
Valeurs au bilan					494 205

* dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 3 578 millions d'euros.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2010				Total
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	
Administrations centrales	9 189	173	(97)	(30)	9 062
Banques centrales	19 800	-	-	-	19 800
Etablissements de crédit	84 324	561	(492)	-	83 832
Institutions non établissements de crédit	55 824	1 917	(1 055)	(985)	53 784
Grandes entreprises	179 749	7 016	(3 390)	(1 612)	174 747
Clientèle de détail	150 689	12 102	(5 706)	(622)	144 361
Total (*)	499 575	21 769	(10 740)	(3 249)	485 586
Créances rattachées nettes					1 406
Valeurs au bilan					486 992

* dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 3 435 millions d'euros (montant ajusté par rapport aux états financiers 2010).

Note 5.4 - Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

(en millions d'euros)	31/12/2010	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2011
Créances sur les établissements de crédit	555	-	35	(9)	(32)		549
Créances sur la clientèle (1)	13 709	63	2 480	(1 545)	(204)	(21)	14 482
dont dépréciations collectives	3 250	13	383	(136)	(113)	6	3 403
Opérations de location financement	309	-	164	(139)	-	(2)	332
Titres détenus jusqu'à l'échéance	-	-	1	-	-	-	1
Actifs disponibles à la vente (2)	1 656	3	814	(148)	(23)	-	2 302
Autres actifs financiers	133	-	79	(24)	(1)	(1)	186
Total des dépréciations d'actifs financiers	16 362	66	3 573	(1 865)	(260)	(24)	17 852

Variation de périmètre

(1) Les 63 millions d'euros de variation de périmètre correspondent principalement à l'entrée de Carispezia.

Dotations

(2) Dont dépréciations durables sur titres d'Etat grecs dans le cadre du plan d'aide à la Grèce, constatées principalement dans les activités d'assurance, et partiellement compensées par une reprise des provisions techniques d'assurance comptabilisée au passif.

Reprises et utilisations

(2) Les reprises et utilisations sur dépréciations d'actifs disponibles à la vente correspondent essentiellement à des cessions intégrales ou partielles de titres AFS ou d'OPCVM.

Autres mouvements

(1) Ces mouvements intègrent notamment -20 millions d'euros liés à la désactualisation des créances clientèle.

(en millions d'euros)	31/12/2009	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2010
Créances sur les établissements de crédit	485	-	91	(37)	25	(9)	555
Créances sur la clientèle (1)	11 780	(39)	4 531	(2 781)	187	31	13 709
dont dépréciations collectives	3 379	(8)	453	(688)	98	16	3 250
Opérations de location financement	285	(6)	231	(202)	1	-	309
Titres détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente (2)	2 424	4	165	(804)	(149)	16	1 656
Autres actifs financiers	143	-	36	(44)	1	(3)	133
Total des dépréciations des actifs financiers	15 117	(41)	5 054	(3 868)	65	35	16 362

Variation de périmètre

(1) Les 39 millions d'euros de variation de périmètre intègrent essentiellement la sortie des dépréciations sur créances clientèle de BIMR (12 millions d'euros) cédée en 2010 ainsi que les dépréciations de SSF et Credigen (18 millions d'euros) déconsolidées en 2010.

Reprises et utilisations sur dépréciations d'actifs disponibles à la vente

(2) Ces reprises et utilisations correspondent essentiellement à des cessions intégrales ou partielles de titres ou d'OPCVM.

Autres mouvements

(1) Ces mouvements intègrent notamment 50 millions d'euros de transfert par CA CIB d'une provision sur les engagements par signature vers les dépréciations sur créances clientèle et -14 millions d'euros chez Emporiki de reclassements vers le passif (provisions pour autres risques et charges).

(2) Ces mouvements comprennent principalement des transferts vers les dépréciations sur titres AFS : chez CA CIB (7 millions d'euros issus des dépréciations créances sur établissements de crédit) et chez Emporiki (6 millions d'euros issus des dépréciations créances clientèle).

Note 5.5 - Exposition au risque souverain

Compte-tenu du contexte économique de l'arrêté des comptes au 30 juin 2011, caractérisé par une crise des finances publiques de certains pays de la zone euro, le tableau ci-dessous présente l'exposition de l'activité bancaire du groupe Crédit Agricole S.A. au risque souverain sur ces pays (la Grèce, le Portugal, l'Irlande, l'Italie et l'Espagne) et l'exposition des sociétés d'assurance du Groupe aux pays ayant fait l'objet d'un plan de soutien (la Grèce, le Portugal et l'Irlande).

Dette souveraine - Expositions nettes

(en millions d'euros)	Expositions nettes Activité Banque				Total Activité Banque
	Dont portefeuille bancaire			Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)	
	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances *		
Grèce	-	275	-	51	326
<i>Dont échéance antérieure à 2020</i>	-	269	-	51	320
Irlande	-	120	-	-	120
Portugal	-	645	-	169	814
Italie	-	7 447	200	885	8 532
Espagne	-	1 500	95	29	1 624
Total	-	9 987	295	1 134	11 416

* hors créances d'impôts différés

(en millions d'euros)	Total Activité Assurance	
	Expositions brutes (1)	Expositions nettes (2)
Grèce	4 974	562
<i>Dont échéance antérieure à 2020</i>	2 510	350
Irlande	1 444	211
Portugal	2 199	324
Sous-total	8 617	1 097

(1) L'exposition brute correspond à la valeur des titres au bilan.

(2) L'exposition nette donnée à titre indicatif, résulte d'un calcul théorique tenant compte des effets d'impôts différés et des mécanismes de participation aux bénéfices propres à l'assurance vie. La différence entre l'exposition brute et l'exposition nette aux dettes souveraines ne représente pas nécessairement la perte qui sera supportée par les assurés. En effet, l'existence de réserves telles que les provisions pour participation aux excédents (4,2 milliards d'euros pour la France) et les plus-values latentes sur le reste du portefeuille (immobilier notamment) permettront de limiter les pertes éventuelles.

Pour l'activité bancaire, les informations sont présentées selon la méthodologie qui a été retenue pour réaliser les stress tests à la demande de l'EBA (Autorité Bancaire Européenne), soit une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) et de couverture. Pour l'activité assurance, elle est présentée en brute et en nette, c'est-à-dire en tenant compte des effets de la participation aux bénéfices différée et après impôt de façon à présenter le risque net auquel le groupe Crédit Agricole S.A. est exposé.

La politique de solidarité européenne a conduit à définir un dispositif de soutien à la Grèce, au Portugal et à l'Irlande. En l'absence de situation de défaut et compte-tenu des plans mis en place, aucun de ces titres n'a fait l'objet de dépréciation, à l'exception du cas particulier de la Grèce décrit ci-après.

Traitement comptable de la Grèce

Contexte :

Les chefs d'Etat et de gouvernement européens ont adopté un plan d'aide à la Grèce le 21 juillet 2011, plan dont le processus d'élaboration et de négociation avait débuté dès le mois de juin. Ce plan s'appuie sur la participation du secteur privé, sur base volontaire, et propose un échange pour les titres dont l'échéance est antérieure au 31/12/2020 suivant quatre propositions qui diffèrent de par les caractéristiques des titres remis en échange (taux, maturités, garanties). Le plan permet à la Grèce un rééchelonnement de la maturité de sa dette. Elle devrait regagner la confiance des marchés financiers et ce rééchelonnement devrait lui permettre de faire face à sa dette long terme.

Le groupe Crédit Agricole S.A. s'est engagé à participer à ce plan d'échange et l'a annoncé dans son communiqué de presse du 28 juillet à la suite du Conseil d'administration du même jour.

Ce contexte spécifique et la liquidité très faible du marché de la dette grecque a conduit le groupe Crédit Agricole S.A. à valoriser, au 30 juin 2011, ces instruments en « mark to model » et à les classer en niveau 3, à l'exception des titres du portefeuille de négociation restés en « mark to market » niveau 1 compte-tenu de leur nature et de leur maturité (inférieure à 6 mois).

En effet, le volume de transaction très faible observé ces derniers mois et l'engagement pris par les établissements bancaires, auprès des pouvoirs publics, de conserver leurs titres, ne permet plus de considérer que les prix relevés sur ce marché sont représentatifs de la Juste Valeur des instruments émis. La méthode de valorisation retenue par le Groupe est différente selon l'échéance des titres :

Méthode de valorisation :

- Pour les titres dont l'échéance est antérieure au 31/12/2020, objet du plan, le modèle de valorisation aboutit à une décote de 21% (valeur actuelle des titres calculée avec un taux d'actualisation de 9% comparable à celui observé pour des titres d'échéances similaires) par rapport au nominal des titres auxquels ils se substituent. Cette décote représente la perte acceptée par le groupe en raison de la situation financière de l'État grec et correspond, par rapport aux titres existants, à la renonciation aux flux de trésorerie contractuels.

En application de l'engagement du groupe de participer au plan, les comptes du groupe Crédit Agricole S.A. enregistrent au 30 juin 2011, une dépréciation nette des mécanismes de participation aux bénéficiés des assurés propres à l'assurance vie, de 202 millions d'euros en coût du risque. Cette dépréciation est affectée aux secteurs opérationnels détenteurs des titres inclus dans le plan, en l'occurrence la Banque de détail à l'international et les Assurances.

- Pour les titres dont l'échéance est supérieure au 31/12/2020, non inclus dans le plan, la méthode de valorisation retenue s'appuie sur un modèle interne déterminé par la fonction Risque du Groupe, utilisant à la fois des données non observables et des composantes de marché. En l'absence d'évidence objective que le recouvrement des flux de trésorerie futurs de ces titres soit compromis, ces titres n'ont pas été dépréciés. Pour les titres classés en « actifs financiers disponibles à la vente », la moins-value latente nette d'impôts et de participation aux bénéficiés des assurés propres à l'assurance vie, reste comptabilisée directement en capitaux propres pour 118 millions d'euros.

Dette souveraine – Maturité (portefeuille bancaire)

(en millions d'euros)	Maturité résiduelle	Expositions nettes
Grèce	Avant 2020	269
	Après 2020	6
	Total	275
Irlande	Un an	-
	Deux ans	-
	Trois ans	120
	Cinq ans	-
	Dix ans	-
	Dix ans et plus	-
Total	120	
Portugal	Un an	521
	Deux ans	-
	Trois ans	124
	Cinq ans	-
	Dix ans	-
	Dix ans et plus	-
Total	645	
Italie	Un an	2 463
	Deux ans	902
	Trois ans	329
	Cinq ans	299
	Dix ans	2 285
	Dix ans et plus	1 369
Total	7 647	
Espagne	Un an	1 246
	Deux ans	349
	Trois ans	-
	Cinq ans	-
	Dix ans	-
	Dix ans et plus	-
Total	1 595	
Total général	10 282	

Note 5.6 - Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	75 507	78 201
dont comptes ordinaires créditeurs	11 481	7 803
dont comptes et emprunts au jour le jour	14 745	12 002
Valeurs données en pension	10 257	11 936
Titres donnés en pension livrée	32 314	32 181
Sous-total	118 078	122 318
Dettes rattachées	359	403
Total	118 437	122 721
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs	2 251	3 092
Comptes et avances à terme	31 357	28 278
Sous-total	33 608	31 370
Dettes rattachées	418	477
Total	34 026	31 847
Valeur au bilan	152 463	154 568

Dettes envers la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Comptes ordinaires créditeurs	104 926	100 214
Comptes d'épargne à régime spécial	214 947	214 220
Autres dettes envers la clientèle	112 966	123 666
Titres donnés en pension livrée	55 477	59 593
Dettes nées d'opérations d'assurance	810	2 018
Dettes nées d'opérations de réassurance	549	389
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	450	7
Total	490 125	500 107
Dettes rattachées	3 123	1 253
Valeur au bilan	493 248	501 360

Note 5.7 - Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en millions d'euros)	30/06/2011	31/12/2010
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	311	265
Titres du marché interbancaire	6 081	6 043
Titres de créances négociables	98 615	104 330
Emprunts obligataires ⁽¹⁾	68 365	55 659
Autres dettes représentées par un titre	2 937	2 653
Total	176 309	168 950
Dettes rattachées	1 546	1 387
Valeur au bilan	177 855	170 337
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée ⁽²⁾	20 402	21 394
Dettes subordonnées à durée indéterminée ⁽³⁾	15 753	16 105
Dépôt de garantie à caractère mutuel	131	119
Titres et emprunts participatifs	179	199
Total	36 465	37 817
Dettes rattachées	749	669
Valeur au bilan	37 214	38 486

(1) Ce poste comprend les émissions de type "covered bonds".

(2) Ce poste comprend les émissions de titres subordonnés remboursables "TSR".

(3) Ce poste comprend les émissions de titres super-subordonnés "TSS" et de titres subordonnés à durée indéterminée "TSDI".

Les émissions de dettes Groupe souscrites par les sociétés d'assurance pour le compte des assurés, et incluses dans des contrats en unités de comptes, ne sont pas éliminées compte tenu du caractère non significatif des montants concernés.

Au 30 juin 2011, l'encours des titres super subordonnés est de 8 342 millions d'euros. Le montant de l'avance en comptes courants d'associés accordée par SAS La Boétie s'élève au 30 juin 2011 à 3 750 millions d'euros. L'encours de titres « T3CJ » demeure inchangé à 1 839 millions d'euros.

Note 5.8 - Immeubles de placement

(en millions d'euros)	Solde 31/12/2010	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements ⁽²⁾	Solde 30/06/2011
Immeubles de placement							
Valeur brute	2 797	4	81	(176)	-	82	2 788
Amortissements et dépréciations	(146)	(1)	(3)	8	-	(7)	(149)
Valeur au bilan ⁽¹⁾	2 651	3	78	(168)	-	75	2 639

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple.

(2) - Chez Predica, reclassement du compte-courant de SCI Imefa 128 portant sur l'immeuble Procession de la catégorie Immeuble d'exploitation vers la catégorie Immeuble de placement pour 38 millions d'euros.

- Entrée des immeubles de placement temporairement non loués correspondant aux contrats de locations financement arrivés à échéance ou résiliés pour 36 millions d'euros.

(en millions d'euros)	31/12/2009	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements ⁽²⁾	Solde 31/12/2010
Immeubles de placement							
Valeur brute	2 773	-	178	(273)	-	119	2 797
Amortissements et dépréciations	(115)	-	(11)	16	-	(36)	(146)
Valeur au bilan ⁽¹⁾	2 658	-	167	(257)	-	83	2 651

(1) Y compris immeubles de placement donnés en location simple.

- (2) - Chez Predica, reclassement d'immeubles de placement vers immeubles d'exploitation pour -110 millions d'euros suite à l'installation de Crédit Agricole Assurance, et reclassement des comptes-courants de SCI d'immeubles d'exploitation vers immeubles de placement pour 128 millions d'euros.
- Entrée des immeubles de placement temporairement non loués correspondant aux contrats de locations financement arrivés à échéance ou résiliés pour 55 millions d'euros.

La valeur des immeubles de placement est estimée « à dire d'expert ». La valeur de marché des immeubles de placements comptabilisés au coût amorti, établie « à dire d'expert », s'élève à 4 659 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 4 599 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Note 5.9 - Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

(en millions d'euros)	31/12/2010	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2011
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	9 342	107	424	(444)	(31)	119 ⁽²⁾	9 517
Amortissements et dépréciations ⁽¹⁾	(4 140)	(63)	(324)	264	25	(82) ⁽³⁾	(4 320)
Valeur au bilan	5 202	44	100	(180)	(6)	37	5 197
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	4 060	-	187	31	(18)	48 ⁽⁴⁾	4 308
Amortissements et dépréciations	(2 317)	1	(170)	(39)	13	(76) ⁽⁴⁾	(2 588)
Valeur au bilan	1 743	1	17	(8)	(5)	(28)	1 720

(1) Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple.

(2) - Entrée des immobilisations corporelles temporairement non louées correspondant aux contrats de locations financement arrivés à échéance ou résiliés pour 161 millions d'euros.

- Chez Predica, reclassement du compte-courant de SCI Imefa 128 portant sur l'immeuble Procession de la catégorie Immeuble d'exploitation vers la catégorie Immeuble de placement pour 38 millions d'euros.

(3) Entrée des amortissements sur immobilisations corporelles temporairement non louées correspondant aux contrats de locations financement arrivés à échéance ou résiliés pour - 81 millions d'euros.

(4) Dont chez Amundi, décompensation pour 53 millions d'euros des amortissements sur les immobilisations incorporelles comptabilisés antérieurement en valeur nette.

(en millions d'euros)	31/12/2009	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements (2)	Solde 31/12/2010
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	8 836	15	950	(828)	90	279	9 342
Amortissements et dépréciations (1)	(3 793)	16	(667)	517	(40)	(173)	(4 140)
Valeur nette au bilan	5 043	31	283	(311)	50	106	5 202
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	3 667	27	329	(125)	23	139	4 060
Amortissements et dépréciations	(1 974)	3	(398)	82	(13)	(17)	(2 317)
Valeur nette au bilan	1 693	30	(69)	(43)	10	122	1 743

(1) Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple.

(2) - Entrée des immobilisations corporelles temporairement non louées correspondant aux contrats de locations financement arrivés à échéance ou résiliés pour 279 millions d'euros.

- Identification chez Amundi d'une immobilisation incorporelle correspondant à la juste valeur du contrat de distribution dans les réseaux du groupe Société Générale pour 161 millions d'euros. Les immobilisations incorporelles provenant de l'identification de la juste valeur des actifs et passifs acquis sont amorties suivant la même durée et la même méthode que les autres amortissements d'immobilisations incorporelles de même nature.

Note 5.10 - Provisions

(en millions d'euros)	31/12/2010	Variations de périmètre (4)	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements (5)	30/06/2011
Risques sur les produits épargne logement	468	-	-	-	(66)	-	-	402
Risques d'exécution des engagements par signature	264	-	132	(6)	(169)	(1)	(1)	219
Risques opérationnels (1)	83	-	10	(5)	(15)	-	(2)	71
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (2)	1 775	19	55	(190)	(25)	(5)	(36)	1 593
Litiges divers	990	3	73	(12)	(25)	(6)	24	1 047
Participations	20	-	5	-	-	-	-	25
Restructurations (3)	18	-	19	(4)	(1)	-	-	32
Autres risques	874	11	186	(47)	(140)	(3)	(23)	858
Total	4 492	33	480	(264)	(441)	(15)	(38)	4 247

(1) Les principaux contributeurs sont LCL et les services financiers spécialisés (leasing et services financiers aux institutionnels).

(2) La ligne "Engagements sociaux (retraites) et assimilés" recense les avantages postérieurs à l'emploi sur des régimes à prestations définies, mais également les provisions sur les engagements sociaux liés au plan de compétitivité chez LCL.

(3) La provision pour restructuration comprend 19 millions d'euros chez BFT, 5 millions d'euros chez LCL, 4 millions d'euros chez Caceis Bank Deutschland et 2 millions d'euros chez CACF au titre de la provision pour restructuration Sofinco-Finaref.

(4) Variation de périmètre

Les mouvements de variation de périmètre concernent essentiellement l'entrée de Carispezia.

(5) Autres mouvements

Engagements sociaux (retraites) et assimilés : les -36 millions d'euros sont principalement liés à la mise à jour chez LCL des écarts actuariels sur ses provisions de retraite suite à l'internalisation de la gestion de ses engagements (-41 millions d'euros) et à la variation de la dette actuarielle (7 millions d'euros) chez Crédit Agricole S.A. concernant les engagements sociaux externalisés auprès de Prédica.

(en millions d'euros)	31/12/2009	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements (4)	31/12/2010
Risques sur les produits épargne logement	388	-	102	-	(22)	-	-	468
Risques d'exécution des engagements par signature	565	-	163	(245)	(149)	1	(71)	264
Risques opérationnels (1)	104	2	39	(48)	(14)	-	-	83
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (2)	1 983	(3)	166	(366)	(108)	21	82	1 775
Litiges divers	873	(2)	212	(64)	(140)	17	94	990
Participations	17	4	1	-	(4)	-	2	20
Restructurations (3)	45	-	2	(15)	(14)	-	-	18
Autres risques	923	4	379	(105)	(258)	3	(72)	874
Total	4 898	5	1 064	(843)	(709)	42	35	4 492

(1) Les principaux contributeurs sont LCL et les services financiers spécialisés (leasing, affacturage et services financiers aux institutionnels).

(2) La ligne "Engagements sociaux (retraites) et assimilés" recense les avantages postérieurs à l'emploi sur des régimes à prestations définies, mais également les provisions sur les engagements sociaux liés au plan de compétitivité chez LCL.

(3) La provision pour restructuration comprend 7 millions d'euros chez Caceis Bank Deutschland, 5 millions d'euros chez LCL et 3 millions d'euros chez CACF.

(4) Autres mouvements

- Risques d'exécution des engagements par signature : les -71 millions d'euros s'expliquent principalement par des transferts du passif vers l'actif (dépréciations sur les créances clientèle) chez CACIB (-50 millions d'euros) et chez LCL (-17 millions d'euros).

- Engagements sociaux (retraites) et assimilés : les 82 millions d'euros sont principalement liés aux écarts actuariels sur les engagements relatifs aux régimes à prestations définies au 31.12.2010.

- Litiges divers : les 94 millions d'euros concernent essentiellement des reclassements des autres risques vers les litiges divers pour 41 millions d'euros chez CACIB, 39 millions d'euros chez Cariparma et 10 millions d'euros chez Amundi.

- Autres risques : les -72 millions d'euros comprennent notamment les reclassements suivants : les -41 millions d'euros chez CACIB, les -39 millions d'euros chez Cariparma et les -10 millions d'euros chez Amundi ainsi que 14 millions d'euros transférés chez Emporiki des dépréciations sur créances clientèle vers les autres risques.

Provision épargne-logement :

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	756	-
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	49 206	48 177
Ancienneté de plus de 10 ans	19 827	20 862
Total plans d'épargne-logement	69 789	69 039
Total comptes épargne-logement	14 046	14 016
Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement	83 835	83 055

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2011 pour les données au 30 juin 2011 et à fin novembre 2010 pour les données au 31 décembre 2010, et hors prime d'état.

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Plans d'épargne-logement	77	94
Comptes épargne-logement	296	327
Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	373	421

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	-	-
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	31	47
Ancienneté de plus de 10 ans	336	381
Total plans d'épargne-logement	367	428
Total comptes épargne-logement	35	40
Total provision au titre des contrats épargne-logement	402	468

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Dans l'organisation financière interne du groupe Crédit Agricole, les plans et les comptes épargne-logement collectés par les Caisses régionales figurent à 100% au passif de Crédit Agricole S.A. et l'encours d'épargne indiqué dans les tableaux ci-dessus prend donc en compte la totalité de ces montants. En revanche, Crédit Agricole S.A. n'assume un risque que sur une fraction de ces encours (30,3% au 30/06/2011; 31,7% au 31/12/2010), le solde étant porté par les Caisses régionales : la provision n'est constituée dans les comptes de Crédit Agricole S.A. qu'à hauteur du risque effectivement porté.

En conséquence, le rapport entre la provision constituée et les encours figurant au bilan du groupe Crédit Agricole S.A. n'est pas représentatif du niveau de provisionnement du risque épargne-logement.

<i>(En millions d'euros)</i>	31/12/2010	Dotations	Reprises	Autres mouvements	30/06/2011
Plans d'épargne-logement	428	-	(61)	-	367
Comptes épargne-logement	40	-	(5)	-	35
Total provision au titre des contrats épargne-logement	468	-	(66)	-	402

Note 5.11 - Capitaux propres

► Composition du capital au 30 juin 2011

Au 30 juin 2011, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
S.A.S. Rue La Boetie	1 405 263 364	56,26%	56,34%
Actions en autodétention	3 781 679	0,15%	
Salariés (FCPE)	110 515 461	4,42%	4,43%
Public	978 411 647	39,17%	39,23%
TOTAL	2 497 972 151	100,00%	100,00%

La SAS Rue La Boetie est détenue en totalité par les Caisses régionales de Crédit Agricole.

Les actions en auto-détention le sont dans le cadre du programme de rachat de Crédit Agricole S.A. en couverture des options attribuées et au sein d'un contrat de liquidité

La valeur nominale des actions est de 3 euros. Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert, 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Au cours du premier semestre 2011, Crédit Agricole S.A. a procédé à une augmentation de capital pour un montant total de 912 millions d'euros (prime d'émission pour un montant de 623 millions d'euros incluse nette des frais d'émission relatifs à l'augmentation de capital), consécutive à l'exercice par ses propres actionnaires de l'option pour le paiement du dividende en actions qui a donné lieu à la création de 96 311 860 actions nouvelles le 20 juin 2011.

Ainsi au 30 juin 2011, le capital social de Crédit Agricole S.A. s'élève à 7 493 916 453 euros composé de 2 497 972 151 actions ordinaires de 3 euros chacune de valeur nominale.

➤ **Actions de préférence**

Entité émettrice	Date d'émission	Montant de l'émission en millions de dollars	Montant de l'émission en millions d'euros	30/06/2011 en millions d'euros	31/12/2010 (en millions d'euros)
CA Preferred Funding LLC	janvier-03	1 500	-	1 038	1 123
CA Preferred Funding LLC	juillet-03	550	-	380	412
CA Preferred Funding LLC	décembre-03	-	550	550	550
Crédit Lyonnais Preferred capital 1 LLC	avril-02	-	750	750	750
		2 050	1 300	2 718	2 835

➤ **Résultat par action**

	30/06/2011	31/12/2010
Résultat net part du Groupe de la période (en millions d'euros)	1 339	1 263
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période	2 390 216 267	2 340 110 360
Coefficient d'ajustement	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	-	-
Résultat de base par action (en euros)	0,560	0,540
Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros)	0,555	0,531
Résultat de base par action des activités Abandonnées (en euros)	0,005	0,009
Résultat dilué par action (en euros)	0,560	0,540
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)	0,555	0,531
Résultat dilué par action des activités Abandonnées (en euros)	0,005	0,009

Compte tenu de l'évolution du cours moyen de l'action Crédit Agricole S.A. sur le premier semestre 2011, l'ensemble des plans d'options d'achat d'actions Crédit Agricole S.A. sont non dilutifs.

En l'absence d'émission dilutive par Crédit Agricole S.A. le résultat de base par action est identique au résultat dilué par action.

➤ **Dividendes**

Au titre de l'exercice 2010, l'Assemblée Générale de Crédit Agricole S.A. a approuvé le versement d'un dividende net par action de 0,45 euro.

Il était proposé aux actionnaires deux options pour le paiement des dividendes :

- soit en numéraire ;
- soit en actions, le paiement s'effectuant sur 100% de ce dividende, soit 0,45 € par action.

<i>(en euros)</i>	2010	2009	2008	2007	2006
Dividende net par action	0,45	0,45	0,45	1,20	1,15
Dividende global	0,45	0,45	0,45	1,20	1,15

Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 1 079 millions d'euros. Le paiement s'est effectué pour 914 millions d'euros en actions Crédit Agricole S.A. (soit l'émission de 96 311 860 actions) et 165 millions en numéraire.

Note 6 - Engagements de financement et de garantie et autres garanties

Engagements donnés et reçus

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Engagements donnés		
Engagements de financement	210 500	206 454
. Engagements en faveur des établissements de crédit	45 110	45 367
. Engagements en faveur de la clientèle	165 390	161 087
Ouverture de crédits confirmés	142 375	137 338
- Ouverture de crédits documentaires	11 762	12 439
- Autres ouvertures de crédits confirmés	130 613	124 898
Autres engagements en faveur de la clientèle	23 015	23 749
Engagements de garantie	99 475	102 914
. Engagements d'ordre des établissements de crédit	12 761	10 730
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	2 811	2 698
Autres garanties	9 950	8 032
. Engagements d'ordre de la clientèle	86 714	92 184
Cautions immobilières	1 930	2 556
Garanties financières	11 162	11 899
Autres garanties d'ordre de la clientèle	73 622	77 728
Engagements reçus		
Engagements de financement	76 449	82 228
. Engagements reçus des établissements de crédit	64 805	69 794
. Engagements reçus de la clientèle	11 644	12 434
Engagements de garantie	225 957	211 940
. Engagements reçus des établissements de crédit	50 007	43 863
. Engagements reçus de la clientèle	175 950	168 077
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	22 212	22 873
Autres garanties reçues	153 738	145 204

Actifs donnés en garantie de passif

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Titres prêtés	8 896	10 557
Dépôts de garantie sur opérations de marché	21 412	18 393
Titres et valeurs donnés en pension	153 434	158 307
Total	183 742	187 257

Garanties détenues et actifs reçus en garantie

Les garanties détenues et actifs reçus en garantie par le groupe Crédit Agricole S.A. et qu'il est autorisé à vendre ou à redonner en garantie s'élèvent à 240,2 milliards d'euros au premier semestre 2011 et sont logés chez Crédit Agricole CIB pour 98 milliards d'euros. La plus grande partie de ces garanties correspond à des hypothèques, des nantissements ou des cautionnements reçus, quelle que soit la qualité des actifs garantis et porte principalement sur les pensions et titres en garanties d'opérations de courtage. Crédit Agricole S.A. dispose également d'actifs reçus en garantie pour 98,1 milliards d'euros. Il s'agit pour

l'essentiel de créances apportées en garanties par les Caisses régionales à Crédit Agricole S.A., Crédit Agricole S.A. jouant un rôle de centralisateur vis-à-vis des différents organismes de refinancement externes.

La politique du groupe Crédit Agricole S.A. consiste à céder dès que possible les actifs obtenus par prise de possession de garanties. Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole S.A. n'en possèdent pas au 31 décembre 2010.

Créances reçues et apportées en garantie

Le groupe Crédit Agricole participe aux refinancements accordés par la Société de Financement de l'Economie Française (SFEF). Dans le cadre de cette opération, les Caisses régionales et certaines filiales du Groupe apportent des créances en garantie à Crédit Agricole S.A., qui les apporte ensuite à la SFEF pour garantir les prêts que cette dernière octroie au Groupe. Dans le groupe Crédit Agricole S.A., les garanties apportées par les Caisses régionales et les garanties reçues par Crédit Agricole S.A. ne s'annulent pas compte tenu de la mise en équivalence des Caisses régionales. Au cours du premier semestre 2011, 27 milliards d'euros de créances ont été apportés en garantie à la SFEF dans le cadre de cette opération, contre 30,8 milliards d'euros en 2010. Les Caisses régionales et filiales conservent l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

Les 27 milliards d'euros de créances apportées en garantie à la SFEF au premier semestre 2011, dont 16 milliards par les Caisses régionales, ont permis à la SFEF d'accorder des prêts pour 16,9 milliards d'euros à Crédit Agricole S.A., reversés pour 10,9 milliards d'euros aux Caisses régionales sous forme d'avances et réparties proportionnellement aux montants des créances apportées en garantie.

Le groupe Crédit Agricole S.A. a apporté 54,7 milliards d'euros de créances au premier semestre 2011 dans le cadre des opérations de refinancement auprès de la Banque de France par l'intermédiaire de Crédit Agricole S.A., contre 54,5 milliards d'euros en 2010. Enfin, 10,2 milliards d'euros de créances au premier semestre 2011 ont été apportées directement par des filiales auprès de la Banque de France.

Le groupe Crédit Agricole S.A. a apporté 16,1 milliards d'euros au premier semestre 2011 dans le cadre des opérations de refinancement auprès de la Caisse de Refinancement de l'Habitat par l'intermédiaire de Crédit Agricole S.A., contre 16,4 milliards d'euros en 2010. Enfin, 8,4 milliards d'euros de créances au premier semestre 2011 ont été apportées directement par LCL auprès de la Caisse de Refinancement de l'Habitat.

Note 7 - Reclassements d'instruments financiers

- **Principes retenus par le groupe Crédit Agricole S.A. :**

Les reclassements hors de la catégorie « actifs financiers détenus à des fins de transaction » ont été décidés puis réalisés dans le respect des conditions fixées par l'amendement IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008. Ils ont été inscrits dans leur nouvelle catégorie comptable pour leur juste valeur à la date du reclassement.

- **Reclassements effectués par le groupe Crédit Agricole S.A. :**

En application de l'amendement de la norme IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008, le Groupe a réalisé au cours du premier semestre 2011, comme il l'avait fait au cours des exercices précédents, des reclassements tels que permis par l'amendement de la norme IAS 39.

Les informations sur ces reclassements sont données ci-dessous.

Nature, justification et montant des reclassements opérés

Le Groupe a opéré au cours du premier semestre 2011 des reclassements de la catégorie « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » vers la catégorie « Prêts et créances » pour les actifs financiers pour lesquels le Groupe a changé d'intention de gestion, qui est désormais de conserver ces actifs financiers dans un avenir prévisible, et non plus de les céder à court terme.

Ces reclassements au cours de la période concernent des opérations de syndication.

Pour les actifs reclassés au cours du premier semestre 2011, le tableau ci-dessous reprend leur valeur en date de reclassement ainsi que leur valeur à la clôture. De même est reprise dans le tableau la valeur au 30 juin 2011 des actifs reclassés antérieurement et toujours à l'actif du Groupe à cette date :

	Total actifs reclassés		Actifs reclassés au 1er semestre 2011			Actifs reclassés antérieurement			
	Valeur au bilan 30/06/2011	Valeur de marché estimée 30/06/2011	Valeur de reclassement	Valeur au bilan 30/06/2011	Valeur de marché estimée 30/06/2011	Valeur au bilan 30/06/2011	Valeur de marché estimée 30/06/2011	Valeur au bilan 31/12/2010	Valeur de marché estimée au 31/12/2010
<i>(en millions d'euros)</i>									
Actifs financiers à la juste valeur par résultat transférés en prêts et créances	6 448	5 981	9	9	9	6 439	5 972	7 647	7 061
Total Actifs reclassés	6 448	5 981	9	9	9	6 439	5 972	7 647	7 061

- **Variation de juste valeur comptabilisée en résultat relative aux actifs reclassés**

La variation de juste valeur comptabilisée en résultat relative aux actifs reclassés au cours du premier semestre 2011 est reprise dans le tableau ci-dessous.

Variation de juste valeur comptabilisée		
	Au 1er semestre 2011, jusqu'à la date de reclassement	En 2010
<i>(en millions d'euros)</i>		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat transférés en prêts et créances	-	-
Total Actifs reclassés	-	-

- **Contribution des actifs transférés au résultat depuis le reclassement**

La contribution des actifs transférés dans le résultat de l'exercice, depuis la date de reclassement comprend l'ensemble des profits, pertes, produits et charges comptabilisés en résultat ou dans les autres éléments du résultat global.

Impact résultat avant impôt, depuis le reclassement								
Actifs reclassés au 1er semestre 2011		Actifs reclassés antérieurement à 2010						
Impact 30/06/2011		Impact cumulé au 31/12/2010		Impact 1er semestre 2011		Impact cumulé au 30/06/2011		
Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)	
<i>(en millions d'euros)</i>								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat transférés en prêts et créances	-	-	28	(598)	123	232	151	(366)
Total Actifs reclassés	-	-	28	(598)	123	232	151	(366)

- **Informations complémentaires**

A la date de reclassement, les actifs financiers reclassés sur le premier semestre 2011 présentent des taux d'intérêts effectifs compris entre 1,92% et 2,88% avec des flux de trésorerie futurs non actualisés estimés à 9 millions d'euros.

Note 8 - Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou une dette réglée entre des parties avisées, consentantes dans une transaction conclue à des conditions normales.

Les montants de juste valeur indiqués ci-dessous représentent les estimations effectuées à la date d'arrêté. Celles-ci sont susceptibles de changer au cours d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre de modèles d'évaluation et d'hypothèses. Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés.

Dans la pratique, et dans une logique de continuité de l'activité, l'ensemble de ces instruments financiers pourrait ne pas faire l'objet d'une réalisation immédiate pour la valeur estimée ci-dessous.

Note 8.1 - Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011		31/12/2010	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
ACTIFS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	375 473	377 983	363 843	367 849
Prêts et créances sur la clientèle	391 085	394 980	383 246	388 378
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ⁽¹⁾	19 683	19 796	21 301	21 807
PASSIFS				
Dettes envers les établissements de crédits	152 463	153 016	154 568	154 695
Dettes envers la clientèle	493 248	493 280	501 360	501 472
Dettes représentées par un titre	177 855	178 913	170 337	170 361
Dettes subordonnées	37 214	36 951	38 486	38 282

⁽¹⁾ Dont 256 millions d'euros de titres reclassés au 1^{er} janvier 2011, de la catégorie "Actifs financiers disponibles à la vente" vers la catégorie "Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance". La moins-value latente comptabilisée directement en capitaux propres à cette date a été quasi-intégralement transférée en compte de résultat lors de la dépréciation des titres d'Etat grec (cf. note 3.8)

Pour les instruments financiers, la meilleure estimation correspond au prix de marché de l'instrument lorsque celui-ci est traité sur un marché actif (cours cotés et diffusés).

En l'absence de marché ou de données fiables, la juste valeur est déterminée par une méthode appropriée conforme aux méthodologies d'évaluations pratiquées sur les marchés financiers : soit la référence à la valeur de marché d'un instrument comparable, soit l'actualisation des flux futurs, soit des modèles d'évaluation.

Dans les cas où il est nécessaire d'approcher les valeurs de marché au moyen d'évaluation, c'est la méthode de l'actualisation des flux futurs estimés qui est la plus couramment utilisée.

En outre, il est à noter que le groupe Crédit Agricole S.A. prend en compte le rapport d'experts publié par l'IASB le 31 octobre 2008 et relatif à la valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur cotés sur des marchés qui ne sont plus actifs.

Par ailleurs, dans un certain nombre de cas, les valeurs de marché se rapprochent de la valeur comptable. Il s'agit notamment :

- des actifs ou passifs à taux variables pour lesquels les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces instruments s'ajustent fréquemment aux taux de marché ;
- des actifs ou passifs à court terme pour lesquels nous considérons que la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché ;
- des instruments réalisés sur un marché réglementé (ex: l'épargne réglementée) pour lesquels les prix sont fixés par les pouvoirs publics ;
- des passifs exigibles à vue ;
- des opérations pour lesquelles il n'existe pas de données fiables observables.

Note 8.2 - Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

- **Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation**

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation

	Total 30/06/2011	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3	Total 31/12/2010	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en millions d'euros)</i>								
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	321 308	85 124	227 832	8 352	368 944	89 937	268 660	10 347
Créances sur les établissements de crédit	1	-	1	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	278	-	278	-	435	-	435	-
Titres reçus en pension livrée	24 608	-	24 608	-	35 556	-	35 556	-
Titres détenus à des fins de transaction	91 575	76 988	11 592	2 995	95 539	83 725	8 759	3 055
Effets publics et valeurs assimilées	40 905	40 903	2	-	42 633	42 630	3	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	26 038	18 957	6 041	1 040	27 816	21 960	4 643	1 213
Actions et autres titres à revenu variable	24 632	17 128	5 549	1 955	25 090	19 135	4 113	1 842
Instruments dérivés	204 846	8 136	191 353	5 357	237 414	6 212	223 910	7 292
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	44 916	30 950	12 264	1 702	44 712	31 554	11 547	1 611
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	41 974	30 458	10 995	521	41 496	30 869	10 261	366
Titres à la juste valeur par résultat sur option	2 942	492	1 269	1 181	3 216	685	1 286	1 245
Effets publics et valeurs assimilées	9	9	-	-	8	8	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 661	483	1 177	1	1 841	660	1 176	5
Actions et autres titres à revenu variable	1 272	-	92	1 180	1 367	17	110	1 240
Actifs financiers disponibles à la vente	233 164	198 546	28 742	5 876	225 757	197 331	26 883	1 543
Effets publics et valeurs assimilées	90 399	85 810	371	(1) 4 218	87 008	86 846	157	5
Obligations et autres titres à revenu fixe	118 529	94 975	23 482	72	113 275	91 993	21 233	49
Actions et autres titres à revenu variable	24 057	17 761	4 710	1 586	25 334	18 492	5 353	1 489
Créances disponibles à la vente	179	-	179	-	140	-	140	-
Instruments dérivés de couverture	20 073	136	19 929	8	23 525	129	23 396	-
Total actifs financiers valorisés à la juste valeur	619 461	314 756	288 767	15 938	662 938	318 951	330 486	13 501

(1) Dont titres d'Etat grecs. L'effet du changement de méthode de valorisation sur les capitaux propres part du Groupe représente 159 millions d'euros dont 23 millions d'euros pour les titres dont l'échéance est supérieure à 2020 et 136 millions d'euros pour les titres éligibles au plan de soutien.

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées

	Total 30/06/2011	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3	Total 31/12/2010	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en millions d'euros)</i>								
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	320 099	6 717	310 212	3 170	343 586	5 914	333 631	4 041
Titres vendus à découvert	26 251	-	26 251	-	25 797	311	25 486	-
Titres donnés en pension livrée	56 186	-	56 186	-	54 601	-	54 601	-
Dettes représentées par un titre	31 613	-	31 613	-	30 836	-	30 836	-
Instruments dérivés	206 049	6 717	196 162	3 170	232 352	5 603	222 708	4 041
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	23 066	130	22 936	-	25 619	207	25 412	-
Total passifs financiers valorisés à la juste valeur	343 165	6 847	333 148	3 170	369 205	6 121	359 043	4 041

Les paramètres utilisés pour les modèles de valorisation sont jugés observables si le Département des Risques de Marché peut obtenir des données indépendantes de celles fournies par les Front Offices, à partir de plusieurs sources de façon régulière (quotidienne si possible), par exemple auprès de brokers ou auprès de systèmes organisant la contribution de données de la part d'un nombre suffisant d'acteurs. Une équipe dédiée rattachée au Département des Risques de Marché, vérifie régulièrement la pertinence des données ainsi obtenues, et la documente formellement.

A l'inverse, certains produits complexes, à composante de paniers, dont la valorisation requiert par exemple des paramètres de corrélation ou de volatilité non directement comparables à des données de marché, peuvent être classés comme non observables.

Changements de modèles de valorisation

Le contexte spécifique décrit dans la note 5.5 et la liquidité très faible du marché de la dette grecque a conduit le groupe Crédit Agricole S.A. à valoriser, au 30 juin 2011, ces instruments en « mark to model » et à les classer en niveau 3, à l'exception des titres du portefeuille de négociation restés en « mark to market » niveau 1 compte-tenu de leur nature et de leur maturité (inférieure à 6 mois). En effet le volume de transaction très faible observé ces derniers mois et l'engagement pris par les établissements bancaires, auprès des pouvoirs publics, de conserver leurs titres, ne permet plus de considérer que les prix relevés sur ce marché sont représentatifs de la Juste Valeur des instruments émis. La méthode de valorisation retenue par le Groupe tient compte de l'échéance des titres.

- **Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3**

Actifs financiers valorisés à la juste valeur selon niveau 3

	Actifs financiers détenus à des fins de transaction						Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option					Actifs financiers disponible à la vente			Instruments dérivés de couverture
	Total	Effets publics et valeurs assimilées	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Titres détenus à des fins de transaction	Instruments dérivés	Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	Effets publics et valeurs assimilées	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Titres à la juste valeur par résultat sur option	Effets publics et valeurs assimilées	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	
<i>(en millions d'euros)</i>															
Solde d'ouverture (01.01.2011)	13 501	-	1 213	1 842	3 055	7 292	366	-	5	1 240	1 245	5	49	1 489	-
Gains / pertes de la période	(1 242)	-	(172)	33	(139)	(1 097)	(27)	-	(4)	(65)	(69)	76	5	6	3
Comptabilisés en résultat ⁽¹⁾	(1 328)	-	(172)	33	(139)	(1 097)	(27)	-	(4)	(65)	(69)	-	-	1	3
Comptabilisés en capitaux propres ⁽²⁾	86	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	76	5	5	-
Achats de la période	917	-	-	130	130	282	243	-	4	82	86	-	5	166	5
Ventes de la période	(1 198)	-	-	(50)	(50)	(889)	(61)	-	(4)	(77)	(81)	-	-	(117)	-
Emissions de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dénouements de la période	(153)	-	-	-	-	(153)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassements de la période	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	-
Variations liées au périmètre de la période	47	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	34	-
Transferts	4 058	-	(1)	-	(1)	(78)	-	-	-	-	-	4 137	-	-	-
Transferts vers niveau 3 ⁽³⁾	4 137	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 137	-	-	-
Transferts hors niveau 3	(79)	-	(1)	-	(1)	(78)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde de clôture (30.06.2011)	15 938	-	1 040	1 955	2 995	5 357	521	-	1	1 180	1 181	4 218	72	1 586	8

⁽¹⁾ Les gains et pertes de la période comptabilisés en résultat provenant des actifs détenus au bilan à la date de la clôture s'élèvent à -1 247 millions d'euros.

⁽²⁾ Les gains et pertes de la période comptabilisés en capitaux propres provenant des actifs détenus au bilan à la date de la clôture s'élèvent à 86 millions d'euros.

⁽³⁾ Correspond aux reclassements de niveau 1 à 3 des effets publics grecs.

Passifs financiers valorisés à la juste valeur selon niveau 3

<i>(en millions d'euros)</i>	Passifs financiers détenus à des fins de transaction	
	Total	Instrumentés dérivés
Solde d'ouverture (01.01.2011)	4 041	4 041
Gains / pertes de la période	(499)	(499)
Comptabilisés en résultat ⁽¹⁾	(499)	(499)
Comptabilisés en capitaux propres	-	-
Achats de la période	81	81
Ventes de la période	(323)	(323)
Emissions de la période	-	-
Dénouements de la période	(98)	(98)
Reclassements de la période	-	-
Variations liées au périmètre de la période	-	-
Transferts	(32)	(32)
Transferts vers niveau 3	-	-
Transferts hors niveau 3	(32)	(32)
Solde de clôture (30.06.2011)	3 170	3 170

⁽¹⁾ Les gains et pertes de la période comptabilisés en résultat provenant des actifs détenus au bilan à la date de la clôture s'élèvent à -473 millions d'euros.

- **Evaluation de l'impact de la prise en compte de la marge à l'origine**

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Marge différée au 1er janvier	241	297
Marge générée par les nouvelles transactions de l'année	10	51
Comptabilisée en résultat durant la période		
Amortissement et transactions annulées / remboursées / échues	(49)	(107)
Effets des paramètres ou produits revenus observables pendant l'année	-	-
Marge différée en fin de période	202	241

Note 9 - Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire

▪ Offre publique de rachat aux minoritaires d'Emporiki

Crédit Agricole S.A. a déposé en mai 2011 auprès de la Commission Hellénique des Marchés de Capitaux (CHMC) un projet d'offre publique volontaire d'achat portant sur le solde du capital (soit 4%) de sa filiale grecque Emporiki Bank of Greece S.A. non encore détenu par Crédit Agricole S.A. et Sacam International SAS, pour retirer la banque de la Bourse d'Athènes.

A l'issue de son offre publique sur les titres Emporiki (1,76 euros par action) réalisé en juillet 2011, Crédit Agricole S.A. a porté de 96 % à 98 % sa participation directe (93 %) et indirecte (5 % via Sacam International, émanation des Caisses régionales) au capital de sa filiale grecque. Le groupe prévoit d'exercer son droit de retrait sur les actions Emporiki qui n'ont pas été apportées à l'offre, en proposant à leurs détenteurs le même prix d'1,76 euros par titre. La banque va ensuite demander le retrait des titres Emporiki à la Bourse d'Athènes.

L'opération de retrait a été approuvée le 8 août 2011 par le Conseil d'Administration de la Commission Hellénique des Marchés des Capitaux (CHMC).

▪ Signature d'un accord de partenariat avec CITIC Securities

Un accord de partenariat a été trouvé le 9 juin 2011 par lequel Citic Securities (CITICS), la banque d'investissement du conglomérat chinois Citic, va devenir actionnaire minoritaire de CLSA et de Crédit Agricole Cheuvreux, les deux courtiers de Crédit Agricole CIB, avec des participations de 19,9% à leur capital. Crédit Agricole CIB cèdera ces participations à CITICS pour un montant total de 374 millions de dollars et conservera le contrôle de CLSA et de Cheuvreux. Sous réserve de l'approbation des autorités de tutelle compétentes et des instances représentatives du personnel, ces sociétés seront rapprochées d'ici à la fin de l'année 2011 pour créer une nouvelle entité. Ainsi, la clôture de l'opération devrait intervenir avant le 31 décembre 2011.

Cet accord est le fruit de discussions menées depuis l'annonce conjointe faite en mai 2010 de l'entrée en négociation exclusive entre les deux groupes. Ces discussions visaient à explorer la possibilité de créer une plate-forme globale de courtage institutionnel ainsi qu'une banque d'investissement dédiée à la zone Asie-Pacifique.

▪ Acquisition de Centea

Le groupe belge de bancassurance KBC et le Crédit Agricole de Belgique (dont Crédit Agricole SA et les Caisses régionales Nord-Est et Nord de France détiennent ensemble 50% du capital) ont finalisé le 1^{er} juillet 2011 l'accord de cession de la banque d'épargne Centea pour un montant total de 525 millions d'euros. KBC reçoit en plus un dividende de 66 millions d'euros de Centea sur l'exercice 2010.

Cette acquisition représente une étape importante dans la politique de croissance et de diversification poursuivie par le Crédit Agricole de Belgique depuis quelques années. Le nouvel ensemble constituera un acteur important du paysage bancaire belge avec le deuxième plus grand réseau d'agents indépendants du pays.

Note 10 - Périmètre de consolidation au 30 juin 2011

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-11	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-11	31-déc-10	30-juin-11	31-déc-10
BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE							
Établissement bancaire et financier							
Banque Chalus		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Banque Thémis		France	Globale	100,0	100,0	95,1	95,1
Caisse régionale Alpes Provence		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Alsace Vosges		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Aquitaine		France	Équivalence	29,3	29,3	29,3	29,3
Caisse régionale Atlantique Vendée		France	Équivalence	25,1	25,1	25,1	25,1
Caisse régionale Brié Picardie		France	Équivalence	25,5	25,7	25,5	25,7
Caisse régionale Centre Est		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Centre France		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Centre Loire		France	Équivalence	27,7	27,7	27,7	27,7
Caisse régionale Centre Ouest		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Champagne Bourgogne		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Charente Maritime - Deux Sèvres		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Charente-Périgord		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Côtes d'Armor		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale de l'Anjou et du Maine		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale des Savoie		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Finistère		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Franche Comté		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Guadeloupe		France	Équivalence	27,2	27,2	27,2	27,2
Caisse régionale Ille et Vilaine		France	Équivalence	25,1	25,1	25,1	25,1
Caisse régionale Languedoc		France	Équivalence	25,3	25,2	25,3	25,2
Caisse régionale Loire - Haute Loire		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Lorraine		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Martinique		France	Équivalence	28,2	28,2	28,2	28,2
Caisse régionale Morbihan		France	Équivalence	25,2	25,2	25,2	25,2
Caisse régionale Nord de France		France	Équivalence	24,9	24,9	24,6	24,6
Caisse régionale Nord Midi Pyrénées		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Nord-Est		France	Équivalence	26,0	26,0	26,0	26,0
Caisse régionale Normandie		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Normandie Seine		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Paris et Île de France		France	Équivalence	25,1	25,2	25,1	25,2
Caisse régionale Provence - Côte d'Azur		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Pyrénées Gascogne		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Réunion		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Sud Méditerranée		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Sud Rhône Alpes		France	Équivalence	25,3	25,3	25,3	25,3
Caisse régionale Toulouse 31		France	Équivalence	25,1	25,1	25,1	25,1
Caisse régionale Touraine Poitou		France	Équivalence	25,4	25,3	25,4	25,3
Caisse régionale Val de France		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Cofam		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Interfimo		France	Globale	99,0	99,0	94,1	94,1
LCL		France	Globale	95,1	95,1	95,1	95,1
Mercagentes		Espagne	Équivalence	25,0	25,0	20,6	20,6
Sircam		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Sociétés de crédit-bail et location							
Locam		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Sociétés d'investissement							
Bercy Participations		France	Équivalence	25,1	25,2	25,1	25,2

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-11	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-11	31-déc-10	30-juin-11	31-déc-10
CA Centre France Développement		France	Equivalence	25,0	25,0	20,8	20,8
CACF Immobilier		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
CADS Développement		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Calixte Investissement		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Cofinep		France	Equivalence	26,0	26,0	26,0	26,0
Crédit Agricole Centre Est Immobilier		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
L'Immobilière d'A Côté		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Nord Capital Investissement		France	Equivalence	29,9	29,8	26,9	26,8
Nord Est Champagne Agro Partenaires		France	Equivalence	26,0	26,0	26,0	26,0
Prestimmo		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Sepi		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Sequana		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Socadif		France	Equivalence	25,1	25,2	25,2	23,0
Vauban Finance	S5	France	Equivalence		29,8		26,8
Divers							
Adret Gestion		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Alsace Elite		France	Equivalence	25,0	25,0	23,7	23,7
Anjou Maine Gestion		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Aquitau Rendement	E2	France	Equivalence	29,3		29,3	
C.L. Verwaltungs und Beteiligungsgesellschaft GmbH		Allemagne	Globale	100,0	100,0	95,1	95,1
CA Aquitaine Agences Immobilières		France	Equivalence	29,3	29,3	29,3	29,3
CA Aquitaine Immobilier		France	Equivalence	29,3	29,3	29,3	29,3
CA Participations		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caapimmo 4		France	Equivalence	25,0	25,0	24,8	24,8
Caapimmo 6		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
CAL Immobilier		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
CAP Actions 2		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
CAP Obligataire		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
CAP Régulier 1		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
CAPI Centre-Est		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caryatides Finance		France	Equivalence	24,9	24,9	21,7	21,7
Centre France Location Immobilière		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Crédit Lyonnais Développement Économique (CLDE)		France	Globale	100,0	100,0	95,1	95,1
Crédit Lyonnais Europe		France	Globale	100,0	100,0	95,1	95,1
Crédit Lyonnais Preferred Capital		États-Unis	Globale	100,0	100,0	0,0	0,0
Créer S.A.S.	S2	France	Equivalence		24,9		7,4
Europimmo		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Financière PCA		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Finarmor Gestion		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Fonds dédié Elstar		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Fonds diversifiés Centre Loire	S1	France	Equivalence		27,7		27,7
Force Alsace		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Force CACF		France	Equivalence	25,0	25,0	25,1	25,1
Force Charente Maritime Deux Sèvres		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Force Iroise		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Force Languedoc		France	Equivalence	25,3	25,2	25,3	25,3
Force Lorraine Duo		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Force Profile 20		France	Equivalence	25,0	25,0	25,1	25,1

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-11	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-11	31-déc-10	30-juin-11	31-déc-10
Force Run		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Force Toulouse Diversifié		France	Equivalence	25,1	25,1	25,1	25,1
Force 4		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Green Island		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Immobilière de Picardie (ex Société Immobilière de Picardie)	D1	France	Equivalence	25,5	25,7	25,5	25,7
Inforsud Gestion		France	Equivalence	25,0	25,0	22,2	22,2
Morbihan Gestion		France	Equivalence	25,2	25,2	25,2	25,2
NACARAT		France	Equivalence	24,9	24,9	7,6	7,6
NMP Gestion		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Nord de France Immobilier		France	Equivalence	24,9	24,9	24,6	24,6
NS Immobilier Finance	E2	France	Equivalence	24,9		24,6	
Ozenne Institutionnel		France	Equivalence	25,1	25,1	25,0	25,3
PCA IMMO		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
PG IMMO		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Pyrénées Gascogne Gestion		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
S.A.S. Immnord		France	Equivalence	24,9	24,9	24,6	24,6
SCI Capimo		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Euralliance Europe		France	Equivalence	24,9	24,9	24,6	24,6
SCI Les Fauvins		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Scica HL		France	Equivalence	25,0	25,0	24,7	24,7
Société Picarde de Développement		France	Equivalence	25,5	25,7	25,5	25,7
Sud Rhône Alpes Placement		France	Equivalence	25,3	25,3	25,2	24,9
Toulouse 31 Court Terme		France	Equivalence	25,1	25,1	25,1	25,1
Toulouse 31 Obligations		France	Equivalence	25,1	25,1	25,1	25,1
Val de France Rendement		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Voix du Nord Investissement	E3	France	Equivalence	24,9		6,2	
Développement touristique-immobilier							
Franche Comté Développement Foncier		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Franche Comté Développement Immobilier		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Nord Est Optimmo S.A.S.		France	Equivalence	26,0	26,0	26,0	26,0
S.A. Foncière de l'Erable		France	Equivalence	24,9	24,9	24,6	24,6
S.A.S. Arcadim Fusion		France	Equivalence	24,9	24,9	24,6	24,6
SCI Crystal Europe		France	Equivalence	24,9	24,9	24,6	24,6
SCI Quartz Europe		France	Equivalence	24,9	24,9	24,6	24,6
BANQUE DE PROXIMITÉ À L'INTERNATIONAL							
Établissement bancaire et financier							
Banca Popolare Friuladria S.p.A.		Italie	Globale	80,2	79,1	60,1	59,3
Bankinter		Espagne	Equivalence	24,7	24,7	24,7	24,7
Bankoa		Espagne	Equivalence	30,0	30,0	28,7	28,7
BES (Banco Espirito Santo)		Portugal	Equivalence	10,8	10,8	23,8	23,8
BNI Madagascar		Madagascar	Globale	51,0	51,0	51,0	51,0
Cariparma		Italie	Globale	75,0	75,0	75,0	75,0
Carispezia	E3	Italie	Globale	80,0		60,0	
Crédit Agricole Banka Srbija a.d. Novi Sad		Serbie	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Egypt S.A.E.		Égypte	Globale	60,5	60,5	60,2	60,2
Crédit Agricole Financement		Suisse	Equivalence	41,0	41,0	36,6	36,6
Crédit du Maroc		Maroc	Globale	76,7	76,7	76,7	76,7

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-11	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-11	31-déc-10	30-juin-11	31-déc-10
Crédit Uruguay Banco	S2	Uruguay	Globale		100,0		100,0
Emporiki Bank		Grèce	Globale	91,0	91,0	91,0	91,0
Emporiki Bank Albania S.A.		Albanie	Globale	100,0	100,0	91,0	91,0
Emporiki Bank Bulgarie E.A.D.		Bulgarie	Globale	100,0	100,0	91,0	91,0
Emporiki Bank Cyprus		Chypre	Globale	69,8	96,6	63,5	87,9
Emporiki Bank Romania S.A.		Roumanie	Globale	99,7	99,6	90,7	90,7
Europabank		Belgique	Equivalence	5,0	5,0	21,9	21,9
Lukas Bank		Pologne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Lukas S.A.		Pologne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
PJSC Crédit Agricole (ex JSC Index Bank HVB)	D1	Ukraine	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
S.A. Crédit Agricole (Belgique)		Belgique	Equivalence	5,0	5,0	21,9	21,9
SCB Cameroun	S2	Cameroun	Globale		65,0		65,0
Divers							
Belgium CA S.A.S.		Belgique	Equivalence	10,0	10,0	32,8	32,8
Bespar		Portugal	Equivalence	32,6	32,6	32,6	32,6
Emporiki Development & Real Estate Management	S3	Grèce	Globale		100,0		91,0
Emporiki Group Finance P.I.c.		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	91,0	91,0
IUB Holding		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Keytrade		Belgique	Equivalence	5,0	5,0	21,9	21,9
SERVICES FINANCIERS SPECIALISÉS							
Établissement bancaire et financier							
Aetran Administratieve Dientverlening B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Agos S.p.A.		Italie	Globale	61,0	61,0	61,0	61,0
Alsolia		France	Equivalence	20,0	20,0	20,0	20,0
Antera Incasso B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Assfbo Financieringen B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
BC Finance		France	Globale	55,0	55,0	55,0	55,0
BCC Credito Consumo	E1	Italie	Equivalence	40,0		24,4	
CREALFI		France	Globale	51,0	51,0	51,0	51,0
Credibom		Portugal	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Credicom Consumer Finance Bank S.A.		Grèce	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crediet Maatschappij " De Ijssel" B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Consumer Finance		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Consumer Finance Nederland		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Lift S.p.A.		Italie	Globale	100,0	100,0	61,0	61,0
Creditplus Bank AG		Allemagne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Credium Slovakia, a.s.		Slovaquie	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Dan-Aktiv		Danemark	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
DMC Groep N.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
DNV B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
EFL Services		Pologne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eurofactor AG (Allemagne)		Allemagne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eurofactor France		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eurofactor Hispania S.A.		Espagne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eurofactor Italia S.p.A.		Italie	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eurofactor S.A./NV (Belgique)		Belgique	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eurofactor UK (Angleterre)		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-11	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-11	31-déc-10	30-juin-11	31-déc-10
Eurofactor S.A. (Portugal)		Portugal	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eurofintus Financieringen B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Euroleenlijn B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
FC France S.A.		France	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Bank Germany GmbH		Allemagne	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Bank GmbH		Autriche	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital Belgium S.A.		Belgique	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital Danmark A/S		Danemark	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital Hellas S.A.		Grèce	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital IFIC		Portugal	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital Ireland Plc		Irlande	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital Lux S.A.	S4	Luxembourg	Proportionnelle		50,0		50,0
FGA Capital Netherlands B.V.		Pays-Bas	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital Re Limited		Irlande	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital S.p.A.		Italie	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital Spain EFC S.A.		Espagne	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital UK Ltd.		Royaume-Uni	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Distribudora		Portugal	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Insurance Hellas S.A.		Grèce	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Leasing Polska		Pologne	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Leasing GmbH		Autriche	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Wholesale UK Ltd.		Royaume-Uni	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
Fiat Bank Polska S.A.		Pologne	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
Fidis Finance Polska Sp. Zo.o.		Pologne	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
Fidis Finance S.A.		Suisse	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
Finalia		Belgique	Equivalence	49,0	49,0	49,0	49,0
Financieringsmaatschappij Mahuko N.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finaref AB		Suède	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finaref AS		Norvège	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finaref OY		Finlande	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finata Bank N.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finata Sparen N.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finata Zuid-Nederland B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
FL Auto S.N.C		France	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FL Location SNC		France	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FORSO Denmark		Danemark	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FORSO Finland		Finlande	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FORSO Norway		Norvège	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FORSO Sweden		Suède	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
GAC - Sofinco Auto Finance Co. Ltd.		Chine	Equivalence	50,0	50,0	50,0	50,0
IDM Finance B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
IDM Financieringen B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
IDM lease maatschappij N.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
lebe Lease B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
InterBank N.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
J.J.P. Akkerman Financieringen B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Krediet '78 B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Logos Finanziaria S.p.A.		Italie	Globale	94,8	94,8	57,8	57,8
Mahuko Financieringen B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-11	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-11	31-déc-10	30-juin-11	31-déc-10
Matriks N.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
MENAFINANCE		France	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
New Theo		Royaume-Uni	Globale	100,0	50,0	100,0	50,0
NVF Voorschotbank B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Regio Kredietdesk B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Ribank		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sedef		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Tunisie Factoring		Tunisie	Equivalence	36,4	36,4	36,4	36,4
VoordeelBank B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Wafasalaf		Maroc	Equivalence	49,0	49,0	49,0	49,0
Sociétés de crédit-bail et location							
Auxifip		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
CAREFLEET S.A.		Pologne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Climauto		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Leasing & Factoring		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Leasing Italia		Italie	Globale	100,0	100,0	78,7	78,7
Crédit du Maroc Leasing		Maroc	Globale	100,0	100,0	84,5	84,5
Credium		République Tchèque	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Emporiki Leasing S.A.		Grèce	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Emporiki Rent Long Term Leasing of Vehicles S.A.		Grèce	Globale	99,6	99,6	99,6	99,6
Etica		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Europejski Fundusz Leasingowy (E.F.L.)		Pologne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
FAL Fleet Services S.A.S.		France	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital Services Spain S.A.		Espagne	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Contracts UK Ltd.		Royaume-Uni	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
Finamur		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Leasys S.p.A.		Italie	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
Lixxbail		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Lixxcourtage		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Lixxcredit		France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9
NVA (Négoce Valorisation des actifs)		France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9
Ucalease		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Unifergie		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sociétés d'investissement							
Argence Investissement S.A.S.		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Argence Participation		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Nordic Consumer Finance A/S (ex Nordic Consumer Finans)	D1	Danemark	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Assurance							
ARES Reinsurance Ltd. (ex Arès)	D1	Irlande	Globale	100,0	100,0	61,0	61,0
Divers							
CCDS (Carte Cadeaux Distribution Services)		France	Equivalence	49,0	49,0	49,0	49,0
CUJENTYS		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit LIFT		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eda		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
EFL Finance S.A.		Pologne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-11	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-11	31-déc-10	30-juin-11	31-déc-10
Emporiki Credicom Insurance Brokers S.A.		Grèce	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GEIE Argence Développement		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sofinco Participations		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Valris	S4	France	Globale		100,0		100,0
GESTION D'ACTIFS, ASSURANCES ET BANQUE PRIVÉE							
Établissement bancaire et financier							
ABC-CA Fund Management CO	E1	Chine	Equivalence	33,3		24,5	
AMUNDI		France	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
AMUNDI (UK) Ltd.		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
AMUNDI AI Holding		France	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
AMUNDI AI S.A.S.		France	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
AMUNDI Alternative Investments Inc.	S4	États-Unis	Globale		100,0		73,6
AMUNDI Alternative Investments Ltd.		Bermudes	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
AMUNDI Finance		France	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
AMUNDI Group		France	Globale	73,6	73,6	73,6	73,6
AMUNDI Hellas MFMC S.A.		Grèce	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
AMUNDI Hong Kong Ltd.		Hong-Kong	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
AMUNDI India Holding	E1	France	Globale	100,0		73,6	
AMUNDI Intermédiation		France	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
AMUNDI Japan		Japon	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
AMUNDI Japan Holding		Japon	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
AMUNDI Japan Securities Cy Ltd.		Japon	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
AMUNDI Luxembourg S.A.		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
AMUNDI Private Equity Funds		France	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
AMUNDI Real Estate Italia SGR S.p.A.		Italie	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
AMUNDI SGR S.p.A.		Italie	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
AMUNDI Singapore Ltd.		Singapour	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
AMUNDI Suisse	E1	Suisse	Globale	100,0		73,6	
BFT Gestion		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
BGP Indosuez		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
CA Brasil DTVM		Brésil	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
CA (Suisse) S.A.		Suisse	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
CA Luxembourg		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
CACEIS (Bermuda) Ltd.		Bermudes	Globale	100,0	100,0	85,0	85,0
CACEIS (Canada) Ltd.		Canada	Globale	100,0	100,0	85,0	85,0
CACEIS (Cayman) Ltd. (ex Olympia Capital Ltd. Cayman)	D1	Iles Cayman	Globale	100,0	100,0	85,0	85,0
CACEIS (USA) Inc.		États-Unis	Globale	100,0	100,0	85,0	85,0
CACEIS Bank		France	Globale	100,0	100,0	85,0	85,0
CACEIS Bank Deutschland GmbH		Allemagne	Globale	100,0	100,0	85,0	85,0
CACEIS Bank Luxembourg		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	85,0	85,0
CACEIS Corporate Trust		France	Globale	100,0	100,0	85,0	85,0
CACEIS Fastnet		France	Globale	100,0	100,0	85,0	85,0
CACEIS Fastnet Irlande Ltd.		Irlande	Globale	100,0	100,0	85,0	85,0
CACEIS Fastnet Suisse		Suisse	Globale	100,0	100,0	85,0	85,0
CPR AM		France	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
Crédit Agricole Suisse (Bahamas) Ltd. (ex CA (Suisse) Bahamas)	D1	Bahamas	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Foncier de Monaco		Monaco	Globale	70,1	70,1	67,4	67,4
CREELIA		France	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-11	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-11	31-déc-10	30-juin-11	31-déc-10
Etoile Gestion		France	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
European Partners in Emerging Markets Inc. (ex E.P.E.M. Inc.)	D1	États-Unis	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
Fastnet Belgique		Belgique	Globale	52,2	52,2	44,4	44,4
Fastnet Luxembourg		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	85,0	85,0
Fastnet Pays-Bas		Pays-Bas	Globale	52,2	52,2	44,3	44,3
Finanziaria Indosuez International Ltd.		Suisse	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Fund Channel		Luxembourg	Equivalence	50,0	50,0	36,8	36,8
Gestion Privée Indosuez (G.P.I)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
IKS KB		République Tchèque	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
Investor Service House S.A.		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	85,0	85,0
NH-CA Asset Management Ltd.		Corée Du Sud	Equivalence	40,0	40,0	29,4	29,4
Partinvest S.A.		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	85,0	85,0
SGAM Deutschland	S3	Allemagne	Globale		100,0		73,6
SGAM Iberia	S4	Espagne	Globale		100,0		84,5
SGAM Singapore Ltd	S3	Singapour	Globale		100,0		73,6
Société Générale Gestion (S2G)		France	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
State Bank of India Fund Management	E3	Inde	Equivalence	37,0		27,2	
Winchester Fiduciary Services Ltd.		Bermudes	Globale	100,0	100,0	85,0	85,0
Winchester Global Trust Company Ltd.		Bermudes	Globale	100,0	100,0	85,0	85,0
Sociétés de Bourse							
Crédit Agricole Van Moer Courtens	E3	Luxembourg	Globale	85,0		83,1	
Sociétés d'investissement							
AMUNDI Investment Solutions		France	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
AMUNDI Investment Solutions Americas Holding Inc.		États-Unis	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
AMUNDI Investment Solutions Americas LLC	S4	États-Unis	Globale		100,0		73,6
CACEIS S.A.		France	Globale	85,0	85,0	85,0	85,0
CAI BP Holding	S5	France	Globale		100,0		97,8
Lyra Capital LLC		États-Unis	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
Assurance							
Assurances Mutuelles Fédérales		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
BES Seguros		Portugal	Globale	50,0	50,0	56,0	56,0
BES Vida		Portugal	Globale	50,0	50,0	61,9	61,9
BFT opportunité		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
CA Assicurazioni		Italie	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACI Gestion		France	Globale	100,0	100,0	99,0	99,0
CACI LIFE LIMITED		Irlande	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACI NON LIFE LIMITED		Irlande	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACI Reinsurance Ltd. (ex CACI RE)	D1	Irlande	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Assurances (CAA)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Assurances Italia Holding		Italie	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Creditor Insurance (CACI)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Life Insurance Company Japan Ltd.		Japon	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Life Insurance Europe		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	99,9	99,9
Crédit Agricole Reinsurance S.A.		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Vita S.p.A.		Italie	Globale	100,0	100,0	87,5	87,5
Dolcea Vie		Italie	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-11	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-11	31-déc-10	30-juin-11	31-déc-10
Edram opportunités		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Emporiki Life		Grèce	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
FCPR CAA Compart. Part. A1	E2	France	Globale	100,0		100,0	
FCPR CAA Compart. Part. A2	E2	France	Globale	100,0		100,0	
FCPR Roosevelt Investissements		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Federal		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finaref Assurances		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finaref Risques Divers		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finaref Vie		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Foncière Hypersud		France	Proportionnelle	51,4	51,4	51,4	51,4
GRD1		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD10		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD11		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD12		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD14		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD16		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD17		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD18		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD19		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD2		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD20		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD3		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD4		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD5		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD7		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD8		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD9		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Médicale de France		France	Globale	99,8	99,8	99,8	99,8
Pacifica		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica 2005 FCPR A		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica 2006 FCPR A		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica 2006-2007 FCPR		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica 2007 FCPR A		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica 2007 FCPR C		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica 2008 FCPR A1		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica 2008 FCPR A2		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica 2008 FCPR A3		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica 2010 FCPR A1		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica 2010 FCPR A2		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica 2010 FCPR A3		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica Secondaires I A1		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica Secondaires I B1		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Prediquant actions Amérique		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Prediquant actions Asie		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Prediquant actions Europe		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Prediquant opportunité		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Prediquant reflex 100	S2	France	Globale		100,0		100,0
Prediquant Stratégies		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-11	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-11	31-déc-10	30-juin-11	31-déc-10
SAS CAAGIS		France	Globale	50,0	50,0	62,8	62,8
Space Holding (Ireland) Limited		Irlande	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Space Lux		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Via Vita		Italie	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Divers							
AMUNDI Alternative Investments Services Inc.		États-Unis	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
AMUNDI Iberia S.G.I.I.C S.A.		Espagne	Globale	100,0	100,0	84,5	84,5
AMUNDI Immobilier		France	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
Amundi Informatique Technique Services (ex Segespar Informatique Technique Services)	D1	France	Globale	99,8	99,8	76,0	76,0
Ideam		France	Globale	100,0	100,0	73,6	73,6
SCI La Baume		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT							
Établissement bancaire et financier							
Aguadana S.L.		Espagne	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
AI BK Saudi Al Fransi - BSF		Arabie Saoudite	Equivalence	31,1	31,1	30,4	30,4
Calyon Algérie		Algérie	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB Australia Ltd.		Australie	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB China Ltd.		Chine	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB Merchant Bank Asia Ltd.		Singapour	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB S.A.		France	Globale	97,8	97,8	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB Services Private Ltd.		Inde	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB ZAO Russia		Russie	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole Yatirim Bankasi Turk A.S.		Turquie	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
HIMALIA P.l.c.		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
INCA SARL		Luxembourg	Globale	65,0	65,0	63,6	63,6
LF Investments	P	États-Unis	Globale		99,0		96,8
LYANE BV		Luxembourg	Globale	65,0	65,0	63,6	63,6
New edge Group		France	Proportionnelle	50,0	50,0	48,9	48,9
PJSC Crédit Agricole CIB Ukraine		Ukraine	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Sociétés de Bourse							
Cheuvreux/CLSA Global Portfolio Trading Pte Ltd.		Singapour	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole Cheuvreux Espana S.A.		Espagne	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole Cheuvreux International Ltd.		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole Cheuvreux Nordic AB		Suède	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole Cheuvreux North America Inc.		États-Unis	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole Cheuvreux S.A.		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole Securities Asia BV (Tokyo)		Japon	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Sociétés de crédit-bail et location							
Cardinalimmo		France	Globale	49,6	49,6	48,5	48,5
Financière Immobilière Crédit Agricole CIB		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Sociétés d'investissement							
Banco Crédit Agricole Brasil S.A.		Brésil	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Cafi KEDROS		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
CALYCE P.l.c.		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-11	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-11	31-déc-10	30-juin-11	31-déc-10
Calyon Capital Market International (CCMI)	S5	France	Globale		100,0		97,8
CLIFAP		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
CLINFIM		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Compagnie Française de l'Asie (CFA)		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB Air Finance S.A.		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB Capital Market Asia BV		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB Finance (Guernsey) Ltd.		Royaume-Uni	Globale	99,9	99,9	97,7	97,7
Crédit Agricole CIB Financial Prod. (Guernsey) Ltd.		Royaume-Uni	Globale	99,9	99,9	97,7	97,7
Crédit Agricole CIB Global Banking		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB Global Partners Inc. Group		États-Unis	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB Holdings Ltd.		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB UK IH		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole Securities USA Inc.		États-Unis	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Lyonnais Securities Asia BV		Hong-Kong	Globale	100,0	100,0	96,7	96,7
Doumer Finance S.A.S.		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Ester Finance		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Fininvest		France	Globale	98,3	98,3	96,1	96,1
Fletirec		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
I.P.F.O.		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Mescas		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Safec		Suisse	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
SNC Shaun	S3	France	Globale		100,0		97,8
Assurance							
CAIRS Assurance S.A.		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Divers							
Alcor		Hong-Kong	Globale	98,8	98,8	96,6	96,6
Aylesbury		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Bletchley Investments Limited		Royaume-Uni	Globale	82,2	82,2	97,8	97,8
C.A.P.B. Levante		Espagne	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
C.A.P.B. Norte		Espagne	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
CA Conseil S.A.		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Calixis Finance		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Calliope SRL		Italie	Globale	100,0	100,0	65,5	65,5
Crédit Agricole Asia Shipfinance Ltd.		Hong-Kong	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB Financial Solutions		France	Globale	99,7	99,7	97,5	97,5
Crédit Agricole CIB LP		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Agricole CIB Preferred Funding II LLC		États-Unis	Globale	100,0	100,0	99,5	99,2
Crédit Agricole CIB Preferred Funding LLC		États-Unis	Globale	100,0	100,0	99,7	99,4
DGAD International SARL		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
European NPL S.A.		Luxembourg	Globale	60,0	60,0	65,5	65,5
Immobilière Sirius S.A.		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Indosuez Finance Limited		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Indosuez Holding SCA II		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Indosuez Management Luxembourg II		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Island Refinancing SRL		Italie	Globale	100,0	100,0	65,5	65,5
Korea 21st Century TR		Corée Du Sud	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
LSF Italian Finance Cpy SRL		Italie	Globale	100,0	100,0	65,5	65,5

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-11	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-11	31-déc-10	30-juin-11	31-déc-10
MERISMA		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Sagrantino		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	65,5	65,5
Sagrantino Italy SRL		Italie	Globale	100,0	100,0	65,5	65,5
SNC Doumer		France	Globale	99,9	99,9	97,7	97,7
SPV LDF 65		Luxembourg	Globale	64,9	64,9	63,5	63,5
UBAF		France	Proportionnelle	47,0	47,0	46,0	46,0
COMPTE PROPRE ET DIVERS							
Crédit Agricole S.A.							
Crédit Agricole S.A.		France	Mère	100,0	100,0	100,0	100,0
Établissement bancaire et financier							
BFC Antilles Guyane		France	Globale	100,0	100,0	95,1	95,1
BFT (Banque Financement et Trésorerie)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Caisse régionale de Crédit Agricole mutuel de la Corse		France	Globale	100,0	99,9	99,9	99,9
CL Développement de la Corse		France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9
Crédit Agricole Home Loan SFH (ex Crédit Agricole Covered Bonds)	D1	France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
FIA-NET		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Foncaris		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sociétés d'investissement							
Crédit Agricole Capital Investissement et Finance (CACIF)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Private Equity		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Delfinances		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eurazeo		France	Equivalence	24,8	25,0	18,7	19,2
IDIA-Sodica		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Divers							
CA Grands Crus		France	Globale	100,0	100,0	82,5	82,5
CA Preferred Funding LLC		États-Unis	Globale	100,0	100,0	6,5	6,5
Cedicam		France	Globale	50,0	50,0	62,8	62,8
CPR Holding (CPRH)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
CPR Investissement (INVT)	S5	France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Immobilier		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Fia Net Europe	E2	Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finasic		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GIE Silca		France	Globale	100,0	100,0	99,3	99,3
S.A.S. Evergreen Montrouge		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI D2 CAM		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI Max Hymans		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI Pasteur 3		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI Quentyvel		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI Raspail		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
SIS (Société Immobilière de la Seine)		France	Globale	72,9	72,9	79,7	79,7
SNC Kalliste Assur		France	Globale	100,0	100,0	99,9	99,9
UI Vavin 1		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Unibiens		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Uni-Edition		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-11	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-11	31-déc-10	30-juin-11	31-déc-10
Développement touristique-immobilier							
CA Immobilier Promotion		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
France Capital S.A.	S4	France	Globale		100,0		100,0
Monné-Decroix Courtage S.A.S.		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Monné-Decroix Gestion S.A.S.		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Monné-Decroix Promotion S.A.S.		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Monné-Decroix Résidences S.A.S.		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Selexia S.A.S.		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
<p>Entrées (E) dans le périmètre : E1 : Franchissement de seuil E2 : Création E3 : Acquisition (dont les prises de contrôle)</p> <p>Sorties (S) du périmètre : S1 : Cessation d'activité (dont dissolution, liquidation) S2 : Société cédée au hors groupe ou perte de contrôle S3 : Entités déconsolidées en raison de son caractère non significatif S4 : Fusion absorption S5 : Transmission Universelle du Patrimoine</p> <p>Divers : D1 : Changement de dénomination sociale D2 : Modification de mode de consolidation P : Entités consolidées dans un palier</p>							

3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société Crédit Agricole S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration, dans un contexte caractérisé par une crise des finances publiques de certains pays de la zone euro et en particulier en Grèce. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Neuilly-sur-Seine, le 25 août 2011,

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Catherine Pariset

ERNST & YOUNG et Autres

Valérie Meeus

Autres informations sur l'évolution récente

COMPOSITION DU COMITE DE DIRECTION

Au 1^{er} septembre 2011

Jean-Paul CHIFFLET	Directeur général
Bruno de LAAGE	Directeur général délégué, en charge de la Banque de proximité, des Services financiers spécialisés et des Systèmes de paiement et Flux
Jean-Yves HOCHER	Directeur général délégué, en charge de la Banque de financement et d'investissement et de la Banque privée
Michel MATHIEU	Directeur général délégué, en charge des fonctions centrales Groupe, des assurances et de la gestion d'actifs
Joseph d'AUZAY	Secrétaire général de Crédit Agricole S.A.
Pierre DEHEUNYNCK	Directeur des ressources humaines Groupe
Bernard DELPIT	Directeur finances Groupe
Philippe DUMONT	Directeur général de Crédit Agricole Consumer Finance
Olivier GAVALDA	Directeur du pôle Caisses régionales
Jérôme GRIVET	Directeur général de Crédit Agricole Assurances
Yves NANQUETTE	Directeur général de LCL
Yves PERRIER	Directeur gestion d'actifs, titres et services financiers aux institutionnels
Hubert REYNIER	Directeur des risques et contrôles permanents Groupe

COMPOSITION DU COMITE EXECUTIF

Au 1^{er} septembre 2011

Jean-Paul CHIFFLET	Directeur général
Bruno de LAAGE	Directeur général délégué, en charge de la Banque de proximité, des Services financiers spécialisés et des Systèmes de paiement et Flux
Jean-Yves HOCHER	Directeur général délégué, en charge de la Banque de financement et d'investissement et de la Banque privée
Michel MATHIEU	Directeur général délégué, en charge des fonctions centrales Groupe, des assurances et de la gestion d'actifs
Joseph d'AUZAY	Secrétaire général de Crédit Agricole S.A.
Jean-Paul BETBÈZE	Directeur des études économiques
Jérôme BRUNEL	Directeur des affaires publiques
Pierre CAMBEFORT	Directeur général délégué de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank
Francis CANTERINI	Directeur général délégué de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank
Pierre DEHEUNYNCK	Directeur des ressources humaines Groupe
Bernard DELPIT	Directeur finances Groupe
Alain DESCHÊNES	Directeur informatique et industriel Groupe
Philippe DUMONT	Directeur général de Crédit Agricole Consumer Finance
Ariberto FASSATI	Directeur groupe Crédit Agricole S.A. pour l'Italie
Julien FONTAINE	Directeur de la stratégie Groupe
Olivier GAVALDA	Directeur du pôle Caisses régionales
Jérôme GRIVET	Directeur général de Crédit Agricole Assurances
Jean-Christophe KIREN	Directeur des Systèmes de paiement et Flux
Gilles de MARGERIE	Directeur du capital-investissement et de l'immobilier
Alain MASSIERA	Directeur de la Banque privée
Yves NANQUETTE	Directeur général de LCL
Marc OPPENHEIM	Directeur de la Banque de proximité à l'international
Yves PERRIER	Directeur gestion d'actifs, titres et services financiers aux institutionnels
Hubert REYNIER	Directeur des risques et contrôles permanents Groupe
Alain STRUB	Directeur général d'Emporiki Bank

ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

CREDIT AGRICOLE S.A.

Société Anonyme au capital de 7 493 916 453 €
Siège social : 91/93, Boulevard Pasteur
75015 PARIS
784 608 416 RCS PARIS

STATUTS

Les statuts mis à jour au 17 juin 2011 sont reproduits dans leur intégralité ci-après.

ARTICLE 1 – FORME

Crédit Agricole S.A. (la "Société") est une société anonyme à conseil d'administration régie par le droit commun des sociétés commerciales et notamment le Livre deuxième du Code de commerce.

Crédit Agricole S.A. est également soumise aux dispositions du Code monétaire et financier, notamment ses articles L.512-47 et suivants, ainsi qu'aux dispositions non abrogées du Livre V ancien du Code rural et de la loi n°88-50 du 18 janvier 1988 relative à la mutualisation de la Caisse Nationale de Crédit Agricole.

Antérieurement à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 2001, la Société était dénommée Caisse nationale de Crédit agricole, désignée en abrégé C.N.C.A.

La Société est issue de la transformation de l'établissement public industriel et commercial Caisse nationale de Crédit agricole après absorption du Fonds commun de garantie des caisses régionales de crédit agricole mutuel. Elle reste titulaire de l'ensemble des droits, obligations, garanties et sûretés de ces personnes morales avant leur transformation ; elle exerce tous les droits afférents aux hypothèques consenties au profit de l'État.

ARTICLE 2 – DENOMINATION

La Société a pour dénomination : CREDIT AGRICOLE S.A.

Dans tous actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers, la dénomination devra être précédée ou suivie immédiatement des mots "Société anonyme" ou des initiales S.A. "régie par le livre deuxième du Code de commerce et par les dispositions du Code monétaire et financier" et de l'énonciation du montant du capital social.

ARTICLE 3 - OBJET SOCIAL

Crédit Agricole S.A. a pour mission de faciliter et de promouvoir l'activité et le développement des caisses régionales de crédit agricole mutuel et de l'ensemble du groupe crédit agricole. A cet effet :

1. Elle exerce la fonction de caisse centrale et assure l'unité financière du groupe dans ses relations avec l'extérieur, dans le but d'optimiser la gestion financière des capitaux gérés et de procéder à la redistribution des ressources collectées.

Elle reçoit et gère les excédents de dépôts et d'épargne des caisses régionales ainsi que l'épargne collectée par celles-ci pour son compte.

Elle consent des avances aux caisses régionales pour faciliter le financement de leurs prêts à moyen et long terme. Elle s'assure que les risques de transformation sont couverts pour la Société et ses filiales et les caisses régionales. Elle met en oeuvre les mécanismes de garantie des opérations des caisses régionales de crédit agricole mutuel. Elle négocie et conclut en son nom et pour le compte des sociétés du groupe crédit agricole les accords de portée nationale ou internationale qui engagent le crédit du groupe. Elle signe toute convention nationale avec l'État.

2. Elle réalise, tant en France qu'à l'étranger, toutes opérations de banque, de finance, de crédit, de prise de participations, de service d'investissement ou de services connexes au sens du Code monétaire et financier, de cautionnement, d'arbitrage, de courtage et de commission, soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, dans le respect des compétences propres des caisses régionales de crédit agricole mutuel.
3. En qualité d'organe central du crédit agricole mutuel, elle veille, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier, à la cohésion du réseau du crédit agricole mutuel, au bon fonctionnement des établissements de crédit qui le composent, au respect des dispositions législatives et réglementaires qui leur sont propres en exerçant sur ceux-ci un contrôle administratif, technique et financier ; elle garantit la liquidité et la solvabilité tant de l'ensemble du réseau que de chacun des établissements qui lui sont affiliés.

Et, de façon générale, elle effectue toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, de même que toutes prestations de service se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, dès lors qu'elles seront utiles à sa réalisation.

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social de la Société est fixé à Paris (75015), 91-93 boulevard Pasteur.

ARTICLE 5 – DUREE

La Société, issue de la transformation mentionnée au dernier alinéa de l'article 1er des présents statuts, prendra fin le 31 décembre 2086 sauf prorogation ou dissolution anticipée décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 7 493 916 453 euros. Il est divisé en 2 497 972 151 Actions Ordinaires de 3 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Il peut être créé, dans les conditions légales et réglementaires, des Actions de Préférence sans droit de vote, émises en application des articles L.228-11 et suivants du Code de commerce et dont les droits sont définis par les présents statuts.

Pourront être créées plusieurs catégories d'Actions de Préférence ayant des caractéristiques différentes en ce qui concerne notamment (i) leur Date d'Émission, (ii) leur Prix d'Émission et (iii) leur Taux. Il sera en conséquence procédé, par l'organe social décidant l'émission d'Actions de Préférence, à la modification corrélative du présent article 6 "Capital social" en vue de préciser la désignation (A,B,C, etc.) et les caractéristiques de la catégorie ainsi émise et notamment celles mentionnées aux (i) à (iii) ci-dessus.

Pour les besoins des présents statuts :

- "**Actions Ordinaires**" désigne les actions ordinaires de la Société ;
- "**Actions de Préférence**" désigne les actions de préférence sans droit de vote quelle que soit leur catégorie pouvant être émises par la Société et dont les droits sont définis pas les présents statuts ;
- "**Actions**" désigne les Actions Ordinaires et les Actions de Préférence ;
- "**Assemblée**" désigne toute Assemblée Générale ou Assemblée Spéciale ;
- "**Assemblée Générale**" désigne l'assemblée générale des porteurs d'Actions Ordinaires à laquelle les porteurs d'Actions de Préférence peuvent participer ;
- "**Assemblée Générale Extraordinaire**" désigne l'Assemblée Générale statuant à titre extraordinaire ;
- "**Assemblée Générale Ordinaire**" désigne l'Assemblée Générale statuant à titre ordinaire ;
- "**Assemblée Spéciale**" désigne l'assemblée spéciale des porteurs d'Actions de Préférence d'une catégorie donnée ;
- "**Date d'Émission**" désigne, pour une catégorie d'Actions de Préférence donnée, la date d'émission des Actions de Préférence de la catégorie considérée ;
- "**Prix d'Émission**" désigne, pour une catégorie d'Actions de Préférence donnée, le prix d'émission unitaire de chaque Action de Préférence de la catégorie considérée, soit sa valeur nominale augmentée, le cas échéant, de sa prime d'émission ;
- "**Prix d'Émission Ajusté**" désigne, pour une catégorie d'Actions de Préférence donnée, le Prix d'Émission, tel que réduit de tout montant éventuellement versé et/ou de la valeur de tout actif, telle que déterminée par un expert désigné par le conseil d'administration (ou à défaut par ordonnance du président du tribunal de commerce de Paris statuant en la forme des référés dans les conditions de l'article 1843-4 du Code civil), revenant à chaque Action de Préférence de la catégorie considérée en circulation au titre d'une réduction de capital non motivée par des pertes ;
- "**Taux**" désigne le taux arrêté par l'organe social compétent lors de l'émission des Actions de Préférence et servant de base de calcul à la détermination du Dividende Prioritaire, étant précisé que ce taux sera égal à la moyenne du TEC 10 ans (taux des emprunts d'État à, 10 ans), ou tout autre indice qui serait substitué au TEC 10 ans, sur les 3 jours ouvrés précédant la date de la décision d'émission, augmentée d'une marge maximum de 12 %.

En cas de division ou de regroupement des Actions Ordinaires, les Actions de Préférence seront divisées ou regroupées dans les mêmes conditions et leurs termes seront automatiquement ajustés. En particulier, le nouveau droit aux dividendes et le nouveau Prix d'Émission Ajusté des Actions de Préférence d'une catégorie donnée seront égaux au droit aux dividendes et au Prix d'Émission Ajusté, selon le cas, de la catégorie considérée, en vigueur avant le début de l'opération multiplié par le rapport entre (i) le nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée composant le capital avant l'opération et (ii) le nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée composant le capital après l'opération.

En cas d'attribution gratuite d'Actions de Préférence aux porteurs d'Actions de Préférence par incorporation au capital de primes de toute nature et/ou de la réserve légale, les termes des Actions de Préférence seront automatiquement ajustés. En particulier, le nouveau droit aux dividendes et le nouveau Prix d'Émission Ajusté des Actions de Préférence d'une catégorie donnée seront égaux au droit aux dividendes et au Prix d'Émission Ajusté, selon le cas, de la catégorie considérée, en vigueur avant le début de l'opération multiplié par le rapport entre (i) le nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée composant le capital avant l'opération et (ii) le nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée composant le capital après l'opération. Il ne sera pratiqué aucun ajustement en cas d'élévation du nominal par incorporation au capital de primes de toute nature et/ou de la réserve légale.

ARTICLE 7 - MODIFICATIONS DU CAPITAL SOCIAL : AUGMENTATION, REDUCTION ET AMORTISSEMENT DU CAPITAL SOCIAL

A. Augmentation du capital social

1. Le capital social peut être augmenté par tous modes et de toutes manières autorisés par la loi.
2. L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule compétente pour décider ou autoriser, dans les conditions légales et réglementaires, l'augmentation du capital social, sous réserve des dispositions relatives au paiement du dividende en Actions prévues au paragraphe 9. de l'article 31 "Fixation - Affectation et répartition des bénéfices" des présents statuts.
3. Les porteurs d'Actions Ordinaires ont, dans les conditions légales et réglementaires, proportionnellement au montant de leurs Actions Ordinaires, un droit de préférence à la souscription des Actions et des valeurs mobilières donnant accès à des Actions de la Société.

Les Actions de Préférence sont privées de droit préférentiel de souscription pour toute émission ultérieure d'Actions et de valeurs mobilières donnant accès à des Actions conformément à l'option prévue à l'article L.228-11, alinéa 5 du Code de commerce.

4. Les porteurs d'Actions de Préférence ne bénéficieront pas des augmentations de capital par attribution gratuite d'Actions nouvelles ou par majoration du montant nominal des Actions Ordinaires existantes réalisées par incorporation de réserves (sauf la réserve légale) ou bénéfiques, ni des attributions gratuites de valeurs mobilières donnant accès à des Actions réalisées au profit des porteurs d'Actions Ordinaires. Toutefois, en cas d'augmentation de capital par attribution gratuite d'Actions nouvelles ou par majoration du montant nominal des Actions Ordinaires existantes réalisée par incorporation de primes de toute nature ou de la réserve légale au capital, les porteurs d'Actions Ordinaires et les porteurs d'Actions de Préférence bénéficieront de l'augmentation de capital au prorata de leurs droits dans le Capital Notionnel (tel que défini à l'article 31 "Fixation - Affectation et répartition des bénéfices" des présents statuts) et dans la limite, s'agissant des Actions de Préférence, de la différence positive entre leur Prix d'Émission Ajusté et leur valeur nominale (c'est-à-dire que le montant total des augmentations du nominal des Actions de Préférence, ou le montant nominal total des Actions de Préférence nouvellement émises, selon le cas, par incorporation de primes de toute nature et/ou de la réserve légale, ne pourra excéder le produit (i) de la différence positive entre leur Prix d'Émission Ajusté et leur valeur nominale et (ii) du nombre d'Actions de Préférence en circulation, calculé à la date de réalisation de l'augmentation de capital considérée) ; lorsque l'augmentation de capital est réalisée par attribution gratuite d'Actions nouvelles, les Actions nouvelles attribuées gratuitement seront de même catégorie que les Actions ayant donné droit à l'attribution gratuite.
5. L'Assemblée Générale Extraordinaire décide, dans les conditions légales et réglementaires, les apports en nature.

B. Réduction du capital social

1. La réduction du capital social est décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui peut déléguer au conseil d'administration tous pouvoirs pour la réaliser, à l'exception des réductions du capital social consécutives à un rachat des Actions de Préférence par la Société en application de l'article 32 "Rachat d'Actions de Préférence par la Société", paragraphe B "Option de rachat des Actions de Préférence à l'initiative de la Société" des présents statuts, qui peuvent être décidées par le conseil d'administration.
2. Toute réduction de capital motivée par des pertes est imputée sur le capital social entre les différentes Actions proportionnellement à leur part dans le capital social.

Les pertes seront imputées prioritairement sur le report à nouveau, puis sur les réserves dont l'Assemblée Générale a la disposition, puis sur les autres réserves, puis sur les réserves statutaires, puis sur les primes de toute nature, puis sur la réserve légale et enfin sur le capital social.

3. La Société pourra procéder à des réductions de capital non motivées par des pertes dans les conditions légales et réglementaires dans les proportions entre Actions Ordinaires et Actions de Préférence qu'elle déterminera.

C. Amortissement du capital social

Le capital peut être amorti conformément aux articles L.225-198 et suivants du Code de commerce.

ARTICLE 8 - FORME DES ACTIONS

Les Actions sont nominatives ou au porteur, au choix du porteur d'Actions, sous réserve des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Elles donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et se transmettent par virement de compte à compte.

ARTICLE 9 - DECLARATION DE FRANCHISSEMENTS DE SEUIL ET IDENTIFICATION DES PORTEURS D'ACTIONS

A. Déclaration de franchissements de seuil

Sans préjudice des obligations de déclaration de franchissements de seuils prévues par la loi, applicables aux Actions Ordinaires et aux Actions de Préférence, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir, directement ou indirectement, un nombre d'Actions Ordinaires représentant 1 % du capital ou des droits de vote, est tenue, dans les cinq jours à compter du jour de l'inscription en compte des titres qui lui permettent d'atteindre ou de franchir ce seuil, de déclarer à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée au siège social, le nombre total des Actions Ordinaires et le nombre de droits de vote qu'elle possède, ainsi que le nombre total des titres donnant accès à terme au capital et des droits de vote qui y sont potentiellement attachés et le nombre total des Actions de Préférence qu'elle possède.

Cette déclaration devra être renouvelée dans les conditions mentionnées ci-dessus chaque fois que la part du capital ou des droits de vote détenue franchira à la hausse ou à la baisse un multiple de 1 % du capital ou des droits de vote.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les Actions Ordinaires excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées de droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs porteurs d'Actions Ordinaires détenant 2 % au moins du capital ou des droits de vote en font la demande lors de l'Assemblée Générale.

B. Identification des porteurs d'Actions

En vue de l'identification des détenteurs de titres au porteur, la Société est en droit, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, au dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres, selon le cas, le nom ou la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou l'année de constitution, et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées Générales ou ses Assemblées Spéciales ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Au vu de la liste transmise à la Société par le dépositaire central, la Société a la faculté de demander dans les mêmes conditions soit par l'entremise de ce dépositaire central, soit directement aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites en qualité d'intermédiaire pour compte de tiers, les informations prévues à l'alinéa précédent concernant ces propriétaires de titres.

Ces personnes seront tenues, si elles ont la qualité d'intermédiaire, de révéler l'identité des propriétaires de ces titres. L'information sera fournie directement à l'intermédiaire financier habilité teneur de compte, à charge pour ce dernier de la communiquer, selon le cas, à la Société ou au dépositaire central.

La Société est également en droit pour ce qui concerne les titres inscrits sous la forme nominative de demander à tout moment à l'intermédiaire inscrit pour le compte de tiers propriétaires des titres, de révéler l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux.

Aussi longtemps que la Société estime que certains détenteurs de titres, au porteur ou sous la forme nominative, dont l'identité lui a été communiquée le sont pour le compte de tiers propriétaires des titres, elle est en droit de demander à ces détenteurs de révéler l'identité des propriétaires de ces titres dans les conditions prévues ci-dessus ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux.

A l'issue des demandes d'informations visées ci-dessus, la Société est en droit de demander à toute personne morale propriétaire d'Actions de la Société représentant plus du quarantième du capital ou des droits de vote de la Société de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital social de cette personne morale ou des droits de vote qui sont exercés aux assemblées générales de celle-ci.

Lorsque la personne faisant l'objet d'une demande conformément aux dispositions du présent article 9.B. n'a pas transmis les informations ainsi demandées dans les délais légaux et réglementaires ou a transmis des renseignements incomplets ou erronés relatifs soit à sa qualité, soit aux propriétaires des titres, soit à la quantité de titres détenus par chacun d'eux, les Actions ou les titres donnant immédiatement ou à terme accès au capital et pour lesquels cette personne a été inscrite en compte sont privés de droit de vote pour toute Assemblée Générale ou Assemblée Spéciale qui se tiendrait jusqu'à la date de régularisation de l'identification, et le paiement du dividende est différé jusqu'à cette date.

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaîtrait sciemment les dispositions ci-dessus, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son siège social peut, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs porteurs d'Actions détenant au moins 5 % du capital, prononcer la privation totale ou partielle, pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans, des droits de vote attachés aux Actions ayant fait l'objet de l'interrogation et, éventuellement pour la même période, du dividende correspondant.

ARTICLE 10 - INDIVISIBILITE DES ACTIONS - DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHES AUX ACTIONS

A. Indivisibilité des Actions

Les Actions sont indivisibles à l'égard de la Société.

Le droit de vote attaché à l'Action Ordinaire appartient à l'usufruitier dans les Assemblées Générales Ordinaires et au nu-proprétaire dans les Assemblées Générales Extraordinaires.

Le droit de vote attaché à l'Action de Préférence appartient au nu-proprétaire dans les Assemblées Spéciales des porteurs de la catégorie d'Actions de Préférence concernée.

Les copropriétaires d'Actions indivises sont représentés aux Assemblées Générales ou aux Assemblées Spéciales, selon le cas, par l'un d'eux ou par un mandataire unique. En cas de désaccord, le mandataire est désigné en justice à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Le droit à l'attribution d'Actions nouvelles, à la suite de l'incorporation au capital de réserves, bénéfiques ou primes de toute nature, appartient au nu-proprétaire, sous réserve des droits de l'usufruitier.

B. Droits et obligations attachés aux Actions

1. La possession d'une Action emporte de plein droit adhésion aux présents statuts et, sous réserve de ce qui est dit à l'article 29 "Assemblées Spéciales" des présents statuts, aux résolutions régulièrement adoptées par les Assemblées Générales.
2. Chaque Action Ordinaire dispose de droits identiques dans l'actif social et dans les bénéfices, définis respectivement à l'article 34 "Dissolution- liquidation" et à l'article 31 "Fixation - Affectation et répartition des bénéfices" des présents statuts.

Chaque Action Ordinaire donne le droit de participer, dans les conditions fixées par la loi et les présents statuts, aux Assemblées Générales et d'y voter. Chaque Action Ordinaire donne droit à une voix dans ces Assemblées Générales. Une Action Ordinaire ne donne pas le droit de participer ni de voter aux Assemblées Spéciales.

3. Chaque Action de Préférence de même catégorie dispose de droits identiques dans l'actif social et dans les bénéfices, définis respectivement à l'article 34 "Dissolution-liquidation" et à l'article 31 "Fixation - Affectation et répartition des bénéfices" des présents statuts.

Les Actions de Préférence ne disposent pas du droit de vote dans les Assemblées Générales.

Chaque Action de Préférence d'une catégorie donnée donne le droit, dans les conditions fixées par la loi et les présents statuts, de participer aux Assemblées Générales et de participer et voter aux Assemblées Spéciales des porteurs de la catégorie d'Actions de Préférence considérée. Elle ne donne pas le droit de participer ni de voter aux Assemblées Spéciales des autres catégories d'Actions de Préférence.

4. Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs Actions pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution d'Actions, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de capital, motivés ou non par des pertes, de fusion ou autre opération sociale, les propriétaires d'Actions isolées, ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ces droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement, et, éventuellement, de l'achat ou de la vente d'Actions ou de droits formant rompus nécessaires.

ARTICLE 11 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. La Société est administrée par un conseil d'administration composé de 3 à 21 membres dont :
 - 3 au moins et 18 au plus administrateurs élus par l'Assemblée Générale conformément aux dispositions de l'article L.225-18 du Code de commerce ;
 - l'administrateur, représentant les organisations professionnelles agricoles, désigné conformément aux dispositions de l'article L.512-49 du Code monétaire et financier ;
 - 2 administrateurs élus par les salariés conformément aux dispositions des articles L.225-27 à L.225-34 du Code de commerce.

Participent également aux réunions du conseil d'administration avec voix consultative :

- le ou les censeurs désignés conformément à l'article 12 des présents statuts ;
- 1 membre titulaire du comité d'entreprise désigné par celui-ci.

En cas de vacance de l'un des postes des administrateurs élus par les salariés ou du poste de l'administrateur représentant les organisations professionnelles agricoles, le conseil, constitué des membres élus par l'Assemblée Générale, pourra valablement délibérer.

La limite d'âge pour l'exercice des fonctions d'administrateur est fixée à 65 ans. Si un administrateur vient à dépasser l'âge de 65 ans, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2. Administrateurs élus par l'Assemblée Générale

Les administrateurs élus par l'Assemblée Générale peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales.

La durée de leurs fonctions est de trois années. Toutefois, l'administrateur nommé en remplacement d'un autre dont le mandat n'est pas expiré ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les administrateurs personnes physiques ne peuvent exercer plus de quatre mandats successifs. Cependant, si un administrateur vient à cesser ses fonctions avant la fin de son mandat, l'administrateur nommé pour la durée restant à courir dudit mandat peut solliciter un cinquième mandat, dans la limite d'une durée correspondant à quatre mandats successifs. Il sera réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire suivant le douzième anniversaire de sa première nomination.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur.

A l'exception des administrateurs élus par les salariés et de l'administrateur représentant les organisations professionnelles agricoles, le conseil d'administration se renouvelle par tranche tous les ans à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, à raison d'un nombre d'administrateurs égal au tiers du nombre des membres élus par l'Assemblée Générale ou au nombre entier le plus proche du tiers avec ajustement à la dernière tranche, en alternant pour que le renouvellement soit complet dans chaque période de trois ans.

En cas d'augmentation du nombre d'administrateurs élus, il sera procédé, si nécessaire et préalablement à la 1^{ère} Assemblée Générale Ordinaire suivant l'entrée en fonction de ces nouveaux administrateurs élus, à un tirage au sort aux fins de déterminer l'ordre de renouvellement des mandats. Les mandats partiels des administrateurs déterminés par ce tirage au sort ne seront pas pris en compte pour le calcul de la limite des quatre mandats.

3. Administrateur représentant les organisations professionnelles agricoles

La durée du mandat de l'administrateur représentant les organisations professionnelles agricoles est de trois années. Ce mandat est renouvelable et il peut y être mis fin à tout moment par l'autorité qui a désigné cet administrateur.

4. Administrateurs élus par les salariés.

Le statut et les modalités d'élection des administrateurs élus par les salariés sont fixés par les articles L.225-27 et suivants du Code de commerce et par les dispositions suivantes :

La durée des fonctions des deux administrateurs élus par les salariés est de trois ans. Leurs fonctions cessent à la date du troisième anniversaire de leur élection et la Société prend toutes dispositions pour organiser une nouvelle élection dans les trois mois précédant l'expiration de leur mandat.

Ils ne peuvent exercer plus de quatre mandats consécutifs.

L'un des deux administrateurs est élu par le collège des cadres, l'autre par le collège des autres salariés de la Société.

En cas de vacance par décès, par démission ou par révocation ou rupture du contrat de travail d'un administrateur élu par les salariés, son remplaçant entre en fonction instantanément. A défaut de remplaçant apte à remplir les fonctions, il est procédé à une nouvelle élection dans le délai de trois mois.

Les élections des administrateurs par les salariés s'effectuent, pour le premier tour de scrutin, selon les modalités suivantes :

Les listes des électeurs comportant leur nom, prénoms, date, lieu de naissance et domicile sont établies par le directeur général et affichées cinq semaines au moins avant la date de l'élection. Une liste d'électeurs est établie pour chacun des deux collèges. Tout électeur peut présenter au directeur général, dans le délai de quinze jours de l'affichage, une réclamation tendant à l'inscription ou à la radiation d'un électeur omis ou inscrit à tort. Dans le même délai, toute personne omise peut également présenter une réclamation en vue de son inscription.

Les candidats doivent appartenir au collège dont ils sollicitent le suffrage.

Pour chaque collège, chaque candidature doit comporter, outre le nom du candidat, celui de son remplaçant éventuel.

Le directeur général arrête la liste des candidats et l'affiche trois semaines au moins avant les élections.

En l'absence de candidature dans un collège, le siège attribué à ce collège reste vacant pendant toute la durée pour laquelle l'élection avait pour objet de le pourvoir.

Les résultats sont consignés dans un procès-verbal affiché au plus tard dans les trois jours de la clôture de l'élection. Un exemplaire de ce procès-verbal est conservé par la Société.

L'organisation et les modalités des élections sont établies par le directeur général et font l'objet d'un affichage cinq semaines au moins avant la date de l'élection.

Les modes de scrutin sont déterminés par les articles L.225-28 et suivants du Code de commerce. Tout électeur peut voter soit dans les bureaux de vote prévus à cet effet, soit par correspondance.

Si, dans un collège, aucun candidat n'a obtenu au premier tour la majorité des suffrages exprimés, il est procédé, dans un délai de quinze jours, à un second tour de scrutin.

ARTICLE 12 – CENSEURS

Sur proposition du président, le conseil d'administration peut désigner un ou plusieurs censeurs.

Les censeurs sont convoqués et participent avec voix consultative aux réunions du conseil d'administration.

Ils sont nommés pour une durée de 3 années, renouvelable quatre fois au plus. Il peut, à tout moment, être mis fin à leurs fonctions par le conseil.

Ils peuvent, en contrepartie des services rendus, recevoir une rémunération déterminée par le conseil d'administration.

ARTICLE 13 - ACTIONS DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs doivent être chacun propriétaire d'au moins une Action Ordinaire. Si au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire d'au moins une Action Ordinaire ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office, s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

ARTICLE 14 - DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur la convocation de son président, de toute personne mandatée à cet effet par le conseil d'administration ou, si la dernière réunion date de plus de deux mois, sur la convocation de son président à la demande d'un tiers au moins de ses membres et sur un ordre du jour déterminé.

Le cas échéant, le directeur général peut demander au président de convoquer le conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé.

La réunion a lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

En principe, la convocation doit être faite au moins trois jours à l'avance par lettre ou tout autre moyen. Mais elle peut être verbale et sans délai si tous les administrateurs y consentent.

Toute convocation doit mentionner les principales questions figurant à l'ordre du jour.

2. Pour la validité des délibérations, la présence effective de la moitié au moins des administrateurs est nécessaire.

A la demande du président, des collaborateurs exerçant des fonctions de responsabilité dans le groupe peuvent assister aux délibérations du conseil.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque administrateur disposant d'une voix et ne pouvant représenter plus d'un de ses collègues.

En cas de partage, la voix du président de séance est prépondérante.

Les administrateurs, ainsi que toute personne appelée à assister aux réunions du conseil d'administration sont tenus à la discrétion en ce qui concerne les délibérations du conseil ainsi qu'à l'égard de toutes informations et de tous documents revêtant un caractère confidentiel et présentés comme tels par le président du conseil d'administration.

ARTICLE 15 - POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en oeuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du conseil d'administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait l'objet social ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer par la direction générale tous les documents qu'il estime utiles.

Le Conseil d'administration peut décider de la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son président soumet pour avis à leur examen.

Il fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité.

ARTICLE 16 - PRESIDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article L.512-49 du Code monétaire et financier, le conseil d'administration élit, parmi ses membres ayant la qualité d'administrateur de Caisse régionale de crédit agricole mutuel, un président dont il fixe la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de son mandat d'administrateur.

Le conseil d'administration peut élire un ou plusieurs vice-présidents dont il fixe également la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de leur mandat d'administrateur.

Le président du conseil d'administration représente le conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée Générale.

Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Par dérogation aux dispositions de l'article 11-1 dernier alinéa des présents statuts, la limite d'âge pour l'exercice des fonctions de président du conseil d'administration est fixée à 67 ans. Dans cette limite et par dérogation aux dispositions de l'article 11-2 3ème alinéa des présents statuts, le président en exercice peut solliciter un cinquième mandat consécutif d'administrateur.

ARTICLE 17 - DIRECTION GENERALE

A. Directeur général

Conformément à l'article L.512-49 du Code monétaire et financier, le conseil d'administration nomme le directeur général de la Société et peut mettre fin à ses fonctions.

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées Générales et au conseil d'administration.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

La Société est engagée même par les actes du directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les dispositions des statuts ou les décisions du conseil d'administration limitant les pouvoirs du directeur général sont inopposables aux tiers.

Il participe aux réunions du conseil d'administration.

Il nomme à tous emplois de la Société et détermine la rémunération des personnels.

Il a faculté de substituer partiellement dans ses pouvoirs autant de délégués qu'il avisera.

B. Directeurs généraux délégués

Sur proposition du directeur général, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le directeur général avec le titre de directeur général délégué.

Le nombre maximum de directeurs généraux délégués est fixé à 5.

En accord avec le directeur général, le conseil d'administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs accordés aux directeurs généraux délégués.

A l'égard des tiers, les directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le directeur général.

En cas de cessation des fonctions ou d'empêchement du directeur général, les directeurs généraux délégués conservent, sauf décision contraire du conseil d'administration, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général.

ARTICLE 18 - DISPOSITION GENERALE RELATIVE AUX LIMITES D'AGE

Tout dirigeant atteint par une limite d'âge, fixée par les statuts ou par la loi, est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui suit cette date anniversaire.

ARTICLE 19 - REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale Ordinaire peut allouer aux administrateurs des jetons de présence. Le conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.

ARTICLE 20 - COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le contrôle des comptes est exercé conformément à la loi par deux commissaires aux comptes nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire ; celle-ci nomme également deux commissaires suppléants.

La durée du mandat des commissaires est de six exercices.

Les commissaires aux comptes sortants sont rééligibles.

Ils peuvent agir ensemble ou séparément, mais sont tenus d'établir un rapport commun sur les opérations de la Société. Ils rendent compte de leur mandat à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

ARTICLE 21 – ASSEMBLEES

Les décisions collectives sont prises en Assemblées Générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires ou d'extraordinaires selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les porteurs d'Actions de Préférence ont le droit de participer aux Assemblées Générales mais ne disposent pas du droit d'y voter.

Les assemblées spéciales réunissent les porteurs d'Actions d'une catégorie donnée pour statuer sur toute modification des droits attachés à cette catégorie.

Sous réserve de ce qui est dit à l'article 29 "Assemblées Spéciales" des présents statuts, les décisions des Assemblées Générales obligent tous les porteurs d'Actions.

ARTICLE 22 - CONVOCATION ET LIEU DE REUNION DES ASSEMBLEES

Les Assemblées sont convoquées et délibèrent conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Les Assemblées sont réunies au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

ARTICLE 23 - ORDRE DU JOUR ET PROCES-VERBAUX DES ASSEMBLEES

L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

ARTICLE 24 – ACCES AUX ASSEMBLEES – POUVOIRS

A. Accès aux Assemblées Générales - Pouvoirs

Tout porteur d'Actions, quel que soit le nombre d'Actions qu'il possède, peut participer, personnellement ou par mandataire dans les conditions fixées par la loi et les présents statuts, aux Assemblées Générales sur justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous réserve que les titres soient enregistrés comptablement à son nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée Générale à zéro heure, heure de Paris :

- pour les titulaires d'Actions nominatives, dans les comptes de titres nominatifs tenus sur les registres de la Société ;
- pour les propriétaires de titres au porteur, dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, inscription ou enregistrement qui est constaté par une attestation de participation délivrée, le cas échéant par voie électronique, par celui-ci.

Le porteur d'Actions Ordinaires, à défaut d'assister personnellement ou par mandataire à l'Assemblée Générale, peut choisir entre l'une des deux formules suivantes :

- voter à distance ;

ou

- adresser une procuration à la Société sans indication de mandataire,

dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

B. Accès aux Assemblées Spéciales – Pouvoirs

Tout porteur d'Actions de Préférence d'une catégorie donnée, quel que soit le nombre d'Actions de Préférence qu'il possède, peut participer, personnellement ou par mandataire dans les conditions fixées par la loi et les présents statuts, aux Assemblées Spéciales des porteurs d'Actions de Préférence de la catégorie considérée sur justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous réserve que les titres soient enregistrés comptablement à son nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée Spéciale à zéro heure, heure de Paris :

- pour les titulaires d'Actions de Préférence nominatives, dans les comptes de titres nominatifs tenus sur les registres de la Société ;
- pour les propriétaires de titres au porteur, dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, inscription ou enregistrement qui est constaté par une attestation de participation délivrée, le cas échéant par voie électronique, par celui-ci.

Le porteur d'Actions de Préférence, à défaut d'assister personnellement ou par mandataire à l'Assemblée Spéciale, peut choisir entre l'une des deux formules suivantes :

- voter à distance ;

ou

- adresser une procuration à la Société sans indication de mandataire,

dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

C. Dispositions applicables à toutes les Assemblées

Lorsque le porteur d'Actions a demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation ou, le cas échéant, exprimé son vote à distance ou envoyé un pouvoir, il ne peut plus choisir un autre mode de participation à l'Assemblée. Toutefois, il peut à tout moment céder tout ou partie de ses Actions.

Si la cession intervient avant le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, la Société invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir ou la carte d'admission ou l'attestation de participation. A cette fin, l'intermédiaire habilité, teneur de compte, notifie la cession à la Société ou à son mandataire et lui transmet les informations nécessaires.

Aucune cession ou opération réalisée après le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, n'est notifiée par l'intermédiaire habilité ou pris en considération par la Société.

Les propriétaires d'Actions n'ayant pas leur domicile sur le territoire français peuvent être inscrits en compte et être représentés à l'Assemblée par tout intermédiaire inscrit pour leur compte et bénéficiant d'un mandat général de gestion des titres, sous réserve que l'intermédiaire ait préalablement déclaré au moment de l'ouverture de son compte auprès de la Société ou de l'intermédiaire financier teneur de compte, conformément aux dispositions légales et réglementaires, sa qualité d'intermédiaire détenant des titres pour compte d'autrui.

Les porteurs d'Actions peuvent, sur décision du conseil d'administration publiée dans l'avis de réunion et l'avis de convocation, participer aux Assemblées par voie de visioconférence ou par tous moyens de télécommunication ou télétransmission, y compris Internet, dans les conditions des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Le conseil d'administration fixe les modalités de participation et de vote correspondantes, en s'assurant que les procédures et technologies employées satisfont à des caractéristiques techniques permettant la retransmission continue et simultanée des délibérations et l'intégrité du vote exprimé.

Ceux des porteurs d'Actions qui utilisent à cette fin, dans les délais exigés, le formulaire électronique de vote proposé sur le site Internet mis en place par le centralisateur de l'Assemblée, sont assimilés aux porteurs d'Actions présents ou représentés. La saisie et la signature du formulaire électronique peuvent être directement effectuées sur ce site par tout procédé arrêté par le conseil d'administration et répondant aux conditions définies à la première phrase du deuxième alinéa de l'article 1316-4 du Code civil, pouvant notamment consister en un identifiant et un mot de passe.

La procuration et le vote ainsi exprimé avant l'Assemblée par ce moyen électronique, ainsi que l'accusé de réception qui en est donné, seront considérés comme des écrits non révocables et opposables à tous, étant précisé qu'en cas de cession de titres intervenant avant le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, la Société invalidera ou modifiera en conséquence, selon le cas, la procuration ou le vote exprimé avant cette date et cette heure.

ARTICLE 25 - FEUILLE DE PRESENCE – BUREAU DES ASSEMBLEES

1. A chaque Assemblée est tenue une feuille de présence contenant les indications prescrites par la loi.

Cette feuille de présence, dûment émargée par les porteurs d'Actions présents et les mandataires et à laquelle sont annexés, les pouvoirs donnés à chaque mandataire, et le cas échéant, les formulaires de vote à distance, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

2. Les Assemblées sont présidées par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par un vice-président ou par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le conseil.

Si l'Assemblée est convoquée par le ou les commissaires aux comptes, l'Assemblée est présidée par l'un d'eux.

Dans tous les cas, à défaut de la personne habilitée ou désignée pour présider l'assemblée, celle-ci élit son président.

Le bureau désigne un secrétaire qui peut ne pas être un porteur d'Actions.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis et d'en assurer la régularité, et de veiller à l'établissement du procès-verbal.

ARTICLE 26 - QUORUM – VOTE – NOMBRE DE VOIX AUX ASSEMBLEES

Le quorum est calculé sur l'ensemble des Actions Ordinaires dans les Assemblées Générales et sur l'ensemble des Actions de Préférence de la catégorie concernée dans les Assemblées Spéciales, déduction faite dans chaque cas des Actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi ou des statuts.

En cas de vote à distance, il n'est tenu compte pour le calcul du quorum que des formulaires reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée, dans les conditions et délais fixés par les textes en vigueur.

En cas de vote par pouvoir sans indication de mandataire, le président émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le conseil d'administration, mais défavorable à tous les autres projets de résolution.

Sauf dans les cas spéciaux prévus par la loi, chaque membre d'une Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède d'Actions Ordinaires libérées des versements exigibles et chaque membre d'une Assemblée Spéciale d'une catégorie donnée a autant de voix qu'il possède d'Actions de Préférence de la catégorie considérée libérées des versements exigibles.

La Société est en droit de demander à l'intermédiaire inscrit pour le compte des porteurs d'Actions n'ayant pas leur domicile sur le territoire français et bénéficiant d'un mandat général de gestion des titres de fournir la liste des porteurs d'Actions qu'il représente dont les droits de vote seraient exercés à l'Assemblée.

Le vote ou le pouvoir émis par un intermédiaire qui ne s'est pas déclaré comme tel conformément aux dispositions légales et réglementaires ou des présents statuts ou qui n'a pas révélé l'identité des propriétaires des titres ne peut être pris en compte.

ARTICLE 27 - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. L'Assemblée Générale Ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an, dans les délais légaux ou réglementaires, pour statuer sur les comptes de l'exercice social précédent.

Elle a notamment les pouvoirs suivants :

- approuver, modifier ou rejeter les comptes qui lui sont soumis,
- statuer sur la répartition et l'affectation des bénéfices en se conformant aux dispositions statutaires,
- donner ou refuser quitus de leur gestion aux administrateurs,
- nommer et révoquer les administrateurs,
- approuver ou rejeter les nominations d'administrateurs faites à titre provisoire par le conseil d'administration,
- autoriser le rachat d'Actions Ordinaires ou d'Actions de Préférence dans le cadre de programmes de rachat d'Actions mis en oeuvre dans les conditions prévues par les articles L.225-209 et suivants du Code de commerce (ou de la réglementation équivalente applicable à la date de l'opération considérée),
- nommer les commissaires aux comptes,
- statuer sur le rapport spécial des commissaires aux comptes concernant les conventions soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration.

2. L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement, sur première convocation, que si les porteurs d'Actions Ordinaires présents, représentés ou ayant voté à distance, possèdent au moins le cinquième des Actions Ordinaires ayant le droit de vote.

Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les porteurs d'Actions Ordinaires présents ou représentés y compris les porteurs d'Actions Ordinaires ayant voté à distance.

ARTICLE 28 - ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des porteurs d'Actions, sous réserve des opérations résultant d'un échange ou d'un regroupement d'Actions régulièrement décidé et effectué.
2. L'Assemblée Générale Extraordinaire ne délibère valablement que si les porteurs d'Actions Ordinaires présents, représentés ou ayant voté à distance possèdent au moins, sur première convocation, le quart et, sur deuxième convocation, le cinquième des Actions Ordinaires ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée Générale Extraordinaire peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les porteurs d'Actions Ordinaires présents ou représentés y compris les porteurs d'Actions Ordinaires ayant voté à distance.

3. Par dérogation légale aux dispositions qui précèdent, l'Assemblée Générale Extraordinaire qui décide une augmentation de capital par voie d'incorporation de réserve, bénéfices ou primes d'émission, peut statuer aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale Ordinaire.

ARTICLE 29 - ASSEMBLEES SPECIALES

1. Les Assemblées Spéciales réunissent les porteurs d'Actions de Préférence d'une même catégorie.

Les porteurs d'Actions Ordinaires n'ont aucun droit de participation aux Assemblées Spéciales et n'y ont aucun droit de vote.

Conformément à la loi, les Assemblées Spéciales ne délibèrent valablement que si les porteurs d'Actions de Préférence de la catégorie qu'elles réunissent présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le tiers et, sur deuxième convocation, le cinquième des Actions de Préférence ayant le droit de vote et dont il est envisagé de modifier les droits. A défaut, la deuxième Assemblée Spéciale peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elles statuent à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les porteurs d'Actions de Préférence présents ou représentés.

2. Les décisions collectives qui relèvent de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire ou de l'Assemblée Générale Extraordinaire ne sont pas soumises à l'approbation des Assemblées Spéciales.

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article L.225-99 du Code de commerce, lorsqu'elles modifient les droits particuliers relatifs à une ou plusieurs catégories d'Actions de Préférence tels qu'ils résultent des présents statuts, les décisions collectives relevant de la compétence de l'Assemblée Générale ne sont définitives qu'après approbation par l'Assemblée Spéciale des porteurs de chaque catégorie d'Actions de Préférence concernée statuant au plus tard le même jour que l'Assemblée Générale. Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L.228-17 du Code de commerce, sera soumis à l'approbation de toute Assemblée Spéciale concernée, tout projet de fusion ou scission de la Société dans le cadre duquel les Actions de Préférence ne pourraient pas être échangées contre des actions comportant des droits particuliers équivalents.

3. Outre les dispositions légales précitées, seront soumis à l'approbation des Assemblées Spéciales des porteurs d'Actions de Préférence de la catégorie concernée :
 - toute émission d'Actions qui comporteraient ou donneraient accès à des titres comportant une priorité dans les paiements en cas de Distribution (telle que définie à l'article 31 "Fixation - Affectation et répartition des bénéficiaires", paragraphe 4. des présents statuts) et/ou dans le boni de liquidation par rapport aux Actions de Préférence de la catégorie concernée et/ou une imputation des pertes inférieure au prorata de ces titres dans le capital social en cas de réduction de capital motivée par des pertes, et
 - tout projet de transformation de la Société en une société d'une autre forme.

A toutes fins utiles, il est précisé que ne seront pas soumis à l'approbation des Assemblées Spéciales des porteurs d'Actions de Préférence existantes, sans que cette liste ne soit limitative :

- l'émission d'Actions Ordinaires, ou l'émission d'une nouvelle catégorie d'Actions de Préférence dont les caractéristiques ne diffèrent par rapport aux Actions de Préférence déjà émises qu'en ce qui concerne le Prix d'Émission, la Date d'Émission et/ou le Taux et les conséquences de ces caractéristiques sur les droits des Actions de Préférence de cette catégorie, et
- les rachats et/ou annulations d'Actions s'inscrivant dans le cadre (i) d'un rachat des Actions de Préférence par la Société en application de l'article 32 "Rachat d'Actions de Préférence par la Société", paragraphe B "Option de rachat des Actions de Préférence à l'initiative de la Société" des présents statuts, (ii) de la mise en oeuvre de programmes de rachat d'Actions dans les conditions prévues par les articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, et (iii) d'une offre publique de rachat sur les Actions Ordinaires ou toute catégorie d'Actions de Préférence.

ARTICLE 30 - EXERCICE SOCIAL

L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

ARTICLE 31 - FIXATION - AFFECTATION ET REPARTITION DES BENEFICES

1. Sur le bénéfice de l'exercice social diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est effectué un prélèvement de 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve légale prescrit par la loi jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le dixième du capital social.
2. Le solde, augmenté, le cas échéant, du report bénéficiaire, constitue le bénéfice distribuable que l'Assemblée Générale Ordinaire affecte afin de :
 - doter un ou plusieurs fonds de réserves facultatives, ordinaires, ou extraordinaires, avec ou sans affectation spéciale,
 - distribuer aux porteurs d'Actions Ordinaires et aux porteurs d'Actions de Préférence un dividende.

L'Assemblée Générale Ordinaire peut également décider la distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition.

Toute Distribution (telle que définie au paragraphe 4. ci-après) s'effectuera dans les conditions décrites aux paragraphes 3. à 9. ci-après.

3. Tout porteur d'Actions Ordinaires et tout porteur d'Actions de Préférence qui justifie, à la clôture d'un exercice, d'une inscription nominative depuis deux ans au moins et du maintien de celle-ci à la date de mise en paiement du dividende versé au titre dudit exercice, bénéficie d'une majoration du dividende revenant aux Actions Ordinaires et aux Actions de Préférence ainsi inscrites, dans la limite de 10 % maximum du dividende versé aux autres Actions, y compris dans le cas de paiement du dividende en Actions Ordinaires ou Actions de Préférence nouvelles, le dividende ainsi majoré étant, si nécessaire, arrondi au centime inférieur.

Le nombre d'Actions éligibles à cette majoration ne peut excéder, pour un même actionnaire, 0,5 % du capital social à la date de clôture de l'exercice considéré.

Il est précisé qu'en cas de paiement du dividende en Actions, les Actions attribuées seront dans ce cas de la même catégorie que les Actions ayant donné droit au dividende et que l'ensemble de ces Actions sera immédiatement assimilé aux Actions antérieurement détenues par le porteur d'Actions Ordinaires ou le porteur d'Actions de Préférence pour le bénéfice du dividende majoré.

Toutefois, s'il existe des rompus en cas d'option pour le paiement du dividende en Actions, le porteur d'Actions Ordinaires ou le porteur d'Actions de Préférence remplissant les conditions légales pourra verser une soulte en espèces pour obtenir une Action supplémentaire.

Les dispositions qui précèdent s'appliqueront pour la première fois pour le paiement des dividendes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 (fixés par l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue en 2014).

4. L'Assemblée Générale Ordinaire ou, en cas d'acompte sur dividende, le conseil d'administration, peut, au titre d'un exercice considéré, décider de distribuer ou de ne pas distribuer de dividende aux porteurs d'Actions Ordinaires et le Dividende Prioritaire (tel que défini au paragraphe 6.A. du présent article) aux porteurs d'Actions de Préférence, notamment aux fins de respecter les obligations prudentielles de la Société.

Il est précisé que, pour pouvoir distribuer le Dividende Prioritaire aux porteurs d'Actions de Préférence, l'Assemblée Générale Ordinaire devra avoir également décidé de procéder à une Distribution, quel que soit son montant, aux porteurs d'Actions Ordinaires. Les porteurs d'Actions de Préférence disposeront toutefois d'une priorité dans les conditions prévues au paragraphe 5. du présent article.

Sera assimilé à une Distribution aux porteurs d'Actions Ordinaires pour l'application du présent paragraphe 3., et donnera lieu en conséquence au versement aux porteurs d'Actions de Préférence de l'intégralité du Dividende Prioritaire (et ce, même dans le cas où aucun dividende n'aurait été distribué aux porteurs d'Actions Ordinaires), tout versement aux porteurs d'Actions Ordinaires dans le cadre d'un rachat d'Actions, étant précisé que ne seront pas assimilés à une Distribution aux porteurs d'Actions Ordinaires (i) les rachats d'Actions dans le cadre de programmes de rachat d'Actions mis en œuvre dans les conditions prévues par les articles L.225-209 et suivants du Code de commerce (ou de la réglementation équivalente applicable à la date de l'opération considérée), sauf si ces rachats sont effectués par voie d'offre publique d'achat, et (ii) les offres publiques d'achat qui sont offertes à l'ensemble des porteurs d'Actions Ordinaires et d'Actions de Préférence proportionnellement à leur part dans le capital social. Dans le cas d'un rachat assimilé à une Distribution, le Dividende Prioritaire sera versé à la date à laquelle est réalisé l'événement considéré, qui sera alors réputée constituer une "Date de Paiement" tel que ce terme est défini au paragraphe 9. du présent article.

Aucun Dividende Prioritaire (y compris dans le cas visé au paragraphe précédent) ne sera distribué aux porteurs d'Actions de Préférence et aucun dividende (y compris sous forme d'acompte) ne sera distribué aux porteurs d'Actions Ordinaires en cas d'Événement Prudentiel affectant la Société.

Aux fins du paragraphe précédent, "**Événement Prudentiel**" désigne l'une quelconque des deux situations suivantes :

- (i) le ratio de solvabilité sur base consolidée de la Société est inférieur au pourcentage minimum requis par la réglementation bancaire en vigueur ;
 - (ii) la Société a reçu une notification écrite du SGCB l'avertissant que sa situation financière aboutira dans un avenir proche au franchissement à la baisse du pourcentage minimum visé au paragraphe (i).
5. Toute distribution, quelle que soit sa forme, décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire, l'Assemblée Générale Extraordinaire, ou, en cas d'acompte sur dividende, le conseil d'administration et prélevée sur l'un quelconque des postes de capitaux propres (bénéfice, y compris un bénéfice établi sur un bilan intercalaire en cas d'acompte sur dividende, report à nouveau, réserves, primes ou autres) (une "Distribution") sera affectée ainsi que suit :
- (i) en premier lieu aux porteurs d'Actions de Préférence, à concurrence du montant du Dividende Prioritaire (tel que défini au paragraphe 6.A. ci-après du présent article), et
 - (ii) en second lieu aux porteurs d'Actions Ordinaires, à hauteur du solde.

En conséquence, aucune Distribution ne pourra être versée aux porteurs d'Actions Ordinaires au titre d'un exercice si le Dividende Prioritaire payable aux porteurs d'Actions de Préférence pour cet exercice n'a pas été distribué et versé dans son intégralité.

Une Distribution se rattache à l'exercice au cours duquel elle est versée et constitue une Distribution au titre de cet exercice, sauf s'agissant des acomptes sur dividende. Un acompte sur dividende versé avant l'Assemblée Générale statuant sur les comptes relatifs à l'exercice "n" se rattache à l'exercice "n+1" et constitue donc une Distribution au titre de l'exercice "n+1". Ces règles de rattachement des Distributions s'appliquent à toute Distribution, qu'elle soit versée aux porteurs d'Actions Ordinaires ou qu'il s'agisse du Dividende Prioritaire versé aux porteurs d'Actions de Préférence.

6. Si le Dividende Prioritaire n'est pas distribué au titre d'un exercice considéré, le montant du Dividende Prioritaire non distribué n'est pas reportable et la Société n'aura aucune obligation de distribution de ce montant envers les porteurs d'Actions de Préférence.

6.A. En cas de Distribution dans les conditions prévues aux paragraphes 4. et 5. du présent article, le montant du dividende (le "Dividende Prioritaire") payable pour chaque Action de Préférence d'une catégorie donnée sera calculé au titre de chaque exercice social auquel il se rattache (autre que le premier exercice au titre duquel un Dividende Prioritaire est payable aux porteurs d'Actions de Préférence, dont le montant est déterminé dans les conditions prévues au paragraphe 6.B. ci-après), en multipliant :

- (i) le Taux applicable à la catégorie considérée, par
- (ii) le rapport entre l'Encours (tel que défini au paragraphe 6.C. du présent article) de la catégorie considérée et le nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée en circulation à la date de la décision de distribution.

Pour les besoins de ce calcul, l'Encours sera déterminé après prise en compte de la Réduction de l'Encours ou de la Reconstitution de l'Encours découlant respectivement de la Perte Nette ou du Bénéfice (tels que ces termes sont définis au paragraphe 6.C. du présent article) de l'exercice précédant immédiatement celui au titre duquel le Dividende Prioritaire est payable.

Il est précisé que, dans le cas où un Dividende Prioritaire serait payé avant une date de Réduction de l'Encours ou de Reconstitution de l'Encours, le Dividende Prioritaire sera réputé avoir été déterminé à titre provisoire (sur la base de l'Encours calculé d'après les derniers comptes consolidés annuels certifiés disponibles). Le Dividende Prioritaire sera recalculé dès que la Réduction de l'Encours ou la Reconstitution de l'Encours aura été effectuée. Dans l'hypothèse où le Dividende Prioritaire ainsi recalculé serait supérieur à celui déjà versé, il sera procédé au versement d'un complément de dividende aux porteurs d'Actions de Préférence à la plus prochaine date à laquelle une Distribution est versée aux porteurs d'Actions Ordinaires. En revanche, dans l'hypothèse où le Dividende Prioritaire ainsi recalculé serait inférieur à celui déjà versé, aucune restitution ne sera demandée aux porteurs d'Actions de Préférence, sous réserve des dispositions légales et réglementaires contraires.

6.B. Au cas où l'Assemblée Initiale décidait de distribuer un Dividende Prioritaire, le Dividende Prioritaire payable pour chaque Action de Préférence à cette occasion sera calculé en appliquant au produit du (i) et du (ii) du paragraphe 6.A. ci-dessus le rapport entre (a) le nombre de jours écoulés pendant la période comprise entre la date d'émission (incluse) et la Date de Paiement (exclue) et (b) 365 ;

où "**Assemblée Initiale**" désigne la première Assemblée Générale se tenant après la clôture de l'exercice social au cours duquel les Actions de Préférence sont émises et décidant une Distribution aux porteurs d'Actions Ordinaires et/ou statuant sur les comptes de la Société relatifs à l'exercice social au cours duquel les Actions de Préférence sont émises.

Par exception au premier alinéa du paragraphe 6.B. ci-dessus, en cas de versement d'un ou plusieurs acompte(s) sur dividende aux porteurs d'Actions Ordinaires avant l'Assemblée Initiale, il sera versé aux porteurs d'Actions de Préférence à la date de versement du premier acompte sur dividende aux porteurs d'Actions Ordinaires, un montant égal au produit du (i) et du (ii) du paragraphe 6.A. ci-dessus. Si ce montant est inférieur au montant visé au paragraphe 6.B. du présent article tel que calculé à la date de l'Assemblée Initiale et que l'Assemblée Initiale est l'assemblée statuant sur les comptes de la Société relatifs à l'exercice social au cours duquel les Actions de Préférence sont émises et constatant le versement d'acompte(s) sur dividende au profit des porteurs d'Actions de Préférence et d'Actions Ordinaires, il sera versé aux porteurs d'Actions de Préférence un complément égal à la différence si elle est positive entre le montant visé au paragraphe 6.B. du présent article et le montant déjà versé à l'occasion du paiement du premier acompte sur dividende aux porteurs d'Actions Ordinaires. Ce versement complémentaire interviendra le lendemain de la réunion de l'Assemblée Initiale.

6.C. Pour les besoins des présents statuts, "**Encours**" désigne le produit du nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée en circulation par le Prix d'Émission Ajusté de la catégorie considérée, (i) diminué de la somme de chaque Réduction de l'Encours (telle que définie ci-après) applicable à la catégorie considérée et (ii) augmenté de la somme de chaque Reconstitution de l'Encours (telle que définie ci-après) applicable à la catégorie considérée, dans chaque cas depuis la date d'émission des Actions de Préférence de la catégorie considérée.

En cas de résultat net consolidé négatif, part du groupe, (la "**Perte**") tel que ressortant des comptes consolidés annuels certifiés de la Société au-delà de la Franchise (la "**Perte Nette**"), l'Encours applicable à la catégorie d'Actions de Préférence considérée sera réduit d'un montant (la "**Réduction de l'Encours**") égal au produit (i) de la Perte Nette et (ii) de la Part des Actions de Préférence dans le Capital Notionnel de la catégorie considérée (telle que définie ci-après) déterminée à la date de publication des comptes consolidés certifiés reflétant la Perte concernée. La réduction de l'Encours sera réputée intervenir à la date de publication des comptes consolidés certifiés reflétant la Perte concernée.

Pour les besoins du paragraphe précédent, "**Franchise**" désigne la différence entre (i) le montant des capitaux propres consolidés, part du groupe, hors instruments de capitaux propres consolidés de la Société auxquels les Actions de Préférence sont subordonnées, tels que ressortant des comptes consolidés annuels certifiés de la Société et (ii) le montant du Capital Notionnel tel que ressortant des comptes sociaux annuels certifiés de la Société.

Si, postérieurement à une Réduction de l'Encours, un résultat net consolidé positif, part du groupe, tel que ressortant des comptes consolidés annuels certifiés de la Société est constaté (un "**Bénéfice**"), l'Encours applicable à la catégorie d'Actions de Préférence considérée sera augmenté d'un montant (la "**Reconstitution de l'Encours**") égal au produit (i) du Bénéfice et (ii) de la Part des Actions de Préférence dans le Capital Notionnel de la catégorie considérée déterminée à la date de publication des comptes consolidés certifiés reflétant le Bénéfice concerné.

La Reconstitution de l'Encours sera réputée intervenir à la date de publication des comptes consolidés certifiés reflétant le Bénéfice concerné postérieurement à une Réduction de l'Encours.

Nonobstant ce qui précède, aux fins du calcul du Dividende Prioritaire payable au titre d'un exercice donné, la Reconstitution de l'Encours ne pourra, sauf accord préalable du SGCB, être prise en compte comme indiqué ci-dessus que si un Dividende Prioritaire (quel que soit son montant) a été distribué au titre des deux précédents exercices sociaux.

En tout état de cause, l'Encours d'une catégorie d'Actions de Préférence sera plafonné au produit du nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée en circulation et du Prix d'Emission Ajusté de la catégorie considérée.

La "**Part des Actions de Préférence dans le Capital Notionnel**" désigne, pour une catégorie d'Actions de Préférence, le rapport entre le Capital Notionnel des Actions de Préférence de la catégorie considérée et le Capital Notionnel.

Où :

"**Capital Notionnel**" désigne, sur la base de la comptabilité sociale et à une date donnée, le capital social composé d'Actions Ordinaires et d'Actions de Préférence, augmenté du montant des primes de toute nature et de la réserve légale.

"**Capital Notionnel des Actions de Préférence**" désigne, pour une catégorie d'Actions de Préférence, à une date donnée :

- (i) le produit du nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée initialement émises par leur Prix d'Émission,
- (ii) augmenté, pour chaque nouvelle émission d'Actions de Préférence de même catégorie ou majoration de la valeur nominale des Actions de Préférence réalisée depuis leur émission, de l'augmentation du montant nominal du capital social et, le cas échéant, de l'augmentation des primes de toute nature correspondantes ; à toutes fins utiles, il est précisé qu'une émission d'Actions de Préférence ou majoration de la valeur nominale des Actions de Préférence par incorporation au capital de primes de toute nature et/ou de la réserve légale n'aura aucun impact sur le Capital Notionnel des Actions de Préférence, l'augmentation du capital social étant compensée par une réduction des primes de toute nature et/ou de la réserve légale,

- (iii) augmenté d'une quote-part de toute augmentation dans la réserve légale réalisée depuis l'émission des Actions de Préférence proportionnelle à la Part des Actions de Préférence dans le Capital Notionnel de la catégorie considérée déterminée immédiatement avant l'augmentation de la réserve légale considérée,
 - (iv) diminué de la somme des diminutions éventuelles du Capital Notionnel imputables aux Actions de Préférence de la catégorie considérée depuis l'émission des Actions de Préférence de la catégorie considérée, c'est-à-dire la somme des montants suivants :
 - (A) un montant égal à la part des réductions de capital motivées par des pertes imputable aux Actions de Préférence de la catégorie considérée ;
 - (B) un montant égal au produit (x) de la réduction du montant des primes de toute nature et/ou de la réserve légale à l'occasion d'une réduction de capital motivée par des pertes ou d'une perte imputée sur ces postes, et (y) de la Part des Actions de Préférence dans le Capital Notionnel de la catégorie considérée déterminée immédiatement avant la réduction de capital motivée par des pertes ou l'imputation de la perte considérées, et
 - (C) pour les réductions de capital non motivées par des pertes, un montant égal :
 - (x) au montant versé, et/ou à la valeur de tout actif, telle que déterminée par un expert désigné par le conseil d'administration (ou à défaut par ordonnance du président du tribunal de commerce de Paris statuant en la forme des référés dans les conditions de l'article 1843-4 du Code civil), revenant aux porteurs d'Actions de Préférence de la catégorie considérée et donnant lieu à une imputation sur le capital social, les primes de toute nature et/ou la réserve légale, et
 - (y) en cas d'annulation d'Actions de Préférence ne donnant lieu à aucun versement ni aucune remise d'actif aux porteurs d'Actions de Préférence à l'occasion de l'annulation (notamment en cas d'annulation d'Actions de Préférence auto-détenues), au produit du nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée annulées par leur Prix d'Émission Ajusté en vigueur à la date d'annulation.
7. Les Actions de Préférence porteront jouissance au premier jour de l'exercice au cours duquel elles sont émises. Aucun Dividende Prioritaire ne leur sera versé au cours de cet exercice, sous réserve toutefois du cas où un acompte sur dividende rattaché à l'exercice suivant serait versé aux porteurs d'Actions Ordinaires.
8. Le Dividende Prioritaire est versé à la date (la "**Date de Paiement**") à laquelle les Distributions sont réalisées ou réputées réalisées (conformément au deuxième alinéa du paragraphe 4. ci-dessus) au profit des porteurs d'Actions Ordinaires.
9. L'Assemblée Générale Ordinaire a la faculté d'accorder à chaque porteur d'Actions Ordinaires et à chaque porteur d'Actions de Préférence, dans les limites et conditions qu'elle détermine, pour tout ou partie du dividende distribué, y compris toute distribution de Dividende Prioritaire ou d'acompte sur dividende, une option pour le paiement du dividende soit en numéraire soit en Actions à émettre, les Actions attribuées étant dans ce cas de la même catégorie que les Actions ayant donné droit au dividende à savoir, selon le cas, des Actions Ordinaires ou des Actions de Préférence de même catégorie.

ARTICLE 32 - RACHAT D' ACTIONS DE PREFERENCE PAR LA SOCIETE

A. Programme de rachat et offre publique de rachat

Sous réserve d'une autorisation préalable de l'Assemblée Générale, le conseil d'administration peut, avec faculté de délégation dans les conditions légales ou réglementaires, sous réserve de l'accord préalable du Secrétariat général de la Commission bancaire (ou, le cas échéant, de toute autorité de tutelle qui y serait substituée) (le "SGCB") s'agissant des Actions de Préférence, procéder au rachat d'Actions de Préférence et/ou d'Actions Ordinaires et, le cas échéant, les annuler, dans les proportions qu'il déterminera, dans le cadre (i) d'un programme de rachat d'Actions mis en oeuvre dans les conditions prévues par les articles L.225-209 et suivants du Code de commerce (ou de la réglementation équivalente applicable à la date de l'opération considérée) ou (ii) de toute offre publique de rachat.

B. Option de rachat des Actions de Préférence à l'initiative de la Société

1.1 Mise en œuvre de l'option de rachat des Actions de Préférence

1. Le conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions légales ou réglementaires, peut, sous réserve de l'accord préalable du SGCB, procéder au rachat des Actions de Préférence dans les hypothèses et conditions visées au paragraphe 1.2 "Hypothèses d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article.
2. Toute notification de rachat en vertu du présent article 32.B est irrévocable, étant précisé qu'une notification de rachat pourra être soumise à des conditions, notamment la condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers.
3. En cas de rachat d'une partie seulement des Actions de Préférence, les Actions de Préférence seront rachetées de manière proportionnelle entre les porteurs d'Actions de Préférence d'une même catégorie. Lorsque le nombre d'Actions de Préférence devant être rachetées de manière proportionnelle n'est pas un nombre entier, le nombre d'Actions de Préférence effectivement rachetées au porteur sera le nombre entier immédiatement inférieur.
4. Toutes les Actions de Préférence ainsi rachetées seront définitivement annulées à leur date de rachat.
5. Les rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes prévus à l'article R.228-19 du Code commerce seront mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société au plus tard dans les quinze jours suivant la réunion du conseil d'administration ayant procédé au rachat. En outre, ces rapports seront portés à la connaissance des actionnaires à la plus prochaine Assemblée Générale.

1.2 Hypothèses d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence

Dans les conditions prévues au paragraphe 1.1 "Mise en œuvre de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article, le conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions légales ou réglementaires, peut, sous réserve de l'accord préalable du SGCB, procéder au rachat des Actions de Préférence dans les hypothèses suivantes :

- (i) le conseil d'administration peut, à condition d'en avoir notifié les porteurs d'Actions de Préférence de la catégorie concernée par écrit ou par publication dans un quotidien économique et financier de large diffusion à Paris au moins 30 jours calendaires et au plus 60 jours calendaires au préalable, racheter à tout moment à compter du dixième anniversaire de la date d'émission des Actions de Préférence concernées, tout ou partie des Actions de Préférence concernées au Montant de Rachat (tel que défini au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article) à la date indiquée dans la notification, sous réserve (i) qu'un Dividende Prioritaire ait été distribué au titre des deux derniers exercices sociaux précédant le rachat, sauf si le SGCB dispense la Société de cette condition, et (ii) que l'Encours applicable à la catégorie d'Actions de Préférence considérée ne soit pas inférieur au produit du Prix d'Émission Ajusté de la catégorie considérée et du nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée en circulation ;

- (ii) si une émission, conversion, fusion ou scission requiert l'approbation de l'Assemblée Spéciale des porteurs d'Actions de Préférence d'une catégorie donnée, et que cette Assemblée Spéciale n'approuve pas cette émission, conversion, fusion ou scission dans les conditions de quorum et de majorité prévues par les présents statuts, le conseil d'administration peut, à condition d'en avoir notifié les porteurs d'Actions de Préférence concernés par écrit ou par publication dans un quotidien économique et financier de large diffusion à Paris au moins 30 jours calendaires et au plus 60 jours calendaires au préalable, racheter toutes les Actions de Préférence (et non une partie seulement) de ladite catégorie au Montant de Rachat (tel que défini au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article) à la date indiquée dans la notification ;
- (iii) si en raison d'un changement dans la législation ou la réglementation française, ou d'un changement dans l'application ou l'interprétation officielle de celle-ci, devenant effectif après la date d'émission des Actions de Préférence, le produit de l'émission des Actions de Préférence cesse d'être éligible intégralement en Fonds Propres de Base (tels que définis au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article), le conseil d'administration peut, à condition d'en avoir notifié les porteurs d'Actions de Préférence par écrit ou par publication dans un quotidien économique et financier de large diffusion à Paris au moins 30 jours calendaires et au plus 60 jours calendaires au préalable, racheter l'intégralité (et non une partie seulement) de la quote-part d'Actions de Préférence (chaque catégorie d'Actions de Préférence étant traitée également au prorata de la Part des Actions de Préférence dans le Capital Notionnel qui lui est applicable) qui cesserait d'être éligible en Fonds Propres de Base au Montant de Rachat (tel que défini au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article), à une date indiquée dans la notification ne pouvant être antérieure à la date à laquelle le produit de l'émission des Actions de Préférence cesse d'être éligible intégralement en Fonds Propres de Base (tels que définis au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article) ;
- (iv) en cas d'illégalité ou de changement dans la législation ou la réglementation française, ou de changement dans l'application ou l'interprétation officielle de celle-ci, devenant effectif après la date d'émission d'Actions de Préférence d'une catégorie donnée, qui pourrait entraîner pour les porteurs de ces Actions de Préférence une modification défavorable de leur situation économique, le conseil d'administration peut, au regard des intérêts légitimes de la Société et de ces porteurs d'Actions de Préférence, à condition d'en avoir notifié ces porteurs d'Actions de Préférence par écrit ou par publication dans un quotidien économique et financier de large diffusion à Paris au moins 30 jours calendaires et au plus 60 jours calendaires au préalable, racheter toutes les Actions de Préférence concernées (et non une partie seulement) au Montant de Rachat (tel que défini au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article), à une date indiquée dans la notification ne pouvant être antérieure à la date de l'illégalité, de l'entrée en vigueur du changement dans la législation ou la réglementation française ou du changement dans l'application ou l'interprétation officielle de celle-ci, selon le cas.

1.3 Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence

Pour les besoins du présent article 32.B,

- "**Fonds Propres de Base**" désigne les fonds propres de base (*Core Tier One Capital*) (i) tels que définis à l'article 2 du Règlement n°90-02 du 23 février 1990, tel que modifié, du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière ou (ii) éligibles comme tels sans plafond par le SGCB.

- "**Montant de Rachat**" désigne, pour chaque Action de Préférence d'une catégorie donnée :
 - (i) le Prix d'Émission Ajusté applicable à la catégorie concernée,
 - (ii) majoré d'un montant égal au produit (a) du rapport entre l'Encours applicable à la catégorie concernée et le nombre d'Actions de Préférence de la catégorie concernée en circulation à la date de rachat, (b) du Taux et (c) du rapport entre le nombre de jours écoulés pendant la Période de Calcul et 365 jours ;

 - "**Période de Calcul**" désigne la période comprise entre :
 - (a) d'une part,
 - la Date de Paiement (inclusive) du Dividende Prioritaire versé au titre de l'exercice "n-1" ou, à défaut de paiement d'un Dividende Prioritaire au titre de cet exercice, la date anniversaire de l'émission au cours de l'exercice "n-1" (inclusive), si :
 - (x) l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice "n-1" ne s'est pas encore tenue et aucun Dividende Prioritaire n'a été voté au titre de l'exercice "n", ou
 - (y) l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice "n-1" s'est tenue, un Dividende Prioritaire a été voté au titre de l'exercice "n" et celui-ci n'a pas encore été versé et ne le sera pas à la date de rachat ; ou
 - la Date de Paiement (inclusive) du Dividende Prioritaire versé au titre de l'exercice "n" ou, à défaut de paiement d'un Dividende Prioritaire au titre de cet exercice, la date anniversaire de l'émission au cours de l'exercice "n" (inclusive), si :
 - (x) un Dividende Prioritaire a été voté au titre de l'exercice "n" et celui-ci a déjà été versé ou sera versé à la date de rachat, ou
 - (y) l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice "n-1" s'est tenue et aucun Dividende Prioritaire n'a été voté au titre de l'exercice "n", et
 - (b) d'autre part, la date de rachat (exclue), qui est réputée intervenir au cours de l'exercice "n" pour les besoins du présent paragraphe.
- Par exception, si le dernier Dividende Prioritaire versé au titre de l'exercice "n-1" ou "n" l'a été à l'occasion du versement d'un acompte sur dividende, la Période de Calcul sera :
- (a) la période comprise entre la date de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au titre duquel un acompte a été versé si celle-ci se tient avant la date de rachat et la date de rachat, ou
 - (b) zéro, si l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au titre duquel un acompte a été versé si celle-ci se tient après la date de rachat.

ARTICLE 33 - CONVERSION DES ACTIONS DE PREFERENCE

1. Le conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions légales et réglementaires, peut, dans les cas et sous les conditions visées au paragraphe 2. ci-dessous du présent article, convertir toutes les Actions de Préférence concernées (et non une partie seulement) en Actions Ordinaires et selon un ratio de conversion (calculé avec trois décimales, la quatrième décimale étant arrondie à la décimale la plus proche et 0,0005 étant arrondi au millième supérieur, soit à 0,001) (le "**Ratio de Conversion**") déterminé sur la base, s'agissant des Actions Ordinaires, de la Valeur de l'Action Ordinaire (telle que définie au paragraphe 8. du présent article) et, s'agissant des Actions de Préférence, du Montant de Rachat (tel que défini au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" de l'article 32 "Rachat d'Actions de Préférence par la Société" des présents statuts).

2. La procédure de conversion ne pourra être mise en œuvre qu'en cas de survenance des deux événements suivants :
 - une fusion ou scission requiert l'approbation de l'Assemblée Spéciale d'une catégorie donnée, et cette Assemblée Spéciale n'approuve pas cette fusion ou scission dans les conditions de quorum et de majorité prévues par les présents statuts, et
 - la Société a sollicité l'accord préalable du SGCB sans l'avoir obtenu dans des délais compatibles avec l'opération envisagée pour procéder au rachat des Actions de Préférence concernées conformément au (ii) du paragraphe 1.2 "Hypothèses d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" de l'article 32 "Rachat d'Actions de Préférence par la Société", et pour autant que les conditions ci-dessous soient satisfaites à la date de conversion :
 - (i) que l'Assemblée Générale Extraordinaire ait décidé ou autorisé la conversion, et
 - (ii) l'accord du SGCB sur la conversion aura été obtenu.
3. A l'occasion de la procédure de conversion, la Société s'engage à rechercher les moyens raisonnables, compte tenu des conditions qui prévaudront alors sur le marché, destinés à permettre aux porteurs d'Actions de Préférence qui le souhaiteraient de reclasser les Actions Ordinaires auxquelles la conversion de leurs Actions de Préférence leur donneront droit.
4. La décision de conversion fera l'objet d'une notification aux porteurs de la catégorie d'Actions de Préférence concernée par écrit ou par publication dans un quotidien économique et financier de large diffusion à Paris au moins 30 jours calendaires et au plus 60 jours calendaires avant la date effective de la conversion.
5. Lorsque le nombre total d'Actions Ordinaires devant être reçues par un porteur en appliquant le Ratio de Conversion au nombre d'Actions de Préférence qu'il détient n'est pas un nombre entier, ledit porteur recevra le nombre d'Actions Ordinaires immédiatement inférieur ; dans ce cas, il lui sera versé en espèces une somme égale à la fraction de la Valeur de l'Action Ordinaire formant rompu.
6. Toute notification de conversion en vertu des présentes dispositions sera irrévocable, étant précisé qu'une notification de conversion pourra être soumise à des conditions.
7. Toutes les Actions de Préférence ainsi converties seront définitivement assimilées aux Actions Ordinaires à leur date de conversion.
8. Aux fins du présent article, "Valeur de l'Action Ordinaire" désigne la plus grande des deux valeurs suivantes :
 - (a) la moyenne, pondérée par les volumes des cours cotés des quinze séances de bourse de l'Action Ordinaire sur Euronext Paris (ou sur tout autre marché qui viendrait s'y substituer) suivant la date (exclue) de publication de la notification visée au paragraphe 4. ci-dessus (ou, à défaut d'une telle publication, la date d'envoi des notifications écrites visées au paragraphe 4. ci-dessus), et
 - (b) 95 % de la moyenne pondérée par les volumes des cours cotés des quinze séances de bourse de l'Action Ordinaire sur Euronext Paris (ou sur tout autre marché qui viendrait s'y substituer) précédant la date (exclue) de publication de la notification visée au paragraphe 4. ci-dessus (ou, à défaut d'une telle publication, la date d'envoi des notifications écrites visées au paragraphe 4. ci-dessus).
9. Les rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes prévus à l'article R.228-18 du Code commerce seront mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société (i) si l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la conversion, au plus tard à la date de convocation de cette assemblée ou (ii) si l'Assemblée Générale Extraordinaire délègue ses pouvoirs au conseil d'administration pour mettre en œuvre la conversion, au plus tard dans les quinze jours suivant la réunion du conseil d'administration ayant fait usage de la délégation consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire. En outre, ces rapports seront portés à la connaissance des actionnaires à la plus prochaine Assemblée Générale.

ARTICLE 34 - DISSOLUTION - LIQUIDATION

1. La Société est en liquidation dès l'instant de sa dissolution pour quelle que cause que ce soit. Sa personnalité morale subsiste pour les besoins de cette liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci.

Les Actions demeurent négociables jusqu'à la clôture de la liquidation.

La dissolution de la Société ne produit ses effets à l'égard des tiers qu'à compter de la date à laquelle elle est publiée au registre du commerce et des sociétés.

A l'expiration de la Société ou en cas de dissolution anticipée décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire, celle-ci règle le mode de liquidation. Elle nomme un ou plusieurs liquidateurs aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Générales Ordinaires dont elle détermine les pouvoirs et qui exercent leurs fonctions conformément à la loi. La nomination des liquidateurs met fin aux fonctions des administrateurs, du président, du directeur général et des directeurs généraux délégués.

L'Assemblée Générale et les Assemblées Spéciales conservent pendant toute la durée de la liquidation les mêmes pouvoirs qu'au cours de l'existence de la Société.

2. Le liquidateur représente la Société. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, même à l'amiable. Il est habilité à payer les créanciers et répartir le solde disponible.

L'Assemblée Générale peut l'autoriser à continuer les affaires en cours ou à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

3. En cas de liquidation de la Société, les Actions de Préférence viendront au même rang entre elles et au même rang que les Actions Ordinaires dans les conditions ci-après.

Les Actions de Préférence et les Actions Ordinaires disposeront sur l'actif net, après paiement de toutes les dettes sociales, de droits identiques, proportionnellement à la part que représente chaque catégorie d'Actions dans le Capital Notionnel et, s'agissant des Actions de Préférence de chaque catégorie, dans la limite de leur Prix d'Émission Ajusté (tel que défini à l'article 6 "Capital social" des présents statuts).

Il sera procédé au remboursement de la valeur nominale des Actions Ordinaires et des Actions de Préférence au prorata de leur part dans le capital social, puis le cas échéant au partage du boni de liquidation, de sorte que le principe visé au paragraphe précédent soit respecté et le tout uniquement dans la limite de leur Prix d'Émission Ajusté s'agissant des Actions de Préférence.

ARTICLE 35 – CONTESTATIONS

Toutes contestations qui pourraient s'élever au cours de l'existence de la Société ou après sa dissolution pendant le cours des opérations de liquidation, soit entre les porteurs d'Actions, les organes de gestion ou d'administration et la Société, soit entre les porteurs d'Actions eux-mêmes, relativement aux affaires sociales ou à l'exécution des dispositions statutaires, seront soumises aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Personne responsable du Document de référence et de ses actualisations

M. Jean-Paul Chifflet, Directeur général de Crédit Agricole S.A.

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, PricewaterhouseCoopers Audit et Ernst & Young et Autres, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence et des actualisations A.01 à A.03.

Fait à Paris, le 26 août 2011

Le Directeur général de Crédit Agricole S.A.

Jean-Paul CHIFFLET

Contrôleurs légaux des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young et Autres

Société représentée par Valérie Meeus

41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex

Commissaire aux comptes membre de la
Compagnie régionale des Commissaires aux
comptes de Versailles

PricewaterhouseCoopers Audit

Société représentée par Catherine Pariset

63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Commissaire aux comptes membre de la
Compagnie régionale des Commissaires aux
comptes de Versailles

Commissaires aux comptes suppléants

Picarle et Associés

Société représentée par Denis Picarle

11, allée de l'Arche
92400 Courbevoie

Commissaire aux comptes membre de la
Compagnie régionale des Commissaires aux
comptes de Versailles

Pierre Coll

63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Commissaire aux comptes membre de la
Compagnie régionale des Commissaires aux
comptes de Versailles

Barbier Frinault et Autres a été désigné en tant que Commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 31 mai 1994 pour 6 ans puis renouvelé pour 6 ans par l'Assemblée générale ordinaire du 25 mai 2000. Ce mandat a été renouvelé pour une durée de 6 exercices par l'Assemblée générale mixte du 17 mai 2006.

La Société est membre du réseau Ernst & Young depuis le 5 septembre 2002.

Elle a pris le nom de **Ernst & Young et Autres** depuis le 1^{er} juillet 2006.

Ernst & Young et Autres est représenté par Valérie Meeus.

Alain Grosmann avait été nommé Commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 31 mai 1994 pour 6 ans puis renouvelé pour 6 ans par l'Assemblée générale ordinaire du 25 mai 2000. Ce mandat a pris fin à l'issue de l'Assemblée générale mixte du 17 mai 2006.

La société **Picarle et Associés** a été nommée Commissaire aux comptes suppléant de la société Ernst & Young et Autres, pour une durée de 6 exercices, par l'Assemblée générale mixte du 17 mai 2006.

PricewaterhouseCoopers Audit a été nommé Commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2004. Ce mandat a été renouvelé pour une durée de 6 exercices par l'Assemblée générale mixte du 17 mai 2006.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Catherine Pariset.

Pierre Coll a été nommé Commissaire aux comptes suppléant de la société PricewaterhouseCoopers Audit par l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2004. Ce mandat a été renouvelé pour une durée de 6 exercices par l'Assemblée générale mixte du 17 mai 2006.

Table de concordance

La table de concordance suivante renvoie aux rubriques exigées par le Règlement européen n°809/2004 (Annexe I) pris en application de la Directive dite "Prospectus".

Rubriques de l'Annexe I du règlement européen n°809/2004	N° de page du Document de référence, de l'A.01 et de l'A.02	N° de page de la présente actualisation
1. Personnes responsables	471 DR, 273 A.01, 74 A.02	230
2. Contrôleurs légaux des comptes	472 DR, 274 A.01, 75 A.02	231
3. Informations financières sélectionnées		
3.1 Informations financières historiques	6 à 10 DR	
3.2 Informations financières intermédiaires	3 à 64 A.02	3 à 76
4. Facteurs de risques	79 – 81 à 82 – 88 à 98 – 172 à 174 – 176 à 244 – 264 à 265 – 267 – 285 à 300 – 316 – 317 – 320 – 329 à 331 – 398 – 447 à 449 DR	113 à 124 – 162 169 à 170
5. Informations concernant l'émetteur		
5.1 Histoire et évolution de la Société	2 à 3 – 12 à 15 – 422 à 423 DR	
5.2 Investissements	142 à 144 – 162 à 166 – 257 à 258 – 278 à 282 – 351 – 439 à 440 DR	80 à 81 133 à 134 136 à 138 – 186
6. Aperçu des activités		
6.1 Principales activités	17 à 30 – 162 à 166 – 440 à 441 DR	
6.2 Principaux marchés	19 à 30 – 309 à 314 DR	148 à 155
6.3 Événements exceptionnels	N.A.	
6.4 Dépendance éventuelle à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers	215 DR	
6.5 Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	N.A.	
7. Organigramme		
7.1 Description sommaire du Groupe et place de l'émetteur	16 DR, 1 à 274 A.01	
7.2 Liste des filiales importantes	111 à 136 – 138 à 139 – 248 à 251 – 351 à 366 – 391 à 394 – 407 DR	187 à 199
8. Propriétés immobilières, usines, équipements		
8.1 Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	30 – 305 – 326 à 327 – 377 DR	145 à 146 167 à 169
8.2 Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	59 à 70 DR	
9. Examen de la situation financière et du résultat	142 à 160 DR	79 à 109
9.1 Situation financière	253 à 258 – 370 à 372 DR	128 à 134
9.2 Résultat d'exploitation	253 – 372 DR	128 à 129
10. Trésorerie et capitaux		

Rubriques de l'Annexe I du règlement européen n° 809/2004	N° de page du Document de référence, de l'A.01 et de l'A.02	N° de page de la présente actualisation
10.1 Informations sur les capitaux de l'émetteur	7 – 160 – 169 – 216 à 226 – 256 – 300 – 331 à 333 – 406 à 407 DR	100 à 109 – 132 171 à 173
10.2 Source et montant des flux de trésorerie	257 à 258 DR	133 à 134
10.3 Conditions d'emprunt et structure de financement	200 à 201 – 296 à 298 DR	122 à 124 – 167
10.4 Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	N.A.	
10.5 Sources de financement attendues pour honorer les engagements	439 à 440 DR	
11. Recherche et développement, brevets et licences	N.A.	
12. Informations sur les tendances	2 à 3 – 161 à 166 – 351 – 377 DR	111 à 112
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	N.A.	
14. Organes d'administration, de Direction et de surveillance et Direction générale		
14.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de Direction	75 à 85 – 111 à 139 – 456 à 457 DR 65 à 73 A.02	201 à 202
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de Direction et de surveillance et de la Direction générale	75 à 76 – 137 DR	
15. Rémunération et avantages		
15.1 Montant de la rémunération versée et avantages en nature	53 à 56 – 79 à 80 – 82 à 83 – 85 à 87 – 100 à 110 – 175 – 334 à 340 – 414 DR 67 à 73 A.02	144
15.2 Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	79 à 80 – 85 à 87 – 100 à 110 – 270 à 271 – 329 – 334 à 340 – 384 à 385 DR 67 à 73 A.02	169
16. Fonctionnement des organes d'administration et de Direction		
16.1 Date d'expiration du mandat	111 à 136 – 456 à 457 DR	
16.2 Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration à l'émetteur ou à l'une de ses filiales	137 DR	
16.3 Informations sur le Comité de l'audit et le Comité de rémunération de l'émetteur	80 à 83 DR 67 à 68 A.02	
16.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine de l'émetteur	74 à 87 – 137 DR	
17. Salariés		
17.1 Nombre de salariés et répartition par principal type d'activité et par site	7 – 36 à 49 – 335 – 414 DR	
17.2 Participations au capital social de l'émetteur et <i>stock options</i>	87 – 100 à 136 – 271 – 338 à 340 – 385 – 443 – 447 à 449 DR	100 à 101 – 171
17.3 Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	108 – 169 à 172 – 271 – 338 à 340 – 443 – 466 à 469 DR	
18. Principaux actionnaires		

Rubriques de l'Annexe I du règlement européen n°809/2004	N° de page du Document de référence, de l'A.01 et de l'A.02	N° de page de la présente actualisation
18.1 Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	8 – 170 – 331 – 447 DR	101 – 171
18.2 Existence de droits de vote différents des actionnaires	8 – 170 – 172 à 174 – 331 – 425 à 426 – 443 – 447 à 449 DR	101 – 171
18.3 Contrôle de l'émetteur	16 – 75 – 137 – 250 à 251 – 447 DR	
18.4 Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle	447 DR	
19. Opérations avec des apparentés	247 à 252 – 391 à 395 – 407 – 450 à 452 DR	110 – 139 à 140
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20.1 Informations financières historiques*	246 à 419 DR	
20.2 Informations financières <i>pro forma</i>	N.A.	
20.3 États financiers	246 à 366 – 370 à 417 DR	
20.4 Vérifications des informations financières historiques annuelles	367 à 368 – 418 à 419 DR	
20.5 Date des dernières informations financières	245 DR	
20.6 Informations financières intermédiaires	3 à 64 A.02	3 à 199
20.7 Politique de distribution des dividendes	10 à 11 – 168 – 332 à 333 – 432 à 435 – 447 – 455 à 456 DR	100 à 101 171 à 173 220 à 224
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	137 – 213 à 215 – 329 à 330 DR	124 – 169
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	441 DR	
21. Informations complémentaires		
21.1 Capital social	8 – 169 à 172 – 331 à 332 – 406 à 407 – 422 à 423 DR	100 à 101 – 171 204 à 205
21.2 Actes constitutifs et statuts	422 à 438 DR	203 à 229
22. Contrats importants	250 à 252 – 440 à 441 – 450 à 452 DR	139 à 140
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	N.A.	
24. Documents accessibles au public	441 DR 80 A.02	236
25. Informations sur les participations	282 à 283 – 351 à 366 – 391 à 395 DR	80 à 81 – 136 à 138 187 à 199

N.A. : non applicable.

- * En application des articles 28 du règlement (CE) n°809/2004 et 212-11 du Règlement général de l'AMF, sont incorporés par référence les éléments suivants :
- les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et les rapports des Commissaires aux comptes y afférant, ainsi que le rapport de gestion du Groupe figurant respectivement aux pages 330 à 379 et 218 à 327, aux pages 380 à 381 et 328 à 329 et aux pages 91 à 216 du Document de référence 2008 de Crédit Agricole S.A. déposé auprès de l'AMF le 27 mars 2009 sous le n°D. 09-0163 ;
 - les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et les rapports des Commissaires aux comptes y afférant, ainsi que le rapport de gestion du Groupe figurant respectivement aux pages 368 à 415 et 242 à 365, aux pages 416 à 417 et 366 à 367 et aux

pages 101 à 239 du Document de référence 2009 de Crédit Agricole S.A. déposé auprès de l'AMF le 12 mars 2010 sous le n°D. 10-0108.

Les parties des Documents de référence n°D. 09-0163 et n°D. 10-0108 non visées ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du présent Document de référence.

Le présent document est disponible sur le site internet de Crédit Agricole S.A.
www.credit-agricole.com/finance-et-actionnaires

Crédit Agricole S.A.
Société anonyme au capital de 7 493 916 453 euros
RCS Paris 784 608 416
91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris
Tél. (33) 1 43 23 52 02
www.credit-agricole.com